



HAL
open science

Les modificateurs argumentatifs et leur fonction dans des fables de La Fontaine

Essam Abdel Fattah

► **To cite this version:**

Essam Abdel Fattah. Les modificateurs argumentatifs et leur fonction dans des fables de La Fontaine. Sciences de l'Homme et Société. Université du Caire, 2001. Français. NNT : . tel-00413502

HAL Id: tel-00413502

<https://theses.hal.science/tel-00413502>

Submitted on 20 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université du Caire
Faculté des Lettres
Département de langue et de littérature françaises

*Les modificateurs argumentatifs et leur fonction dans des
fables de La Fontaine.*

Thèse de doctorat

Présentée par
Essam ABDEL FATTAH

Sous la direction de

Mme le Prof. Christine SIRDAR-ISKANDAR
Professeur à la faculté des Lettres
Université du Caire

Le Caire-2006

Remerciements

Merci aux membres du jury.

Mme le professeur Ghada Ghatwari qui a accepté avec beaucoup d'obligeance et de sollicitude, d'ajouter à ses nombreuses obligations, la lecture de cette thèse. Sa présence au Jury est pour moi autant un honneur qu'une joie.

Mme le Professeur Samia Barsoum, Je lui suis fort reconnaissant pour son appui, son encouragement et sa grande compréhension aux moments les plus difficiles. Je tiens à la remercier profondément pour sa lecture et ses remarques qui enrichiront assurément ce présent travail.

Mme Christine SIRDAR-ISKANAR. Ma dette intellectuelle énorme envers elle est de celles qui durent toute une vie, dette que les surréalistes de la langue ne sauraient jamais exprimer. Je lui dois le plus subtil et le meilleur de cette thèse. Toute ma gratitude pour son encouragement, sa bienveillance, ses conseils judicieux et sa patience.

Merci à Monsieur le professeur Oswald Ducrot créateur discret de ma grande passion pour la pragmatique. Merci pour ses conseils et pour les entretiens qu'il m'a accordés et qui m'ont été d'une grande utilité.

Merci à Marion Carel qui n'a jamais tardé à m'envoyer les documents nécessaires pour ma recherche. Merci pour sa générosité exemplaire en articles et en heures de travail.

Monsieur Jacques Goditiabois, mon grand ami qui m'a énormément soutenu par ses remarques pertinentes et qui a consenti avec patience à se perdre, plus d'une fois, avec moi, dans les méandres de la pensée argumentative.

Anne-Marie Moulin, je lui suis très reconnaissant pour son appui, son encouragement et pour tous les documents qu'elle m'a fournis pour ma thèse.

Toute ma reconnaissance et ma gratitude vont à Véronique Dupuis et à Ariane qui ont fait preuve d'une grande patience et n'ont épargné aucun effort pour m'aider. Merci pour leur amabilité et leur appui.

Je remercie chaleureusement tous les professeurs, les amis, soldats de l'ombre, qui m'ont soutenu par leur sympathie, leurs sourires encourageants à la réalisation de ce travail.

Sommaire

	Page
<u>Introduction</u>	1
 <u>Première Partie</u>	
<u>Fondements méthodologiques</u>	11
 <u>Chapitre I</u>	
<u>Les hypothèses externes</u>	21
 <u>Chapitre II</u>	
<u>Les hypothèses internes</u>	31
 <u>Chapitre III</u>	
<u>La polyphonie dans la langue</u>	36
 <u>Partie II</u>	
<u>L'argumentation et les topoï</u>	62
 <u>Chapitre I</u>	
<u>Du descriptivisme à l'argumentation</u>	66
 <u>Chapitre II</u>	
<u>La théorie des topoï</u>	99
 <u>Chapitre III</u>	
<u>La théorie des blocs sémantiques</u>	134
 <u>Partie III</u>	
<u>Les modificateurs argumentatifs</u>	158
 <u>Chapitre I</u>	
<u>Modificateurs déréalisans et modificateurs réalisants</u>	164
 <u>Chapitre II</u>	
<u>Les mots lexicaux</u>	179

I. Les adjectifs.....	180
2. Les adverbes.....	187
<u>Chapitre III</u>	
<u>La problématique de la déréalisation.....</u>	247
I. Le problème du <i>ne...que</i>.....	248
II. Les expressions de datation.....	267
1. Les datations d'événements.....	269
2. Les datations de moments.....	293
<u>Chapitre IV</u>	
<u>Les modificateurs et les internalisateurs.....</u>	324
Conclusion.....	356

**Les modificateurs argumentatifs et leur fonction dans des fables de La
Fontaine**

**Thèse de doctorat présenté par Essam Abdel Fattah à la faculté des lettres, l'université
du Caire (département de langue et de littérature françaises)**

Introduction

Notre travail se propose de mettre à l'épreuve la pertinence de la théorie de l'argumentation dans la langue, notamment ses concepts de modificateurs argumentatifs, à travers leur application dans les textes littéraires. S'inscrivant dans le cadre de la pragmatique linguistique, notre choix de cette théorie, développée par O. Ducrot et J. C. Anscombe depuis le milieu des années 70, pourrait s'expliquer par plus d'une raison. La première tient à ce que, dans cette théorie, les concepts d'argument et d'argumentation sont si radicalement redéfinis qu'ils en deviennent, sous des aspects essentiels, différents des concepts classiques, voire contradictoires.

La deuxième raison, relative aux concepts de modificateurs discursifs eux-mêmes, réside dans le fait qu'ils fournissent aux chercheurs de nouveaux outils d'analyse permettant d'éclairer non seulement les indications que le texte ou le discours apporte au destinataire, mais aussi les manœuvres auxquelles il le contraint et les cheminements qu'il lui fait suivre.

S'ajoute à cela une troisième raison étroitement liée à la théorie de l'argumentation intégrée à la langue, à ses fondements linguistiques. En effet, la linguistique est, pour l'analyse de textes, une source intarissable d'hypothèses, dans la mesure où elle nous amène à voir plus clairement les stratégies immanentes au discours. Quant à la théorie de l'argumentation dans la langue, elle ouvre un vaste champ de recherche grâce sa conception originale de la langue selon laquelle celle-ci, soit dans ses structures sémantiques profondes, soit dans ses contenus, est de nature argumentative, ce qui pourrait radicalement changer les méthodes traditionnelles d'interprétation du discours et enrichir notre compréhension de textes.

Si nous avons choisi de travailler particulièrement sur les modificateurs à travers des textes littéraires, c'est parce que la problématique des modificateurs est au centre de l'intérêt des études sur l'argumentation.

Quant à la discipline dans laquelle s'inscrit notre étude, la pragmatique linguistique, il faudrait souligner que l'usage du terme n'a commencé à s'affirmer que depuis une trentaine d'années. La pragmatique du langage, gravite autour de ces recherches linguistiques qui concernent « l'action humaine accomplie au moyen du langage, en indiquant ses conditions et sa portée »¹.

Du point de vue philosophique, la théorie pragmatique est celle qui affirme que la fonction essentielle de l'intelligence est, non de nous faire connaître les choses, mais de permettre notre action sur elles. Dans une perspective linguistique, cette idée constitue le point de départ de la linguistique pragmatique qui a vu le jour grâce aux conférences de John Austin² à l'université Harvard en 1955 et à celles de Paul Grice à la même université en 1967.

C'est avec Austin que l'idée d'acte de langage a été introduite dans les recherches linguistiques. Et c'est avec Grice que la pragmatique a commencé à s'occuper non seulement des aspects linguistiques et inférentiels de l'encodage conceptuel et procédural, mais aussi de tous les aspects pertinents pour l'interprétation complète des énoncés en contexte, qu'ils soient liés ou non au code linguistique.

Cela nous amène donc à poser une question fondamentale :

quel est le rapport entre la linguistique et l'analyse de textes?

A cette question, deux conceptions répondent de manière différente.

Selon la première, la linguistique devrait déterminer "le sens littéral" du mot ou de la phrase, c'est-à-dire un élément sémantique minimal qui se trouverait dans

¹ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minit, 1984, p.173.

² J. L. Austin, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, 1970.

tous les énoncés de cette phrase, quelle que soit la situation de discours où elle serait employée. Si donc la situation de discours charge l'énoncé de nouveaux sens, ceux-ci, selon cette approche, devraient rejoindre le sens littéral de la phrase sous-jacente à l'énoncé.

Mais si la variation de sens s'oppose radicalement au sens littéral attribué par le linguiste à la phrase, celui-ci aura à choisir entre deux solutions: ou bien fermer les yeux sur ce contre-exemple en le prenant pour anormal, ou bien réviser sa construction du sens littéral pour le réadapter à la nouvelle situation. Il est évident qu'en réduisant le rôle de la linguistique à la création du sens littéral, cette conception ne permet aucun échange entre la linguistique et l'analyse de textes. C'est cette approche que rejette catégoriquement la pragmatique linguistique.

Quant à la seconde conception, que défend la pragmatique linguistique, elle prend la phrase pour une entité abstraite dont la signification est un ensemble de directives permettant à tout interprétant de découvrir le sens de l'énoncé de cette phrase, vu la situation de discours. Même au cas où la situation de discours charge l'énoncé de nouveaux sens qui le rendent récalcitrant à la signification, celle-ci devra, par une multitude de processus interprétatifs, inciter l'analyse linguistique à imaginer les multiples variations possibles de sens.

Or si les tendances pragmatiques refusent l'opposition classique entre sens littéral et sens non littéral, elles ne s'accordent pas sur deux questions relatives aux limites linguistiques de l'activité énonciative: les propriétés de l'énonciation et les processus inférentiels liés au traitement pragmatique de l'énoncé.

Pour la pragmatique intégrée, les aspects énonciatifs sont intégrés dans le code linguistique (la langue au sens saussurien du terme), y compris aussi la propriété de l'énonciation à faire allusion à elle-même (à l'activité énonciative). De plus,

les processus inférentiels mis en œuvre dans le traitement pragmatique de l'énoncé sont spécifiques au langage, qu'ils soient déclenchés ou gouvernés par des mots ou des expressions linguistiques particulières. Il s'agit ici de processus argumentatifs scalaires de nature non déductive.

Quant à la pragmatique cognitive, elle rattache l'activité énonciative et ses divers aspects aux opérations du traitement pragmatique liées au système de la pensée. Elle considère l'aspect sui-référentiel de l'énonciation comme un cas particulier relevant de l'usage interprétatif d'une expression. En ce qui concerne les processus inférentiels pragmatiques, ils sont, dans cette perspective, indépendants du langage, c'est-à-dire qu'ils interviennent aussi bien dans des raisonnements non linguistiques que dans la compréhension des énoncés. Il s'agit là de processus inférentiels déductifs¹.

Cette différence entre les deux approches pragmatiques: intégrée et cognitive amène à une conclusion importante quant à la relation de l'énoncé avec le monde.

Conformément à la thèse de la pragmatique intégrée, on ne pourrait pas attribuer à l'énoncé une valeur de vérité puisque le langage naturel impose ses propres processus argumentatifs dans le discours. Par contre, l'approche de la pragmatique cognitive attribue à l'énoncé une valeur de vérité étant donné que les processus pragmatiques mis en œuvre dans l'activité énonciative ne sont pas spécifiques au langage.

¹ D. Wilson, D. Sperber, « Forme linguistique et pertinence », *Cahiers de linguistique française* 11, Université de Genève, 1990, p.13-53. S'inscrivant dans la tradition gricéenne, les deux auteurs insistent sur la faculté humaine d'avoir des états mentaux et d'en attribuer à autrui, de se les représenter et d'en tirer des conséquences, c'est-à-dire sur la faculté d'inférer. Ils considèrent également que l'interprétation des énoncés doit rendre compte de tous les contenus communiqués par le locuteur, dont bon nombre ne le sont pas explicitement ; le principe fondateur de cette interprétation est **le principe de pertinence**. Découlant de la communication ostensive-inférentielle, ce principe stipule que tout énoncé suscite chez l'interlocuteur l'attente de sa propre pertinence. Voir la théorie de la pertinence de ces deux auteurs dans leur ouvrage : *La pertinence. Communication et cognition*, Minit, 1989.

La théorie de l'argumentation intégrée dans la langue, objet de notre étude, fait l'hypothèse que la construction du sens de l'énoncé n'est pas une mise en correspondance des mots avec le monde, les mots ne représentant pas la réalité. Les mots de la langue ne servent pas à représenter la nature des choses, ni même nos idées, mais ils servent seulement à rendre possibles d'autres mots, à faire du discours, ce qui met en doute la possibilité d'obtenir des conclusions rationnelles avec des mots.

Ayant la vertu de rendre possibles certaines conclusions, la plupart des mots et des constructions syntaxiques ont un sens non pas informationnel mais argumentatif. Ainsi, dans la perspective de la pragmatique intégrée, la langue dispose d'un arsenal gigantesque de dispositifs argumentatifs intrinsèques aux mots. Cependant, il faudrait souligner que les mots ou les énoncés qui se dirigent vers les mêmes conclusions ne le font pas avec les mêmes forces, certaines de ces forces étant supérieures aux autres.

L'argumentation est donc de nature graduelle. A l'intérieur d'une orientation argumentative donnée, on trouve même des mots marquant une force supérieure à celle des autres, comme le morphème « même ». Autrement dit, la force avec laquelle un énoncé appelle son enchaînement argumentatif peut différer selon les mots dont cet énoncé est composé. Mais en quoi consiste cette force ? Quel est son rôle dans les enchaînements argumentatifs ? D'ailleurs, si les enchaînements argumentatifs sont loin d'être des inférences déductives, qu'est-ce qui peut bien garantir le passage d'un énoncé présenté comme argument à un autre énoncé présenté comme conclusion ?

La théorie de l'argumentation dans la langue fait intervenir la notion de topoï¹ qui se réfère à des connaissances ou à des croyances extralinguistiques permettant d'expliquer la possibilité d'enchaînement argumentatif. Dire : « *Il fait bon* » pourrait permettre un enchaînement du type : « *Il est agréable de se promener* » grâce à l'intervention d'un topos du type : « Le bon temps est une bonne raison pour se promener ». Mais si, à « *Il fait bon* », on enchaîne : « *mais je suis fatigué* », ce dernier fait intervenir un autre topos du type : « avec la fatigue, il vaut mieux ne pas sortir de chez-soi », ce qui appelle un enchaînement, opposé au premier, du type : « *Je ne pourrai pas sortir me promener* ».

Ces topoï, supposés être partagés entre les interlocuteurs, fonctionnent implicitement dans le discours en tant que garant de l'enchaînement argumentatif. Ceci dit, la force avec laquelle un énoncé appelle son enchaînement n'est qu'une force d'application des topoï constituant la signification des mots, ce qui explique la fonction des modificateurs argumentatifs susceptibles ou bien d'accroître l'applicabilité des topoï, dans les modificateurs réalisants, ou bien de l'abaisser, dans les modificateurs déréalisants.²

Selon Ducrot, les noms et les verbes (ou les prédicats) peuvent être décrits comme des paquets de topoï, puisque la signification des mots est constituée par ces topoï. Qualifier l'activité de quelqu'un de « *travail* » pourrait évoquer des discours du type : « *Il va être promu* » ou « *pourtant il ne sera pas promu* ». Dans les deux cas, il s'agit d'appliquer les topoï intrinsèques au mot *travail* à l'activité en question ce qui permet d'enchaîner sur les conclusions précédentes. Mais il faudrait signaler que l'application des topoï pourrait varier selon la force avec laquelle les topoï sont appliqués. Cela dit, les enchaînements discursifs

¹ J. C. Anscombre et al, *Théorie des topoï*, Kimé, 1995.

² O.Ducrot, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatic*, 1995, vol. 24, n° 1-2, p. 145-165.

seront parallèlement donnés comme plus ou moins nécessaires. Dire : « *Pierre travaille sans arrêt* » aurait une conséquence plus forte que celle de « *Pierre travaille quelques heures* ». Car le modificateur « *sans arrêt* » accroît la force avec laquelle sont appliqués les topoï intrinsèques au mot *travail* tandis que le modificateur « *quelques heures* » abaisse cette force.

Cela revient à dire que la signification des mots étant constituée de topoï comporte en elle-même un type de gradualité. C'est cette gradualité qui permet aux modificateurs de fonctionner ou de se comporter de manière différente : ils sont ou réalisants ou déréalisants. L'introduction des modificateurs (adjectifs ou adverbes) dans le discours entraîne certains phénomènes syntaxiques ou sémantiques qui leur sont associés.

Dans cette perspective, l'énoncé se transforme en une scène où l'on a affaire à plusieurs instances de discours ou voix parlantes qui, mises en scène par le locuteur, argumentent dans des sens différents, puisque toute argumentation implique la possibilité d'une réfutation ou d'une contestation. D'où l'opposition entre thèse et antithèse. C'est cette polyphonie qui permettrait d'expliquer l'argumentativité dans la langue et, dans une large mesure, le comportement argumentatif des modificateurs.

Ainsi se précisent les idées principales de la théorie de l'argumentation dans la langue : les échelles argumentatives et les lois argumentatives, la notion de topoï, la polyphonie et les modificateurs argumentatifs.

Pour ce qui est du corpus, nous avons choisi des fables de La Fontaine.

Notre choix se justifie par plus d'une raison.

Dans les « Fables » de La Fontaine, nous sommes en présence d'un univers narratif où s'affrontent plusieurs valeurs : sagesse, malignité, hypocrisie, faiblesse, force, intelligence, naïveté, cupidité, courage....etc.

Cet affrontement implique la mise en œuvre de tous les dispositifs argumentatifs de discours et nous permet par suite de voir clair la pertinence des modificateurs argumentatifs dans les stratégies discursives des interlocuteurs. Il s'agit d'un univers où les croyances des interlocuteurs s'imposent implicitement comme *topoi*, tantôt concordant, tantôt discordant, dans les enchaînements de leurs énoncés.

Nous verrons dans quelle mesure les modificateurs argumentatifs permettent une meilleure approche et une meilleure compréhension des textes littéraires.

Notre étude comportera donc trois parties.

Dans **la première partie**, consacrée aux fondements méthodologiques de «la théorie de l'argumentation intégrée dans la langue» (en abréviation l'ADL), nous traiteront tout d'abord les hypothèses théoriques externes de la description sémantique dans l'ADL. Ensuite, nous aborderons les hypothèses internes qui servent à l'explication et à l'analyse des phénomènes linguistiques. Dans cette partie, nous traiterons également la théorie polyphonique donnée comme un exemple fondamental qui illustre les rapports étroits entre les hypothèses externes et les hypothèses internes dans la description sémantique du discours et qui se présente comme une conception de base pour l'analyse argumentative dans l'ADL.

Dans **la deuxième partie**, nous suivons l'évolution de l'ADL depuis le descriptivisme jusqu'à l'argumentativisme. Dans cette partie, nous mettrons en lumière la conception des «échelles argumentatives» et la différence entre les lois argumentatives et lois inférentielles. Cette conception, comme nous le verrons, est un des fondements majeurs de la théorie de l'argumentation. Nous y traiterons également «la théorie des *topoi*» qui joue un rôle primordial dans

l'enchaînement argumentatif du discours et la théorie des blocs sémantiques qui se pose comme une version non topique, élaborée récemment par les travaux de Marion Carel

Dans **la troisième partie**, consacrée à la problématique des modificateurs argumentatifs : réalisants, déréalisants et surréalisants, nous traiterons le problème des adjectifs et des adverbes, le problème de certains opérateurs argumentatifs qui ont fonction de déréalisant dans le discours comme *ne...que* et la datation des événements et des états. Nous étudierons également la position des modificateurs dans la sémantique des blocs sémantiques et la notion d'internalisateurs normatif et transgressif qui, tout en appartenant à la même catégorie des modificateurs, constituent une sous-classe différente.

Dans cette partie, nous procédons plus largement que dans les parties précédentes à l'analyse des modificateurs et de leur fonction dans le texte littéraire à partir d'un corpus d'une étendue variant entre des extraits des fables de La Fontaine et des fables entières.

Il s'agit de montrer dans quelle mesure la notion de modificateur est opératoire dans l'analyse des fables.

Première partie

Fondements méthodologiques

Conformément à une conception scientifique courante en Occident depuis Descartes jusqu'à nos jours, la théorie de l'argumentation dans la langue adopte une méthode de travail dite de **simulation** dans la sémantique linguistique ou bien dans la description sémantique de la langue. Pour expliquer des phénomènes dans la nature¹, le scientifique doit simuler artificiellement leur production, ce qui lui garantirait une bonne compréhension et une bonne explication des phénomènes observés. La simulation artificielle d'un phénomène donné exige tout d'abord la recherche de certaines caractéristiques du mécanisme qui le produit afin que le scientifique puisse simuler artificiellement ce mécanisme. Or, dans les sciences humaines, comme la linguistique, les phénomènes observés ont ceci de particulier qu'ils ne peuvent être reproduits artificiellement que dans leur description sémantique par le linguiste. Ainsi, le sémanticien, pour reproduire le phénomène linguistique qu'il cherche à expliquer, doit utiliser les formules qui lui permettent de le décrire, la reproduction n'étant rien d'autre que la représentation linguistique du phénomène. Ensuite, le linguiste devra déployer les processus interprétatifs qui pourraient être à l'origine du phénomène tel qu'il est décrit par lui. En d'autres termes, il construira une sorte de machine abstraite susceptible de reproduire le phénomène observé.

Il s'agit donc ici d'une imitation de la nature par une construction artificielle, construction qui « a pour objet de fournir des hypothèses sur le processus caché commandant le phénomène observé »²

Prenons l'exemple suivant tiré des « Fables » de La Fontaine³.

« Suivez-moi : vous aurez un bien meilleur destin.

Le loup reprit : Que me faudra-t-il faire ?

¹ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, 1984, P.52

² *Idem*, p.52

³ La Fontaine, *Fables*, Bordas, 1985, Livre I, fable 5, « Le Loup et Le Chien ».

- *Presque rien, dit le Chien : donner la chasse aux gens*

Portant bâtons, et mendiants ; »

Si le sémanticien veut attribuer une valeur sémantique au morphème *presque* dans la suite précédente, il commencera tout d'abord par observer le comportement de ce morphème par rapport à la conclusion visée par le locuteur (le chien) et au mot qui le suit (*rien*).

De cette observation, il pourrait relever que *presque rien* sert, mais moins fortement, la conclusion qu'aurait servi le même énoncé dénué du morphème *presque* et que l'indication quantitative de *presque rien* (les travaux qu'aurait faits le loup, s'il avait obéi aux conseils du chien) est supérieure à celle de *rien* ($\text{rien}=0$).

Cette observation amènerait le sémanticien à reproduire des énoncés artificiels analogues à l'énoncé observé afin de pouvoir fournir des hypothèses sur le comportement du morphème *presque*. Car pour fonder ses observations, le linguiste, devant un énoncé du type : *presque x*, devrait s'interroger sur le rapport entre *presque x* et *x*. Il pourrait rencontrer dans un discours un énoncé du type : *L'euro est presque à 9 livres égyptiennes* et, par la suite, s'interroger sur la valeur attribuée à *presque 9 L* par rapport à celle attribuée à *9 L* : est-elle supérieure ou inférieure à cette dernière ?

Multipliant ses **hypothèses explicatives**, le linguiste reproduirait des énoncés artificiels du type :

(a) *L'euro a beaucoup baissé : il est à presque 9 livres*

(b) *L'euro ne cesse de monter : il est à presque 9 livres*

Ayant appliqué la méthode de simulation, le linguiste pourrait conclure aux directives suivantes :

1. Une phrase comportant une indication quantitative *presque x* est orientée vers des conclusions telles que la même phrase, où l'on aurait substitué *x* à *presque x*, serait en faveur de ces conclusions un argument plus fort.

2. Pour déterminer le rapport quantitatif entre *presque x* et *x*, il faudrait chercher si le locuteur argumente à partir de l'importance ou de la faiblesse de la quantité dont il parle(*x*), si la conclusion serait mieux ou moins bien servie par l'attribution à *x* d'une valeur supérieure que par celle d'une valeur inférieure.

Si le locuteur argumente à partir de la faiblesse de *x* (le bon marché de l'euro), comme dans (a) (et comme dans l'énoncé précédent du chien « *Presque rien* »), *presque x* aura une valeur supérieure à *x*, mais s'il argumente dans le but de montrer la cherté de *x*, comme c'est le cas de (b), *presque x* aura une valeur inférieure à *x*.

Le sémanticien serait donc amené à dire que, pour déterminer le sens d'un énoncé, il est indispensable de chercher l'intention argumentative du locuteur. Autrement dit, l'intention argumentative du locuteur est un élément central dans la description sémantique de l'énoncé. Une phrase comportant l'opérateur *presque* ne saurait préjuger de l'intention du locuteur, mais elle demande à quiconque veut interpréter un énoncé contenant cet opérateur, de chercher sa visée argumentative ou l'intention argumentative de son locuteur pour pouvoir déterminer son sens.

Le sémanticien devrait donc distinguer deux entités différentes :

une entité abstraite dont la fonction essentielle est de donner des instructions permettant à tout interprétant d'accéder au sens de l'énoncé proféré dans une situation de discours et **une entité concrète et observable** résultant de la réalisation de la phrase dans une situation de discours. La première entité n'est rien d'autre que la phrase, quant à la seconde, elle s'applique à l'énoncé.

La phrase doit donc être conçue, dans cette optique, comme une entité abstraite qui ne contient que des directives adressées à tout interprétant pour l'aider à décoder le sens de l'énoncé de cette phrase. Déterminer l'ensemble de directives contenues dans la phrase, c'est déterminer sa « signification ». N'ayant pas de contenu sémantique susceptible d'être objet de communication, puisqu'elle ne renferme que des ordres, la signification est réservée à la phrase.

Quant à l'**énoncé**, il doit être conçu comme une entité concrète, un produit de l'expérience observable puisque c'est une réalisation de la phrase dans une situation de discours. **Le sens de l'énoncé** n'est donc pas ici le produit d'une association prétendue d'un sens littéral fixe se trouvant dans la signification de la phrase et, par la suite, dans tous ses énoncés possibles avec quelques ingrédients apportés par la situation de discours où chaque énoncé a été employé, mais une construction faite dans un processus fondé sur l'exécution des instructions contenues dans la signification de la phrase sous-jacente à l'énoncé.

Si, conformément aux instructions d'une phrase, on doit, pour construire le sens de son énoncé, chercher l'intention argumentative de son locuteur et les entités sémantiques liées par tel ou tel connecteur (selon les modalités à définir pour chaque connecteur), vu la situation de discours, le sens de l'énoncé sera sans doute différent selon la situation discursive.

En admettant que la signification d'une phrase comporte l'indication **des moules à remplir** pour obtenir le sens de son énoncé et aussi l'indication de multiples possibilités quant à la manière de les remplir, on devra s'attendre aux multiples variations du sens. Chaque fois qu'on réalise la même phrase en un moment ou en un lieu différent, on donne naissance à un nouvel énoncé différent de la même phrase.

3. Si l'on veut présenter d'une manière plus détaillée les instructions contenues dans la signification de la phrase sous-jacente à l'énoncé : « *Presque rien... : donner la chasse aux gens*

Portant bâtons, » il faut noter qu'elles mettent en place les différents mouvements argumentatifs dont la confrontation dans le discours constitue le sens en prenant la forme d'un dialogue où l'on entend se confronter plus d'une voix.

Ainsi la phrase « *Presque rien* » demande de se représenter, une fois extraites les informations pertinentes relatives à la situation de discours, une sorte de

dialogue mis en scène par le locuteur (le chien), dialogue dont la phrase nous donne la synopsis.

Dans l'énoncé *Presque rien*, **un premier énonciateur** soutiendrait que le loup ne serait chargé de rien, s'il acceptait le travail proposé par le chien, ce travail n'imposant à celui qui l'accepte ni effort ni charge. Cet énonciateur utiliserait ce fait pour une argumentation fondée sur l'absence de tout effort et de toute charge fatigante dans l'emploi proposé au loup par le chien.

Un deuxième énonciateur, à visée argumentative contraire, fondée sur la grosse et pénible responsabilité qu'entraîne cet emploi, donnerait à celui-ci une image plus grave et plus sérieuse. On peut identifier à cet énonciateur l'allocutaire (le loup) que le chien tache de persuader de travailler comme lui.

On y trouve en plus **un troisième énonciateur** qui, bien que d'accord avec le deuxième énonciateur sur les faits, notamment le fait que le travail proposé exigerait quand même des tâches à faire, reviendrait au mode d'argumentation du premier énonciateur en présentant comme négligeable la différence entre la quantité de tâches exigées et le néant.

Si donc le sémanticien, dans son observation de l'énoncé, s'attache à suivre la confrontation des mouvements argumentatifs (ou bien les voix) mis en place dans l'énoncé par le locuteur, ce n'est que parce que tout énoncé, conformément aux instructions de la phrase, est **polyphonique**.

Récapitulons la démarche méthodologique que nous avons suivie depuis notre observation de l'énoncé « *Presque rien* ».

On a commencé par **l'observation d'un fait** : un énoncé produit dans une certaine situation discursive et qui y reçoit une interprétation, une lecture. Ensuite, on a cherché **le mécanisme responsable de cette interprétation** qui, elle-même, est une partie du donné.

Dans notre observation de l'énoncé, nous avons décrit ses mouvements argumentatifs et montré la représentation théâtrale que cristallise la

confrontation de ces mouvements dans le discours. Ensuite, notre description nous a conduit à déterminer un certain nombre de directives susceptibles d'expliquer l'interprétation ou le décodage de l'énoncé observé, directives qui pourraient également servir à décoder le sens de tout énoncé possible de la même phrase.

Notre description, comme toute autre description, ne saurait être théoriquement innocente car décrire un fait exige qu'on le fasse entrer dans les cadres conceptuels d'un langage scientifique dont on suppose l'adéquation. Autrement dit, lorsqu'on observe les faits, on les observe à travers des conceptions préalables, liées aux théories d'hier, ce qui nous permet, lorsque nous voulons les décrire, de les transformer en formules d'un langage scientifique susceptible d'être engendrées par calcul. L'observation, comme nous le dit Bachelard, « est toujours une observation polémique ; elle confirme ou infirme une thèse antérieure, un schéma préalable, un plan d'observation ; elle montre en démontrant ; elle hiérarchise les apparences ; elle transcende l'immédiat ; elle reconstruit le réel après avoir reconstruit ses schémas¹. »

Il faudrait donc distinguer, dans la démarche méthodologique que nous avons suivie, deux moments essentiels :

- 1. l'observation des faits**
- 2. l'explication de ces faits**

Dans le premier moment, notre interprétation du sens de l'énoncé est fondée sur certaines hypothèses déterminant notre regard sur le discours.

Ce sont les hypothèses externes qui nous ont portés à suivre les orientations argumentatives de l'énoncé et des effets argumentatifs que produit la présence du morphème *Presque* au sein de la phrase.

Quant au second moment, nous y avons présenté le mécanisme ou bien la théorie qui permettrait d'expliquer la description que nous avons faite de

¹ G. Bachelard, *Le Nouvel Esprit scientifique*, PUF, 1934, p. 16.

l'énoncé. Ce mécanisme constitué de modèles théoriques se présente sous forme d'**hypothèses internes**.

Avant de mettre en lumière les deux types d'hypothèses, il est nécessaire de signaler que, dans la sémantique linguistique, les rapports entre les deux types d'hypothèses ont une propriété qu'on ne trouve pas dans les recherches empiriques. Si, dans les sciences naturelles, le scientifique observe un phénomène sur la base des théories d'hier (hypothèses externes commandant son observation), son observation ne doit en aucun cas être motivée par la nouvelle théorie au moyen de laquelle il expliquera le phénomène et ses mécanismes, sinon sa démarche serait circulaire. Or dans la sémantique linguistique, le linguiste se permet d'observer les faits sous l'angle de sa nouvelle théorie par laquelle il les expliquera. Cette circularité dans les recherches sémantiques s'explique par le fait que la linguistique puise son matériau dans les textes afin de s'en faire servante. Autrement dit, le texte inspire au linguiste le mécanisme par lequel il pourrait l'observer et, ensuite, l'expliquer. « Si je n'admets comme fait que ce dont j'ai une explication, il est évident que j'arriverai à expliquer tout ce que j'admets comme fait¹ ».

Il en résulte que la conception qui fonde l'observation des faits dans la sémantique linguistique est inséparable de celle par laquelle les faits observés seront expliqués. Ainsi, dans l'optique de Ducrot, la théorie de l'argumentation fonctionne comme hypothèse interne censée expliquer par ses modèles théoriques le mécanisme immanent à la production langagière, mécanisme qui se trouve enraciné dans la signification de la phrase en tant qu'entité abstraite. Cette théorie qui « considère les phrases de la langue comme des entités abstraites construites pour rendre compte de leurs énoncés... consiste à attribuer aux phrases une orientation argumentative calculable d'après des règles explicites- en s'arrangeant pour que ces orientations des phrases permettent de

¹ O.Ducrot, *Les mots du discours*, Minuit, 1980, p.23.

prévoir les valeurs argumentatives ouvertes de leurs énoncés, à l'exclusion de leurs utilisations cachées »¹. D'après cette même théorie, la présence de certains morphèmes, comme « *peu* » ou « *presque* », dans certaines phrases les prédestinent à servir certains types de conclusions plutôt que d'autres.

On remarque bien ici que notre description de l'énoncé *Presque rien* le subsume sous les concepts que justifie la théorie de l'argumentation dans la langue.

Cette circularité caractéristique de la conception méthodologique dans la sémantique linguistique a des conséquences importantes sur les rapports entre la linguistique (lieu où se construisent les modèles théoriques, c'est-à-dire les hypothèses internes) et l'analyse de textes (lieu où le linguiste choisit ses hypothèses externes en décrivant les énoncés)².

1/ Si le sémanticien édifie un modèle théorique qui fabrique le phénomène observable (l'attribution du sens à un énoncé) et l'explique, il ne lui sera donc pas légitime de prétendre que son modèle théorique corresponde à un modèle réel existant dans la langue en soi. Si, dans les recherches empiriques, le principe de vérification qui consiste à vérifier l'existence d'une analogie entre telle ou telle proposition et le réel qu'elle prétend exprimer, on ne peut pas revendiquer aux modèles linguistiques théoriques cette propriété de vérité ou de vraisemblance puisque **ces modèles n'expliquent en fait que ce qu'ils fabriquent**. On ne peut pas par exemple conclure à une certaine analogie ou correspondance entre le modèle théorique par lequel on explique l'énoncé « *Presque rien...* » et une certaine réalité extralinguistique vérifiant ce modèle.

2/ C'est cette circularité méthodologique qui « permet à la linguistique de jouer dans l'analyse de textes un rôle incitatif »³. Car si l'on commence par observer des énoncés dotés de sens, on parvient à construire un modèle théorique qui

¹ Idem, p.30.

² Ibid., p.23.

³ Ibid., p.32.

consiste à attribuer à la phrase sous-jacente à l'énoncé une signification susceptible d'expliquer l'interprétation des énoncés. Non seulement les modèles de phrases expliquent l'interprétation initiale du discours observé, mais ils se présentent de plus comme sources d'interprétations pour d'autres énoncés des mêmes phrases. Ainsi, la linguistique ne se contente pas d'emprunter aux textes des exemples, mais elle se présente comme donneuse d'interprétation.

3/ Si, en vertu des hypothèses externes qui déterminent notre manière d'observer les faits F, on arrive à leur donner la description X et à construire, pour les expliquer, des modèles théoriques (hypothèses internes) Z, on pourra, un jour, rencontrer d'autres faits F apparentés d'une façon ou d'une autre aux premiers. Dans cette nouvelle situation, les modèles théoriques qui nous ont auparavant servi à expliquer les faits F détermineront notre description de nouveaux faits F dans la deuxième situation. Autrement dit, les hypothèses internes construites pour expliquer les faits F vont servir d'hypothèses externes dans l'observation des faits F apparentés aux premiers.

Si, à titre d'exemple, on a pu construire un certain modèle théorique qui explique le comportement de « *presque* » à partir de notre observation de ce morphème dans l'énoncé *Presque rien*, ce modèle (hypothèse interne) va dorénavant constituer le cadre conceptuel de notre observation du même morphème dans d'autres discours. Or il arrive parfois que les nouveaux faits F correspondent difficilement au modèle théorique établi pour expliquer les faits F, ce qui impose de **réinterpréter** les nouveaux exemples (les nouveaux faits F) de façon que le modèle leur soit applicable. Ceci dit, le sémanticien devra recourir aux processus interprétatifs nécessaires qui lui permettraient d'appliquer le modèle théorique ou les hypothèses internes aux faits récalcitrants. Les contraintes que le modèle théorique impose pour la réinterprétation des faits F sont en fait « le coût théorique »¹ des hypothèses internes.

¹ O. Ducrot, *les mots du discours*, Minuit, 1980, p.24

CHAPITRE I

Les hypothèses externes

Il ne faut pas confondre les interprétations des énoncés que le linguiste prend pour faits avec « les valeurs immédiates des énoncés »¹.

Etant imprécises et hétérogènes, les valeurs immédiates embrassent toutes les idées que peut évoquer un énoncé à l'esprit, même si ces idées ou ces évocations n'ont pas de rapport direct avec le champ sémantique de l'énoncé.

Admettons qu'un énoncé me rappelle une situation comique dans un film parce qu'un énoncé analogue y a été prononcé par tel ou tel acteur, cela ne signifie en aucun cas que la situation comique devrait être inclus dans le sens de l'énoncé. Il existe de multiples raisons psychologiques qui pourraient expliquer les associations d'idées ou les évocations que peut déclencher la présence ou l'absence de tel ou tel mot dans l'énoncé. En plus, les valeurs immédiates des énoncés, vu leur hétérogénéité, ne permettent pas au linguiste de construire les significations des phrases sous-jacentes à ces énoncés. Il ne lui est possible en aucun cas de partir de ces valeurs immédiates pour édifier des modèles théoriques censés expliquer **l'interprétation sémantique** des énoncés ; d'où la nécessité, pour rétablir l'homogénéité dans l'interprétation sémantique, de prendre un certain nombre de décisions qui détermineraient l'observation des énoncés. Ces décisions consistent en somme à introduire dans l'interprétation sémantique de l'énoncé des éléments qui, bien qu'enracinés dans le sens, sont inapparents.

La première décision consiste à établir une conception énonciative du sens, c'est-à-dire à poser que « le sens d'un énoncé (aussi bien performatif que constatif) est une description de son énonciation, une caractérisation de

¹ O.Ducrot, *dire et ne pas dire*, Hermann, 1997, p.316.

l'événement que constitue son apparition, caractérisation à l'intérieur de la quelle se situent, et dont peuvent se déduire, les indications sur la réalité »¹.

Il s'ensuit que tout énoncé apporte dans son sens des indications sur l'acte de langage accompli dans son énonciation. Dire qu'un énoncé est interrogatif, c'est dire qu'il attribue à son énonciation le pouvoir d'obliger quelqu'un à répondre en donnant une certaine information. De même, dire qu'un énoncé est un ordre, c'est dire qu'il présente son énonciation comme créatrice d'une obligation de faire quelque chose, obligation qui n'existe qu'en tant qu'un des effets de l'énonciation. Même l'énoncé le plus assertif qu'il soit, il attribue, lui aussi, à son énonciation le pouvoir d'obliger quelqu'un à croire vrai le fait indiqué dans son contenu. Ce caractère assertif de l'énonciation est une partie intégrante de l'image qu'en donne l'énoncé. Il n'est pas asserté par l'énoncé mais plutôt joué par lui.

Dire par exemple : « *Les délicats sont malheureux* :

Rien ne saurait les satisfaire. »², c'est percevoir à travers cet énoncé, non pas le malheur des délicats, mais l'assertion que les délicats sont malheureux.

La conception énonciative présente une définition homogène du sens qui nous permettrait d'expliquer l'enchaînement des énoncés dans le discours. Cet enchaînement peut concerner, non pas les informations véhiculées par les énoncés, mais les événements énonciatifs que constitue l'apparition de ces énoncés.

Dans la fable 8, livre I, intitulée : « *L'hirondelle et les Petits Oiseaux* », l'hirondelle, habituée à partir en automne vers les régions chaudes pour fuir l'orage et le mauvais temps, parle aux oisillons en s'apitoyant sur leur sort :

*« Je vous plains ; car pour moi, dans ce péril extrême,
Je saurai m'éloigner, ou vivre en quelque coin. »*

¹ *Ibid.*, p.317.

² La Fontaine, « Contre ceux qui ont le goût difficile », fable1, Livre II.

L'hirondelle éprouve de la compassion devant le malheur qui menace les oisillons et exprime sa pitié par un acte assertif de compassion : « *Je vous plains* ». Ensuite, elle enchaîne : « .. ; *car pour moi, dans ce péril extrême, je saurai m'éloigner, ou vivre en quelque coin* ». La conjonction *Car* introduit une cause « *je saurai m'éloigner, ou vivre en quelque coin* » de l'énonciation qui précède *Car* : « *Je vous plains* ». Autrement dit, le fait que l'hirondelle puisse se sauver du mauvais temps est la cause, non pas de la plainte indiquée dans son énoncé : « *Je vous plains* », mais de son énonciation de l'énoncé assertant cette plainte. La relation qu'établit *Car* entre l'énoncé qui le précède et celui qui le suit concerne l'événement énonciatif du premier et l'événement factuel indiqué par le second.

Selon la conception énonciative du sens, tout énoncé fait allusion à son énonciation, ce qui implique la nécessité de distinguer les éléments constitutifs de l'image que donne l'énoncé de son énonciation. Quels sont ces éléments ?

1. Tout énoncé se présente comme produit par un locuteur qui, désigné en français (sauf dans le discours rapporté en style direct) par le pronom et les marques de la première personne peut ne pas coïncider avec l'auteur empirique du discours. Il se présente aussi comme adressé à un allocataire désigné en français (sauf dans le discours rapporté en style direct) par les pronoms et les marques de la deuxième personne ou par les différents procédés d'interpellation.

2. Tout énoncé présente son énonciation comme ayant certains pouvoirs ou comme créatrice de droits et de devoirs. L'énoncé interrogatif, par exemple, attribue à son énonciation le pouvoir d'obliger la personne à qui on s'adresse de répondre. S'il est impératif, il attribue à son énonciation le pouvoir d'inciter cette personne à agir. Ces pouvoirs sont représentés par l'énoncé comme des effets de son énonciation.

3. Le sens de l'énoncé est une image de l'événement historique constitué par l'apparition de cet énoncé, de telle sorte que le concept d'énonciation, dans cette optique, n'a rien de psychologique et n'implique même pas l'hypothèse que l'énoncé soit produit par un sujet parlant.

La deuxième décision ou hypothèse externe consiste à distinguer dans toute phrase sous-jacente à l'énoncé son aptitude argumentative intrinsèque de son aptitude à véhiculer des informations. C'est la première toute seule qui détermine l'orientation argumentative de la phrase, orientation qui peut ne pas être exploitée dans son utilisation argumentative. Autrement dit, l'orientation argumentative de la phrase permet de prévoir les valeurs argumentatives ouvertes de ses énoncés à l'exclusion de toute autre utilisation argumentative cachée à partir des informations véhiculées par ces énoncés.

Dans « La Lice et sa Compagne »¹, la lice, étant au terme de sa grossesse, emprunte à sa compagne sa hutte afin de pouvoir y mettre bas ses petits. Au bout de quelque temps, sa compagne revient pour récupérer sa hutte, mais la lice lui demande encore un délai :

« La lice lui demande encore une quinzaine.

Ses petits ne marchaient, disait-elle, qu'à peine.

Pour faire court, elle l'obtient. »

Si l'on analyse l'énoncé *Ses petits ne marchaient...qu'à peine*, on remarque que cet énoncé se présente comme destiné à induire chez son destinataire une certaine conclusion visée par son énonciateur (la lice) : *ses petits sont encore incapables de bouger*. C'est vers cette conclusion que l'énoncé est orienté du fait qu'il comporte les morphèmes : *ne...que* et *à peine*.

La présence de ces morphèmes dans la phrase sous-jacente à l'énoncé la prédestine à servir un certain type de conclusions plutôt que d'autres. Les conclusions vers lesquelles mène cet énoncé sont les mêmes conclusions qui se

¹ Livre II, fable 7.

tirent de l’assertion négative du même énoncé : *Ses petits ne marchaient pas*. Or on peut tirer du même énoncé une autre conclusion contraire à la précédente : Ses petits sont capables de marcher. Cette conclusion, déductible des informations véhiculées par l’énoncé, pourrait être celle que le locuteur a visée, mais d’une manière voilée. La conception du sens que la théorie de l’argumentation dans la langue cherche à édifier ne considère que la conclusion liée à l’orientation argumentative de l’énoncé en tant qu’elle constitue le sens de l’énoncé. Cette décision implique deux distinctions importantes :

1/ distinction entre deux couches de conclusions : conclusions liées à la structure argumentative de la phrase et faisant partie du sens de l’énoncé et autres conclusions qui tiennent aux diverses stratégies possibles, offertes par le discours.

2/ distinction entre deux valeurs argumentatives relatives aux orientations argumentatives intrinsèques à la phrase : valeur de justification et valeur de concession.

Dans l’exemple précédent de la lice, l’énoncé : *Ses petits ne marchaient, disait-elle, qu’à peine* vient étayer l’énoncé précédent : *La lice lui demande encore une quinzaine*. Il s’agit ici d’une valeur de justification.

Dans « L’Aigle et l’Escarbot », fable 8, livre II, lorsque le Lapin, pour échapper à l’Aigle qui le poursuit, se réfugie dans le trou de l’Escarbot, celui-ci dit à l’aigle :

« *Princesse des oiseaux, il vous est fort facile
D’enlever, malgré moi, ce pauvre malheureux ;
Mais ne me faites pas cet affront, je vous prie ;* »

La suite qui précède *mais* est orientée vers une conclusion du type : *il est inutile qu’on vous oppose une résistance pour vous empêcher d’enlever le lapin*. Cependant, ce qui suit *mais* (*ne me faites pas cet affront, je vous prie*) n’est pas

là pour justifier la conclusion, mais au contraire, pour lui apporter une sorte de restriction, puisqu'elle conduit à une conclusion du type : Je ne resterai pas à vous regarder enlever le lapin sans rien faire ! Il s'agit ici d'une concession rendue possible par la présence de *mais* et la structure argumentative de l'énoncé qu'il introduit. Or, il faudrait noter que la concession, bien qu'apportant une restriction, sert d'une manière indirecte à justifier l'attitude du locuteur. En montrant qu'il prend en considération les arguments de son adversaire (l'Aigle), le locuteur (l'Escarbot) confère à ses propres thèses une impartialité et un sérieux qu'elles n'auraient pas si elles étaient présentées de façon abrupte.

La troisième décision ou hypothèse externe consiste à considérer que tout énoncé est polyphonique. Conformément à cette décision, tout énoncé fait s'exprimer une pluralité de voix de telle sorte que l'énonciation se présente comme une théâtralisation où l'on a affaire à plusieurs rôles distribués à plusieurs instances discursives.

- **Le locuteur**, marqué par les différentes marques et les pronoms de la première personne est le metteur en scène qui se charge de distribuer les rôles entre les acteurs (les énonciateurs). C'est lui qui assume tout seul la responsabilité des actes illocutoires. Or cette instance peut se manifester de deux manières différentes :

a/ locuteur en tant que source de discours (**locuteur en tant que tel**¹)

b/ locuteur en tant qu'objet de discours (**locuteur en tant qu'être du monde**²).

- **Les énonciateurs** qui ne sont responsables que des points de vue exprimés dans le discours.

Notons que **l'auteur empirique** du discours n'a pas à être pris en compte dans l'analyse pragmatique, vu sa qualité extra discursive.

¹ O.Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, 1984, p.199.

²Idem, p.199.

Une quatrième hypothèse externe s'impose dans l'observation des énoncés qui, bien que dépassant le cadre linguistique dans son sens étroit, semble commander tout le discours et le distinguer du raisonnement logique. Cette hypothèse, intimement liées à la conception polyphonique de l'énoncé, est axée sur le principe suivant :

« La pensée d'autrui est constitutive de la mienne¹ ». Dans la fable « *La Lice et sa Compagne* », lorsque la compagne de la Lice, au terme du dernier délai, revient pour récupérer sa hutte, la Lice change d'attitude :

« *La lice cette fois montre les dents, et dit :*

« *Je suis prête à sortir avec toute ma bande,*

Si vous pouvez nous mettre hors. »

Ses enfants étaient déjà forts.

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette. »

L'assertion de la Lice « *Je suis prête à sortir avec toute ma bande,*

Si vous pouvez nous mettre dehors » est suivie par le discours du narrateur :

« *Ses enfants étaient déjà forts.*

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette. »

On remarque que l'enchaînement du discours se fait sur l'énoncé de la Lice. Autrement dit, le narrateur, dans son discours, tire les conséquences d'une assertion qu'il n'a pas prise à son compte, dont il s'est distancié en lui donnant pour responsable un énonciateur étranger qui, effectuant un acte illocutoire d'assertion, joue le rôle d'un locuteur second. Le narrateur conclut du discours de la Lice que « *ses enfants étaient déjà forts* », que l'on ne doit jamais prêter quoi que ce soit aux méchants et que « *Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête, il faut que l'on en vienne aux coups* ». Ainsi, pour le linguiste, le locuteur ne saurait envisager un discours ou une opinion d'autrui sans lui donner un degré d'adhésion, car le fait d'évoquer le discours d'autrui implique qu'on lui donne

¹ O. Ducrot, *Les mots du discours*, Minuit, 1980, p.45.

une certaine importance sinon une crédibilité. Or cela n'implique pas nécessairement que le locuteur y adhère totalement car il peut toujours prendre une certaine distance par rapport à cette opinion. Par contre, dans le raisonnement logique, il n'existe aucun rapport logique entre la pensée d'autrui que j'envisage dans mon discours et la mienne, les deux étant complètement séparables. Du point de vue linguistique, il est légitime qu'un locuteur enchaîne sur le discours d'autrui en le prenant à son compte. Cette altérité est une caractéristique fondamentale du discours : en faisant s'exprimer l'autre, on s'exprime soi-même.¹

Reste maintenant *une cinquième hypothèse externe* relative à la configuration intrinsèque du sens de l'énoncé et à l'articulation de ses différents composants. Il arrive, pour certains énoncés, qu'un des composants de leur sens soit de type rhétorique, c'est-à-dire qu'il est obtenu par métaphore, métonymie, litote...etc. Lorsque le sémanticien décrit le sens d'un énoncé ayant un composant rhétorique, son attribution de tel ou tel mouvement rhétorique à l'énoncé est étroitement lié à sa conception de la signification. Examinons l'exemple suivant tiré de la fable 22, livre I « *Le Chêne et le Roseau* » :

« Le vent redouble ses efforts

Et fait si bien qu'il déracine

Celui de qui la tête au ciel était voisine. »

Cet énoncé proféré par le narrateur montre l'intervention du vent après que le Chêne, hautain et dédaigneux, eut tenu un discours méprisant à l'égard du Roseau, discours dans lequel il exprime sa puissance à affronter la tempête contrairement à ce que fait le Roseau qui baisse la tête.

Cet énoncé ne signifie pas seulement que le vent renverse le Chêne, mais indique aussi qu'il agit ainsi pour donner une leçon à cet arrogant. Le comportement du vent est analogue à celui de l'homme en ce sens qu'il est

¹ Idem, p.47.

prémédité et dirigé vers les dédaigneux et les arrogants pour les punir. Reste à savoir comment cette analogie se répercute sur la signification de la phrase et réciproquement.

Les partisans du « sens littéral » pourraient soutenir qu'au sens littéral de l'énoncé (renverser le Chêne) s'ajoute un sens métaphorique *redoubler ses efforts pour déraciner* qui personnifie le vent violent en le comparant à l'homme puisque c'est l'homme qui est susceptible de redoubler ses efforts pour atteindre ses buts et rétablir la justice. L'utilisation d'une expression propre aux humains *redoubler ses efforts* pour caractériser l'action du vent attribue à celui-ci un caractère humain.

Mais on peut imaginer une interprétation sémantique liée aux lieux communs et au code moral de la société dans la mesure où ceux-ci incitent à la modestie et rejettent l'arrogance, la prenant pour une attitude contraire à la bonne morale et, par conséquent, punissable.

Le linguiste peut trouver dans cette interprétation une justification pour décrire la phrase de manière différente de celle que soutiennent les partisans du sens littéral. D'après la conception polyphonique de l'énoncé, on peut dire que le locuteur met en scène, dans son énoncé, un énonciateur présentant le vent comme un bourreau délégué par le Ciel pour punir les arrogants. N'ayant pas l'intention d'asserter un fait réel, le locuteur se distancie de son énonciateur, ce qui permet à l'énoncé, en vertu d'une loi de discours, de servir à un autre acte illocutoire que celui pour lequel il est spécialisé. Autrement dit, la mise en scène par le locuteur d'un énonciateur décrivant le vent comme un bourreau, énonciateur dont le locuteur se distancie, est susceptible de convertir l'assertion à un acte dérivé d'avertissement contre toute attitude arrogante¹.

Ainsi le recours à la métaphore, qui est un composant du sens, constitue un moyen pour produire, en le renforçant, un autre acte illocutoire dérivé.

¹ Voir l'analyse polyphonique des « actes dérivés » dans : O.Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris, p. 227-228 ; voir également notre thèse de magistère « *La polyphonie dans Jacques le fataliste de Diderot*, thèse de l'université du Caire, non publié, p.107-113.

Le sémanticien, lui, trouve dans l'interprétation sémantique de l'énoncé qui comporte dans son sens un composant rhétorique une justification pour déterminer la valeur sémantique (la signification) de la phrase sous-jacente à l'énoncé.

Cette analyse montre encore une fois la démarche circulaire caractéristique de la sémantique linguistique : le choix du linguiste, pour construire la signification de la phrase, est fondé sur l'interprétation rhétorique de l'énoncé, qui est faite, à son tour, à partir d'une certaine conception linguistique du sens.

CHAPITRE II

Les hypothèses internes

Comme nous l'avons montré, le sémanticien se trouve devant un fait qu'il doit expliquer. Il observe des discours, réels ou imaginaires, où des énoncés sont affectés de sens. Le fait qu'il observe est un énoncé qui, produit dans une certaine situation, reçoit une interprétation ou un sens. Pour déterminer le fait observé, le sémanticien le décrit en employant les formules d'un langage scientifique dont on suppose l'adéquation. Les concepts de ce langage sont les hypothèses qui déterminent comment les faits sont décrits par le sémanticien. Reste maintenant à chercher le mécanisme ou le modèle théorique qui est responsable de l'interprétation donnée à l'énoncé. Pour trouver ce mécanisme, le sémanticien entreprend de reproduire le phénomène observé ou de simuler sa production. Pour ce faire, il construit une sorte de machine abstraite dans laquelle il introduit un mécanisme artificiel considéré par lui comme analogue à celui qui, existant dans la nature, produit le phénomène observé. Il faudrait ici noter que l'imitation de la nature par une construction artificielle a pour objectif de fournir des hypothèses sur le processus caché commandant le phénomène observé. En d'autres termes, le sémanticien en choisissant d'observer l'interprétation sémantique de l'énoncé dans une perspective déterminée par les hypothèses externes qu'il a adoptées, devra ensuite les justifier par des explications ou par un autre type d'hypothèses : les hypothèses internes. Mais qu'est-ce que les hypothèses internes ?

Si le phénomène observé consiste en une description d'énoncés, c'est-à-dire une représentation linguistique de leur réalité physique, de leur situation d'emploi et de leur sens, le mécanisme théorique que le sémanticien met en place pour expliquer le phénomène observé devra permettre de déduire que telle suite de lettres ou de sons, utilisée dans telle ou telle situation devrait avoir tel ou tel sens. Il en résulte que le mécanisme théorique consistera en un ensemble de

règles de calcul ou de prévision de sens. Ce modèle théorique constitue les hypothèses internes qui représentent, dans leur totalité, la théorie de l'argumentation dans la langue. Les hypothèses internes ont donc pour objet d'expliquer la relation entre les descriptions choisies pour les trois entités principales de l'interprétation sémantique d'énoncés : la réalité physique de l'énoncé, sa situation d'emploi et sa valeur sémantique.

Il s'ensuit que le modèle théorique est axé sur les questions suivantes :

- a) Comment le linguiste va-t-il concevoir la phrase en tant qu'entité abstraite réalisable en énoncés ?
- b) Comment le linguiste va-t-il faire agir les représentations situationnelles sur les significations des phrases, qui ne sont que des instructions abstraites, pour produire les descriptions sémantiques ?
- c) Comment les significations des mots vont-elles se combiner et fusionner pour donner les significations de phrases.
- d) Faudrait-il commencer par établir un modèle théorique hypothétique permettant de décrire sémantiquement chaque mot de la langue afin de pouvoir ensuite établir la signification de la phrase composée de ces mots ?

La théorie de l'argumentation dans la langue de Ducrot entreprend, au cours de son élaboration, de répondre aux questions précédentes.

Il faudrait également noter que les hypothèses internes qui se proposent d'expliquer pourquoi telle suite de mots, prononcée dans telle ou telle situation, a tel ou tel sens, se fondent sur la décision préalablement prise (hypothèse externe déterminant la façon d'observer l'interprétation sémantique) de considérer l'énoncé observé comme la réalisation d'une phrase de la langue et que la phrase doit renfermer les directives qui nous permettent de déduire le sens de l'énoncé. Cela nous amène à dire que si les hypothèses externes ont pour

objet l'observation de l'énoncé et de son sens, les hypothèses internes, elles, sont axées sur la phrase et sa signification.

Dans l'exemple de « *presque rien* »¹, on est parti de l'observation de l'interprétation sémantique de *presque rien* jusqu'à l'établissement d'un modèle théorique selon lequel toute phrase comportant une indication quantitative *presque X* est orientée vers des conclusions telles que la même phrase où l'on aurait substitué *X* à *presque X* serait en faveur de ces conclusions un argument plus fort. Ce modèle théorique qui figurerait dans la signification de la phrase sous-jacente à l'énoncé serait applicable à tout énoncé comportant le morphème *presque*. De plus, le même modèle théorique, on l'a vu, implique la synopsis d'un dialogue entre trois instances discursives en train de se débattre, chacun ayant ses propres arguments et son point de vue qu'il défend.

On remarque bien ici que les hypothèses internes se présentent comme un modèle théorique qui sert à expliquer pourquoi tel ou tel énoncé a tel ou tel sens lorsqu'il est produit dans telle ou telle situation. Il en résulte que l'attribution à la phrase d'une valeur sémantique-la signification- composée d'instructions et de règles abstraites n'est pas motivée par une observation directe de cette phrase ou de son énoncé, mais « par les avantages qu'elle comporte lorsqu'on explique les effets de sens produits par cet énoncé² ».

La théorie de l'argumentation dans la langue, servant dans son ensemble d'hypothèses internes, repose donc sur deux notions fondamentales :

- 1. La notion de polyphonie.**
- 2. La notion d'argumentation linguistique.**

La théorie polyphonique se présente comme un instrument linguistique et analytique susceptible d'expliquer les phénomènes que le sémanticien soumet à

¹ Voir supra, p.1 et s.

² O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minit, 1984, p.61.

l'observation. Elle tient à ce que le discours fait apparaître une pluralité de voix parlantes. Dire d'un énoncé qu'il est polyphonique signifie qu'il fait s'exprimer plus d'une voix et que le discours cristallise une sorte de théâtralisation dans laquelle le locuteur joue le rôle de metteur en scène.

Quant à **la notion d'argumentation linguistique**, elle implique que la langue est régie par des lois argumentatives différentes des lois logiques et que ces lois sont responsables du phénomène de la gradation qui caractérise les éléments du discours.

Ainsi, la théorie de l'argumentation dans la langue est fondée sur tout un ensemble d'hypothèses reflétant une certaine conception de la langue. Admettant cette conception de base, le sémanticien doit se contenter de prendre pour évidence la vision des faits impliquée par cette théorie sans pouvoir expliciter ni cette vision ni la relation qui unit les faits et la théorie. Il serait donc possible d'adopter une autre conception qui présenterait une autre vision des faits. On peut, à titre d'exemple, partir d'une conception logique de la langue, conception qui se sert du calcul des propositions et de la notion de vérité pour la description sémantique. Mais le sémanticien qui part de telle ou telle conception en tant que postulat de ses recherches théoriques, devra montrer comment une telle conception retenue se répercute dans le détail de l'interprétation textuelle. D'ailleurs, il faudrait noter que toute théorie linguistique n'est qu'un mécanisme, parmi d'autres, qui essaie de donner une représentation de la langue. Il serait donc fructueux de penser que la langue est inséparable des théories linguistiques et que les phénomènes observés sont indiscernables des conséquences déduites de ces théories, étant donné la relation particulière entre la linguistique et l'analyse de textes et de discours.

Pour éclairer les rapports entre les hypothèses externes et les hypothèses internes, nous allons traiter la conception polyphonique qui pose un certain

nombre d'hypothèses externes dans l'observation des phénomènes linguistiques et fournit des modèles d'analyse permettant, en tant qu'hypothèses internes, d'expliquer ces phénomènes

CHAPITRE III

*La polyphonie dans la langue*¹

Il existe deux façons d'observer les phénomènes linguistiques :

1. Soit admettre comme postulat de recherche que le discours est la manifestation d'un seul sujet parlant auquel est attribuée toute l'énonciation. Et si ce discours offre des possibilités de constater une pluralité d'instances dont chacune joue un rôle différent dans l'événement énonciatif, le chercheur recourt aux processifs interprétatifs nécessaires pour ramener ces constatations à son postulat de recherche, à savoir l'unicité du sujet parlant. Ce postulat - base de la linguistique moderne - marque les recherches américaines, notamment celles d'Ann Banfield qui réduit toute pluralité possible au niveau des sujets parlants à un « sujet de conscience ² ».

2. Soit admettre également comme postulat de recherche et d'observation que plusieurs instances discursives se trouvent impliquées dans le discours de manière que celui-ci se présente comme une scène où plusieurs acteurs jouent leurs différents rôles. C'est bien entendu ce postulat de la polyphonie³ que Ducrot⁴ va substituer à celui de l'unicité du sujet parlant.

¹ Voir notre thèse *La polyphonie dans Jacques le fataliste de D.Diderot*, Thèse de magistère présentée à la faculté des lettres, Département de langue et de littérature françaises, Université du Caire, dactylographiée, 1988 ; voir également M. E. Elewa, *De la polyphonie dans le théâtre comique. Essai d'analyse pragmatique des fourberies de Scapin, de Crispin rival de son maître et de la double inconstance*, Thèse de doctorat présentée à la faculté de lettres, Département de langue et de littérature française, Université de Ain Shams, 1999.

² A. Banfield, « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire », *Langue française*, 44, p. 9-26

³ La pensée de Ducrot rejoint celle développée dans les années 1930 par le théoricien russe de la littérature Mikhaïl Bakhtine, qui étudie la parole en tant qu'activité sociale ou dialogue. Il évoque le plurilinguisme du langage et le polylinguisme du texte romanesque, i.e. la cohabitation dans le texte littéraire de discours multiples. Voir M. Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, 1978. Voir également du même auteur : *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Minuit, 1977.

⁴ O. Ducrot, *Le Dire et le dit*, Minuit, 1984, p.171-233

Le postulat de la pluralité des voix parlantes constitue donc dans l'ADL une hypothèse externe commandant toute l'observation. Pour éclairer cette hypothèse de la polyphonie, il va établir une distinction rigoureuse entre un certain nombre de concepts qui, faute de précision et de clarté, prêtent souvent à confusion dans le domaine linguistique.

A) Distinction entre **l'énoncé, la phrase et l'énonciation**.

B) Distinction entre **l'auteur empirique du discours, le locuteur, l'énonciateur**.

A. l'énoncé, la phrase et l'énonciation

Pour Ducrot, **l'énoncé**, considéré comme une manifestation particulière ou une occurrence d'une phrase, est l'entité observable du linguiste. Quant à **la phrase**, invention de la grammaire, elle est définie comme une entité abstraite, une structure lexicale et syntaxique sous-jacente à l'énoncé. Cette distinction implique que l'énoncé en tant qu'unité observable représente la réalisation de la phrase. Soit une phrase comme *Ma femme ne veut pas que je parte sans elle*. Cette phrase, en tant qu'entité abstraite, peut être présentée comme un exemple du subjonctif dans un manuel de grammaire, exemple dépourvu de tout contexte permettant de l'attribuer à telle ou telle personne dans telle ou telle situation de discours. Toutefois, on peut la situer dans le contexte didactique où elle est utilisée, c'est-à-dire l'attribuer à l'auteur du manuel qui l'emploie dans le but d'expliquer ou de montrer un cas de subjonctif. Elle peut être aussi employée par un mari qui s'excuse à un ami à qui il a promis de l'accompagner dans une promenade ou dans un voyage.

Cette phrase est en fait utilisée dans *La Mort et le Mourant*¹ par le Mourant que la Mort contraint de partir sur l'heure et qui souhaite remettre l'heure de son trépas.

¹ Livre VIII, fable 1

On est donc ici en présence de plusieurs utilisations de la même phrase *Ma femme ne veut pas que je parte*. Ces utilisations ou occurrences de la même phrase sont ses énoncés. Cela veut dire qu'un sujet parlant, en utilisant la même phrase à deux moments différents, prononce deux énoncés de la même phrase. Un discours est constitué de suite linéaire d'énoncés. Mais quelles sont les limites de l'énoncé ?

Ducrot propose deux conditions que tout énoncé doit satisfaire pour être considéré comme tel : **la cohésion et l'indépendance**.

a) La cohésion :

Cette condition ne peut être satisfaite dans un segment que lorsque « aucun de ses constituants n'est choisi pour lui-même »¹. Autrement dit, tout énoncé a de la cohésion dans la mesure où le choix de chacun de ses constituants est déterminé par le choix de l'ensemble.

Un énoncé comme *La Mort ne surprend point le sage* répond à la condition de cohésion dans la mesure où l'occurrence de chacun de ses mots

La/Mort/ne/surprend/point/le/sage est justifiée par le choix de l'ensemble afin de produire le message total de cette suite.

b) L'indépendance :

« Une suite est indépendante si son choix n'est pas commandé par le choix d'un ensemble plus vaste dont elle fait partie. »².

Vérifions cette condition sur l'exemple suivant tiré de la même fable précédente.

La Mort ne surprend point le sage ;

Il est toujours prêt à partir,

S'étant su lui-même avertir

Du temps où l'on doit se résoudre à ce passage.

¹ O.Ducrot, 1984, p. 175.

² Idem, p. 175.

La suite *La Mort ne surprend point le sage* constitue-t-elle, à la considérer toute seule, une suite indépendante ?

Il est évident que cette suite peut, toute seule, expliquer pourquoi la mort ne surprend pas les sages. C'est la sagesse qui empêche la surprise. Ceci dit, elle répond à la condition d'indépendance.

Mais quant à la suite *Il est toujours prêt à partir* jusqu'à la fin, elle n'est là que pour expliquer et étayer le sens du segment précédent. Elle n'est là que pour éclairer la relation entre la sagesse et la non surprise. Il est donc difficile de la considérer comme un énoncé ayant satisfait à la condition d'indépendance.

Quant à **la notion de phrase**, il s'agit d'une entité théorique abstraite susceptible d'être réalisée.

Cette distinction entre phrase et énoncé a une conséquence fondamentale : la phrase en tant qu'entité abstraite doit être dotée de **signification**, alors que l'énoncé en tant qu'entité observable ou une réalisation de la phrase ne peut être doté que de **sens**. Quelle est donc la différence entre signification et sens ?

La différence entre la signification et le sens est une différence d'**ordre méthodologique**. Car si tout énoncé appartient au domaine de l'observable, c'est-à-dire au domaine des faits mis sous l'observation du linguiste, la phrase appartient au domaine théorique.

Lorsqu'un linguiste veut interpréter un énoncé, il a affaire à un phénomène observable susceptible de plus d'une interprétation. Il essaie de construire le sens de cet énoncé au moyen d'hypothèses appartenant aux théories d'hier. Ensuite, il devra expliquer la représentation sémantique des faits observés par d'autres hypothèses explicatives. **Le sens** étant une construction sémantique de l'énoncé (hypothèse externe), la signification est un ensemble de lois permettant de calculer le sens de l'énoncé. Mais il faudrait noter que la signification de la phrase est elle-même un fruit du calcul fait à partir de la structure lexicogrammaticale de cette phrase.

Associée donc à la phrase, la signification selon Ducrot est un ensemble d'instructions ou de directives que la phrase adresse à tout interprétant qui entreprend d'interpréter ou de comprendre un énoncé de cette phrase. Si, à titre d'exemple, on veut savoir le sens d'un énoncé du type *Ma femme ne veut pas que je parte sans elle*, on doit se plier à un certain nombre de directives permettant de construire le sens de cet énoncé. Ces directives, constituant la signification de la phrase sous-jacente à l'énoncé précédent, peuvent être formulées ainsi :

- 1) Chercher le locuteur de cet énoncé pour, du moins, identifier la femme en question.
- 2) Chercher le lieu et le temps où cet énoncé a été proféré.
- 3) Chercher le lieu du départ indiqué dans l'énoncé et la destination.
- 4) Chercher l'allocataire auquel s'adresse le locuteur.
- 5) Chercher l'occasion dans laquelle cet énoncé a été prononcé et la raison pour laquelle la femme du locuteur refuse de partir.
- 6) Chercher la conclusion enchaînée à cet énoncé pour savoir de quelle orientation argumentative s'agit-il.

C'est en se conformant à ces instructions qu'on peut construire le sens de l'énoncé : il s'agit d'un homme qui parle à la déesse de la mort lorsque celle-ci vient le contraindre au trépas présenté comme un départ du monde vers l'au-delà. Ce mourant qui ne veut pas mourir allègue des arguments afin de retarder autant que possible l'heure de sa mort. Il prétend que sa femme ne veut pas qu'il meure.

Il en résulte que la signification de la phrase, étant de **nature instructionnelle** (et non pas une combinaison d'un sens minimal avec d'autres éléments provenant de la situation de discours) ne peut jamais, dans cette optique, être un contenu intellectuel susceptible d'être communiqué à autrui.

Pour voir comment la signification, servant d'hypothèse interne, pourrait fournir un modèle explicatif permettant de montrer pourquoi tel ou tel énoncé a

tel ou tel sens, Ducrot et Anscombe y introduisent **les variables argumentatives**. Comment peut-on décrire sémantiquement une phrase contenant un morphème comme *trop* ?

Dans *L'Astrologue qui se laisse tomber dans le puits*¹, le poète, brisant l'élan de son inspiration cosmique pour retomber sur la mésaventure de l'astrologue, se lance à l'attaque des astrologues *Quittez les cours des princes de l'Europe ; Emmenez avec vous les souffleurs tout d'un temps*. S'apercevant qu'il a arrêté un peu trop le fil de son histoire, il dit :

Je m'emporte un peu trop : revenons à l'histoire.

L'emploi du morphème *trop* a, entre autres caractéristiques, celle d'être réfutative. Le locuteur envisage une certaine conclusion fondée, à un certain niveau des lieux communs, sur un principe selon lequel plus on s'emporte contre quelqu'un, plus on se justifie de le critiquer. Ainsi en qualifiant une certaine attitude *O* d'*emportement contre quelqu'un*, on envisage une conclusion *R* du type *On se permet de le critiquer*. Or en utilisant le morphème *trop* qui tend vers une conclusion opposée *-R*, on donne pour raison décisive contre la conclusion *R*, que l'attitude qualifiée d'*emportement contre quelqu'un* dépasse un certain seuil ou un certain degré en dessous duquel on pouvait ou, peut-être, devait accepter la conclusion *R*. Si donc le poète, en s'emportant trop contre les astrologues, a dépassé ce seuil argumentatif, il ne sera plus autorisé de poursuivre ses critiques contre eux, ce que montre l'énoncé-conclusion *revenons à l'histoire*. Cet exemple montre que la signification d'une phrase du type *O est trop P* ne saurait jamais dire quel est ce degré au dessus duquel l'objet *O* serait considéré comme *trop P*. Elle exige, pour interpréter le sens de l'énoncé de chercher quel pourrait bien être ce degré ou cette limite. Contrairement à la signification de la phrase, le sens de l'énoncé est un objet de communication.

¹ Livre II, fable 13.

Le sens de l'énoncé, dans l'ADL, est la description de l'énonciation dont il est le produit. Tout énoncé ne se réfère qu'à son énonciation.

Il apporte des indications relatives aux sources de l'énonciation et aux voix qui s'y superposent.

Le sens de l'énoncé montre la force illocutoire de son énonciation. Un énoncé du type : *Passez* prononcé à l'aéroport par un officier à un passager montre son énonciation comme ayant la vertu ou le pouvoir de rendre licite ce qui ne l'est pas. De même un énoncé assertif du type *Pierre est parti* prête à son énonciation la vertu d'obliger l'interlocuteur à croire vrai le fait que Pierre est parti.

Pour interpréter un énoncé comme *Il fait trop chaud ici*, il faut chercher quel type **d'acte illocutoire**¹ effectué afin de pouvoir en déterminer le sens. Il peut s'agir d'une demande d'ouvrir la fenêtre adressée par le locuteur à son allocutaire.

Quant à **l'énonciation**, il s'agit, selon Ducrot, de cet événement historique que constitue le surgissement d'un énoncé.

Un énoncé peut décrire son énonciation comme déclenchée ou arrachée à son locuteur lorsque celui-ci est provoqué par un sentiment de joie ou de douleur, comme dans les exclamations et les interjections. Dans ce genre d'énonciation, le sentiment ne fait pas l'objet de l'énonciation, mais se présente comme étant sa cause ou son origine.

Tout énoncé véhicule des indications relatives aux aspects argumentatifs de son énonciation, notamment lorsqu'il comporte des morphèmes susceptibles de restreindre, de renforcer ou d'inverser le potentiel argumentatif immanent.

¹ La notion d'**acte de langage** peut être tenue pour la notion fondatrice de la pragmatique (*pragma* signifie *action* en grec). Cette notion s'est développée dans le cadre des travaux de la philosophie analytique dans les années 1950, à partir des conférences de John Langshaw Austin (1911-1960), et publiées en 1962 sous le titre *How to do things with words* (*Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil, 1970). Les actes de langage ont fait de très nombreux travaux, parmi lesquels ceux de John Ray Searle (*Les Actes de langage*, Paris, Hermann, 1972 et *Sens et expression*, Paris, Minuit, 1982), qui ont apporté une contribution décisive à la réflexion sur la notion. Sur les actes de langage ; voir aussi : F. Récanati, *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit, 1981 et C. Kerbrat-Orecchioni, *Les actes de langage dans le discours : Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan, 2005.

Ainsi, lorsqu'un énoncé est produit, il donne une représentation de son énonciation, représentation qui constitue le sens de l'énoncé.¹ En effet, il donne, non seulement des indications illocutoires, i.e. des indications sur l'acte illocutoire accompli par l'énoncé, mais aussi des indications argumentatives, i.e. des indications sur les orientations argumentatives de l'énoncé, et sur les causes de la parole. Etant une qualification de son énonciation, l'énoncé véhicule aussi des indications sur l'origine de son énonciation. Mais, il n'est pas nécessaire qu'elles soient toujours marquées dans le sens de l'énoncé. Ce genre d'indications relatives à la source de l'énoncé est absent dans les énoncés historiques.²

On voit bien que les distinctions théoriques entre : phrase, énoncé et énonciation s'inscrivent dans une perspective qui, comme celle de Benveniste, ne réduit pas les relations intersubjectives inhérentes à la parole à la communication prise au sens étroit, i.e. à l'échange de connaissance, mais elle contient aussi « une très grande variété de rapports interhumains, dont la langue fournit non seulement l'occasion et le moyen, mais le cadre institutionnel, la règle. La langue n'est plus alors le lieu où les individus se rencontrent, mais elle impose à cette rencontre des formes bien déterminées. »³

¹ Sur la réflexivité de l'énonciation voir : F. Récanati, *La transparence et l'énonciation*, Seuil, 1979, p. 91.

² E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966.

³ O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972, p. 4. Voir aussi C. Kerbrat-Orecchioni, *l'énonciation. De la subjectivité dans la langue*, Paris, Armand Colin, 2002, 4^{ème} édition ; l'auteur décrit systématiquement les traces du sujet parlant dans l'énoncé, c'est-à-dire la subjectivité du sujet parlant dans la perspective de Benveniste.

B. Les instances de discours

Le sujet parlant possède les propriétés suivantes :

1. Il est la source de toute l'activité psycho-physiologique nécessaire à la production de l'énoncé. En d'autres termes, le sujet parlant est responsable, non seulement de l'activité musculaire qui engendre l'énoncé, mais aussi de l'activité intellectuelle qui s'exprime à travers la formation de tout jugement véhiculé par l'énoncé. C'est lui qui choisit les mots et met en œuvre les règles de la grammaire pour former son énoncé.
2. Il est aussi responsable de l'acte illocutoire effectué par l'énoncé (ordre, demande, promesse, assertion, concession....etc.)
3. Il a aussi la propriété d'être désigné par les marques de la première personne (*Je, me, le mien, nous....*).

Si la thèse de l'unicité du sujet parlant attribue toutes ces activités à un sujet unique, l'ADL les distribue aux instances particulières : l'auteur empirique, le locuteur et l'énonciateur.

L'auteur empirique du discours est son producteur physique dont le rôle est extralinguistique. C'est l'écrivain qui a écrit le texte ou produit ses mots dans leur matérialité.

Quant au locuteur, il réfère à une instance linguistique de premier ordre, puisque c'est lui qui a la propriété d'être désigné par les marques de la première personne et qui est responsable des actes illocutoires accomplis dans et par l'énonciation. Le locuteur, selon Ducrot, est un metteur en scène qui, dans son discours, distribue les rôles joués par les autres instances discursives. Pour expliciter le rapport entre le sujet parlant et le locuteur, Ducrot s'appuie sur la

théorie du récit d'après Genette¹ qui accorde au narrateur les mêmes caractéristiques que Ducrot confère au locuteur. Il est responsable du récit comme le locuteur est responsable de l'énoncé. Son existence, comme celle du locuteur, n'est pas empirique, mais discursive.

Le locuteur est une instance discursive qui a tout seul le pouvoir d'accomplir l'acte illocutoire et qui est toujours dénoncé, en tant que locuteur, par les marques de la première personne.

Mais le locuteur peut être vu de deux manières différentes : locuteur en tant que tel et locuteur en tant qu'être du monde.

L'expression *Locuteur en tant que tel* désigne, selon Ducrot, le locuteur vu dans son engagement énonciatif, c'est-à-dire en tant qu'être de discours. C'est toujours le locuteur en tant que tel qui est en jeu dans les interjections et les exclamations où l'énonciation apparaît comme l'effet déclenché par le sentiment du locuteur. L'énoncé dans ce cas ne véhicule pas d'informations ou d'indications sur le « *Je* » explicite du locuteur de sorte que le sentiment de celui-ci n'y figure pas comme thème. Le locuteur en tant que tel n'apparaît donc pas comme un objet du monde dont parlerait le discours. Par contre, *le locuteur en tant qu'être du monde* apparaît dans le discours en tant qu'objet de l'énonciation marqué, le plus souvent, par le « *Je* » explicite.

Dans « Jupiter et Les Tonnerres »², lorsque Jupiter, furieux contre la race humaine, décide de la punir d'abord par la plus cruelle divinité de la Furie, puis par les Rois, le poète dit :

*Ô vous Rois qu'il voulut faire
Arbitres de notre sort,
Laissez entre la colère
Et l'orage qui la suit*

¹ G. Genette, *Figures III*, Seuil, 1972. Notons aussi que la différence entre le narrateur et l'auteur empirique (l'écrivain) est très claire dans les romans d'anticipation. Rien n'empêche un auteur vivant en 1900 d'écrire à un temps grammatical du passé un roman où le narrateur vivant en 3000 rapporte les événements passés en cette année-là. Voir H. Weinrich, *Le temps*, Paris, Seuil, 1974.

² Livre VIII, fable 20

L'intervalle d'une nuit.

L'interjection *Ô*, au début du premier vers, traduisant un vif sentiment de crainte et d'imploration, colore l'énonciation *Ô vous Rois qu'il voulut faire...* de ce sentiment en ce sens qu'elle apparaît comme étant déclenchée par la crainte et la faiblesse devant la colère des Rois. Ici, l'énonciation montre son locuteur, dans son engagement énonciatif et son épreuve émotive, comme une partie de son énonciation.

Supposons que le locuteur, au lieu de déclencher son interjection, s'adresse aux Rois en disant : *Je vous prie d'alléger votre colère et d'avoir pitié de nous.*

Dans cet énoncé, le locuteur exprime son sentiment de manière indirecte, c'est-à-dire en faisant de sa présence, marquée par le pronom de la première personne, l'objet de l'énonciation. Il nous parle de lui-même en tant qu'un être qui, ayant peur des Rois, les prie de calmer un peu leur colère déchaînée contre l'humanité. La distinction entre le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde est étroitement liée à **la persuasion** en rhétorique. L'analyse aristotélicienne de la persuasion éclaire de loin l'importance du caractère (éthos) que l'orateur s'attribue à lui-même par sa manière d'exercer son activité oratoire vis-à-vis de son auditoire¹. Il s'agit de son image telle que son discours la construit² aux yeux de ses auditeurs. Cette image constitue les mœurs dont l'orateur parvient à se vêtir à travers son intonation et les arguments qu'il choisit pour amener son auditoire à telle ou telle conclusion. L'instance discursive qui est en jeu dans la persuasion rhétorique est bien entendu le locuteur en tant que tel, puisque c'est elle qui, en tant que source de l'énonciation, permet à l'auditoire de connaître directement les caractères du locuteur.

¹ M. Le Guern, « L'éthos dans la rhétorique française de l'âge classique », in *Stratégies discursives*, Presses universitaires de Lyon, p. 281-287. Voir aussi sur « la mise en scène de l'orateur » R. Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Nathan, chapitre 2, p. 62.

² Voir G. Declercq, « L'énonciation et la personne de l'orateur dans le texte dramatique », *Lalies*, n° 3, où l'auteur met en lumière la théorie de la construction de l'orateur par son discours et l'exploite dans l'analyse du théâtre racinien.

La différence entre le locuteur- être du monde et le locuteur- être du discours devient plus saillante dans l'autocritique où le locuteur en tant que tel, pour gagner la faveur de son public, se livre à humilier son double (être du monde).

Ducrot distingue aussi le locuteur de l'énonciateur.

Selon lui, l'énonciateur est une instance discursive qui réfère à **toute position ou opinion marquée dans l'énoncé**. Il a, de prime abord, un rôle de loin semblable à celui du « personnage » dans le récit.

Lorsque le narrateur dit : *Ceci n'est pas un conte à plaisir inventé*, il fait apparaître dans son énoncé deux attitudes opposées : une attitude qui soutient que l'histoire racontée par le narrateur est un conte inventé pour le plaisir des lecteurs et une autre attitude qui nie ce fait. Ces deux attitudes que renferme l'énoncé négatif sont attribuées à deux énonciateurs différents.

Ce sont eux qui assument la responsabilité de leurs opinions. Quant au locuteur qui les met en scène dans son énoncé, sa position se précise dans la mesure où il s'identifie à l'un d'eux et se distancie de l'autre.

Il faudrait aussi souligner que l'attitude du locuteur vis-à-vis des énonciateurs qu'il met en scène dans son énoncé pourrait revêtir les aspects suivants :

1. Assimilation : le locuteur, dans ce cas, s'identifie à telle ou telle attitude exprimée par tel ou tel énonciateur.
2. Distanciation : Le locuteur peut marquer son opposition à son énonciateur, comme dans le cas de l'ironie.
3. Discrétion : dans ce cas, le locuteur choisit de ne marquer ni assimilation ni distanciation. Il se contente de faire apparaître un énonciateur exprimant son attitude. Comme dans le cas du conditionnel journalistique.
4. Accord : le locuteur, dans cette hypothèse marque son accord avec tel ou tel énonciateur, mais sans aller jusqu'à s'identifier à lui. Car le fait qu'un locuteur donne une existence discursive à un énonciateur peut montrer qu'il lui attribue de l'importance et peut-être même un certain crédit ou un certain accord, sans

adhérer fondamentalement à son attitude. « On ne saurait en effet envisager une opinion étrangère sans lui donner de ce fait un certain degré d'adhésion¹ ». C'est exactement le cas des énoncés introduits par *Certes* où le locuteur, dans le premier segment de son énoncé, donne son accord à l'énonciateur qu'il met en scène, mais sans s'identifier à lui pour autant.

On pourrait être en présence d'un énoncé où le locuteur, tout en déclarant son accord avec un énonciateur mis en scène par lui, choisit de s'identifier avec un autre énonciateur qui exprime le propos de l'énonciation. Dans « Le Mari, la Femme et le Voleur² », le fabuliste dit : *Un Mari fort amoureux...se croyait malheureux*. Le locuteur (le fabuliste) met en scène un énonciateur E1 soutenant que le mari est amoureux de sa femme et un autre énonciateur E2 soutenant que ce mari s'imagine être malheureux. Tout en déclarant son accord avec le premier E1, le locuteur s'identifie au second E2 dont le point de vue fait le propos de la parole. En d'autres termes, si l'adjectif **en position d'épithète** (*amoureux de sa femme*) exprime la position de E1, c'est l'adjectif **en position d'attribut** (*malheureux*) qui est susceptible d'exprimer le propos de l'énonciation, i.e. la position à laquelle se rallie le locuteur.

Les distinctions théoriques qu'établit Ducrot entre les notions précédentes sont toutes marquées dans la signification de la phrase. Autrement dit, la signification de la phrase, étant de nature instructionnelle, prescrit de chercher le locuteur en tant que tel, le locuteur en tant qu'être du monde et les différents énonciateurs. Ces distinctions théoriques étant établies, en tant qu'hypothèses externes, c'est-à-dire des hypothèses à travers lesquelles les faits seront observés, il ne reste maintenant que de montrer le mécanisme explicatif permettant d'analyser les phénomènes linguistiques sous la lumière des hypothèses précédentes. Ce mécanisme constitue la démarche explicative permettant de rendre compte des phénomènes discursifs.

¹ O. Ducrot, *Les mots du discours*, Minit, 1980, p. 45

² LivreIX, fable 15.

Nous allons traiter l'analyse polyphonique de **certains phénomènes linguistiques** afin de montrer plus clairement le rôle des hypothèses internes dans l'explication du discours.

Examinons le passage suivant extrait de *La Jeune Veuve*¹ :

*La perte d'un époux ne va point sans soupirs.
On fait beaucoup de bruit, et puis on se console.
Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole ;
Le Temps ramène les plaisirs.
Entre la veuve d'une année
Et la veuve d'une journée
La différence est grande : on ne croirait jamais
Que ce fût la même personne.
L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits.
Aux soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne ;
C'est toujours même note et pareil entretien :
On dit qu'on est inconsolable ;
On le dit, mais il n'en est rien,
Comme on verra par cette fable,
Ou plutôt, par la vérité.
L'époux d'une jeune beauté
Partait pour l'autre monde. A ses côtés sa femme
Lui criait : « Attends-moi, je te suis ; et mon âme,
Aussi bien que la tienne, est prête à s'envoler. »
Le mari fait seul le voyage.
La belle avait un père, homme prudent et sage :
Il laissa le torrent couler.
A la fin, pour la consoler,*

¹ Livre VI, fable 21 ?

« *Ma fille, lui dit-il, c'est trop verser de larmes :
Qu'a besoin le défunt que vous noyiez vos charmes ?*

L'énoncé négatif *La perte d'un époux ne va point sans soupirs* fait apparaître deux attitudes distinctes : une attitude qu'exprime le même énoncé dans sa forme affirmative *La perte d'un époux va sans soupirs* et une autre attitude opposée exprimée directement par l'énoncé négatif, attitude qui consiste à nier que la perte d'un mari puisse ne pas causer de chagrin à sa femme. Du point de vue polyphonique, le locuteur, responsable de l'énoncé assertif, met en scène deux énonciateurs : E1 et E2. Le premier E1 estime que la perte d'un mari peut ne pas faire couler de larmes à sa femme. Quant à E2, il réfute cette opinion en soutenant que la perte d'un mari ne peut jamais avoir lieu sans rendre sa femme malheureuse et en pleurs. Pour le locuteur, il s'assimile à l'énonciateur du refus.

Ce qui caractérise donc la négation linguistique, c'est que l'énoncé négatif doit faire apparaître deux énonciateurs opposés argumentant dans deux sens inverses. Cette caractéristique doit donc être incrustée dans la signification de la phrase sous-jacente à l'énoncé négatif.

Mais, il faudrait noter qu'il s'agit ici de la négation polémique. Quant à la négation métalinguistique, elle fait intervenir deux locuteurs : L1 qui utilise certains termes pour exprimer son attitude comme dans *Pierre a cessé de fumer* et un autre L2 qui s'en prend aux termes utilisés par L1, dans leur matérialité, et renchérit en rectifiant *Non, Pierre n'a pas cessé de fumer, en effet, il n'a jamais fumé de sa vie.*

Examinons aussi le passage suivant :

Entre la veuve d'une année

Et la veuve d'une journée

La différence est grande : on ne croirait jamais

Que ce fût la même personne.

L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits.

Les deux énoncés ironiques *Entre la veuve d'une année*

Et la veuve d'une journée

La différence est grande...

L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits.

expriment une attitude absurde¹ à la quelle le locuteur refuse de s'assimiler, attitude selon laquelle il existe une grande différence entre la veuve d'une année et la veuve d'une journée : la première, fidèle à son mari défunt et incapable de l'oublier, repousse les gens et rejette toute idée de remariage, alors que la veuve d'une journée ne se fait pas scrupule de séduire les gens et ne tarde pas à se remarier. A cette attitude ridicule, le locuteur identifie la collectivité en reproduisant le discours ou les mêmes structures sémantiques qu'elle utilise *L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits*. Or le locuteur, pour marquer sa distanciation, présente sa fable de façon à mettre en évidence l'absurdité du point de vue partagé par la collectivité. En effet, toute la fable est destinée à montrer la fausseté de cette croyance commune de la collectivité à propos de la différence entre les veuves.

Du point de vue polyphonique, le locuteur met en scène, dans son énoncé, un énonciateur exprimant une opinion ridicule ou absurde. Mais tout en se distanciant de la position ridicule de son énonciateur, le locuteur prétend de s'y identifier. Ainsi, la position absurde est directement exprimée dans l'énonciation ironique, mais elle n'est pas prise à la charge du locuteur responsable uniquement des paroles proférées alors que les points de vue manifestés dans les paroles sont prêtées à un autre personnage. Dans cet exemple, c'est

¹ La distinction du locuteur et de l'énonciateur permet de montrer de façon théâtrale l'aspect paradoxal de l'ironie : la position ridicule est directement exprimée, mais le locuteur ne la prend pas à son compte, seulement il feint de s'identifier. L'aspect paradoxal et argumentatif de l'ironie est mise en évidence par Berrendonner. Voir A. Berrendonner, *Éléments de linguistique pragmatique*, Minuit, 1981. Voir aussi D. Sperber et D. Wilson, « Les ironies comme mentions », *Poétique*, 36, P. 399-412. Les deux auteurs estiment que l'ironie consiste à faire dire par quelqu'un d'autre que le locuteur un discours absurde, i.e. à mentionner un discours absurde qui n'est pas tenu par le locuteur, ce qui rapproche l'ironie au discours rapporté.

l'évidence situationnelle et la contradiction entre la position de la collectivité et celle du fabuliste qui marque que le locuteur est distinct de l'énonciateur qu'il met en scène.

L'analyse polyphonique de l'énoncé ironique négatif *on ne croirait jamais que ce fût la même personne* sera cependant quelque peu différente vu la différence essentielle entre la nature polyphonique de la négation et celle de l'ironie. Si l'énoncé négatif exige la mise en scène de deux énonciateurs opposés dont celui du refus est identifié au locuteur, l'énoncé ironique ne fait apparaître qu'un seul énonciateur dont le locuteur se distancie tout en prétendant s'y assimiler.

Pour analyser l'énoncé ironique négatif précédent, il faudrait situer les énonciateurs à deux niveaux :

a) au premier niveau, on est en présence d'un énonciateur ridicule (la collectivité) qui soutient contre toute évidence que la veuve d'une année est de loin différente de la veuve d'une journée, autrement dit, cet énonciateur ridicule refuse de croire que telle veuve puisse être identique à telle autre.

b) au deuxième niveau, l'énonciateur ridicule, pour exprimer son opinion, joue le rôle d'un metteur en scène en imaginant un échange complet dans lequel il met en scène deux énonciateurs différents : E1 et E2.

E1, énonciateur raisonnable, estime que toutes les veuves sont pareilles, alors que E2, énonciateur manquant de sagesse, refuse toute analogie entre une veuve d'une année et celle d'une journée. Le ridicule consiste ici à ce que l'énonciateur- metteur en scène, assimilé à la collectivité, joue, en tant que metteur en scène, les deux attitudes d'affirmation et de refus pour prendre à son compte celle qui est intenable ou absurde.

Grâce à cette analyse de l'énoncé négatif ironique, le locuteur ne s'investit dans aucun des énonciateurs qu'il fait parler dans son discours, ce qui constitue un caractère essentiel et définitoire de l'ironie. Car l'énonciateur ridicule est assimilé ici à l'énonciateur metteur en scène qui n'est que la collectivité. Rien

n'empêche, pour le locuteur, de mettre en scène un énonciateur jouant lui-même le rôle d'un metteur en scène.

L'analyse polyphonique de l'ironie offre un modèle d'analyse pour un autre phénomène linguistique : **les actes dérivés**.

Car en mettant en scène un énonciateur qui exprime une opinion absurde ou ridicule, le locuteur fait accomplir, par l'énonciateur auquel il ne s'assimile pas, un acte de moquerie.

Qu'on examine l'énoncé du père : *Qu'a besoin le défunt que vous noyiez vos charmes ?*

Il est évident que le père, locuteur de cet énoncé interrogatif, ne cherche pas à connaître une réponse qu'il possède déjà. En d'autres termes, le locuteur n'a pas l'intention d'interroger son allocataire (sa fille), il veut plutôt lui démontrer qu'il n'est pas raisonnable de s'abstenir de mariage, que son abstention ne servirait qu'à noyer ses charmes. Ceci dit, le locuteur n'accomplit pas ici un acte illocutoire d'interrogation, mais un acte dérivé d'assertion argumentatif.

Selon l'analyse polyphonique, le locuteur fait apparaître un énonciateur exprimant son doute que l'abstention marquée par sa fille de se remarier puisse servir son mari défunt. Ce doute, inhérent à l'énoncé interrogatif, ne peut pas être relu comme une question obligeant son allocataire à répondre. En effet, le locuteur cherche plus à réfuter l'attitude de son allocataire qu'à l'interroger, l'expression de doute doit être convertie en un autre acte illocutoire, à savoir un acte de réfutation. Autrement dit, le locuteur met en scène un énonciateur soutenant sa propre attitude à laquelle locuteur ne s'assimile pas, ce qui permet à celui-ci d'accomplir un acte dérivé d'argumentation ou de réfutation.

De même, **la présupposition** constitue un cas particulier des actes dérivés.

Un énoncé comme : *Sa peccadille fut jugée un cas pendable*¹ fait apparaître deux énonciateurs distincts : E1 et E2. Le premier, assimilé à une voix

¹ « Les Animaux malades de la peste », Livre VII, fable 1.

collective, soutient qu'un péché a été commis par l'Ane, alors que le second soutient que ce péché est jugé passible de pendaison.

Le locuteur, responsable de l'énoncé, est assimilé au second énonciateur E2, et c'est par son assimilation à cet énonciateur qu'il accomplit un acte illocutoire primitif d'affirmation. En d'autres termes, le locuteur en tant que tel effectue un acte primitif d'affirmation consistant à asserter que la peccadille de l'Ane est jugée par les animaux comme passible de pendaison.

Quant au premier énonciateur E1, il est assimilé à un ON à l'intérieur duquel le locuteur est lui-même rangé. Or, le locuteur qui fait partie de ce On (la voix collective) n'est pas le locuteur en tant que tel, mais le locuteur en tant qu'être du monde, c'est-à-dire cet individu qu'était et qu'est encore le locuteur en dehors de son discours. Ainsi le locuteur parvient à accomplir de façon dérivée un acte illocutoire de présupposition en faisant apparaître une voix collective qui dénonce le péché de l'Ane. Ceci dit, le locuteur, bien que responsable du contenu présupposé, ne prend pas à son compte l'assertion de ce contenu, ce qui explique l'impossibilité d'enchaîner sur le contenu présupposé.

Il est donc clair que la distinction du locuteur et de l'énonciateur utilisée pour traiter les actes dérivés, y compris l'ironie et la négation, fournit un cadre où l'on peut situer et expliquer les divers problèmes linguistiques.

On constate ainsi que les hypothèses externes commandant l'observation des énoncés sont étroitement liées aux hypothèses internes servant à analyser et à expliquer les phénomènes linguistiques.

La théorie polyphonique, appliquée au **conditionnel**, éclaire le phénomène **des possibles narratifs**.

Lorsque le Singe, dans « Le Thésauriseur et le Singe ¹», se met à jeter les monnaies du Thésauriseur qui lui avait appris à compter chaque jour son argent, le narrateur dit :

*S'il n'avait entendu son compteur à la fin,
Mettre la clef dans la serrure,
Les ducats auraient pris le même chemin,
Et couru la même aventure ;
Il les aurait fait tous voler jusqu'au dernier
Dans le gouffre enrichi par maint et maint naufrage.*

L'énoncé *les ducats auraient pris le même chemin* fait apparaître deux énonciateurs : E1 et E2. Le premier assimilé à la voix du possible narratif, soutient que les ducats suivraient le même chemin que les monnaies déjà jetées par le singe, alors que E2, assimilé à la voix du réel et auquel le locuteur s'identifie, soutient que les ducats n'ont pas pu être jetées à cause de la venue du compteur (le Thésauriseur).

De même, l'énoncé *Il les aurait fait tous voler* fait entendre deux voix, la voix du possible et celle du réel. La voix du possible soutient que le singe allait jeter tout l'argent du Thésauriseur, alors que l'autre signale que le singe n'a pas pu effectuer son geste comme il le souhaitait.

L'analyse polyphonique permet d'éclairer **d'autres cas du conditionnel** où l'allusion est faite au moyen de ce mode ou de celui du préfixe *Il paraît que*. Dans ce cas, c'est une voix autre que celle du locuteur qui s'exprime dans : *Il paraît qu'un coup d'Etat va avoir lieu* ou *Un coup d'Etat aurait lieu*.

Il existe également d'autres segments ou morphèmes qui imposent la lecture polyphonique comme : *A ce que dit Esope, cette histoire est.....*

En fait, l'interprétation polyphonique du discours, en distinguant le locuteur des énonciateurs et en attribuant à chacune de ces instances un rôle discursif

¹ Livre XII, fable 3.

différent, offre un instrument d'analyse susceptible d'éclairer maints problèmes linguistiques, voire philosophiques.

A titre d'exemple, le problème philosophique du **paradoxe**. Un des paradoxes philosophiques qui ont embarrassé les philosophes, est celui du menteur. Le menteur, c'est Epiménide le Crétois qui vécut au VII^e siècle av. J.-C. Si Epiménide le Crétois dit *Tous les Crétois sont menteurs* ou, plus simplement, *Je mens*, on est en présence de deux hypothèses :

a) l'affirmation *Je mens* est vraie, Epiménide dans ce cas est menteur, ce qui rend son affirmation peu crédible dans la mesure où il est menteur. D'où la contradiction.

b) l'affirmation *je mens* est fausse, alors Epiménide n'est pas menteur. Or, en affirmant faussement qu'il ment, Epiménide est menteur. D'où la contradiction.

Mais dès lors qu'il est possible de distinguer le locuteur, seul responsable de l'acte illocutoire, de l'énonciateur, responsable du point de vue exprimé dans l'énoncé, le problème du paradoxe est résolu.

Ainsi, l'énoncé *Je mens* est un acte illocutoire d'assertion dont le locuteur, assimilé au sujet parlant (Epiménide), prend la responsabilité. Mais le locuteur met en scène dans son énoncé un énonciateur exprimant une attitude mensongère, le locuteur ne s'identifiant pas à l'énonciateur qu'il met en scène, le problème logique du paradoxe est résolu¹.

La théorie polyphonique, se posant comme hypothèse interne, explique la différence du point de vue sémantico-pragmatique entre des conjonctions

¹ Voir M. Bracops, *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles, de boeck, 2006, p.180. Selon l'auteur le locuteur (Epiménide) accomplit un acte d'énonciation, alors que l'énonciateur accomplit un autre acte illocutionnaire d'assertion mensongère ; or, cette analyse, tout en étant conforme à la théorie polyphonique dans ses débuts où Ducrot attribuait à l'énonciateur le pouvoir d'accomplir des actes illocutoires à l'instar du locuteur, est incompatible avec les développements de la théorie qui restreint les pouvoirs de l'énonciateur et ne le rend responsable que des points de vue exprimés dans le discours.

comme *Puisque* et *Car*¹ qui, toutes les deux, introduisent un énoncé **E2** servant à justifier l'énonciation d'un autre énoncé **E1**.

Dans « Le Trésor et les Deux Hommes² », le fabuliste décrit l'état d'un homme misérable et désespéré en ces vers :

Un homme n'ayant plus ni crédit ni ressource,

Et logeant le diable en sa bourse,

C'est-à-dire n'y logeant rien,

S'imagina qu'il ferait bien

De se pendre, et finir lui-même sa misère,

Puisque aussi bien sans lui la faim le viendrait faire :

Genre de mort qui ne duit pas

A gens peu curieux de goûter le trépas.

La conjonction *puisque* lie deux énoncés : *Un homme... s'imagina qu'il ferait bien de se pendre, et finir lui-même sa misère* (E1) et *la faim viendra le faire aussi bien sans lui* (E2). On pourrait s'interroger sur le statut énonciatif de E1 et de E2. Pour E1, il paraît comme une conséquence de E2 car le fait que la faim mettra inéluctablement fin à sa vie (E2) est, pour lui, une cause suffisante pour qu'il le fasse lui-même. Le locuteur (le fabuliste), dans E2, fait apparaître un énonciateur dont il se déclare distinct et qu'il identifie à cet homme misérable.

L'attitude exprimée dans E1 (*il s'imagina qu'il ferait bien de se pendre*) est attribuée, en tant que conséquence de E2, au même énonciateur mis en scène par le locuteur dans E2. Le locuteur n'assume ici aucune responsabilité de la position exprimée dans E1 et E2, ce qui explique la possibilité de *puisque* dans le raisonnement par l'absurde où E1 apparaît comme une proposition inadmissible ou absurde et, en tant que conséquence de E2, sert à en prouver la fausseté. Dans ce cas, le locuteur, pour s'en prendre au point de vue de

¹ G. Declercq, O. Ducrot, « Les animaux malades de la peste : approche pragmatique et rhétorique », *Colloque d'Albi*, 1983, p.6-10.

² Livre IX, fable 16.

l'énonciateur exprimé en E2, feint de se placer sur son terrain et tire les conséquences de son point de vue.

En revanche, la description polyphonique du comportement de *car* diffère de celle relative à *puisque*.

Dans « L'Homme qui court après la Fortune et l'Homme qui l'attend dans son lit¹ », le fabuliste plaint les hommes qui passent toute leur vie chercher la fortune sans jamais pouvoir l'atteindre. Il justifie sa position en ces vers :

*Pauvres gens ! Je les plains, car on a pour les fous
Plus de pitié que de courroux.*

Par opposition à *puisque*, le statut énonciatif de E2, dans une structure du type : E1, car E2, ne peut pas être séparé de la position du locuteur. Autrement dit, le locuteur ne peut pas être distinct de l'énonciateur qu'il met en scène dans E2. En disant *car on a pour les fous plus de pitié que de courroux*, le locuteur prend à son propre compte le point de vue selon lequel les fous méritent plus de pitié que de colère, et en garantit même la véracité. Quant à E1 (Je les plains), il exprime l'attitude propre du locuteur, attitude présentée comme conséquence de E2.

L'analyse polyphonique permet aussi d'expliquer la valeur énonciative du **pronom indéterminé ON** dans le discours.

Dans « Tircis et Amarante² », Tircis, amoureux d'Amarante sans que celle-ci n'en soit consciente, lui dit :

*« Ah ! si vous connaissiez, comme moi, certain mal
Qui nous plaît et qui nous enchante !
Il n'est bien sous le ciel qui vous parût égal.
Souffrez qu'on vous le communique ;
Croyez-moi, n'ayez point de peur. »*

¹ Livre VII, fable 12.

² Livre VIII, fable 13.

Le pronom ON¹ dans *Souffrez qu'on vous le communique* à qui réfère-t-il ?

Tircis, s'adressant à Amarante, veut lui parler du mal d'amour. Amarante, censée ignorer ce mal, semble curieuse de s'informer sur ce mal, c'est pourquoi elle lui demandera plus loin : *Comment l'appellez-vous, ce mal ?* Tircis, n'osant pas parler directement de sa propre situation d'amoureux, choisit de s'exclure du jeu en employant le pronom indéfini ON qui lui permet de se masquer dans son discours. Du point de vue polyphonique, le locuteur (Tircis) fait apparaître un énonciateur qui exprime ses souffrances d'amoureux. Le locuteur, s'identifiant à son énonciateur prend soin de dissimuler cette identification au moyen du ON.

La théorie polyphonique s'est exposée à deux critiques principales :

1) La solution consistant à multiplier les êtres théoriques pour expliquer les phénomènes linguistiques complexes (comme les énoncés négatifs ironiques) ne satisfait pas le principe de Rasoir d'Occam² et porte à s'interroger sur le nombre d'êtres théoriques³ qui pourraient être impliqués dans des phénomènes linguistiques plus complexes.

2) L'analyse polyphonique, bien qu'elle explique les mécanismes du mensonge en distinguant le locuteur, seul responsable de l'acte illocutoire, de l'énonciateur responsable du point de vue mensonger, ne rend pas compte de la caractéristique essentielle du mensonge : la fausseté ; autrement dit, « pour qu'il y ait mensonge, il faut nécessairement que l'assertion réalisée au travers de l'énoncé soit fausse⁴ ».

¹ D. Maingueneau et G. Philippe, *Exercices de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Armand Colin, 2000, p.13-19. Voir également D. Maingueneau, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Nathan Université, 2000, chapitre I ; et du même auteur, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Dunod, 1992, chapitre 5.

² Le rasoir d'Occam (ou Ockham) est un principe attribué au moine franciscain et penseur du XIV^e siècle William d'Occam. Le principe énonce: "**les entités ne devraient pas être multipliées sans nécessité.**" Voir Ch. Godin, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard, 2004.

³J. Moeschler et A. Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, p.340.

⁴ M. Bracops, *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles, de boeck, 2006, p.190

Ducrot remarque qu'on pourrait adresser à la théorie polyphonique le même reproche qu'il avait fait lui-même à la théorie des actes de langage : « elle n'élimine pas l'aspect factuel de la signification, elle le déplace seulement. Car l'aspect factuel, véridatif, risque de réapparaître au moment où l'on aura à décrire les points de vue des différents énonciateurs. Ce serait le cas, par exemple, si l'on considérait chacun de ces points de vue comme une certaine description de la réalité susceptible, prise isolément, d'être jugée en termes de vrai et de faux.¹ »

Néanmoins, la réapparition de l'aspect factuel dans la description des points de vue des différents énonciateurs ne devraient pas être considérée dans une perspective logique où le seul critère de jugement utilisé pour les décrire repose sur la question : est-ce que ces points de vue correspondent à la réalité (donc ils sont vrais) ou ils n'y correspondent pas (donc ils sont faux) ? Il s'agit, au contraire, de décrire les points de vue argumentatifs que les énonciateurs convoquent à propos de telle ou telle situation (quelle que soit la correspondance entre eux et la réalité à laquelle ils prétendent se conformer) en termes argumentatifs non informatifs et non véridatifs..

Enfin, il faudrait signaler que la polyphonie a été traitée dans d'autres perspectives théoriques différentes. Au sein de l'école de Genève, par exemple, Roulet² et son équipe travaillent sur une notion de polyphonie différente, élaborée dans leur modèle théorique pour la description de l'organisation du discours. Roulet distingue la forme énonciative et la forme polyphonique. La première traite des segments de discours qui font entendre d'autres voix que celles du locuteur (des discours représentés et produits, i.e. rapportés). Dans la

¹ O. Ducrot, « Pour une description non-véridative du langage », *Congrès de Séoul*, 1992, p. 7.

² Voir E. Roulet, *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Paris, Didier, 1999 ; et E. Roulet, « L'organisation polyphonique d'une conversation et d'une sous-conversation de Nathalie Saraute. Olsen, M. (éd.), *Polyphonie linguistique et littéraire*, no. 3. Samfundslitteratur Roskilde, RUC. 1-17.

seconde, où la différence entre **diaphonie et polyphonie** devient importante, sont décrites les fonctions de ces segments de discours représentés.

La polyphonie linguistique a été traitée par Robert Martin sous un angle différent relatif à l'univers de croyance¹. L'univers de croyance d'un locuteur est l'ensemble des propositions auxquelles il est en mesure d'attribuer une valeur de vérité, propositions qui sont pour lui décidables. Cet univers s'organise sous forme de mondes, ce qui ouvre la voie à un autre type de polyphonie lié aux valeurs de vérités.

¹ R. Martin, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF, 1983 ; voir également du même auteur, *Langage et Croyance. « Les univers de croyance » dans une théorie sémantique*, Pierre Mardaga, 1987, p. 15-16.

Deuxième partie

L'argumentation et les topoï

La définition de l'argumentation dans la langue se trouve presque identique dans tous les ouvrages et les articles de Ducrot. Un locuteur produit une argumentation quand il présente un énoncé E1 comme destiné à faire admettre un autre énoncé E2. Le premier énoncé se présente comme un argument A visant à faire admettre une conclusion C. En d'autres termes, tout énoncé appelle un enchaînement. Pour décrire une langue, il faudrait donc montrer les enchaînements argumentatifs que les phrases sont susceptibles d'appeler vu leurs potentialités argumentatives incrustées dans leur signification. Si un énoncé E, dans un segment argumentatif, est présenté comme un argument destiné à faire admettre une conclusion C, on pourra considérer l'argumentation comme une déduction opérée à partir des faits indiqués par l'énoncé E et aboutissant aux faits exprimés par la conclusion C.

Dans un énoncé comme :

« *Une hirondelle en ses voyages*

Avait beaucoup appris. Quiconque a beaucoup vu

*Peut avoir beaucoup retenu*¹», on peut interpréter l'enchaînement argumentatif comme une déduction faite à partir d'un fait A : faire beaucoup de voyages, et conduisant à un autre fait C : être expérimenté et sage.

Dans cette interprétation, l'argumentation est fondée sur le support factuel exprimé par le discours.

On peut aussi interpréter l'enchaînement argumentatif comme une déduction partant non pas des faits, mais des relations intersubjectives entre le locuteur et son allocutaire. Le fait que La Fontaine lui-même soit le locuteur donne à son discours une force argumentative susceptible d'obtenir l'adhésion de tel ou tel lecteur.

¹ Livre I, fable 8 « L'Hirondelle et Les Petits Oiseaux »

En fait, ces deux dernières perspectives représentent les phases principales de l'évolution qu'a connu la rhétorique. Dans la première phase, la rhétorique était centrée sur le support factuel, ensuite avec l'avènement de la nouvelle rhétorique¹, l'argumentation porte plutôt sur les interférences entre le support factuel et les relations intersubjectives entre le locuteur et son auditoire.

Dans une autre perspective, différente des deux dernières, la recherche théorique ne prend pour cible que le rôle argumentatif de l'habillage linguistique² dont le support factuel est vêtu.

Lorsque le Paon se plaint devant Juron de sa propre voix qui, à la différence de celle du rossignol, paraît déplaisante, Juron lui répond en colère :

« *Est-il quelque oiseau sous les cieux
Plus que toi capable de plaire ?* »³

La forme linguistique de cet énoncé, forme interrogative, impose au discours une force argumentative le conduisant vers une conclusion réfutative du type : « *Tu n'as aucun droit de te plaindre de ta voix* », l'interrogation renfermant dans cet énoncé un acte indirect d'assertion négative : « *Aucun oiseau sous les cieux n'a ta beauté ni ton pouvoir de plaire.* »

Du point de vue linguistique, cette interrogation joue un rôle argumentatif considérable pour orienter le discours vers telle ou telle conclusion. Si donc la rhétorique, au sens habituel du terme, ne porte pas sur le langage, mais sur les moyens de s'en servir pour arriver à la persuasion, la théorie de l'argumentation dans la langue s'occupe essentiellement de la description sémantique de la langue en tant qu'un grand arsenal de potentialités argumentatives.

¹ Ch.Perelman, « *L'Empire Rhétorique* », Vrin, 1997.

² J.C.Anscombe et O.Ducrot, « Argumentativité et informativité », *De la métaphysique à la rhétorique*, M.Meyer ed., Bruxelles, 1986, P.76

³ Livre II, fable 17.

Notons toutefois que l'approche de Ducrot a connu, elle aussi, une évolution analogue à celle de la rhétorique.

Nous allons, dans le premier chapitre de cette partie, traiter les étapes progressives par lesquelles est passée la théorie de l'argumentation dans la langue dans son élaboration continue. Puis, dans le deuxième chapitre, nous traiterons la problématique des topoï et des blocs sémantiques qui fondent les inférences argumentatives dans la langue.

CHAPITRE I

Du descriptivisme à l'argumentativisme

Informativité et Argumentativité

La théorie de l'argumentation dans la langue a connu quatre phases principales¹ dans son évolution jusqu'à son élaboration récente. Elle ne cesse de se développer grâce à la méthode de recherche linguistique adoptée, dont nous avons traité dans la première partie.²

Les étapes sont les suivantes :

1. Le descriptivisme radical
2. Le descriptivisme présuppositionnel
3. Le descriptivisme factuo-argumentatif
4. l'argumentativisme radical

1. Le descriptivisme radical

Dans cette étape, le phénomène argumentatif se trouve à l'extérieur des structures linguistiques. En d'autres termes, la description des enchaînements argumentatifs est étroitement liée aux faits exprimés par le discours, la langue n'étant qu'un moyen qui véhicule des faits et des informations.

Un énoncé comme « *Un pauvre Bûcheron, tout couvert de ramée,*

Sous le faix du fagot aussi bien que des ans

Gémissant et courbé, marchait à pas pesants³ »

est argumentatif, dans cette étape, dans la mesure où l'enchaînement argumentatif qu'il comporte s'effectue, non pas à partir des mots comme *pauvre, couvert de, gémissant, courbé...etc.*, mais à partir des faits auxquels ces

¹ J.C. Ancombre et O. Ducrot, « Argumentativité et informativité », *De la métaphysique à la rhétorique*, M. Meyer ed., Bruxelles, 1986, P.76-94

² Voir pp. 11-60.

³ Livre I, fable17.

mots réfèrent : la pauvreté, la douleur, le travail pénible. De même, la conclusion vers laquelle l'enchaînement est mené *marcher à pas pesants* ne désigne autre chose que le fait indiqué par le mot (la marche lente et pénible).

Notons aussi que le passage entre le support factuel de A (argument) et le support factuel de C (conclusion) s'effectue conformément aux lois reconnues par les interlocuteurs.

Dans cette phase, la langue n'a qu'un seul privilège : son pouvoir de décrire les faits et d'exprimer, par des connecteurs, les enchaînements argumentatifs entre les faits. D'où son appellation « Le descriptivisme radical ». Mais **l'interprétation factuelle** de l'enchaînement argumentatif est incapable d'éclairer deux difficultés :

1. Le comportement argumentatif des connecteurs. Ceux-ci ne servent pas seulement à exprimer tel ou tel rapport entre tel ou tel segment linguistique, mais chacun d'entre eux impose au discours ses conditions d'emploi, ce qui invite le chercheur à considérer les mouvements argumentatifs que les connecteurs sont capables d'introduire dans le discours.
2. L'incapacité à éclairer de manière satisfaisante la différence de signification entre deux formes linguistiques du même morphème ou deux morphèmes censés désigner le même fait.

Par exemple la différence de signification entre *peu* et *un peu* et celle entre *aussi grand que* et *avoir la même taille que*.

Pour la différence entre *peu* et *un peu*, comment pourrait-on expliquer la différence entre les deux formes qui marquent deux enchaînements argumentatifs différents bien que qu'elles désignent les mêmes faits ?

Dans «L'œil du Maître¹ », le Maître de l'étable constate, en faisant sa ronde dans l'étable des bœufs, que la quantité habituelle d'herbes est beaucoup moindre que d'habitude. Comme il ne sait pas qu'un cerf, réfugié clandestinement dans l'étable, a mangé de cette herbe, il dit :

¹ Livre IV, fable 21.

« *Je trouve bien peu d'herbe en tous ces râteliers*
Cette litière est vieille : allez vite aux greniers »

Supposons qu'on remplace dans cet énoncé *peu* par *un peu*, l'enchaînement argumentatif serait-il le même ?

En effet, dire « *je trouve bien peu d'herbe* » conduit aux mêmes conclusions vers lesquelles conduit « *Je ne trouve pas d'herbe* », alors qu'en disant « *je trouve un peu d'herbe* », le locuteur pourrait lui enchaîner « *Pas besoin d'en ajouter* ». Autrement dit, *un peu d'herbe* argumente en faveur des mêmes conclusions de l'énoncé positif : *Il y a de l'herbe dans l'étable* ».

Si donc les faits seuls fondent l'enchaînement argumentatif, force est de supposer que *peu* et *un peu* désignent des faits différents, ou bien de poser l'hypothèse que d'autres facteurs interviennent pour déterminer les enchaînements argumentatifs.

Le même problème se pose pour d'autres exemples comme ceux du **comparatif d'égalité** : *aussi grand que* par rapport à *avoir la même taille que*¹. Bien qu'indiquant les mêmes faits, les deux expressions peuvent avoir des enchaînements argumentatifs différents. Considérons les deux exemples suivants :

(a) *Max est aussi grand que son cousin.*

(b) *Max a la même taille que son cousin.*

Si (b) peut justifier un enchaînement comme « *Max n'est pas grand pour son âge*, (a) ne permet pas tel enchaînement, à moins qu'on interprète *aussi* comme une rectification signifiant *pas plus que* (- *Tu veux dire que Pierre est plus grand que Paul ? - Non, pas plus grand, il est aussi grand que lui.*)

Si l'on met en négation les deux énoncés (a) et (b) en négation, leurs enchaînements ne seront pas pareils. Il serait bizarre par exemple de dire : (c)

¹ J.C.Ancombre et O.Ducrot, « *Argumentativité et informativité* », De la métaphysique à la rhétorique, M. Meyer ed., Bruxelles, 1986, P.83-84

Max est grand pour son âge : il n'est pas aussi grand que son cousin, alors qu'il est toujours possible de dire : (d) *Max est grand pour son âge : il n'a pas la même taille que son cousin*.

Il serait tentant d'adopter l'interprétation des mathématiciens selon laquelle *être aussi grand que* marquerait une égalité numérique de type *être égal* ou *supérieur*, ce qui expliquerait sans peine la bizarrerie de (c), puisque *Max n'est pas aussi grand que son cousin* impliquerait, selon cette dernière interprétation, que *Max n'est pas grand*. Or si une telle interprétation permettait de montrer la différence entre *avoir la même taille que*- qui indique d'après les mathématiciens une égalité numérique- et *être aussi grand que* – qui signifie d'après eux « être égal ou supérieur »- il serait nécessaire de montrer que dans une multitude de contextes, l'occurrence de *aussi ...que* exprime, du point de vue informatif, une égalité, sinon pourquoi parlerait-on d'un comparatif d'égalité ?

Dans cette étape, il fallait recourir aux lois de discours qui régissent la communication de l'information afin de confiner *aussi grand que* à la sphère de l'égalité approximative. Il s'agit ici de la loi d'exhaustivité selon laquelle il est nécessaire de donner sur le sujet dont on parle le maximum d'informations. On manquerait à cette loi, si l'on qualifiait quelqu'un d'*aussi grand que X* tout en sachant qu'*il est plus grand que X*.

Admettant donc que *aussi grand que* pourrait désigner une supériorité, du point de vue sémantique, on a recours aux lois de discours qui régissent la transmission de l'information pour en exclure, au niveau discursif et communicatif, le sens de la supériorité et de borner *aussi grand que* au sens de l'égalité approximative.

L'étape du descriptivisme radical est donc axée sur deux idées fondamentales :

- 1) les enchaînements argumentatifs de discours sont limités aux **faits** que véhiculent les énoncés.

2) Les phrases, qui sont des structures linguistiques réalisées par les énoncés, n'ont pour fonction que de décrire les faits.

Quant à la transmission de l'information véhiculée par l'énoncé, le descriptivisme radical la soumet aux **lois de discours**, qui sont de nature argumentative puisqu'elles régissent, non pas les faits, mais la **communication de l'information**.

2. Le descriptivisme présuppositionnel

Dans cette étape, on s'aperçoit que les enchaînements argumentatifs ne tirent pas leur origine de tous les faits véhiculés par les énoncés. Ils ne se fondent que sur les faits exprimés par la valeur posée des énoncés. Autrement dit, les conclusions que l'on tire de tout énoncé ne concernent pas leurs **valeurs présupposées**, mais leurs **valeurs posées**.

Une énoncé comme : « *Un oiseau déplorait sa triste destinée* » n'enchaîne pas sur le fait qu'il existe un oiseau dans la nature, valeur présupposée, mais sur le fait que cet oiseau est malheureux. La répartition des valeurs sémantiques de la phrase en valeurs posées et valeurs présupposées aura donc un effet déterminant sur les enchaînements argumentatifs de leurs énoncés.

Dire *J'ai peu mangé* appelle un enchaînement du type *j'ai encore faim*, enchaînement relatif à la petite quantité marquée par le morphème *peu* et présentée comme constitutif de la valeur posée de la phrase. En revanche, dire *J'ai un peu mangé* appelle un enchaînement du type *Je n'ai pas faim*, enchaînement autorisé par la valeur posée de la phrase, à savoir : *J'ai mangé*.

Dans cette étape, nommée « Descriptivisme présuppositionnel », on s'aperçoit que les enchaînements argumentatifs ne sélectionnent que les faits posés. Autant dire que les propriétés linguistiques de la phrase, relatives à la distinction entre deux statuts dans la structure linguistique : posé et présupposé, joue un rôle important dans la détermination des enchaînements discursifs. Cela revient à

dire que le choix de telle ou telle forme linguistique implique l'exclusion de certains enchaînements linguistiques en faveur d'autres. La structure linguistique de la phrase, tout en étant attelée aux faits, choisit, en fonction de ses propriétés, les seuls faits posés pour ne permettre que les enchaînements argumentatifs relatifs à ces faits. Mais comment pourrait-on reconnaître les valeurs sémantiques présupposées d'une phrase ?

C'est à partir de la structure linguistique des phrases que Ducrot formule le critère de distinction¹ entre valeur posée et valeur présupposée.

Les présupposés que véhicule tout énoncé doivent être enracinés dans la phrase sous-jacente à cet énoncé. Le phénomène présuppositionnel, selon Ducrot, est un fait qui se situe dans la signification de la phrase et se manifeste, non sans réserve², dans ses énoncés.

Pour déceler le présupposé, Ducrot relève que les présupposés demeurent conservés et affirmés dans l'énoncé lorsque celui-ci est soumis à certaines modifications syntaxiques, notamment la négation et l'interrogation.

Dans un énoncé comme : *Un oiseau déplorait sa destinée*, la valeur posée est constatée dans *déplorait sa destinée* alors que sa valeur présupposée est repérée dans : *Il existe un oiseau*. Mettre cet énoncé en négation, comme dans *Un oiseau ne déplorait pas sa destinée*, ne touche en aucune façon l'existence de l'oiseau, mais le fait qu'il déplore sa destinée.

Néanmoins, il est parfois difficile de formuler clairement les contenus factuels posés et présupposés à cause de l'ambiguïté dont ce genre de formulations peut être enveloppé. Certes, le recours à la distinction entre valeur posée et valeur présupposée pour déterminer les enchaînements argumentatifs constitue en soi une ingéniosité, mais il demeure notoire que l'enchaînement argumentatif reste toujours attelé aux faits dans la mesure où la répartition des valeurs sémantiques

¹ O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minit, 1984, P.13-46.

² *Ibid.* P. 34

de la phrase en valeurs posée et présupposée sert à déterminer les faits posés qui, seuls, autorisent l'enchaînement argumentatif.

Avec cette solution, la différence entre *peu* et *un peu*, utilisés comme opérateurs et instruments de travail et de vérification, ne serait pas une différence quantitative, mais une différence liée à la distinction entre valeur posée et valeur présupposée.

Dans un énoncé du type «*Je trouve bien peu d'herbe en tous ces râteliers ;*

Cette litière est vieille : allez vite aux greniers »,

on peut distinguer la valeur sémantique posée : la quantité d'herbe est petite de la valeur présupposée : il existe de l'herbe dans les râteliers.

Quant à l'enchaînement argumentatif de l'énoncé, il ne porte que sur la valeur posée (la petite quantité d'herbe). Autrement dit, un énoncé du type *Il y a peu d'herbe* appelle un enchaînement argumentatif du type *Il faut apporter de l'herbe* ou *Il faut déplacer les bœufs à une autre place* (les greniers) où ils peuvent en trouver.

Si, par contre, on remplace dans l'énoncé précédent *peu* par *un peu*, les valeurs posée et présupposée de la phrase ne seront plus les mêmes. Car *Je trouve un peu d'herbe* appelle un enchaînement du type *On n'a donc pas besoin de déplacer les animaux aux greniers* ou *Je vais tout de même les mener aux greniers*. En d'autres termes, l'énoncé *Je trouve un peu d'herbe en tous ces râteliers* a pour valeur posée *Il y a de l'herbe* et pour valeur présupposée *S'il y a de l'herbe, la quantité est petite*.

On voit bien ici que la répartition de la valeur sémantique de la phrase en valeurs posée et présupposée se reflète sur les informations véhiculées par l'énoncé de cette phrase. Celles-ci sont, par conséquent, réparties en informations posée et présupposée. C'est sur la première seule que portera l'enchaînement argumentatif de l'énoncé.

De même, si on analyse un énoncé contenant le comparatif d'égalité *aussi....que*, comparatif utilisé lui aussi comme instrument de vérification, on s'aperçoit que

la description présuppositionnelle est susceptible d'éclairer l'enchaînement argumentatif de l'énoncé.

Un énoncé de type *Max est aussi intelligent qu'Einstein* ne peut être enchaîné qu'à des conclusions relatives à l'intelligence de Max et non pas à celle d'Einstein. Autrement dit, les conclusions tirées de l'énoncé concernent uniquement le posé. On pourrait même dire que le posé indique une éventuelle supériorité, ce qui justifie la possibilité de tirer une conclusion fondée sur cette supériorité ou sur une préférence accordée à Max par rapport à Einstein. Car le posé indique que l'intelligence de Max est au moins égale à celle d'Einstein, ce qui rend l'énoncé compatible avec une situation où Max est beaucoup plus intelligent qu'Einstein. Par contre, le présupposé de cette phrase indique que l'intelligence d'Einstein est plus grande que celle de Max, ou du moins, égale.

Comparant l'énoncé précédent à un énoncé de type *Max a le même degré d'intelligence que son cousin*, on remarque que, malgré l'indication d'égalité que comporte ce dernier énoncé, il pose seulement l'égalité, ce qui est compatible avec toute conclusion selon ce que l'on sait de l'intelligence du cousin. Autrement dit, ce dernier énoncé peut être enchaîné à *Il comprend difficilement ses leçons* comme dans :

Max comprend difficilement ses leçons, il a le même degré d'intelligence que son cousin qui a deux ans de moins que lui.

Sur le plan discursif, les enchaînements argumentatifs, dans cette étape, s'appuient sur les faits, mais il ne s'agit pas de tous les faits véhiculés par l'énoncé. Seuls sont exploitables, du point de vue argumentatif, les faits constitutifs du posé.

Sur le plan linguistique, la langue se révèle dotée d'un pouvoir déterminant pour l'argumentation, puisque la sélection des faits posés qui autorisent l'enchaînement argumentatif est déterminée par les propriétés linguistiques de la phrase. En d'autres termes, la structure sémantique de la phrase entraîne l'impossibilité de certains enchaînements et en permet d'autres.

Néanmoins, la solution que présente la description présuppositionnelle pour fonder l'enchaînement argumentatif se heurte à des difficultés :

A) la satisfaction aux critères habituels (conservation du présupposé dans l'interrogation et la négation), toute pertinente qu'elle soit pour vérifier la présence des présupposés, elle ne peut pas expliquer pourquoi, dans certains cas, l'élément présupposé, bien que satisfaisant aux critères habituels, n'apparaît pas clairement à l'allocutaire.

Dans « Les Frelons et les Mouches à miel »¹, les frelons et les abeilles se disputent entre eux quelques rayons de miel et traduisent leur cause à la guêpe qui, elle, se met à écouter les témoins :

*Les témoins déposaient qu'autour de ces rayons
Des animaux ailés, bourdonnants, un peu longs
De couleur fort tannée, et tels que les abeilles,
Avaient longtemps paru, ...*

Dans un énoncé tel que *Des animaux ailés...un peu longs... avaient paru* où l'on envisage l'opérateur *peu* associé à l'adjectif *longs*, comment un interlocuteur, censé tout ignorer sur la longueur des animaux ailés, pourrait-il saisir clairement le présupposé présent dans *un peu longs* ?

Un énoncé du type *Les animaux ailés sont un peu longs* comporte un élément posé *Les animaux sont longs* et un présupposé *S'il y a des animaux ailés, leur longueur est petite*. Or ce présupposé n'apparaît pas clairement dans un contexte où l'interlocuteur ne sait rien sur les animaux ailés et leur longueur. Il en est de même pour les exemples comportant *aussi....que* et *peu + adjectif*.

Certes, si on postule, dans le dernier exemple, le présupposé *la longueur de ces animaux ailés est petite*, on le retrouve conservé dans l'interrogation *Est-ce que les animaux ailés sont un peu longs ?*, mais il n'est pas évident que ce présupposé existe à la fois dans l'affirmation et l'interrogation.

¹ Livre I, fable 21.

B) la deuxième difficulté se ramène à l'ambiguïté des formulations utilisées pour exprimer le posé et le présupposé.

Dans « Le lion amoureux »¹, le lion, épris d'une belle bergère, demande sa main à son père qui, n'ayant pas le courage de refuser, recourt à la ruse pour se débarrasser du lion aveuglé par l'amour. Il lui conseille de se faire rogner les pattes, limer les dents pour que ses baisers ne soient pas rudes.

Ayant obéi aux conseils du père, le lion n'a plus de dents ni griffes. Ainsi, nous dit le narrateur, *On lâcha sur lui quelques chiens, il fit fort peu de résistance*. Dans ce dernier énoncé, on exprime le posé *la résistance* (ou *la quantité de résistance*) *est faible* au moyen du concept de quantité faible. Mais que pourrait signifier une quantité faible ?

On serait peut-être tenté de dire qu'une quantité faible, exprimée par l'opérateur *peu*, désigne une quantité inférieure à une certaine limite dont la phrase, en tant qu'entité abstraite et de nature instructionnelle, n'indique que l'existence et dont seul le contexte de son énonciation spécifie la nature. Mais quelle que soit la nature de cette limite supérieure posée par *peu* et au dessous de laquelle se situe la quantité faible indiquée par le même opérateur, elle signifie qu'on ne pourrait pas tirer de cette quantité une conclusion qui se tirerait de toute autre quantité supérieure à la même limite. C'est à ce genre de questions que la théorie de l'argumentation dans la langue, dans sa troisième phase, va tenter de répondre.

3. L'argumentation comme un constituant dans la signification

Dans cette étape, on se rend compte des lacunes que comporte la solution précédente. Cette solution qui consiste à interpréter quantitativement l'opérateur *peu* est étroitement liée aux indications factuelles. Ceci rend difficile d'expliquer, par exemple, la différence entre *fort peu*, *peu*, et *assez peu*. En effet, si tous ces opérateurs soumettent les énoncés où ils figurent aux mêmes

¹ Livre IV, fable 1

contraintes, ils autorisent forcément la même conclusion : l'insuffisance de la résistance du lion.

Avec un énoncé de type *Il fit fort peu de résistance*, on envisage une quantité de résistance inférieure à celle qu'on trouve dans *Il fit peu de résistance*. Pourtant, les deux énoncés autorisent la même conclusion. Quelle que soit la différence quantitative entre *peu* et *fort peu*, elle n'entraîne aucune ambiguïté au niveau de l'enchaînement argumentatif, ce qui amène à conclure que si *peu* et *fort peu* interdisent telle ou telle conclusion pour en autoriser d'autres, ce n'est pas parce qu'ils présentent une quantité inférieure à une certaine limite servant d'inverseur argumentatif, mais parce que « cette quantité est présentée du point de vue de cette limite »¹. Autrement dit, *peu* et *fort peu* font apparaître un point de vue qui dévalue la quantité qu'ils présentent. Un énoncé de type *Il fit fort peu de résistance* ou *Il fit peu de résistance* autorise les mêmes conclusions qui se tireraient de *Il ne fit pas de résistance*, alors qu'un énoncé de type *Il fit un peu de résistance* autorise les mêmes conclusions déductibles de *Il fit une résistance*.

De même, la différence entre *aussi intelligent que* et *avoir le même degré d'intelligence que* ne réside pas dans les faits qu'ils présentent, puisqu'ils expriment, sur le plan informatif, les mêmes faits (l'égalité d'intelligence), mais dans les consignes argumentatives immanentes à l'énoncé. *Etre aussi intelligent que* comporte une consigne argumentative qui fait servir l'égalité d'intelligence (Le composant factuel) au même type de conclusions que l'on tirerait de *être intelligent*.

Dans cette étape, les mouvements argumentatifs, s'appuient, du moins partiellement, sur un élément factuel inhérent à la signification de la phrase. Ils sont déterminés non seulement par la structure sémantique de la phrase, mais aussi par des **propriétés argumentatives**, notamment celles introduites par des **opérateurs** tels que : *peu*, *un peu* ou *aussi...que*.

¹ J.C.Anscombe et O.Ducrot, « Argumentativité et informativité », *De la métaphysique à la rhétorique*, M.Meyer ed., Bruxelles, 1986, P.86

On pourrait donc signaler que, dans cette étape, la différence entre deux morphèmes tels que *peu* et *un peu* ne pourrait être cherchée dans leur valeur informative. Les deux se réfèrent à la même quantité représentable par le même paramètre, mais diffèrent dans leur impact argumentatif qui se traduit par le type de conclusions auxquelles ils conduiraient. Ainsi, l'interprétation argumentative va se substituer peu à peu à l'interprétation informative. La théorie de l'argumentation dans la langue tentera, dans sa phase ultime, de se détacher complètement de tout élément factuel.

Mais pour montrer cela, il faudrait souligner que, dans la troisième étape, les mouvements argumentatifs ne sont pas tout à fait indépendants du composant factuel des énoncés, ils reposent, du moins partiellement, sur leur contenu informatif. En d'autres termes, les mouvements argumentatifs de discours sont intimement liés à **la déduction empirique** qui s'appuie sur les faits. Comparons les deux exemples suivants :

(1) *Il y a de la fumée, donc, il y a du feu.*

(2) *Il fait chaud, donc, je vais me baigner.*

Dans l'exemple (1), l'enchaînement argumentatif prend pour point de départ un fait précis : l'existence de la fumée, pour en aboutir à un autre : l'existence du feu. Le processus intellectuel qui commande le discours argumentatif est une déduction logique ou empirique, puisque le passage du fait (1) *la fumée* au fait (2) *le feu* est imposé par une nécessité logique étroitement liée à la nature des faits : le fait (1) conduit nécessairement au fait (2).

Cependant, dans l'exemple (2), il n'est nullement nécessaire, du point de vue factuel, d'aller se baigner quand il fait chaud. La nécessité logique inhérente à l'exemple (1), est absente dans l'exemple (2). Car si l'existence de la fumée implique nécessairement et empiriquement l'existence du feu, il n'en est pas de même pour la relation entre la baignade et la chaleur, relation que n'impose aucune nécessité logique, ce qui permet un enchaînement de type :

« *Il fait chaud aujourd'hui, mais je ne vais tout de même pas me baigner* » ou bien « *Je vais me baigner, bien qu'il ne fasse pas chaud* », alors qu'on ne peut pas dire, sauf dans un récit fantastique, « *Il y a de la fumée, pourtant il n'y a pas de feu* ». Or, si ce dernier énoncé exprime une idée illogique et factuellement inadmissible, il demeure, du point de vue discursif, argumentativement acceptable. Comment pourrait-on fonder cette possibilité d'enchaînement argumentatif loin de la déduction logique ?

En effet, l'enchaînement argumentatif d'un énoncé-argument à un énoncé-conclusion ne se fait que par l'application des principes généraux plus ou moins partagés par la communauté linguistique des interlocuteurs dénommés par Aristote : les *topoi*.

Si l'on admet, à titre d'exemple, un *topos* stipulant que plus il fait chaud, plus il est agréable de se baigner, quel que soit le fondement empirique de ce principe, il sera légitime, en appliquant ce *topos*, de conclure : *Je vais me baigner* de *Il fait aujourd'hui très chaud*.

Il ne s'agit donc pas ici d'un fait *chaleur* qui rend inévitable un autre fait *l'agrément de la baignade*, le rapport entre argument et conclusion n'étant soumis à aucune nécessité logique ou empirique. C'est plutôt la façon dont la chaleur est linguistiquement présentée par l'énoncé *Il fait très chaud aujourd'hui* qui rend légitime ou autorise la conclusion *Il est agréable de se baigner*. La chaleur est linguistiquement présentée de façon à convoquer et à appliquer le *topos* permettant l'enchaînement argumentatif vers la conclusion (la baignade). On voit bien ici à quel point l'habillage linguistique des faits, et non pas les faits eux-mêmes, joue un rôle argumentatif fondamental dans le discours, puisque c'est lui qui légitime l'application des *topoi* et qui est, par conséquent, responsable de l'enchaînement argumentatif.

Il s'avère donc que la troisième étape n'est qu'une étape de transition vers la quatrième. Elle va un peu plus loin que l'étape précédente dans la mesure où elle révèle que les enchaînements argumentatifs sont déterminés, non

seulement par la structure sémantique de la phrase qui exclut tout enchaînement relatif au présupposé, comme le montre la troisième étape, mais aussi par la présence dans la phrase de certains morphèmes qui imposent que les énoncés de cette phrase soient argumentativement utilisés dans certaines directions plutôt que dans d'autres.

4. L'argumentativisme radical

Dans cette phase, la théorie de l'argumentation dans la langue tentera de fonder l'argumentativité uniquement sur l'habillage linguistique des énoncés. Mais quel serait le rôle des faits dans l'enchaînement argumentatif ?

Dans cette étape, les faits ne seraient qu'une matière susceptible d'être coulée dans tel ou tel moule linguistique, et c'est ce dernier qui permet d'investir ces faits à telle ou telle fin argumentative.

Il devient donc possible de dire que la phrase, en tant qu'entité abstraite, contient, entre autres, des consignes relatives aux topoï à convoquer et à appliquer lors de l'énonciation de cette phrase. En d'autres termes, la signification de la phrase, étant un ensemble d'instructions, prescrit à quiconque entreprend d'interpréter tel ou tel énoncé de chercher, parmi les topoï contenus dans la signification, ceux qui sont exploités par le locuteur dans son énoncé afin qu'il puisse déterminer ou décrire l'enchaînement argumentatif.

Pour éclairer la nature topique de la signification, étudions l'exemple suivant.

Deux touristes contemplent les pyramides de Guizèh et admirent l'énorme travail réalisé par les anciens Egyptiens pour mener à terme la construction des pyramides :

T1 : *Quelle merveille ! Ce travail est un véritable chef-d'œuvre.*

T2 : *Mais dis plutôt quelle galère ! Combien d’Egyptiens sont morts sous le soleil pour accomplir ce travail.*

On est ici en présence de la même activité désignée par le mot *travail*. Mais le travail en tant qu’activité peut évoquer plusieurs sens ou attitudes différentes. Alors que le mot *travail* est utilisé par le premier touriste pour exprimer son admiration devant les pyramides, le même mot est utilisé par le second touriste pour se référer à la souffrance et à la fatigue que les Egyptiens ont éprouvées en réalisant cette œuvre.

Qualifier une activité de *travail* est donc susceptible de convoquer de multiples topoï dont chacun pourrait aboutir à un enchaînement différent.

Dire *Ce travail est une galère* pourrait conduire à une conclusion de type *Ils sont vraiment dignes de pitié.*

On pourrait donc dire que la signification du terme *travail* comporte un **faisceau de topoï** et que, dans toute situation d’énonciation, l’utilisation du prédicat (*travail* ou autre) autorise l’application de certains d’entre eux.

Dans le dernier exemple, le premier touriste T1, en employant *travail*, sélectionne un topos du type : plus on travaille, plus on réalise des merveilles, alors que le second touriste T2 choisit un autre topos de type : Plus on travaille, plus on souffre. Si *travail* convoque, dans le premier énoncé un topos reliant le travail à la réussite ou à la gloire, dans le second, il convoque un autre topos reliant le travail à la fatigue et à la souffrance. Il serait donc légitime, pour le premier touriste, de conclure à *Les Egyptiens sont dignes d’admiration.* Quant au second touriste, son énoncé autorise une conclusion du type : *Les Egyptiens sont dignes de pitié.*

De cette analyse, découlent les observations suivantes :

- 1) l’utilisation de tel ou tel prédicat (nom ou verbe) pour qualifier tel ou tel objet ne donne pas d’indications informatives sur l’objet, mais elle sert à lui appliquer certains des topoï contenus dans la signification du prédicat utilisé afin de permettre certaines orientations argumentatives. La

signification de la phrase contient des topoï dans la mesure où elle renferme des consignes qui demandent à l'interprétant de chercher les topoï appliqués dans tel ou tel énoncé afin d'en déterminer l'orientation argumentative. Autrement dit, l'orientation argumentative de tout énoncé ne se détermine que par la sélection des topoï à appliquer dans la situation énonciative, sélection ordonnée par la phrase à travers ses consignes constituant sa signification.

- 2) le topos n'est qu'une correspondance établie « entre deux gradations non numériques même s'il peut se faire que certaines interprétations consistent à plaquer sur ces gradations des échelles numériques familières »¹

La correspondance entre le travail et la fatigue constitue en soi un topos et celle du travail avec la gloire ou la réussite représente un autre topos. Mais il faudrait signaler que la gradation de la fatigue ou de la gloire se trouve en correspondance, via d'autres topoï, avec une série quasi interminable d'autres gradations comme celle de la maladie ou de la célébrité...etc. Dans cette perspective structuraliste, toute gradation n'a de valeur que par rapport à d'autres gradations avec lesquelles elle se trouve en correspondance.

- 3) le topos, étant une correspondance entre **deux gradations**, est de nature graduelle, c'est-à-dire qu'il est susceptible d'être appliqué avec plus ou moins de force. Toute gradation traduit une force graduelle. La gradualité topique peut s'exprimer dans la langue à l'aide du comparatif *plus* ou *moins* :

(a) *Plus on travaille, plus on mérite d'être promu.*

(b) *Moins on travaille, moins on mérite d'être promu*

(c) *Plus on travaille, plus on est fatigué.*

(d) *Moins on travaille, moins on est fatigué.*

(e) *Plus on travaille, moins on s'amuse.*

¹ J.C. Anscombe et O. Ducrot, « Argumentativité et informativité », *De la métaphysique à la rhétorique*, M. Meyer ed., Bruxelles, 1986, P.88

(f) Moins on s'amuse, plus on est déprimé.....etc.

Le topos représenté par (a) est appelé direct, alors que celui de (b) est appelé converse.

Si donc la signification de la phrase comporte des consignes relatives aux topoï à sélectionner pour déterminer l'orientation argumentative de son énoncé, elle contient aussi d'autres consignes relatives à sa force argumentative, c'est-à-dire à la position où l'on doit situer l'activité désignée par le prédicat utilisé (le travail) sur l'échelle ou la gradation en question.

Dire *Il a plus chanté que son frère, il est vraiment plus joyeux que lui* implique qu'on situe, sur la gradation du *chant* l'activité désignée par *il a plus chanté* dans une position supérieure qui ne pourra que servir des conclusions liées à une position également supérieure sur une autre gradation (la joie) se trouvant en correspondance avec la première.

4) Il n'est pas nécessaire que tous les individus d'une même communauté linguistique utilisent les mêmes champs topiques. Un énoncé comme *Ce costume est cher* pourrait être enchaîné à deux conclusions différentes selon le topos appliqué :

a) il vaut mieux l'acheter.

b) il vaut mieux ne pas l'acheter.

La première conclusion résulte de l'application d'un topos du type : « Plus l'objet est cher, plus il est avantageux », alors que la seconde est autorisée par un topos du type : « Plus l'objet est cher, moins il est avantageux ».

On peut même dire qu'un même individu n'utilise pas toujours le même champ topique.

Pour mieux éclairer la nature topique des prédicats, examinons l'exemple suivant.

Dans « La Cigale et la Fourmi », lorsque la Cigale demande à la Fourmi de lui prêter quelque grain pour pouvoir subsister durant le rude hiver, la Fourmi, n'ayant guère l'habitude de prêter ses provisions à personne, lui répond sur un ton ironique :

« *Que faisiez-vous au temps chaud ?*

Dit-elle à cette emprunteuse.

- Nuit et jour à tout venant

Je chantais, ne vous déplaise

- Vous chantiez ? J'en suis fort aise

Eh bien ! dansez maintenant. »

Quels topoï pourrait convoquer le prédicat *chanter* pour désigner telle ou telle activité ?

En effet, qualifier une activité de *chant* convoque à l'esprit d'innombrables topoï dont chacun exprime une correspondance entre la gradation du chant et une autre gradation qui peut être celle du mérite, de la célébrité, de la fatigue, du plaisir, du tempérament, de l'instinct ou de la perte de temps.

Dire *Pierre chante* pourrait appeler un enchaînement de type *Il est de bonne humeur* ou un autre enchaînement de type *Il n'est pas sérieux* ou *Il perd son temps*

Dans tous les cas, on voit dans la signification de *chanter* une gradation représentant une activité en correspondance avec une série interminable d'autres gradations.

Mais lorsqu'on utilise le prédicat *chanter* dans telle ou telle situation, on ne convoque certainement pas tous les topoï constituant sa signification. On n'en exploite effectivement que quelques-uns. Il faudrait cependant noter que l'univers topique est infiniment ramifié

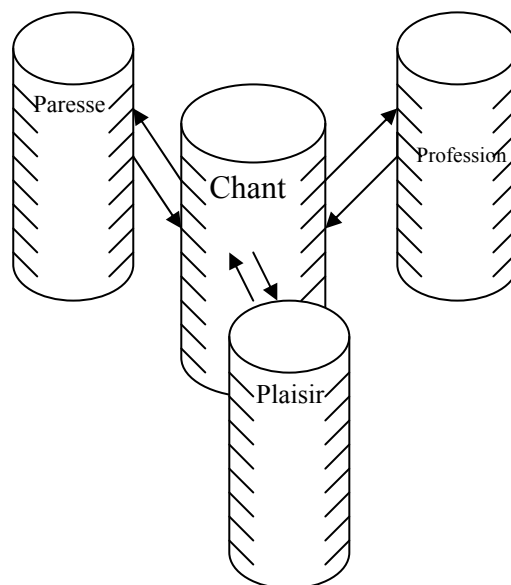
La gradation établie dans tel ou tel domaine d'activité ne peut être définie que par le fait qu'elle est en correspondance avec une série d'autres gradations dont chacune se trouve en relation avec d'autres. Toute correspondance entre deux gradations constitue à elle seule un topos.

Revenons à notre exemple pour déterminer quels topoï sont exploités dans la signification du prédicat *chanter* ?

Un coup d'œil sur ce prédicat utilisé dans l'énoncé de la Cigale *Je chantais, ne vous déplaie* montre que la Cigale, symbole du chanteur insouciant dans la légende grecque, est aveuglé par un plaisir excessif de chanter, quelles qu'en soient les circonstances. Pour elle, *chanter* est plus important que *manger*. Cette activité présente une nécessité aussi biologique que le besoin de nourriture, chose que ne peut pas comprendre la Fourmi qui en est privée. Son énoncé *Je chantais peut être* enchaîné à une conclusion du type *J'en étais fort content* ou *Cela me faisait un grand plaisir*. Ici, la gradation du chant est en correspondance avec celle du plaisir, ce qui convoque le topos *Plus on chante, plus on éprouve du plaisir*. Or la Cigale n'ignore pas que ce topos (*chant / plaisir*) n'est pas partagé par les fourmis qui adoptent un autre topos *Plus on chante, plus on perd du temps*, ce qui justifie son énoncé *à vous en déplaie*.

Quant à la Fourmi qui estime ridicule de passer la saison à chanter au lieu de faire provision de nourriture pour la saison suivante (l'hiver), elle se sert, dans son énoncé ironique *Vous chantiez, j'en suis fort aise...Eh bien ! dansez maintenant*, d'un autre topos qui met le chant en correspondance avec la paresse ou la perte de temps et qui, par suite, montre l'absurdité du topos utilisé par la Cigale (*chant / plaisir*).

Le schéma suivant montre la correspondance entre l'activité *Chant* avec d'autres gradation : *Paresse*, *Profession* et *Plaisir*



Cette quatrième étape marque un pas très important dans l'évolution de la théorie de l'argumentation dans la langue (l'ADL). Car dans la troisième étape, les opérateurs se présentent comme la source quasi unique de l'argumentativité dans la phrase de telle sorte qu'une phrase n'ayant pas d'opérateur, ne comporte que des éléments factuels ou informatifs. Autant dire qu'une phrase à opérateur possède, outre ses propres éléments informatifs, des éléments argumentatifs introduits par l'opérateur argumentatif qui lui est appliqué. En revanche, dans la quatrième étape, les opérateurs argumentatifs n'introduisent pas l'argumentation car elle est déjà présente dans la phrase sous forme de topoï constituant la signification des prédicats.

Mais quel rôle les opérateurs jouent-ils dans la phrase ?

Les opérateurs ont pour fonction de « **spécifier le type d'utilisation à faire des topoï.** »¹

La signification des phrases étant réduite aux champs topiques qui la constituent, elle sera vide de toute composante informative. Mais l'absence de toute composante informative n'empêche pas la possibilité de faire usage informatif des phrases. L'informativité, d'après cette analyse, tient à une utilisation particulière du langage, utilisation utilitaire justifiée par une certaine idéologie rationalisante qui confère aux mots le pouvoir de représenter les objets du monde.

Etant une correspondance entre deux gradations, le topos apparaît comme une mesure relative de la réalité. On évalue le travail de telle ou telle personne selon la gradation avec laquelle ce travail se trouve être en correspondance (réussite, fatigue, note d'appréciation). Toute activité (travail, chant, marche....etc.) est vue dans une perspective quantitative : il y aurait des quantités de travail, de chant, de gentillesse, d'intelligence.....etc.

Il faudrait toutefois souligner qu'il existe dans la langue des opérateurs numériques² purement quantitatifs (les noms de nombre et d'unités de mesure) qu'il ne faut pas confondre avec les opérateurs argumentatifs.

L'application d'un opérateur argumentatif à une phrase est susceptible de renforcer, d'inverser ou d'atténuer les topoï qui constituent sa signification, alors que l'application des opérateurs numériques à une phrase laisse ouverte toutes ses visées argumentatives. Les opérateurs quantitatifs sont donc objectifs. Ils annulent les contraintes argumentatives qui orientent la phrase à une certaine visée plutôt que d'autres en laissant le choix ouvert devant toutes les possibilités.

¹ Ibid., P. 92

² Ibid., P.93

Accusé par le Loup d'avoir troublé son breuvage, l'Agneau¹ se défend :

Sire, répond l'Agneau, que Votre majesté

Ne se mette pas en colère ;

Mais plutôt qu'elle considère

Que je me vas désaltérant

Dans le courant,

Plus de vingt pas au dessous d'Elle ;

L'introduction de l'opérateur *plus de* dans l'énoncé *je me vas désaltérant* lui confère une certaine pertinence argumentative. Car les conclusions argumentatives auxquelles conduit *Je me vas désaltérant vingt pas au dessous d'elle* ne sont pas les mêmes conclusions dégagées de *Je me vas désaltérant plus de vingt pas au dessous d'elle*.

Un énoncé du type *Je me vas désaltérant vingt pas au dessous d'elle* est susceptible d'être enchaîné aux conclusions telles :

1. *Je suis tout près de Votre Majesté.*
2. *Je suis loin de Votre Majesté.*

Mais avec l'introduction de l'opérateur *plus de* dans le même énoncé, ses potentialités argumentatives sont restreintes et réduites aux conclusions ayant le même sens que *Je suis loin de..*

On voit bien dans cet exemple que **les opérateurs numériques** tels que *vingt* sont neutres dans la mesure où ils n'influent pas sur les contraintes de la phrase. Si donc une phrase comme *Je me vas désaltérant vingt pas au dessous d'elle* donne des instructions à tout interprétant ou tout utilisateur de sélectionner les topoï à utiliser pour envisager telle ou telle conclusion (l'orientation argumentative), l'opérateur argumentatif *plus de* transforme les potentialités argumentatives de l'énoncé en n'y conservant que les topoï qui orientent

¹ Livre 1, fable 10

l'énoncé vers une classe plus restreinte de conclusions(*Je suis loin de vous, je ne pourrais en aucune façon troubler votre breuvage...etc.*)

Pour récapituler les idées maîtresses de la théorie de l'argumentation dans la langue, il faut distinguer deux positions principales :

1) **La position descriptiviste** :

Cette position, avatar du parallélisme logico- grammatical, tire son origine du calcul des prédicats du premier ordre où l'on doit distinguer deux constantes ; constantes d'objets et constantes de prédicats.¹

Pour obtenir une proposition, il faudrait appliquer une constante de prédicat à une constante d'objet. Si l'on transpose ce découpage logique dans la langue, on obtient des propositions grammaticales assertives du type :

Le train est parti où *train* est objet et *est parti* prédicat.

Dans cette optique, la proposition grammaticale est analogue à la proposition logique puisqu'on peut y distinguer un terme référentiel (*train*) et un prédicat (*est parti*) qui lui est appliqué :

Proposition logique : Partir (Train) → proposition grammaticale : *Le train est parti*.

La référence de la proposition grammaticale indique sa valeur de vérité puisqu'elle renvoie à l'objet ou à l'ensemble des objets qui rendent cette proposition vraie. Quant à la prédication, elle exprime le mode de présentation (l'assertion). Il s'ensuit que la proposition grammaticale aura, comme la proposition logique, une valeur de vérité. Si la langue, à la différence de la logique, connaît d'autres modes de présentation que l'assertion (interrogation, exclamation, injonction...etc), il faudrait, pour le descriptiviste, recourir à des lois de discours pour convertir tout autre mode de présentation à l'assertion afin de pouvoir déterminer sa valeur de vérité.

¹ J. C. Anscombe et al, *Théorie des topoï*, Kimé, 1995, P.26

Ceci dit, tout énoncé assertif est susceptible d'évaluation en termes de valeurs de vérité, ce qui implique que toute signification se réduit à un sens littéral, puisqu'elle est composée de constantes. Les descriptivistes fondent leur thèse de sens littéral sur la possibilité de ramener tout raisonnement sur le sens à un raisonnement sur la forme. En d'autres termes, ils estiment que la déduction sémantique en langue naturelle pourrait se ramener à la déduction logique. Pour un descriptiviste, un exemple comme :

Tous les hommes sont mortels

Socrate est homme

Donc, Socrate est mortel est un syllogisme qui se ramène à la proposition logique :

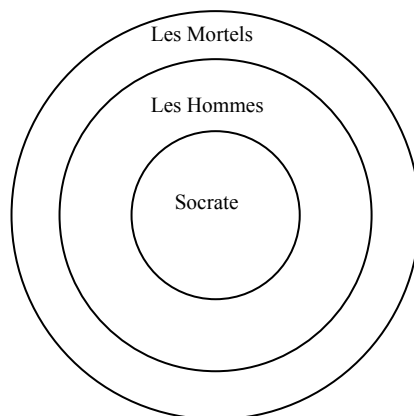
$(Ax)[(Hx) \longrightarrow M(x)]$ (Majeure)

H (*Socrate*) (Mineure)

M (*Socrate*) (Conclusion)

(Tout H est M. Si, et seulement si, Socrate est H, donc, Socrate est M).

La proposition logique marquant les rapports entre les prédicats : *hommes*, *mortels*, *Socrate* se représente en logique formelle par le schéma suivant : (voir page 90).



On voit bien dans le schéma que la relation entre M, H et Socrate est une relation logique d'inclusion où Socrate est inclus dans la classe des Hommes qui, elle-même, est incluse dans celle des Mortels.

Partant du constat que la langue est susceptible de construire des syllogismes, à l'instar de la logique formelle, les descriptivistes défendent la notion de sens littéral qui désigne un objet du monde et qui devrait ainsi être considéré comme une constante de prédicat. Car porter le raisonnement sur la forme, cela suppose qu'elle représente un sens littéral invariant.

Tout énoncé assertif serait donc vériconditionnel, puisque sa description consisterait à l'évaluer en termes de valeurs de vérité, c'est-à-dire à déterminer si, oui ou non, il correspond à la réalité, s'il est vrai ou faux.

Il n'est ainsi pas difficile de constater dans cette tendance une pétition de principe. En effet, pour prouver la notion de sens littéral, les descriptivistes évoquent le pouvoir de la langue d'entrer dans des syllogismes, or pour admettre que la langue puisse entrer dans des syllogismes, il faudrait préalablement admettre la notion de sens littéral qui, seule, puisse autoriser cette possibilité.

De plus, il n'est pas évident que l'exemple précédent présente un véritable syllogisme. Car on ne peut pas soutenir que le mot *hommes* dans *Tous les*

hommes sont mortels et celui de *homme* dans *Socrate est homme* aient le même sens. Les descriptivistes interprètent la relation entre *Socrate* et *homme*, dans *Socrate est homme*, comme une relation logique d'inclusion, ce qui n'est pas évident. Dire *Socrate est homme* ne renvoie pas forcément à une notion générique ou à l'intégration de Socrate dans une classe générique : celle des hommes. Ce segment sert plutôt à lui attribuer un trait sémantique, à savoir être qualifié d'homme. Autant dire que l'énoncé *Tous les hommes sont mortels* (la Majeure) définit le sens du mot *Homme* en le présentant comme *mortel*.

Il faudrait aussi signaler que l'inférence en langue naturelle est différente de l'inférence logique.

Selon Ducrot¹, l'inférence en langue est contrainte par le découpage dans le discours entre thème et propos. Pour éclairer cette contrainte qui ne touche pas l'inférence logique, examinons l'exemple suivant :

Tous les candidats sont mariés

Max est un candidat d'une intelligence en dessous de la moyenne

Donc, Max est marié

Bien que cet exemple soit logiquement valide, il présente un syllogisme linguistiquement ridicule.

La bizarrerie de ce syllogisme tient à ce que l'inférence en langue se fait, non pas sur le thème à l'intérieur duquel elle est conduite et qui est désigné par la majeure, à savoir : *être candidat marié*, mais sur ce qui est dit à propos de ce thème et qui est désigné par la mineure, à savoir : *être candidat d'une intelligence en dessous de la moyenne*.

Pour faire une inférence linguistiquement acceptable, il faut qu'elle soit faite sur le propos *une intelligence en dessous de la moyenne*, et non pas sur le thème : le caractère *marié*.

¹ O. Ducrot, « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte*, n° 60, 1979, p.1-23. Voir aussi J. C. Anscombe, « Les syllogismes en langue naturelle : déduction logique ou inférence discursive ? », *Cahiers de linguistique française*, n°11, Genève, p. 215-240.

Il faudrait aussi signaler que l'inférence logique nécessite que la langue dans laquelle elle est exprimée ait un sens littéral fixe pour aboutir à une conclusion pure de toute ambiguïté, chose que la langue naturelle ne peut pas posséder. Rien n'empêche, dans la langue, d'employer un énoncé du type :

Cette auto qui est très chère est relativement bon marché.

Un énoncé de telle sorte ne peut pas être logiquement accepté parce qu'il est contradictoire, selon les lois logiques, qu'un objet soit à la fois cher et bon marché.

2. La position argumentativiste :

Cette position repose sur deux idées maîtresses :

A- la référence interne

B- L'idée des topoï

A- la référence interne :

Selon cette idée, la structure sémantique profonde de la langue ne sert pas à décrire le monde, mais à diriger le discours vers telle ou telle conclusion. Ceci revient à dire que le noyau sémantique profond du discours ne contient pas de référence externe aux objets du monde, mais une référence interne, le sens de tout énoncé étant le résultat de ses relations avec le discours qui le précède et celui qui le suit. Cette sui-référentialité caractéristique importante de l'argumentativisme est appuyée par les constatations suivantes :

- 1- Il existe des énoncés dont la valeur argumentative n'est pas déduite de leur valeur informative.

Si, du point de vue informatif, la combinaison d'une proposition (p) comme *Pierre va venir* avec *peut-être* (noté ensemble *peut-être p*) laisse ouverte la

possibilité de *sa venue* ou de *sa non venue*, toute conclusion argumentative de cette proposition ne peut être tirée que de *la venue de Pierre* :

Pierre va peut-être venir : ne verrouillez donc pas la porte.



Proposition affirmative
Combinée avec peut-être

conclusion qui ne peut être
tirée que de l'éventuelle venue de Pierre

Il n'est donc pas possible de conclure de *Pierre va peut-être venir* un énoncé comme : *verrouillez la porte* (à moins qu'on veuille ne pas recevoir Pierre chez soi), bien que l'analyse logique et informative doive permettre ce genre de conclusions.¹

Avec une proposition négative combinée avec *peut-être*, les seules conclusions argumentatives possibles sont uniquement celles qu'on peut tirer de la non venue de Pierre :

Pierre ne va peut-être pas venir : verrouillez donc la porte.

2- Il existe des énoncés dont la valeur argumentative est l'inverse de leur valeur informative.

Du point de vue logique, un énoncé du type : *Je suis arrivé presque à l'heure* implique logiquement : *je ne suis pas arrivé à l'heure.*²

Car *presque à l'heure* signifie informativement *ne pas être à l'heure*. Pourtant, à l'interrogation *Est-ce que tu es venu à l'heure ?*, la réponse n'est jamais *Non, je suis venu presque à l'heure*, mais bien au contraire *Oui, je suis arrivé presque à l'heure.*

¹ Selon E. Danblon, « ce caractère non déductible de la fonction argumentative à partir de la fonction informative ne doit pas pour autant autoriser des interprétations génétiques qui porteraient à croire que de telles échelles sont innées dans les compétences des locuteurs ». Voir E. Danblon, *La fonction persuasive*, Paris, Armand Colin, 2005, p.118.

² J. Moeschler et A. Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Seuil, 1994, p.p 302-303.

Bien que *presque p* implique informativement *non-p*, il oriente le discours vers les mêmes conclusions déductibles de *p*, ce qui signifie que *presque p* et *p* appartiennent tous les deux à la même échelle argumentative¹ orientée vers une classe de conclusions identiques;

De même, le morphème *à peine*, combiné avec une proposition *p*, implique informativement *p*. Car, du point de vue logique, *La conférence est à peine commencée* a la même valeur informative que *La conférence est commencée*. Néanmoins, un énoncé du type *La conférence est à peine commencée* est orienté argumentativement vers les mêmes conclusions qu'on tire de *non-p*, i.e. *la conférence n'est pas commencée*, *Tu peux facilement suivre le conférencier* ou *Tu peux entrer dans la salle....etc.*

3-Il existe des énoncés privés de toute valeur informative et pourvus, cependant, de valeurs argumentatives.

Une interrogation rhétorique du type : *Les Bleus vont-ils gagner ce match ?* n'autorise, sans aucun doute, que les conclusions tirées de sa forme négative, à savoir : *Les Bleus ne vont pas gagner*.

a. *Les Bleus ont de bons footballeurs, mais vont-ils gagner le match ? J'en doute.*

Le premier segment *Les Bleus ont de bons footballeurs* amène à conclure que les Bleus vont gagner, mais le second segment exprimé sous forme d'interrogation affirmative est orienté vers une conclusion contraire à celle du premier, à savoir : *Il est douteux qu'ils gagnent*, ce qui permet de lui enchaîner : *J'en doute*.

Dans cette forme affirmative, l'interrogation au moyen de *Est-ce que* ou de l'inversion oriente le discours vers le doute, i.e. vers les conclusions qu'on tire de *Je crois qu'ils ne vont pas gagner le match*, ce qui impose l'utilisation du connecteur *mais* pour introduire une séquence anti-orientée.

¹ O.Ducrot, *Les échelles argumentatives*, Minit, p.p 20-22

- b. *Les Bleus n'ont pas de bons footballeurs, mais ne vont-ils pas quand même gagner ce match ? Je suis certain qu'ils le font.*

Contrairement à l'interrogation affirmative dans (a), l'interrogation négative en (b) *Ne vont-ils pas gagner ce match* oriente le discours vers des conclusions déductibles de l'assertion positive : *Les Bleus vont gagner le match*. Si le premier segment de (b) *Les Bleus n'ont pas de bons footballeurs* sert une conclusion du type : *Les Bleus ne vont pas gagner*, le second segment interrogatif *ne vont-ils pas gagner ?* n'autorise qu'une conclusion du type : *Les Bleus vont gagner*, ce qui impose l'introduction de *Mais* comme conjonction articulant deux argumentations anti-orientées, et autorise l'enchaînement : *Je suis certain qu'ils gagneront*.

On voit bien que **les interrogations**, bien que privées de toute valeur informative, renferment une valeur argumentative orientant le discours vers certaines conclusions, ce qui confirme, du point de vue linguistique, que la structure sémantique profonde de la langue est de nature argumentative.

4. Dans certains énoncés la valeur informative est déduite de leur valeur argumentative.

Devant un énoncé du type *Le parti national égyptien a atteint dans les élections législatives presque 65%*, comment pourrait-on déterminer la valeur informative de *presque 65%* ? S'agit-il d'une quantité plus grande ou plus petite que *65%* ? La valeur informative de *presque 65%* ne peut jamais être déterminée qu'à partir de « la dynamique argumentative »¹ du discours dans lequel se trouve cet énoncé.

Si l'énoncé précédent se trouve dans un environnement linguistique ou dans un cotexte qui argumente en faveur d'une décroissance du taux cité par rapport, par

¹ J.C. Anscombe, « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, Vol.18, N°1, 1989, p. 18.

exemple, à celui des élections précédentes, on devra interpréter la valeur informative de *presque 65%* comme indiquant « un peu plus de ».

Si, au contraire, le cotexte¹ montre que le parti national a gagné plus de voix que dans les élections précédentes, l'expression *presque 65%* signifie « un peu moins de ».

Il en résulte que l'ambiguïté de *presque 65%* ne peut être dissipée que par la connaissance des mouvements argumentatifs du discours où il se trouve, ce qui revient à dire que la valeur informative de *presque 65%* est déduite de sa valeur argumentative dans le discours .

L'idée de la référence interne implique l'abandon de la notion de sens littéral². Si la signification de toute phrase énoncée comporte des instructions faisant allusions à ce qui précède l'énoncé et à ce qui le suit, elle ne saurait en aucun cas contenir des constantes, mais des fonctions. Autrement dit, il serait inconcevable de juger que telle ou telle phrase soit, ou non, vériconditionnelle, puisqu'elle ne comporte que des instructions et non pas un sens littéral fixe se référant à tel ou tel objet du monde,

B- La notion de topoï :

L'idée des topoï répond à une question importante : dans une relation argumentative entre un énoncé argument et un énoncé conclusion, qu'est-ce qui permet à un énoncé E d'être un argument orientant le discours vers un autre énoncé pris pour conclusion de E ?

Si le discours ne connaît pas les inférences logiques qui ne peuvent jamais se faire en dehors de la notion de sens littéral, de quelle nature donc les enchaînements discursifs relèvent-ils ?

¹ Voir : J. Moechler, A. Reboul, Dictionnaire de pragmatique, Seuil, 1994, p. 303.

² La notion de sens littéral fixe se ramène en fait à la conception frégréenne selon laquelle le sens est la donation de la référence, ce qui implique que les mots possèdent des sens fixes, déterminés par les conventions du langage. Voir G.Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*, Seuil, 1971 et 1982.

Dans *Le Paon se plaignant à Junon*¹, Le Paon, mécontent de sa voix déplaisante et jaloux de la belle voix des rossignols, se plaint à Junon de ne pas avoir le même don que le rossignol. Junon, furieuse contre la Paon, le réprimande :

« *Est-il quelque oiseau sous les cieux*

Plus que toi capable de plaire ?

Tout animal n'a pas toutes propriétés.

Nous vous avons donné diverses qualités :

Les uns ont la grandeur et la force en partage ;

Le faucon est léger, l'aigle plein de courage ;

Le corbeau sert pour le présage ;

La corneille avertit des malheurs à venir ;

Tous sont contents de leur ramage. »

Puis, Junon menace Le Paon :

« *Cesse donc de te plaindre, ou bien, pour te punir,*

Je t'ôterai ton plumage. »

Le dernier énoncé sert de conclusion justifiée par plus d'arguments que présentent les énoncés précédents :

1. Les animaux n'ont pas toutes propriétés
2. Les dieux ont donné aux animaux diverses qualités
3. Tous sont contents de leur chant

Pour tous ces arguments, il faut cesser de se plaindre.

L'enchaînement des arguments et de la conclusion met en jeu un principe (un troisième terme)² qui garantit le passage des arguments à la conclusion. Ce principe relie deux sommets : les dons naturels et la satisfaction personnelle.

On peut formuler ce principe ainsi :

Plus l'objet est une qualité naturelle, plus on doit s'en contenter.

¹ Fable 17, Livre II.

² O. Ducrot, « Topoï et formes topiques », *Bulletin d'études de linguistique française*, Tokyo, n°22, p.1-14 ; repris dans *Théorie des topoï*, kimé, 1994, p. 85-99

De même, l'énoncé-conclusion, lui, se compose de deux segments :

Cesse de te plaindre (A) et ou bien,.... Je t'ôterai ton plumage (C)

Le segment A est présenté comme un argument qui justifie la conclusion présentée par le segment C. Le principe topique qui garantit l'enchaînement des deux segments relie deux sommets : *Insatisfaction de ses propres dons et Puniton des dieux*

On peut formuler ce principe comme ceci : *Plus on se plaint de ses propres qualités, plus on est passible de la punition du Ciel.*

On voit bien dans ces exemples que les garants des enchaînements argumentatifs dans le discours sont « des principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements, mais qui ne sont pas le raisonnement »¹.

Comment les topoï fondent-ils les enchaînements argumentatifs dans le discours ? Pourrait-on, du point de vue critique, édifier une théorie scientifique des topoï pour interpréter de manière rigoureuse les enchaînements discursifs ?

Nous allons, dans le chapitre suivant, traiter la théorie de l'argumentation dans la langue dans sa **version topique**.

¹ J. C. Anscombe et al, *Théorie des topoï*, Kimé, 1994, p.39

CHAPITRE II

La théorie des topoï

L'idée des topoï ou des « lieux communs » remonte aux « Topiques » d'Aristote, mais elle a été reprise sous plusieurs formes chez d'autres théoriciens dans diverses recherches. Chez Perelman¹, à titre d'exemple, on a affaire à un cadre d'argumentation qui fonde l'argumentation juridique et qui sert à la réguler, cadre qui reflète la conception de la justice telle qu'elle est adoptée dans telle ou telle société. Ainsi, le point de départ de l'argumentation et ses prémisses sont assurés, selon Perelman, par le concept d'accord, i.e. l'accord de l'auditoire.

Mais la notion de topos, chez Ducrot, « est loin de recouvrir tout ce qu'Aristote et la rhétorique mettaient sous ce terme. ²».

Comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, il y a deux raisons principales qui ont porté Ducrot à privilégier la relation argumentative dans la description linguistique :

1. **Cette relation semble être intrinsèquement liée au discours et impossible à déduire des informations qu'il véhicule.**

Soient les deux énoncés suivants :

a) *Il est 8 heures*³

b) *Il n'est que 8 heures.*

L'analyse des informations que véhiculent *a* et *b* ne saurait pas nous dire pourquoi on ne peut pas enchaîner à *b* toutes les conclusions qu'on peut enchaîner à *a*. Autrement dit, le champ des conclusions qui pourraient être tirées de *b* est beaucoup plus restreint que celui des conclusions tirables de *a*.

¹ C.Perelman et L.Olbrecht-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La nouvelle Rhétorique*, Bruxelles, 1958.

² O.Ducrot, « Topoï et formes topiques » dans *Théorie des topoï*, Kimé, 1994, p.85.

³ O.Ducrot, « Les topoï dans la Théorie de l'argumentation dans la langue » dans *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Kimé, 1993, p. 233-247.

Examinons cet extrait de *Le Rat et l'éléphant*¹ :

Se croire un personnage est fort commun en France.

On y fait l'homme d'importance,

Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois :

C'est proprement le mal français.

Le narrateur traite, dans cette fable, une attitude qu'il trouve répandue en France : les gens sont vaniteux, prétentieux : ils se donnent de l'importance sans en être dignes. Ce qui nous intéresse, dans cet extrait, c'est la suite : *On y fait l'homme d'importance, et l'on n'est souvent qu'un bourgeois : c'est proprement le mal français*. On peut y voir deux segments : segment A, présenté comme un argument orientant l'énoncé vers une certaine conclusion : *on y fait l'homme d'importance, et on n'est souvent qu'un bourgeois*, et segment C présenté comme une conclusion enchaînée au segment A : *c'est proprement le mal français*.

Dans le segment A, on est en présence de deux séquences reliées par le connecteur *et*, connecteur à fonction concessive, puisqu'il relie deux séquences dont la première sert des conclusions desservies par la seconde séquence. L'énoncé *on y fait l'homme d'importance* oriente le discours vers des conclusions du type : *il a beaucoup de relations, il a du pouvoir, il est proche de la Cour....etc*, alors que l'énoncé *on n'est qu'un bourgeois*² sert des conclusions du type : *on n'a pas d'influence, on n'a pas de pouvoir, on n'a pas de véritable poids social....etc*. Quant à la conclusion à laquelle conduit toute la suite : *c'est proprement le mal français*, elle se présente comme la conclusion de cette contradiction cristallisée par les deux segments opposés par *et*, à savoir : *on n'y fait l'homme d'importance et on n'est souvent qu'un bourgeois*.

¹ Livre VIII, fable 15

² Il faut noter que le mot bourgeois « se dit quelquefois en mauvaise part par opposition à un homme de la Cour, pour signifier un homme peu galant, peu spirituel (Dictionnaire de Furetière, 1690).

Si dans cet exemple on remplace *on n'est souvent qu'un bourgeois* par *on est souvent un bourgeois*, on pourra enchaîner à ce dernier non seulement les conclusions déductibles de *on n'est souvent qu'un bourgeois*, mais aussi les conclusions opposées, à savoir : *C'est proprement un grand bien* (puisqu'il suffit d'être un bourgeois pour avoir de l'importance). Ceci dit, l'opérateur *ne...que* sert à restreindre les potentialités argumentatives du discours où il se trouve inséré. Par contre, si l'on entreprend d'analyser les informations apportées par : *On n'est souvent qu'un bourgeois* et *On est souvent un bourgeois*, on ne peut déceler, sur le plan informatif, aucune différence entre les deux, ce qui prouve que seule l'analyse des relations argumentatives dans le discours pourrait expliquer la différence entre tel ou tel énoncé.

2) L'argumentativité est sous-jacente à la quasi-totalité des relations discursives, ce qui permet une unification de la description linguistique.

Dans *Le Mal Marié*¹, le mari, souffrant du caractère insupportable de son épouse, exprime, dans les vers suivants, la difficulté, voire l'impossibilité, à trouver en une femme deux qualités toujours recherchées, la bonté et la beauté :

Que le bon soit toujours le camarade du beau,

Dès demain je chercherai femme ;

Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau,

Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,

Assemblent l'un et l'autre point,

Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.

Cette suite est composée de deux séquences opposées, liées par le connecteur *Mais*. Pour décrire la relation discursive d'opposition entre les deux séquences, nous aurons recours à l'analyse argumentative.

Dans la suite précédente, la séquence qui précède *Mais* oriente le discours vers une conclusion réfutée par celle qui le suit :

¹ Livre VII, fable 2

Que le bon soit toujours camarade du beau, dès demain je chercherai femme.
 Cette séquence est composée d'un antécédent : la possibilité de trouver le bon accompagné du beau, et d'un conséquent : la recherche d'une femme (la femme, étant une incarnation de la beauté qui attire les hommes, pourrait se doter également de la bonté). La conclusion vers laquelle conduit cette dernière séquence est du type : *Il y a une chance de vivre avec une femme où le bon soit accompagné du beau.* Or cette conclusion sera réfutée par la conclusion vers laquelle conduit la seconde séquence qui est plus forte que la première :

*Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau,
 Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,
 Assemblent l'un et l'autre point,
 Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.*

Cette dernière séquence est composée, elle aussi, de deux segments : un antécédent : *impossible que le bon cohabite avec le beau*, et un conséquent : *inutile de chercher une femme aussi belle que bonne.*

Toute la séquence pourrait être paraphrasée comme ceci :

Comme il est impossible de trouver ensemble le bon avec le beau, il est inutile de chercher une femme ayant les deux qualités, ce qui oriente le discours vers une conclusion du type : *Il n'y a aucune chance de trouver une femme ayant les deux vertus.*

On voit bien ici l'exemple d'une analyse linguistique de la relation d'opposition en termes d'argumentation discursive. Cette analyse conduit à une idée fort importante dans l'ADL, idée selon laquelle la description de la signification de la phrase doit se faire à partir de l'ensemble des enchaînements argumentatifs possibles des énoncés de cette phrase. Il est donc clair que l'ADL a opté, dans la description linguistique des phrases, pour l'analyse des relations syntagmatiques, i.e. l'analyse qui consiste à « décrire une phrase par ses

possibilités de combinaison avec d'autres phrases dans l'enchaînement du discours »¹.

D'où la décision de considérer **la signification de la phrase comme un ensemble d'instructions relatives aux enchaînements argumentatifs de ses énoncés.**

Mais il faut souligner que l'argumentation discursive est bien différente de l'argumentation inférentielle, même si l'on peut déceler dans l'exemple ci-dessus la possibilité d'une inférence logique qu'on peut formuler en ces termes :

Si P, alors Q

Or \neg Q

Donc- P.

La différence essentielle entre les deux statuts : **argumentation inférentielle** et **argumentation discursive** tient à ce que cette dernière ne concerne que les enchaînements que permet la combinaison de telle ou telle phrase avec telle autre phrase, enchaînements que l'analyse inférentielle logique peut difficilement expliquer par les lois logiques.

La signification de la phrase étant l'ensemble des enchaînements de ses énoncés, une question s'impose : faut-il inclure dans la signification de la phrase tous les enchaînements possibles de ses énoncés ? Ou bien existe-t-il une sorte de liste contenant tous les enchaînements argumentatifs qui font, exclusivement, partie de la signification ?

Cette question amène à la possibilité d'utiliser **les topoï rhétoriques** comme un moyen permettant de déterminer les enchaînements argumentatifs dignes d'être intégrés dans la signification de la phrase. Or le recours aux topoï dans leur sens rhétorique implique certaines hypothèses :

¹ O.Ducrot, « Les topoï dans la Théorie de l'argumentation dans la langue » dans *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Kimé, 1993, p. 236

- a) La première hypothèse consiste à considérer les enchaînements argumentatifs comme une réalisation discursive de l'argumentation rhétorique.
- b) La deuxième hypothèse consiste à adopter l'utilisation des topoï rhétoriques comme garants des enchaînements argumentatifs, i.e. comme garants du passage de l'énoncé argument à l'énoncé conclusion.
- c) La troisième hypothèse consiste à « décrire la phrase par les topoï convoqués lorsque ses énoncé servent d'arguments dans le discours »¹.

Ces hypothèses ont été vérifiées selon l'objectif principal de l'ADL.

Ducrot a dû abandonner la première hypothèse, la considérant comme contraire à son objectif principal consistant à décrire les enchaînements argumentatifs du discours loin des faits et des informations véhiculés par celui-ci.

Dans l'argumentation rhétorique, on a affaire à un discours dont le locuteur affirme un certain nombre de faits et prétend chercher à faire admettre par son allocataire la validité ou la légitimité de la conclusion tirée de ces faits. La conclusion sera jugée vraie, si elle se présente comme une affirmation factuelle valide et comme correspondant à la réalité à laquelle elle s'applique. Le locuteur, en alléguant ainsi dans son discours un fait, affiche l'intention d'amener son allocataire à l'admettre. Cependant, dans ce genre d'argumentation dite rhétorique, l'enchaînement argumentatif n'est pas indépendant des faits. On se trouve dans la sphère de l'argumentation factuelle et non dans celle de l'argumentation discursive. Ceci dit, les enchaînements discursifs sont fort loin d'être une réalisation de l'argumentation rhétorique. Comme l'argumentation intégrée dans la langue ne s'occupe que de la langue, Ducrot rejette la première hypothèse.

¹ Idem, p.239

Pour fonder philosophiquement cette attitude, il faudrait souligner qu'on n'a des objets du monde que des représentations linguistiques censées les représenter. Il n'est par conséquent pas légitime d'identifier nos représentations linguistiques aux objets qu'elles décrivent, ni de fonder la description linguistique du discours sur les objets dont il parle. Pour étudier les miroirs, il ne faut pas les identifier aux images qu'ils reflètent.

Dans l'extrait précédent de *Le Mal Marié*, le narrateur, pour exprimer l'impossibilité de trouver une femme aussi bonne que belle, dit :

Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,

Assemblent l'un et l'autre point,

Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.

Un énoncé du type *peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme, assemblent l'un et l'autre point* est présenté ici comme un argument orienté vers une conclusion du type *inutile de chercher une femme aussi bonne que belle*. **Dans une optique rhétorique**, le fait qu'il y a un très petit nombre de beaux corps habités par une belle âme est allégué par le locuteur comme un argument présenté pour faire admettre l'inutilité de chercher ces corps.

Mais dans l'optique de l'ADL, l'analyse ne doit être focalisée que sur les potentialités argumentatives que possèdent l'opérateur *peu* et qui orientent le discours dans une direction donnée indépendamment des informations ou des faits que ce discours exprime. L'analyse argumentative des enchaînements discursifs montre que l'introduction de l'opérateur *peu* dans tel ou tel énoncé oriente le discours vers les mêmes conclusions pouvant être tirées de la forme négative de cet énoncé.

Quant à la deuxième hypothèse consistant à utiliser les topoï qui fondent l'argumentation rhétorique, il serait difficile de la maintenir dans la théorie de l'ADL parce qu'elle va à l'encontre de son objectif principal. Pour expliquer la

difficulté à employer les topoï rhétoriques, examinons cet énoncé tiré de « Le Chien qui porte à son cou le dîné de son maître¹ » :

Nous n'avons pas les yeux à l'épreuve des belles,

Ni les mains à celle de l'or :

Peu de gens gardent un trésor

Avec les soins assez fidèles.

Cette suite se compose de deux segments : segment A : *Nous n'avons pas les yeux à l'épreuve des belles, ni les mains à celle de l'or* et segment C : *Peu de gens gardent un trésor avec les soins assez fidèles.*

Le segment A est présenté par le locuteur comme un argument visant à rendre admissible la conclusion C *Peu de gens gardent un trésor avec les soins assez fidèles.*

Du point de vue rhétorique, le principe qui sert à relier A à C, principe convoqué par l'enchaînement des deux segments, est un topos qui repose sur une relation entre deux propriétés ou deux valeurs : la résistance à l'or et la garde fidèle du trésor. Ce topos est convoqué sous cette forme : *Moins on résiste à la séduction de l'or, moins on garde fidèlement le trésor public.*

On est en présence ici de trois éléments qui fondent l'argumentation : la résistance en tant qu'attitude ou valeur, la garde en tant que fonction et **un principe** selon lequel la résistance à l'or garantit une bonne garde du trésor (composé de l'or). Il est évident qu'on a affaire ici à des valeurs séparables dont on pense qu'elles sont des propriétés du monde moral.

Du point de vue discursif, on n'a affaire qu'à un seul élément : un enchaînement argumentatif où la résistance à la tentation de l'or est vue comme l'accomplissement de la bonne garde ou de la garde fidèle du trésor de façon qu'on puisse, d'une certaine manière, définir l'argument (l'irrésistance à l'or ou à l'argent) comme manque de fidélité dans la garde du trésor). L'enchaînement argumentatif impose, dans l'optique de l'ADL, de définir la signification de

¹ Livre VIII, fable 7.

l'argument par les conclusions qui lui sont enchaînées. Autrement dit, le type de conclusions qui sont enchaînées à tout énoncé constitue l'**orientation argumentative** de la phrase sous-jacente à cet énoncé et, par conséquent, sa signification, puisque celle-ci ne désigne, dans l'ADL, que toutes ses possibilités de combinaison avec d'autres phrases. Mais pourrait-on se passer des topoï dans l'enchaînement discursif ?

Dans **sa version topique**, la conception de l'argumentation dans la langue fait des topoï des constituants de la signification de la phrase. Le passage de l'argument à la conclusion est garanti par l'existence d'un topos, ce qui conduit à une conclusion fort importante : la signification de la phrase est un « bouquet » de topoï qui servent à déterminer le type de conclusions vers lesquelles les énoncés de cette phrase conduisent.

Dans l'exemple précédent, le topos est garant de l'enchaînement argumentatif, bien qu'il relie deux sommets : la vertu de résister à l'or et la fonction de garde, ces sommets ne sont qu'une partie intégrante d'une entité unique : l'enchaînement argumentatif. Car la conclusion *Peu de gens gardent avec les soins fidèles le trésor* définit le sens de l'énoncé *Nous n'avons pas les mains à l'épreuve de l'or* dans la mesure où l'incapacité de l'homme à résister à l'or se reflète dans le fait que peu de gens peuvent garder avec honnêteté le trésor public. D'où la difficulté d'identifier les topoï rhétoriques aux topoï discursifs.

Dans **la version non topique** de l'ADL, on construit une représentation de la résistance à l'argent ou à l'or comme un facteur de la garde soigneuse de façon que celle-ci ne soit autre qu'une expression d'une résistance à toute tentation de voler ou de s'emparer de l'or. D'après cette version de l'ADL, l'enchaînement argumentatif construit une représentation de l'objet dont on parle, représentation qui apparaît sous forme d'un bloc sémantique qui n'est pas déterminée par une intention rhétorique de faire admettre telle ou telle conclusion. Si donc, dans l'exemple précédent, on introduit entre les deux segments ou bien *Donc* ou bien *Pourtant*, il s'agit toujours du même type d'enchaînement argumentatif.

a) *Nous n'avons pas les mains à l'épreuve de l'or, peu de gens donc gardent avec soins fidèles le trésor.*

b) *Nous n'avons pas les mains à l'épreuve de l'or, pourtant, peu de gens ne gardent pas avec soins fidèles le trésor.*

Dans les deux exemples *a* et *b*, il s'agit du même type d'enchaînement argumentatif, puisque, dans les deux cas, on représente l'irrésistance à l'or, par la garde soigneuse du trésor. La présence de *pourtant*¹ ne fait qu'accentuer cette représentation, l'exception étant une confirmation de la règle.

Dans un énoncé du type : *Il fait chaud : allons nous baigner*, la chaleur dont il est question ici, c'est la chaleur favorable à la baignade, i.e. la chaleur vue comme celle qui convient à la baignade. Que l'on emploie *donc* ou *pourtant* entre les deux segments, le même type d'enchaînement argumentatif restera intact. La représentation sémantique d'un référent construite par l'enchaînement argumentatif constitue un bloc sémantique déterminé, non pas par quelque intention rhétorique de faire admettre par l'allocutaire telle ou telle conclusion, mais par tout l'enchaînement argumentatif.

Pour la troisième hypothèse, paraissant comme une synthèse des deux premières, elle consiste à considérer les *topoi* comme constitutifs de la signification, puisque le passage de l'argument à la conclusion est fondé sur l'intervention des *topoi*, garants de l'enchaînement discursif.

Cette hypothèse, conformément aux raisons qui conduisent à écarter la première sera elle aussi exclue. Car si l'on veut fonder la signification d'une phrase sur les enchaînements argumentatifs qu'autorisent ses énoncés dans le discours, il ne sera pas admissible de décrire la signification comme un ensemble de principes rhétoriques qui implique une conception de l'argumentation reposant sur l'existence des entités séparés non seulement les unes des autres, mais aussi de la langue qu'elle décrit.

¹ M. Carel, « Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité », dans *Théorie des topoi*, kimé, 1994, p.177-206.

On est donc en présence de deux versions de l'ADL : **version topique** et **version non topique**. La première continue à se servir de la théorie des topoï dans l'argumentation intégrée dans la langue et la dernière substitue la théorie des blocs sémantiques à celle des topoï.

Avant de passer à la version non topique de l'ADL, il est important tout d'abord de traiter de manière quelque peu détaillée la problématique des topoï dans l'analyse argumentative de discours.

Selon Anscombe, les topoï sont « des principes généraux, qui servent d'appui aux raisonnements, mais ne sont pas le raisonnement. Ils ne sont jamais assertés en ce sens que leur locuteur ne se présente jamais comme en étant l'auteur (même s'il l'est effectivement), mais ils sont utilisés. »¹

Bien qu'élaboré à partir de la notion aristotélicienne de topoï, elle est utilisée dans l'ADL pour couvrir d'autres domaines qui ne sont pas englobés par l'utilisation de ce terme par Aristote.

La notion de topoï dans l'ADL sert de fondement essentiel de l'enchaînement argumentatif. Les topoï sont les garants du passage d'un énoncé-argument à un énoncé-conclusion.

Soit l'exemple suivant extrait de *L'Homme entre deux Âges et ses deux Maîtresses*².

Un homme de moyen âge,

Et tirant sur le grison,

Jugea qu'il était saison

De songer au mariage.

Il avait du comptant,

Et partant,

De quoi choisir. Toutes voulaient lui plaire ;

¹ J. C. Anscombe, « De l'argumentation aux topoï » dans *Théorie des topoï*, kimé, 1994, p.11-47

² Livre I, fable XVII.

En quoi notre amoureux ne se pressait pas tant ;

Bien adresser n'est pas petite affaire.

Dans un énoncé comme *Un homme de moyen âge, et tirant sur le grison, jugea qu'il était saison de songer au mariage*, le prédicat *un homme de moyen âge* pourrait être interprété par certains comme évoquant à l'esprit un homme dont l'âge varie entre 40 et 60 ans par exemple. Mais, sur le plan argumentatif, ce prédicat est susceptible de mettre en œuvre plusieurs topoï comme : Plus on est de moyen âge, plus on est sage, plus on est expérimenté, plus on est digne de hautes responsabilités.....etc. Il met aussi en œuvre un autre topos (c'est bien entendu le topos qui fonctionne dans l'énoncé en question) : *Plus on est de moyen âge, plus le mariage devient impérieux ou nécessaire.*

Ce topos relie deux sommets : *le moyen âge* et *le mariage*. Ce qui nous a permis de débusquer ce topos, c'est l'enchaînement auquel le prédicat est associé *jugea qu'il était saison de songer au mariage* qui rattache à cet âge (l'âge moyen) la nécessité de réfléchir au mariage. On remarque également que le prédicat *tirant sur le grison*, signe visuel et distinctif de l'âge moyen, accentue l'application du topos du fait que les cheveux tirant sur le grison rappelle la nécessité de songer au mariage d'une part et séduit les femmes d'autre part. On est donc en présence de deux échelles constitutives du topos : l'âge et la nécessité (ou peut-être l'agrément) de mariage. Or il est nécessaire de distinguer deux types de prédicats : prédicats de l'enchaînement argumentatif et prédicats des topoï. Dans l'exemple précédent où l'on a affaire à un enchaînement au niveau des prédicats, et non pas au niveau des énoncés, on trouve le prédicat *un homme de moyen âge* et le prédicat *jugea qu'il était saison de songer au mariage*. Il s'agit ici des prédicats constituant l'enchaînement discursif. Mais, sur le plan topique, les échelles auxquelles on peut ramener les prédicats discursifs sont : *moyen âge* et *mariage*. Il s'agit ici des prédicats métalinguistiques abstraits. S'il est des cas où les prédicats de l'enchaînement discursif sont analogues à ceux du topos, cela ne veut aucunement dire qu'ils sont les mêmes. D'ailleurs, la gradualité

caractéristique des topoï est une gradualité relative à leurs prédicats (métalinguistiques) car il se peut que l'on rencontre, dans le discours, un prédicat qui, du point de vue linguistique, ne marque aucune gradualité sensible comme le prédicat *Absence* dans *L'absence de Pierre me rend fâché* ou le prédicat *S'arrêter* dans *Le train s'est arrêté à Alex*. L'arrêt en tant qu'état marqué, par exemple, de l'écoulement du temps, est susceptible de gradualité, ce qui confère au prédicat topique une gradualité intrinsèque.

Examinons les deux énoncés suivants :

Il avait du comptant et, partant, de quoi choisir. Toutes voulaient lui plaire. On a affaire ici à un enchaînement argumentatif composé de deux segments : segment argument et segment conclusion.

L'énoncé argument *Il avait du comptant et, partant, de quoi choisir* conduit le discours vers l'énoncé conclusion *Toutes voulaient lui plaire*. Mais pour tirer telle conclusion de l'énoncé argument, il faut préalablement admettre le principe selon lequel, *la richesse de l'homme est facteur de séduction pour les femmes* ou *Plus l'homme est riche, plus il séduit les femmes*. Ce principe est bien entendu le topos garant de l'enchaînement argumentatif. Même à l'intérieur de l'énoncé argument *Il avait du comptant et, partant, de quoi choisir*, on constate la présence de deux segments : *Il avait du comptant* (segment argument) et *Il avait de quoi choisir* (segment conclusion). Pour tirer cette dernière conclusion du segment argument, il faut a priori admettre le principe selon lequel l'argent offre la possibilité de choisir son partenaire, ce qui peut être formulé sous la forme suivante : *Plus on a de l'argent, plus on peut choisir*.

Si l'on passe à l'énoncé suivant *En quoi notre amoureux ne se pressait pas tant*, on remarque qu'il oriente le discours vers une conclusion qui ne découle pas de l'énoncé précédent. Il apporte une sorte de restriction qui peut être exprimée par un connecteur concessif du type *mais* ou *pourtant* :

Toutes voulaient lui plaire, pourtant il ne se pressait pas tant.

Du point de vue argumentatif, le premier énoncé *Toutes voulaient lui plaire* oriente le discours vers une conclusion du type : *Il ne va pas tarder à choisir une femme*, alors que *pourtant il ne se pressait pas tant* intervient pour orienter le discours vers une conclusion opposée à la première : *Il va tarder à choisir une femme*.

Le dernier énoncé de cet extrait *Bien adresser n'est pas petite affaire* se pose, lui, comme un argument qui oriente le discours vers la conclusion exprimée par l'énoncé précédent *Il ne se pressait pas*. Le topos qui permet de tirer de *Bien adresser n'est pas petite affaire* une conclusion du type *Il ne se pressait pas* est un topos qui relie deux échelles : le bon choix et l'impatience de choisir. Le bon choix n'étant pas facile, il faut ne pas se presser. Le topos qui est à l'œuvre dans cet exemple peut être formulé ainsi : moins le choix est facile ou simple, moins on se presse.

A supposer que la phrase soit formulée ainsi : *bien adresser est une petite affaire, il se pressait tant*. Le topos qui fonde l'enchaînement argumentatif de cette phrase serait : plus le choix est facile, plus on se presse de choisir.

De tous ces exemples, on pourrait conclure que « la structure même des phrases impose certaines conditions relatives aux topoï utilisés lorsque ces phrases sont réalisées dans le discours et servent à produire des enchaînements argumentatifs ¹ »

Les mots de la langue et les structures phrastiques contraignent les enchaînements argumentatifs indépendamment des informations véhiculées par les énoncés. « L'endroit précis où s'exerce la contrainte, c'est-à-dire le point d'articulation entre la langue et le discours argumentatif ² » n'est que les topoï qui sont mis en œuvre dans le discours.

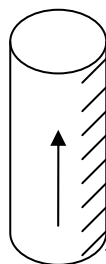
Les topoï dans l'ADL ont trois caractères principaux :

¹ O.Ducrot, « Topoï et formes topiques » dans *Théorie des topoï*, Kimé, 1994, p.86

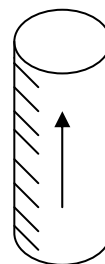
² *Idem*, p.86

1. Ce sont des **croyances communément admises** par une certaine collectivité dont font partie le locuteur et son allocataire »
2. Le topos est présenté comme **général**, c'est-à-dire qu'il est donné comme valable et applicable à une multitude de situations différentes de celle où le discours l'utilise. C'est bien entendu ce caractère qui fait du topos un garant de l'enchaînement argumentatif. S'il garantit le passage de l'argument à la conclusion, c'est parce qu'il paraît aussi universel que les règles de loi.
3. Le topos est **graduel**. Ce caractère signifie que le topos met en relation deux prédicats graduels, i.e. deux échelles que l'on peut parcourir dans deux sens : montée et descente. Les relations entre ces deux échelles (échelle antécédente et échelle conséquente) sont, elles aussi, graduelles. Le topos fait correspondre à chaque sens de parcours, dans l'échelle antécédente, un sens de parcours dans l'échelle antécédente.

Un énoncé du type *Il a du comptant : toutes voulaient lui plaire* met en œuvre un topos que représente la figure suivante :

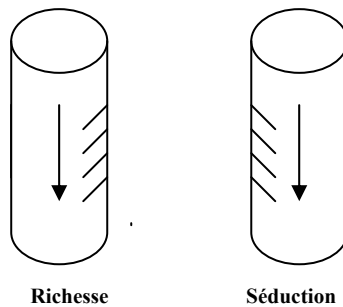


Richesse



Séduction

Ce même topos serait convoqué sous la forme converse, si l'énoncé était *Il n'a pas de comptant : toutes ne voulaient pas lui plaire*. Cette forme topique converse est représentée par la figure suivante :



De la nature graduelle du topos, on peut conclure à l'existence de deux schémas topiques : **topoï concordants et topoï discordants**.

Le topos concordant fixe pour ses deux échelles les mêmes sens de parcours (comme le topos liant la richesse à la séduction).

Quant au topos discordant, il fixe pour ses deux échelles des sens de parcours opposés comme dans les exemples suivants :

1. *Il a du comptant : toutes ne voulaient pas lui plaire.*
2. *Il n'a pas de comptant : toutes voulaient lui plaire.*

Le topos qui est mis en œuvre dans les deux derniers exemples se paraphrase ainsi *plus il est riche, moins les femmes le poursuivent* (pour 1) et *moins il est riche, plus les femmes le poursuivent* (pour 2).

Ainsi à chaque schéma topique, on peut associer deux formes topiques converses. Dans le schéma concordant, on a les formes topiques suivantes : $+P$, $+Q$ et $-P$, $-Q$, alors que, dans le schéma topique discordant, on a les deux formes : $+P$, $-Q$ et $-P$, $+Q$.

Cette conception des topoï, amène à réfléchir sur leur fonctionnement.

Selon la théorie de l'ADL, lorsqu'un locuteur parle d'un objet ou d'une situation, il ne fait que convoquer un topos sous une de ses deux formes et l'appliquer à l'objet ou à la situation sur laquelle porte le discours. En d'autres termes, le fait de discourir sur un état ou un objet consiste à y appliquer un topos sous une de ses deux formes. Cette application de la forme topique appropriée à l'objet ou à la situation dont parle le locuteur constitue « **l'appréhension argumentative¹** ».

Ainsi, un énoncé du type *Il a du comptant : toutes voulaient lui plaire* fait apparaître deux énonciateurs : un énonciateur E1, qui montre le premier segment *Il a du comptant* et qui convoque un topos et applique une de ses formes à une situation précise. Dire que tel homme entre les deux âges a du comptant, c'est convoquer un topos dont l'échelle antécédente représente la valeur *Argent* et l'échelle conséquente la valeur *Séduction*. Ce topos est convoqué par E1 sous une forme topique précise : *plus argent, plus séduction*. Quant au deuxième segment *toutes les femmes voulaient lui plaire*, il montre un autre énonciateur E2 qui accomplit le mouvement conclusif vers un fait relatif à la séduction. Ce dernier énonciateur décide d'utiliser la forme topique appliqué par E1 pour une conclusion déterminée : *toutes les femmes cherchent vraiment à plaire à cet homme*. En effet, cette analyse utilisée par Ducrot dans un exemple du type : *Il fait chaud. Allons à la plage* met en évidence deux points essentiels :

¹ Ibid., p.89

1. Dans le sens de tout énoncé, il y a des indications sur les formes topiques applicables.
2. Lorsqu'il y a enchaînement argumentatif, s'ajoute au choix du topos et de la forme topique, la décision d'utiliser la forme topique pour tirer une conclusion précise. Selon la théorie polyphonique, le locuteur met en scène un énonciateur appliquant une forme topique à un certain état des choses (sur un homme) et un autre énonciateur qui exploite cette forme topique et pousse l'enchaînement argumentatif vers la conclusion à laquelle mène l'application de la forme topique.

La présence de deux énonciateurs s'explique par le fait que le locuteur peut réagir au mouvement conclusif de deux manières différentes. Il peut approuver l'attitude du deuxième énonciateur qui décide d'exploiter la forme topique appliquée pour arriver à la conclusion attendue. Mais il peut aussi manifester son opposition à cette décision en s'acheminant vers une conclusion opposée à la première, comme dans l'exemple suivant :

Il a du comptant, mais aucune femme ne voulait lui plaire.

Dans cet énoncé, on est en présence des énonciateurs dont chacun joue un rôle distinct :

- 1) E1 convoque, sous une de ses formes topiques, un topos dont l'échelle antécédente est *Argent* et l'échelle conséquente *Séduction*. La forme topique sous laquelle le topos est convoqué par E1 se paraphrase par : *plus argent, plus séduction*.
- 2) E2 exploite la forme topique évoquée et appliquée par E1 et conclut que toutes les femmes, séduites par cet homme riche, voulaient lui plaire.
- 3) E3, identifié au locuteur, s'oppose à E2, malgré son accord avec E1, et tire une conclusion contraire à celle de E2.

La notion topique est susceptible d'éclairer beaucoup de phénomènes linguistiques du point de vue sémantique.

Un énoncé négatif comme *Bien adresser n'est pas petite affaire* fait apparaître deux énonciateurs : E1 et E2.

Le premier énonciateur convoque, sous une de ses formes topiques, un topos dont l'échelle antécédente représente la valeur *Difficulté* (choix difficile). Quant à l'échelle conséquente, la phrase n'en dit rien. Mais au niveau de l'énonciation, le discours met en relation deux échelles : *Difficulté* (dans choisir *une femme n'est pas une petite affaire*) et *Hâte* (dans l'énoncé conclusion *En quoi notre amoureux ne se pressait pas tant*).

La forme topique appliquée par E1 peut se formuler ainsi : *plus la difficulté est réduite, plus il faut se presser*. Mais pour E2, il s'oppose à E1 en soutenant la forme topique converse du même topos : *moins la difficulté est réduite, moins on se presse*. Ainsi, la négation oppose deux énonciateurs qui, tout en convoquant le même topos, divergent sur la forme topique applicable.

Il faudrait noter, dans cet exemple, que la phrase donne une instruction importante :

Plus on interprète comme faible l'application, par le E1, de la forme topique positive, plus il faut interpréter comme forte l'application, par E2, de la forme topique négative.

Dans un énoncé du type *Bien adresser est une petite affaire*, l'introduction de l'adjectif déréalissant *petite* affaiblit l'application des topoï constituant la signification du mot *affaire*. Que l'on vérifie cette instruction sur les deux exemples suivants :

a) *Bien adresser n'est pas une petite affaire.*

b) *Bien adresser n'est pas une très petite affaire.*

Dans l'énoncé (a), on envisage un énonciateur positif soutenant : *Choisir une épouse est une petite difficulté*, alors que l'énonciateur positif de (b) déclare : *Choisir une femme est une très petite difficulté*.

Il est évident que l'énonciateur positif de *Pas une très petite difficulté* convoque la forme topique positive « *Plus on accroît la force de l'antécédent (Réduction de difficulté), Plus (ou moins).....* » avec plus de force que ne le fait l'énonciateur positif de *Pas une petite difficulté*.

Par contre, l'énonciateur négatif de *Pas une petite difficulté* dans (a) applique la forme topique négative avec plus de force que ne le fait l'énonciateur négatif de *Pas une très petite difficulté* dans (b).

Ainsi, en utilisant la notion de forme topique dans la négation, on arrive à constater qu'elle cristallise l'opposition de deux formes topiques converses du même topos.

La notion de forme topique pourrait être appliquée au niveau du lexique dans l'analyse argumentative des prédicats¹ de la langue.

Lorsque le Loup menace l'Agneau en lui disant *Tu seras châtié de ta témérité*, on pourrait s'interroger sur la forme topique qui relie la punition à la témérité. Dans cet exemple, la signification de *témérité* contient, parmi d'autres, un topos mettant en relation les deux prédicats : *témérité* et *punition*. Pour expliciter la forme topique, on pourrait se demander comment une position consistant à affronter le danger pourrait-elle être passible de punition ?

Le prédicat *témérité* convoque une forme topique fondée sur le rapport entre les deux échelles suivantes :

« Plus on affronte le danger, moins on est digne d'estime ».

On pourrait, par la suite, s'interroger sur la différence entre le prédicat *témérité* et le prédicat *courage*. Dans les deux prédicats, il est question d'affronter un danger, mais alors que dans *témérité* l'affrontement de danger est vu comme une attitude blâmable, dans *courage* il est considéré comme une attitude digne de louange.

¹ O.Ducrot, « Topoi et formes topiques » dans *Théorie des topoi*, Kimé, 1994, p.95.

La distinction entre les deux prédicats pourrait être ramenée à la notion de forme topique qui est en jeu dans les deux prédicats :

Courage \longrightarrow **+P, +Q**

Plus on affronte le danger, plus on est digne d'estime.

Témérité \longrightarrow **+P, - Q**

Plus on affronte le danger, moins on est digne d'estime

On pourrait également, à partir de la notion de forme topique, rattacher le prédicat *prudence* à la forme topique converse de celle de *témérité*, ce qui veut dire que *témérité* et *prudence*, tout en appartenant au même topos discordant, différent l'un de l'autre en ce qui concerne la forme topique appliquée. Autrement dit, les deux prédicats appliquent les deux formes topiques converses du même topos discordant.

De même, on pourrait rattacher au même topos convoqué par le prédicat *courage*, mais sous une forme topique converse, un prédicat comme *poltronnerie*. Il s'agit ici d'un topos concordant où *courage* convoque la forme topique. + P, +Q, alors que *poltronnerie* convoque la forme topique converse : - P, - Q.

La notion de forme topique permet aussi d'approfondir l'analyse argumentative des opérateurs qui contraignent, modifient ou maintiennent les topoï.

A titre d'exemple, la différence entre *peu* et *un peu* tient à ce que le prédicat (P) modifié par *peu*, qu'il soit dans l'échelle antécédente (argument) ou l'échelle

conséquence (conclusion), exige l'application à tel ou tel objet ou telle ou telle situation d'une forme topique du type *moins P*, alors que le prédicat modifié par *un peu*, qu'il soit argument ou conclusion, exige l'application d'une forme topique du type *plus P* :

1. *Il a peu mangé, il a encore faim* : moins manger (argument), plus faim (conclusion) $(-P, +Q)$
2. *Il est malade, il a peu mangé* : plus maladie (argument), moins manger (conclusion) $(+Q, -P)$
3. *Il a un peu mangé, Il n'a pas faim* : plus manger (argument), moins faim (conclusion) $(+P, -Q)$
4. *Il se porte mieux, il a un peu mangé* : plus santé (argument), plus manger (conclusion) $(+Q, -P)$.

L'utilisation de la notion de forme topique pourrait aussi éclairer les potentialités argumentatives des connecteurs en montrant leur capacité soit à transformer un topos en son contraire, soit à transformer une forme topique en sa converse.

L'extension de l'analyse topique des enchaînements argumentatifs des énoncés au lexique contribue dans une large mesure à éclairer la différence entre des prédicats ayant plus ou moins des rapports avec un concept commun tels que *serviable* et *servile*, prédicats axés sur le concept service. Si *serviable* applique une forme topique du type : + *Service*, + *Bien*, *servile* renferme une forme topique du type : + *Service*, - *Bien*.

La représentation topique du sens entraîne une conséquence importante du point de vue linguistique : le sens ne se réduit pas à une référence à tel ou tel objet du monde, il n'est composé que de topoï en ce sens que l'utilisation de tel ou tel prédicat n'implique pas la désignation de tel ou tel objet, mais une application de tel ou tel topos sous une de ses formes topiques. Mais cette représentation ne passe pas sans poser de problèmes.

Si le sens de l'énoncé ou du mot n'est pas une référence aux objets du monde, les topoï ne sont-ils pas en quelque sorte une relation entre deux prédicats ou méta-prédicats, i.e. deux concepts ou deux objets du monde ? Dire que le sens de tel ou tel prédicat est une mise en œuvre de tel topos sous une de ses formes topiques, c'est dire qu'il se réfère aux deux concepts distincts constituant les méta-prédicats du topos qui lui est inhérent. Si l'enchaînement argumentatif est fondé sur la présence de A (argument), de Q (conclusion), qui sont deux concepts distincts, et d'un topos garant du passage de A à B, il serait donc difficile, voire inconséquent, de dire que le sens est dépourvu de toute référence à un objectif. D'ailleurs, comment pourrait-on conclure de la représentation topique de l'enchaînement argumentatif que la conclusion est déjà présente dans l'argument ?

Admettre que la conclusion constitue le sens de l'argument, c'est nier toute possibilité d'argumentation, la progression du raisonnement n'étant, d'après cette conception, qu'une illusion. De plus, la présence de la conclusion dans le sens de l'argument signifie que le discours argumentatif est un discours **tautologique**.

Pour sortir de cette impasse, on a l'alternative suivante :

- 1) Abandonner l'idée de l'enchaînement argumentatif du type *argument* + *conclusion* dans le discours de telle sorte que le prédicat se présenterait sous forme d'un paquet susceptible de contenir tous les sens possibles si contradictoires soient-ils.
- 2) Admettre comme postulat de recherche l'existence de deux types d'enchaînements : enchaînements de type *argument+conclusion* et enchaînements *non conclusifs*.

Selon Anscombe¹, qui n'hésitera pas à opter pour la deuxième possibilité, on peut distinguer **deux types d'enchaînements** :

- a) Enchaînements dont le second membre ne fait qu'explicitier le premier de façon qu'il ne s'agisse véritablement que d' *un déploiement du topos*² mis en œuvre dans tout l'enchaînement, l'idée d'un enchaînement conclusif n'étant dans ce type qu'une confusion ou une illusion.
- b) Enchaînements conclusifs dont le second membre est présenté comme une conclusion tirée du premier membre présenté comme argument. C'est ce type d'enchaînements qui est argumentatif dans la mesure où il s'agit d'une véritable progression dans le raisonnement.

En effet, les deux types d'enchaînements conclusifs et non conclusifs ont deux structures sémantiques différentes.

L'enchaînement non conclusif applique une forme topique faisant partie de la signification du mot employé dans le discours, alors que l'enchaînement conclusif met en œuvre un topos qui, bien que ne faisant pas partie de la signification du mot, tire son origine du réservoir idéologique³ de la société. Dans les enchaînements conclusifs, on fait usage d'un topos pour construire une certaine représentation idéologique de manière que cette représentation apparaisse comme une conclusion issue d'un raisonnement. C'est bien entendu ce type de topoï qui fonde le discours politique ou tout slogan publicitaire. Car dans ce dernier, par exemple, on invente un topos en le banalisant pour persuader le public que le discours tenu se conforme à telle ou telle sagesse fiable, étant donnée qu'elle se présente comme issue d'un raisonnement étroitement lié aux croyances dominantes.

Dans les enchaînements non conclusifs, les topoï qui y sont déployés sont **les topoï intrinsèques**, alors que dans les enchaînements conclusifs, les topoï qui y sont mis en œuvre sont les **topoï extrinsèques**. Si les premiers fondent

¹ J. C. Anscombe, « La nature des topoï », in *Théorie des topoï*, kimé, 1995, pp. 53-55

² C. Plantin, *Essais sur l'argumentation*, Paris, Kimé, p. 236-266. Cité dans Anscombe : *op.cit.*, 55.

³ Anscombe, *op.cit* p.57

la signification des unités lexicales, les seconds fondent les enchaînements argumentatifs..

Vérifions sur les exemples suivants la différence entre les deux types de topoï :

1) *Un homme qui s'aimait sans avoir de rivaux*

Passait dans son esprit pour le plus beau du monde.

On peut distinguer dans cet énoncé deux segments :

Un homme s'aimait sans avoir de rivaux (segment 1) : *Il passait dans son esprit pour le plus beau du monde* (segment 2).

L'enchaînement qui lie les deux segments précédents est un enchaînement non conclusif, car le segment 2 semble expliciter ou déployer ce qui est contenu dans le segment 1. S'aimer sans avoir de rivaux, c'est se croire le plus beau du monde. Les topoï qui fondent ce type d'enchaînements sont des topoï intrinsèques.

2) *Que le plus coupable de nous*

Se sacrifie aux traits du céleste courroux ;

Peut-être il obtiendra la guérison commune.¹

L'enchaînement qui lie *Que le plus coupable...se sacrifie aux traits du céleste courroux* à *Peut-être il obtiendra la guérison commune* n'est pas non conclusif comme dans l'exemple précédent. Car le second segment *Peut-être il obtiendra la guérison commune* ne sert pas à expliciter le contenu sémantique du premier *Le plus coupable doit se sacrifier aux traits du céleste courroux*. Se sacrifier ne signifie pas guérir. En effet, cet enchaînement est légitimé par un principe idéologique ou religieux selon lequel le sacrifice est susceptible de contenter le Ciel et de racheter les fautes de la terre.

¹ Livre VII, fable 1.

Mais la question qui s'impose ici est celle de savoir quels sont les critères qui permettent de distinguer les deux types de topoï et qui clarifient leur différence.

1. Le critère de *Mais*

« Soient M et N deux termes en relation avec les sommets respectivement initial et final d'un topos intrinsèque. Une structure discursive du type M , *mais non- N* est alors possible, alors que la structure M , *mais N* est peu naturelle.¹ »

L'énoncé du type : *Un homme s'aimait sans avoir de rivaux : il passait dans son esprit pour le plus beau du monde* admet la structure discursive *Un homme s'aimait sans avoir de rivaux, mais il ne passait pas dans son esprit pour le plus beau du monde*, alors qu'une structure discursive du type : *un homme s'aimait sans avoir de rivaux, mais il passait dans son esprit pour le plus beau du monde* serait quelque peu bizarre. Ceci dit, le topos utilisé dans cet enchaînement est un topos intrinsèque.

Quant au deuxième exemple, il accepte les deux structures discursives mentionnées :

a) *Le plus coupable s'est sacrifié aux traits du céleste courroux, mais il n'a pas obtenu la guérison commune.*

b) *Le plus coupable s'est sacrifié aux traits du céleste courroux, mais il a obtenu la guérison commune.*

On voit bien que (b) ne semble pas bizarre car rien n'empêche d'imaginer une idéologie où le sacrifice est vu comme un acte inutile et dépourvu de toute efficacité spirituelle, acte qui n'aurait aucun effet sur le mal frappant le royaume. Le topos fondant l'enchaînement argumentatif dans ces deux structures est un topos extrinsèque.

¹ J. C. Anscombe, « La nature des topoï » in *La théorie des topoï*, Kimé, 1995, p. 58, 59.

2. Le critère de *Pourtant* :

Pourtant, tout comme *Mais*, exige l'opposition entre les deux segments qu'il relie. Cependant, il ne peut s'appuyer que sur des topoï extrinsèques à la différence de *Mais* qui s'appuie sur les deux types de topoï.

Si, dans une structure discursive comme :

Se croire un personnage est fort commun en France,

On y fait l'homme d'importance,...

il est possible de dire : *Se croire un personnage est fort commun en France, mais on n'y fait pas l'homme d'importance*, il serait quelque peu étrange de dire *Se croire un personnage est fort commun en France, pourtant on n'y fait pas l'homme d'importance*. L'étrangeté s'explique, selon Anscombe¹, par le fait que *Pourtant*, ne s'appuyant que sur les topoï extrinsèques, ne peut pas être utilisé dans une structure discursive fondée sur un topos intrinsèque comme la précédente, structure dont le second segment *on y fait l'homme d'importance* ne fait qu'explicitement le premier. Car se croire un personnage revient à se prendre pour important.

Mais dans une structure de type : *Le plus coupable se sacrifie aux traits du céleste courroux, pourtant il n'a pas obtenu la guérison commune*, l'emploi de *Pourtant* ne semble pas inapproprié. Cela s'explique par le fait que le topos mis en jeu est un topos extrinsèque.

Toutefois, il existe des structures discursives qui, tout en s'appuyant sur des topoï intrinsèques, pourraient comporter *Pourtant*.

A titre d'exemple :

Max a demandé des explications, pourtant on ne lui a pas répondu.

Ces structures discursives mettent en jeu des principes topiques représentés par des formes consacrées par le bon sens commun. Lorsqu'un topos intrinsèque est consolidé par un proverbe ou par toute autre forme sentencieuse, il possède une double existence : il est à la fois intrinsèque et extrinsèque. Cela explique la

¹ *Ibid.*, p. 61

possibilité d'introduire *Pourtant* dans certaines structures discursives fondées sur des topoï intrinsèques qui existent par ailleurs sous forme extrinsèque.

Dans l'exemple précédent, le verbe *Demander* désigne une certaine activité orientée vers un but : obtenir une réponse. Il est donc naturel de considérer le rapport entre *Demander* et *Répondre* comme un rapport liant deux sommets d'un topos intrinsèque. Mais ce topos intrinsèque se trouve appuyé par une forme sentencieuse : *Demandez, on vous répondra*, ce qui lui confère le statut d'un topos.

Examinons de nouveau cette suite tirée de « Le Mal Marié » :

« *Que le bon soit toujours camarade de beau
Dès demain je chercherai femme ;
Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau,
Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,
Assemblent l'un et l'autre point,
Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.* »

Cette suite peut être reformulée ainsi :

On cherche une femme aussi belle que bonne, mais on n'en trouve pas.

Cette phrase repose sur un topos intrinsèque inhérent au verbe *chercher*, topos reliant deux sommets : *chercher* et *trouver*. Autrement dit, *chercher* désigne une action ayant une durée et pourvue d'une fin qui n'est autre que *trouver*, ce qui implique que derrière *chercher*, il y a *trouver*. Il est donc possible, d'après la définition donnée au topos intrinsèque, de dire :

On cherche, mais on ne trouve pas.

Mais, dans cet exemple, il est aussi possible de dire :

*On cherche une femme aussi belle que bonne, **pourtant** on n'en trouve pas.*

La possibilité d'utiliser *pourtant*, qui ne s'utilise qu'avec les topoï extrinsèques, s'explique par le fait que le topos intrinsèque inhérent à cette phrase (reliant *chercher* à *trouver*) est parrainé par un principe topique qui trouve son origine dans une forme sentencieuse : *Cherchez, vous trouverez.*

3. Les constructions du type X est facile à + infinitif :

Anscombe constate que les constructions de type *facile à* ou *impossible à* ont une propriété importante : elles maintiennent leur sens, quelle que soit la transformation ou la troncature qu'elles pourraient subir, si et seulement si le rapport entre le sujet et l'infinitif repose sur un topos intrinsèque.

Dans un exemple comme *C'est un objectif difficile à atteindre*, le rapport entre *objectif* et *atteindre* repose sur un topos intrinsèque car pour définir le sens du mot *objectif*, il est indispensable d'utiliser un verbe comme *atteindre* ou tout autre verbe désignant le même sens.

Dans « Les Femmes et Le Secret »¹, la fable commence par cette phrase :

Rien ne pèse tant qu'un secret :

Le porter loin est difficile aux dames ;

Et je sais même sur ce fait

Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Les deux premiers vers représentent un enchaînement argumentatif reposant sur un topos intrinsèque : plus l'objet est lourd, plus il est difficile à porter loin.

Dans une structure sémantique du type *le bagage est lourd à porter*, le topos qui est à l'œuvre explicite le rapport entre le sujet *bagage* et l'infinitif *porter*, rapport qui repose en fait sur un topos intrinsèque dans la mesure où *bagage* désigne un objet destiné à être porté. En d'autres termes, le port de bagages fait partie en quelque sorte du sens du prédicat *bagage*.

De même le deuxième vers *Le porter loin est difficile aux dames*, peut être transcrite dans la structure sémantique du type : X est difficile à + infinitif, i.e. pour les femmes, *les secrets sont difficiles à* Si l'on veut compléter cette phrase par un infinitif convenable, on aura le choix entre : *garder, cacher, ne pas révéler, ne pas communiquer*, infinitifs qui sont tous relatifs au topos intrinsèque reliant le sujet *secrets* à l'infinitif utilisé.

¹ Livre VIII, fable 6

4. Les constructions du type *A force de V1, V2* ;

Il faudrait, selon Anscombe¹, distinguer deux types de relations possibles dans ces constructions :

- a) Rapport de causalité externe/
- b) Rapport de prolongement sémantique :

Dans le premier cas (causalité externe), le premier terme V1 apparaît comme une cause externe de V2 comme dans : *A force de mentir, aucun ne veut le croire*. La causalité étant dans ce type de construction externe mise en jeu, le topos liant les V1 et V2 est un topos extrinsèque.

Quant au deuxième cas (rapport de prolongement sémantique), le rapport entre V1 et V2 repose sur un topos intrinsèque. Comme dans :

A force de pratiquer le français, il est devenu un bon francophone.

Devenir un bon francophone est, aux yeux de la langue, un prolongement naturel de *pratiquer la langue*. Le rapport entre les deux prédicats repose sur un topos intrinsèque.

Il est à noter que dans le cas où V2 est un prolongement topique de V1, il est généralement difficile, sauf ironie, d'utiliser Non V2. Appliquons ce critère à la phrase suivante :

La mort ne surprend point le sage ;

Il est toujours prêt à partir,

S'étant su lui-même averti

Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.

Cette phrase peut donc être reformulée ainsi :

A force d'être sage, on est prêt à mourir.

Si l'on met en négation V2 (*on est prêt à mourir*) pour savoir quel genre de topos y est mis en œuvre, on aura *A force d'être sage, on n'est pas prêt à mourir* qui, sauf ironie, paraît étrange. Ceci dit, le topos qui y est inhérent est intrinsèque.

¹ Ibid., p. 64

5. La combinaison d'un prédicat avec l'expression *avec succès*¹:

Dans une structure de type *Il a argumenté avec succès*, l'expression avec succès met en œuvre le topos intrinsèque et exclut tout topos extrinsèque. Car la combinaison du prédicat *argumenter* avec l'expression *avec succès* implique que l'activité désignée par *argumenter* a atteint son but, c'est-à-dire qu'elle a fini par obtenir la conviction de l'auditoire, ce qui réalise le topos intrinsèque du prédicat *argumenter*, topos dont les deux sommets sont : *argumenter* et *convaincre*.

Appliquons le critère de *avec succès* à l'exemple suivant, tiré de « L'Ane et le petit Chien »..

Dans « L'Ane et le petit Chien »², l'Ane, voyant son maître combler le chien de faveurs, décide, pour profiter des mêmes faveurs, de caresser son maître comme le fait le chien, tentative qui sera vouée à l'échec, puisque le maître réagira violemment au comportement de l'Ane. Le narrateur, évoquant l'histoire de l'Ane, dit :

Peu de gens que le Ciel chérit et gratifie

Ont le don d'agrèer infus avec la vie.

C'est un point qu'il faut laisser,

Et ne point ressembler à l'Ane de la fable,

Qui, pour se rendre plus aimable

Et plus cher à son maître, alla le caresser.

Si l'on ajoutait au dernier vers l'expression *avec succès*, on aurait l'énoncé :

Il alla le caresser avec succès, énoncé qui est tout à fait incompatible avec ce que vient de dire le narrateur dans : *C'est un point qu'il faut laisser, et ne point ressembler à l'Ane qui....* Car *caresser avec succès* signifie que l'action de *caresser* ait atteint son but : gagner les faveurs du maître. Utiliser *avec succès*

¹ *Ibid.*, p. 65

² Livre IV, fable 5.

avec *caresser* déploie le topos intrinsèque qui relie l'action de *caresser* à son but : obtenir une satisfaction ou susciter une bonne affection.

Dans « Le Vieillard et ses Enfants¹ », le Vieillard, avant de mourir réunit ses trois fils et leur demande de lui promettre de vivre toujours joints comme de véritables frères. Après sa mort, les frères, héritant une grosse fortune, commencent à affronter des problèmes et des procès intentés par divers voisins ou créanciers. Mais les trois frères ont pu au début surmonter ces problèmes. Le narrateur pour exprimer leur réussite dit :

D'abord notre trio s'en tire avec succès.

Pour décrire le prédicat *s'en tirer*, on devrait le relier à son but, étant donné que le topos intrinsèque de *se tirer* établit un rapport entre l'action et le but qu'elle doit atteindre : sortir vainqueur ou sans être atteint de quelque mal que ce soit. C'est l'expression *avec succès* qui marque que l'action *s'en sortir* a atteint son but. Cela s'explique par le fait que *avec succès* est fort lié aux topoï intrinsèques des prédicats auxquels il est associé.

On voit bien ici que la notion de topoï repose sur l'idée que derrière les mots, il y a d'autres mots. Pour décrire le prédicat *Argumenter*, on doit le présenter comme subsumant *Convaincre*, ce qui explique la nécessité d'utiliser *Mais* dans *Il a argumenté, mais il n'a convaincu personne*, lorsque le topos intrinsèque au prédicat *Argumenter* n'a pas été épuisé, i.e. n'a pas été poussé jusqu'à sa fin prévue.

Si donc les mots sont réductibles à d'autres mots ou à d'autres énoncés, leur signification n'est rien d'autre qu'un réservoir de topoï tout prêts à l'usage. Tout comme les proverbes, les topoï pourraient être rapprochés des stéréotypes qui fonctionnent d'une façon très proche de celle des topoï. Utiliser par exemple le mot *Misérable*, c'est évoquer des énoncés de type : *Il ne se faut jamais moquer des misérables*

¹ Livre IV, fable 18.

Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux? (La Lièvre et la Perdrix¹)

Les proverbes² ou les formes sentencieuses (maximes, adages, dictons.....etc.) se présentent comme une somme intarissable des topoï qui fondent le sens des mots. Ils se caractérisent essentiellement par : leur aspect formulaire et leur portée générale ou universelle. Quant à l'aspect métaphorique, il ne concerne que les proverbes.

Notons, dans notre étude de l'ADL, que les formes sentencieuses servent de cadre du discours, cadre qui renvoie à la conscience linguistique collective et qui par suite permet non seulement l'enchaînement argumentatif des énoncés, mais aussi la construction sémantique des unités lexicales.

Mais les proverbes ont des propriétés linguistiques qui les distinguent de toute autre forme sentencieuse.

On peut, à titre d'exemple, dire : ***Etant donné que la raison du plus fort est toujours la meilleure, ce sont les Etats-Unis qui vont décider du sort de la région.*** Le proverbe *La raison du plus fort est toujours la meilleure*, étant explicitement introduit ici par *étant donné* en tant que prémisse d'un discours, sert de cadre argumentatif permettant l'enchaînement *ce sont les Etats-Unis qui....*

Par contre, il est bizarre de dire :

*Ce sont les Etats-Unis qui vont décider du sort de la région, **par conséquent,** la raison du plus fort est toujours la meilleure.*

Car les proverbes, ayant un caractère universel et prescriptif, ont ceci de particulier qu'ils ne réfèrent pas aux faits ou à un jugement individuel, mais à une sagesse populaire qui pourrait être un point de départ pour l'argumentation et non pas un point d'aboutissement. Ceci dit, **les**

¹Livre V, fable 17.

² J. C. Anscombe, « Proverbes et Formes proverbiales : Valeur évidentielle et argumentative », *Langue Française*, N° 102, 1994, p 95-107.

connecteurs conclusifs ne peuvent pas introduire un proverbe¹, à moins qu'on ne les interprète comme portant sur le dire et non pas sur le dit.

Il en résulte aussi qu'on ne peut pas combiner *Je trouve que*, qui introduit une opinion individuelle de son locuteur, avec un proverbe, à moins qu'il serve à confirmer l'application du principe exprimé par le proverbe à une situation spécifique envisagée par le locuteur. Par contre, il est possible de combiner un proverbe avec *J'estime que* qui permet la reprise d'un jugement dont le locuteur n'est pas l'auteur, comme le montrent les exemples suivants :

a) *Je trouve que la raison du plus fort est toujours la meilleure.*

(combinaison inadmissible)

b) *Je trouve que dans l'état actuel du monde, la raison du plus fort est toujours la meilleure.* (combinaison possible)

c) *J'estime que la raison du plus fort est toujours la meilleure.*

(combinaison possible)

Une autre propriété linguistique des proverbes tient à ce que les adverbess d'énonciation² ne peuvent pas commenter la validité d'un proverbe, mais peuvent appuyer le bien fondé de son application locale, comme dans :

a) *Visiblement, la raison du plus fort est toujours la meilleure.* (combinaison étrange)

b) *Visiblement, de nos jours, la raison du plus fort est toujours la meilleure.* (combinaison possible)

Ce à quoi Anscombe ajoute **une autre propriété qui caractérise les proverbes** et que l'on ne trouve pas dans d'autres formes sentencieuses. Les maximes et les préceptes, par exemple, ont généralement un auteur auquel il est possible de se référer. Mais lorsqu'une maxime devient un proverbe, son auteur ne peut être désigné qu'en tant qu'ex-auteur.

¹ Ibid, p. 73.

² Ibid, p. Voir aussi J. C. Anscombe, Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative », *Langue Française*, N°102, p. 101.

Il n'est plus, par exemple, possible de dire : *Comme le dit La Fontaine, la raison du plus fort est toujours la meilleure*, alors qu'on peut toujours dire : *Comme le disait La Fontaine, la raison du plus fort est toujours la meilleure*. Car La Fontaine ne peut plus être considéré comme l'auteur actuel de ce proverbe, d'où la bizarrerie du présent dans *Comme le dit La Fontaine*. En d'autres termes, celui qui énonce un proverbe ne peut en être l'auteur.

CHAPITRE III

La théorie des blocs sémantiques

Lorsque plusieurs arguments concourent à établir la même conclusion, Ducrot considère qu'ils font partie de la même classe argumentative. Mais à l'intérieur de cette classe, ces arguments peuvent être ordonnés en fonction de leur force, ils constituent alors **une échelle argumentative**.

Cette conception de l'échelle argumentative pose certains problèmes.

Dans un exemple du type *Cette auto est trop bon marché*, le prédicat *bon marché* qui sert normalement à établir un argument du type *Je vais l'acheter*, ne peut, étant précédé par *trop*, que servir des arguments contraires tels que *Je ne vais donc pas l'acheter*. L'inversion opérée par *trop* implique qu'il existe un certain seuil argumentatif au dessus duquel un argument plus fort pourrait aboutir à une conclusion contraire quoique cet argument appartienne à la même échelle argumentative. Si la notion d'échelle argumentative repose sur l'hypothèse qu'elle englobe tous les arguments qui établissent une même conclusion, **comment pourrait-on alors soutenir qu'un argument plus fort, figurant dans telle ou telle échelle, aboutirait à une conclusion contraire à celle que les autres établissent ?** Il faudrait aussi noter que la notion d'échelle argumentative, voire toute l'ADL, est fondée sur l'idée que les conclusions de telle ou telle échelle servent de facteur déterminant pour cette échelle car ce sont elles qui permettent de regrouper les arguments dans telle ou telle échelle argumentative. Ce qui est donc incohérent avec la notion d'échelle argumentative, c'est de supposer qu'il existe un seuil argumentatif au dessus duquel un argument plus fort, et du fait qu'il est plus fort, aboutit à une conclusion contraire. Ce qui est aussi incohérent avec l'ADL, c'est de mettre sur la même échelle argumentative les deux arguments : *La voiture est très bon marché* et *La voiture est trop bon marché*, bien qu'ils conduisent à des conclusions opposées.

S'ajoute à cela un autre problème.

Dans un exemple du type *Pierre est riche, mais il ne veut pas se marier*, l'analyse polyphonique fait apparaître deux énonciateurs : un énonciateur qui convoque, sous une de ses formes topiques, le topos *Plus on est riche, plus on veut se marier*, et un autre énonciateur, auquel le locuteur s'identifie et qui, tout en concédant que la richesse accroît le désir de mariage, refuse d'utiliser ce topos et en réfute la conclusion, conclusion résultant de l'application du topos exploité par le premier énonciateur.

Cette conception topique suppose que l'enchaînement argumentatif par excellence est celui qui s'articule au moyen de *Donc*, puisque, dans ce cas, le locuteur pousse jusqu'au bout l'application de la forme topique convoquée. Or, du point de vue discursif, lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il est riche, il ne faudrait pas chercher dans la réalité si le fait d'être riche l'a amené, ou non, à se marier, mais on devrait, si l'on veut édifier **un calcul sémantique du sens** sans se demander ce qui se passe dans la réalité, maintenir les deux possibilités au sein de la description discursive. Seulement, si l'indication *Pierre est riche* est accompagné de l'indication *il veut se marier*, l'enchaînement doit se faire sur le mode de *Donc*, mais si *Pierre est riche* est accompagné de *il ne veut pas se marier*, l'enchaînement doit se faire sur le mode de *Pourtant*.

S'ajoute à cela une autre observation critique.

La théorie de l'argumentation dans la langue part d'un postulat essentiel : l'enchaînement argumentatif est complètement différent de **l'inférence**. Car ce qui caractérise de façon cruciale l'enchaînement argumentatif ou discursif, c'est que le sens du conséquent est entièrement déterminé par le sens de l'antécédent et que le sens de l'antécédent est inséparable de son pouvoir d'aller vers le conséquent. Or dans un exemple où un énoncé est susceptible de mener vers deux conclusions contraires comme : *Il n'est que 8 heures¹* qui peut aussi bien mener à *Dépêche-toi* ou à *Inutile de te dépêcher*, **comment pourrait-on**

¹ Voir « La force des mots – Entretien avec Oswald Ducrot » in *Le langage*, Sciences Humaines, 2001, p. 81-83.

soutenir que les conclusions auxquelles mène *Il n'est que 8 heures* lui sont internes, si ces conclusions sont contradictoires ?

Il serait également difficile de supposer que l'antécédent *Il n'est que 8 heures* soit un énoncé contradictoire, supposition incompatible avec la position argumentativiste qui refuse d'employer les notions logiques dans la description sémantique de discours.

Si Ducrot et Anscombe, pour surmonter cette difficulté, ont fait intervenir les topoï qui, en tant que connaissances ou croyances extralinguistiques, devraient pouvoir expliquer la possibilité d'enchaînement à des conclusions contraires, la théorie des topoï suppose, contrairement au postulat de l'ADL, que dans tout enchaînement argumentatif, l'antécédent et la conclusion soient séparés, chacun ayant son sens indépendant de celui de l'autre, et que les topoï interviennent pour les réunir. Il est donc évident que pour être fidèle au postulat fondateur de l'ADL, postulat selon lequel le passage de l'argument à la conclusion est intérieur à l'argument, Ducrot a abandonné la théorie des topoï.

Etant donné les difficultés que pose la notion de topos, l'ADL a dû se développer dans une direction déterminée, direction qui ne cesse de renforcer la différence entre l'argumentation discursive et l'inférence et d'achever le statut particulier de la première. Ainsi une autre théorie construite grâce aux travaux de Marion Carel a été élaborée au sein de l'ADL pour se substituer à celle des topoï : **la théorie des blocs sémantiques.**

Il s'agit d'abandonner certaines hypothèses générales dans l'ADL dans sa version topique et de proposer un nouveau cadre théorique dans l'étude des enchaînements argumentatifs.

Avant de traiter ce nouveau cadre, il faudrait mettre en lumière une certaine manière de voir l'enchaînement argumentatif.

Soit l'exemple suivant tiré de « Les Obsèques de la Lionne »¹ :

La femme du Lion mourut ;

Aussitôt chacun accourut

Pour s'acquitter envers le Prince

De certains compliments de consolation,

Qui sont surcroît d'affliction.

Cet exemple est composé de deux segments :

a) *La femme du lion mourut.*

b) *Aussitôt chacun accourut pour s'acquitter de certains compliments (qui sont surcroît d'affliction)*

Les deux segments sont liés par un *Donc* implicite :

La femme du lion mourut, donc chacun accourut pour s'acquitter de certains compléments de consolation.

Dans une optique topique, cet enchaînement en *Donc* réalise par excellence la fonction argumentative. Il représente un prototype de l'argumentation dans la langue.

Du point de vue logiciste², on peut isoler dans tout discours comportant *Donc* deux éléments de sens : l'argument et la conclusion.

Dire *La femme du lion mourut* est un argument utilisé pour servir la conclusion *chaque animal de la forêt accourut pour présenter ses condoléances*.

Dans l'ADL, version topique, argumenter consiste à justifier le contenu de la conclusion au moyen d'un principe (le topos) qui sert de garant ou de chemin comblant ce qui sépare l'argument de la conclusion, ce qui explique l'importance de *Donc* en tant qu'un point d'articulation qui sépare l'argument de la conclusion.

¹ Livre VIII, fable 14.

² Le logicisme est une des principales méthodes de l'argumentation mathématique ; elle s'attache à ramener les mathématiques à la logique, mais c'est seulement à la fin du XIX^{ème} siècle que Frege essaya de la mettre en œuvre. Il se fixa pour objectif de définir les concepts mathématiques fondamentaux uniquement en termes de logique et de démontrer les principes mathématiques en n'utilisant que des démonstrations logiques. De même, la tendance logiciste en linguistique essaie de ramener l'argumentation discursive aux principes de la logique. Voir I. Frilov dir., *Dictionnaire philosophique*, 1980, Editions du Progrès, Moscou, p. 284.

Dans cette optique topique, l'usage d'une conjonction du type *Pourtant* comme dans : *La femme du Lion mourut, pourtant aucun ne présenta ses condoléances au Lion* paraît un écart brusque par rapport au topos mis en jeu dans *La femme du Lion mourut*.

Mais on peut voir l'enchaînement argumentatif d'une manière différente. Dans *La femme du Lion mourut, donc chacun accourut pour s'acquitter de certains compliments*, la mort du Lion a une image particulière, c'est la mort qui engendre des obligations immédiates, vu l'importance de la personne décédée. Il ne s'agit pas ici de la mort dans son sens absolu ou philosophique, ni non plus de la mort qui intervient pour débarrasser un malade incurable, mais d'une certaine mort (la mort de la femme du gouvernant) rappelant les gens à leurs devoirs dont celui de présenter immédiatement les condoléances. Ces caractéristiques constituent le bloc sémantique de la mort telle qu'elle est présentée dans cette image.

On peut, à titre d'exemple, rencontrer une autre mort comme dans *La Mort et Le Malheureux*¹

Un malheureux appelait toujours

La Mort à son secours

« Ô Mort, lui disait-il, que tu me semble belle !

Viens vite, viens finir ma fortune cruelle »

Ici, la mort en question est la mort qui repose un malheureux et le débarrasse de ses souffrances et de ses douleurs.

Si donc la mort n'est pas une mort unique, il serait peut-être plus exact de parler des blocs sémantiques de la mort : une mort engendrant des obligations, une mort reposante, une mort effrayante, une mort affligeante...etc.

¹ Livre I, fable 15

Dans chacun de ces blocs, il ne s'agit plus d'argument séparé d'une conclusion ou d'un argument qui justifie le contenu de telle ou telle conclusion, mais d'un sens unique ou d'un bloc sémantique où l'on voit un certain visage de la mort, bloc dans lequel il n'y a ni argument ni conclusion dans le sens logiciste du terme.

De plus, un enchaînement en *Pourtant* comme dans *La femme du Lion mourut, pourtant aucun ne présenta ses condoléances au Lion* n'a pas une structure éloignée de celui en *Donc*. Car il réfère, au même titre que celui en *Donc*, au même topos : *Mort / Condoléances* et reste cohérent avec cette règle¹ (ou ce topos).

Ainsi, les enchaînements en *Donc* ou en *Pourtant* expriment un bloc sémantique ou une unité interdéfinissant la mort d'une personne déterminée et le type d'obligations morales qu'elle impose.

On pourrait toutefois se demander en quoi réside donc l'argumentativité dans les blocs sémantiques

En fait, le caractère argumentatif dans les enchaînements en *Donc* ou en *Pourtant* est étroitement lié à **l'interdépendance sémantique** des deux segments de la phrase : *La femme du Lion mourut et Aussitôt chacun accourut pour s'acquitter de certains compliments de consolation*.

Il ne faudrait pas confondre cette interdépendance d'un autre type de dépendance que l'on rencontre dans les propositions logiques où la vérité d'une proposition (la conclusion) est subordonnée à celle d'une autre (l'argument ou la prémisse). Dans la dépendance logique, on déduit une proposition Z d'une autre proposition X et il n'est pas nécessaire pour comprendre X d'y introduire le fait qu'il conduirait à la conséquence Z. De même Z doit se comprendre sans y introduire le fait qu'il est déduit de X.

¹ Il est à noter que Marion Carel utilise le plus souvent le terme règle à la place de celui de topos, terme qui lui servira à mettre en évidence la possibilité de trouver des exceptions à toute règle, mais, dans cette optique des blocs sémantiques, l'exception confirmerait la règle et ne la détruirait pas. Voir M. Carel, « Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité », in *Théorie des topoï*, Kimé, 1995, p. 181.

Il ne faudrait pas non plus confondre l'interdépendance sémantique dont il est question dans les blocs sémantiques d'une autre forme d'interdépendance qu'on peut appeler « l'interdépendance contextuelle ». Dans cette dernière, on a affaire à deux segments enchaînés dont l'un fait partie du contexte de l'autre et, de ce fait, influence contextuellement la signification de l'énoncé qui lui est associé.

Dans l'interdépendance sémantique qui fonde l'argumentation, le sens de chaque segment contient l'indication qu'il est ou bien argument pour l'autre segment ou bien conclusion de l'autre, ce qui impose de voir l'enchaînement argumentatif de tout bloc sémantique comme un tableau cohérent où l'on ne peut absolument pas séparer tel élément (segment) de tel autre élément sans détruire ou changer le tableau tout entier. Comme on l'a vu dans l'énoncé *La femme du Lion mourut : chacun se hâte de présenter ses condoléances au Lion*, on ne peut comprendre le sens du premier segment (la mort de la femme du Lion) qu'en le prenant pour source d'obligation, obligation de se hâter de présenter ses condoléances au Lion ; si l'on amputait le second segment, l'image de la mort serait ambiguë, i.e. susceptible de contenir plusieurs blocs sémantiques.

Il faudrait aussi signaler que le bloc sémantique en jeu reste toujours le même aussi bien dans l'enchaînement en *Donc* que dans celui en *Pourtant*.

La parenté entre un enchaînement en *Donc* et un enchaînement en *Pourtant* tient à ce qu'ils contiennent la même idée de mort, i.e. la mort grave et importante qui impose des obligations immédiates à tout le monde.

Cette parenté s'exprime aussi par l'influence mutuelle entre les deux segments. Car un énoncé de type *La femme du Lion mourut* peut paraître ambigu dans la mesure où il est susceptible de conduire à plusieurs sens : les animaux sont contents, les animaux sont tristes, les animaux y sont indifférents....etc. C'est donc le second segment *Aussitôt chacun accourut pour s'acquitter ce certains compliments de consolation* qui en détermine le sens : il s'agit d'une mort grave

qui impose aux animaux une certaine conduite envers le Lion. De même, le second segment *Chacun accourut pour présenter ses condoléances au Lion*, pris séparément, paraît ambigu car il ne détermine pas précisément de quelle mort s'agit-il, la mort de son frère, de son père ou de sa femme.

Le second segment tire son sens d'être enchaîné au premier, ce qui permet de dire que le premier segment constitue le sens du second, les deux faisant apparaître une mort qui presse tout le royaume de présenter ses condoléances. C'est cette interdépendance des deux segments et de leurs mots qui fait du discours un discours argumentatif. Il ne s'agit en aucun cas de relation de justification.

Cette influence mutuelle s'exprime aussi bien par les enchaînements en *Donc* que par les enchaînements en *Pourtant*. Car tous les deux lèvent de manière cruciale l'ambiguïté qui enveloppe l'énoncé et déterminent le même bloc sémantique des segments. La seule différence tient à ce que l'enchaînement en *Donc* reflète l'aspect régulier de la règle, alors que l'enchaînement en *Pourtant*, lui, exprime la même règle mais de manière transgressive, i.e. son aspect transgressif.

Dans cette optique, on est en présence de deux types d'aspect argumentatif : **l'aspect normatif¹ ou régulier** qui fait apparaître tout le poids de la règle en tant qu'un principe valable et applicable à une multitude de situations ayant en commun certains traits, et **aspect transgressif** qui exprime une transgression à la règle, toute règle ayant un aspect vulnérable ou controversable.

La distinction entre argumentation normative et argumentation transgressive est d'une importance considérable dans la théorie des blocs sémantiques car ces deux types d'enchaînement argumentatif représentent deux unités sémantiques fondamentales dans le discours.

¹ M. Carel et O. Ducrot, « Le problème de paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*, sept 1999.

La sémantique des blocs sémantiques a été aussi amenée à établir d'autres distinctions servant d'outils théoriques d'analyse.

- i. Distinction entre argumentation externe et argumentation interne qui, toutes les deux, constituent les blocs sémantiques.
- ii. Distinction entre argumentation intrinsèque (structurelle)¹ et argumentation extrinsèque (contextuelle).

1) Argumentation externe et argumentation interne

Dans la version topique de l'ADL, tout l'intérêt porte sur l'enchaînement argumentatif entre les énoncés de telle sorte que pour décrire tout énoncé comme un argument servant certaines conclusions, on lui associe des instructions quant à ses suites possibles. Ce type d'argumentation relève de **l'argumentation externe** des énoncés.

Ce type d'argumentation sera un peu plus élargi dans la théorie des blocs sémantiques, puisque il couvrira également les enchaînements en *Pourtant*.

Pour expliciter un peu mieux la notion d'argumentation externe, examinons l'énoncé du Loup qui cherche un prétexte pour s'attaquer à l'Agneau : (Le Loup et L'Agneau)²

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?

Dit cet animal plein de rage :

Tu seras châtié de ta témérité.

Ce petit passage peut être reformulé comme ceci :

Tu es hardi, donc tu seras châtié

¹ Il faudrait noter que Ducrot, pour éviter toute confusion possible avec interne et externe, substituera la distinction *structurel* vs *contextuel* à celle *intrinsèque* vs *extrinsèque*. Voir O. Ducrot, « Critères argumentatifs et analyse lexicale », In *Langages*, N° 22, Juin 2001, p. 23-40

² Livre I, fable 10

Le segment *Tu es hardi* intervient dans un enchaînement argumentatif ayant **un aspect normatif**. Il s'agit ici d'un enchaînement en *Donc*.

Si même on le transforme en un enchaînement en *Pourtant*, comme dans :

Tu es hardi, pourtant tu ne seras pas châtié, on n'abandonne pas la même règle mise en jeu dans l'enchaînement en *Donc*, on passe amplement d'un aspect normatif à **un aspect exceptif**¹ ou transgressif du même enchaînement argumentatif.

Or l'énoncé *Tu es hardi* intervient dans un enchaînement qui montre l'hardiesse comme une conduite punissable, il s'agit de l'hardiesse effrontée, impudique ou insolente. Le passage où figure *Tu es hardi* nous permet de décrire le mot *hardi* ou l'énoncé *Tu es hardi* par le seul enchaînement qui lui est lié, que ce soit en *Donc* ou en *Pourtant*.

Ainsi *Tu es hardi, donc tu seras châtié* appartient à l'aspect argumentatif normatif : hardiesse donc châtiement, alors que *Tu es hardi, pourtant tu ne seras pas châtié* appartient à l'aspect transgressif du même enchaînement argumentatif : hardiesse pourtant non-châtiement.

Dans la mesure où *Tu es hardi* intervient dans un segment plus vaste *Tu es hardi, donc (ou pourtant) tu seras châtié (ou tu ne seras pas châtié)*, segment comportant des continuations possibles envisagées pour *Tu es hardi* après l'avoir énoncé, nous parlons d'une argumentation externe.

La notion d'argumentation externe vaut aussi bien pour toute entité linguistique, mot ou énoncé, que pour un enchaînement d'énoncés comme par exemple une conditionnelle de type Si A, alors C. Dans ce dernier cas, on aura une argumentation externe du type *Si A, alors C, donc Y*, ou *Si A, alors C, pourtant non Y*, comme dans les exemples suivants : (Si A, alors C, donc Y)

¹ Il faudrait noter que M. Carel a finalement abandonné le terme « exceptif » pour éviter les interprétations quantitatives de ce terme qui voient surtout dans l'exception un cas minoritaire, voire rare. Voir M. Carel, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, n° 142, p. 10-21

a) *Si l'Agneau trouble le breuvage du Loup, il sera châtié, il va donc s'éloigner de la rivière.*

b) *Si l'Agneau trouble le breuvage du Loup, il sera châtié, pourtant il ne va pas s'éloigner de la rivière. (Si A, alors C, pourtant non Y)*

On voit bien ici que l'argumentation externe autorise à la fois l'enchaînement en *Donc* et l'enchaînement en *Pourtant*, tous les deux exprimant la même vision des choses ou le même bloc sémantique.

Si, du point de vue inférentiel, il est contradictoire que la même prémisse aboutisse aux deux conclusions opposées, il est tout à fait possible, dans l'argumentation discursive, de parcourir aussi bien la voie résultative que la voie concessive, pour arriver à deux décisions contraires, prises à l'intérieur du même cadre ou du même bloc sémantique. Dans les deux cas, résultatif et concessif, on est loin de faire des inférences logiques.

Mais il est indispensable, pour décrire le sens d'un mot ou d'un énoncé par les enchaînements argumentatifs qui lui sont attachés, de prendre en considération le connecteur *Donc* (ou tout connecteur analogue) ou *Pourtant* (ou tout autre connecteur analogue) comme faisant partie des continuations possibles de ce mot ou de cet énoncé.

Ainsi un énoncé résultatif du type *La femme du gouvernant est morte, donc tout le monde accourt pour présenter ses condoléances au gouvernant* applique le même bloc sémantique que son correspondant transgressif *La femme du gouvernant est morte, pourtant aucun n'accourt pour présenter ses condoléances*. Dans les deux cas, il s'agit de la même vision de la mort, i.e. du même bloc sémantique. Par contre dans un énoncé du type *La femme du gouvernant est morte, donc son mari va hériter toute sa fortune* ou *La femme du gouvernant est morte, pourtant son mari ne va rien hériter de sa fortune*, il s'agit d'une autre vision de la mort ou d'un autre bloc sémantique exprimé consécutivement sous ses deux aspects : résultatif (en *Donc*) et transgressif (en *Pourtant*).

Il faudrait donc rappeler qu'un aspect (normatif ou transgressif) est évoqué par une entité linguistique de façon externe si, et seulement si, cette entité constitue un segment de l'aspect évoqué.

On est donc en présence de **deux possibilités** :

1) l'entité linguistique constitue le premier segment de l'enchaînement argumentatif externe comme dans : *La femme du Lion mourut, chacun accourut pour présenter ses condoléances* où l'entité linguistique **la mort** figure dans le premier segment de la suite, ce qui revient à dire que l'aspect externe évoqué par cette entité est **un aspect externe à droite du verbe mourir**. Cet aspect contient un discours où l'on signale les conséquences du fait que la femme du lion mourut. Il peut être transcrit sous cette forme :

mort Donc devoir de condoléances

Si l'on recourt à l'aspect transgressif du même bloc sémantique, on aura : *La femme du Lion mourut, pourtant aucun ne présenta ses condoléances*, i.e. **mort Pourtant non devoir de condoléances**.

2) l'entité linguistique constitue le second segment de l'aspect évoqué, celui-ci étant **un aspect externe à gauche de l'entité**. Dans « Les Deux Pigeons¹ », le narrateur commence la fable par ce passage :

Deux Pigeons s'aimaient d'amour tendre :

L'un d'eux s'ennuyant au logis,

Fut assez fou pour entreprendre

Un voyage en lointain pays.

Examinons la suite *L'un d'eux s'ennuyant au logis, fut assez fou pour entreprendre un voyage en lointain pays*.

La folie dont il est question ici consiste en la décision prise par le pigeon de partir, décision motivée par l'ennui dont il souffre. Figurant dans le deuxième segment, la folie apparaît comme une conséquence de l'ennui exprimé dans le

¹ Livre IX, fable 2

premier segment *L'un d'eux s'ennuyant au logis*. Autrement dit, l'aspect externe à gauche de l'entité *folie*, contient un discours indiquant la cause pour laquelle le pigeon va commettre un acte de folie. Cet aspect peut être reformulé ainsi : **ennui Donc acte de folie**

Quant à l'aspect transgressif appartenant à la même argumentation externe précédente ou au même bloc sémantique, il est à l'œuvre dans :

Le pigeon ne s'ennuie pas au logis, pourtant il fut assez fou pour entreprendre un voyage en lointain pays, ce qui peut être reformulé ainsi : **non ennui Pourtant acte de folie**

Ainsi, l'argumentation externe (AE) d'une entité couvre « la pluralité des aspects constitutifs de son sens dans la langue, et qui lui sont attachés de façon externe¹ ».

Mais Ducrot et Marion Carel introduisent un nouveau type d'argumentation aux énoncés, voire aux syntagmes nominaux ou aux mots. Il s'agit de **l'argumentation interne**.

Pour mettre en lumière la notion d'argumentation interne, voyons l'exemple suivant :

Tu seras châtié de ta témérité.

Le mot *témérité*, pris séparément, renferme une relation argumentative du type : *Il y a un danger, pourtant on ne prend pas de précautions*, i.e. **danger Pourtant non précautions**. Cet enchaînement argumentatif évoqué par *témérité* lui est inhérent en ce sens qu'il constitue une sorte de paraphrase² de ce mot ou une reformulation destinée à l'explicitier³.

¹ O. Ducrot, « Les internalisateurs », in *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Peter Lang, Berne, 2002, p. 301

² M. Carel, « Qu'est-ce qu'argumenter ? » in *Revista de Retorica y Teoria de la Communication*, Año I, n° 1, Enero 2001, p. 78. L'auteur cite comme exemple d'argumentation interne, exemple tiré de De Trinitat de Saint Augustin, Livre X, *Cet homme vertueux me sera cher*, énoncé paraphrasable par *Cet homme est vertueux, donc il me sera cher*.

³ O. Ducrot, « Argumentation et inférence », 6^{ième} *Congrès de Pragmatique*, Reims, juillet 1998.

On voit bien, dans le cas de *témérité*, que la relation argumentative interne à la description sémantique de *témérité* est une relation en *Pourtant*. Si l'on remplace le connecteur *Pourtant* par le connecteur *Donc*, on se trouve en dehors de la sphère de l'argumentation interne de *témérité* et, peut-être, dans une autre sphère relative à un autre terme comme *suicide* par exemple : Il y a un danger, donc on ne prend pas de précautions.

Ainsi pour décrire l'argumentation interne d'une entité linguistique, un mot par exemple, il faudrait le paraphraser par une suite argumentative en *Donc* ou en *Pourtant*.

Mais dans le cas où l'entité linguistique à décrire est elle-même un énoncé en *Donc* ou en *Pourtant*, comment pourrait-on expliciter son argumentation interne ?

Lorsque la paraphrase argumentative décrit une suite en *Donc* ou en *Pourtant*, on doit considérer cette suite comme identique à son argumentation interne.

Or il faudrait signaler que la paraphrase argumentative pourrait se révéler d'une grande efficacité dans les mots ou les énoncés où elle ne s'ajoute pas comme une simple répétition. Dans ce cas, la paraphrase argumentative se manifeste à travers la relation argumentative qui relie le sujet au prédicat comme dans les deux exemples suivants :

a) *Un roitelet pour vous est un pesant fardeau* (Le Chêne et le Roseau)¹

Cet énoncé adressé par le Chêne triomphant au Roseau insignifiant contient :

C'est un roitelet, pourtant il vous pèse

Cette paraphrase explicite l'insignifiance du Roseau.

b) *La perte d'un époux ne va point sans soupirs* (La jeune Veuve)²

Pour relever l'argumentation interne de cet énoncé, on peut traduire la relation argumentative qui unit le sujet *La perte d'un époux* au prédicat *ne va pas sans*

¹ Livre I, fable 22.

² Livre VI, fable 21

soupirs (qui peut être reformulé par *doit être accompagnée de tristesse*) par la paraphrase argumentative :

On a perdu son époux, donc on est triste.

De même **les prédictions attributives**¹ sont paraphrasables par *Donc* ou par *Pourtant* comme dans le vers suivant :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Si l'on voit, dans cette suite, une relation entre la force qu'on a et la justification qu'on avance pour tel ou tel comportement, on peut la paraphraser par *Donc* comme dans : *Il est le plus fort, donc son opinion est la meilleure* (ou la plus fondée).

Mais si on ne voit pas de rapport entre les deux éléments *Force* et *Raison*, (il se trouve que le plus fort entre nous avance un argument extravagant dans tel ou tel sujet), on dira dans ce cas, sur le mode de *Pourtant*, : *il est le plus fort du monde, pourtant sa raison n'est pas la meilleure.*

La notion d'argumentation interne peut s'étendre même à la description discursive des opérateurs comme **la négation**² qui fait passer du *Donc* au *Pourtant* négatif correspondant.

Dans « La Fortune et Le jeune Enfant ³ », le narrateur, pour décrire l'imprudence ou la sottise d'un jeune enfant, dit :

Sur le bord d'un puits très profond

Dormait, étendu de son long,

Un enfant alors dans ses classes.

Tout est aux écoliers couchette et matelas.

Un honnête homme en pareil cas,

Aurait fait un saut de vingt brasses.

¹ O. Ducrot, « Argumentation et inférence », 6^{ième} Congrès de Pragmatique, Reims, juillet 1998. Voir aussi M. Carel, « Préciation et argumentation », *Cahier de linguistique*, n°24, 2002, p.92-103

² Idem, p 11

³ Livre V, fable 11

Si l'on analyse l'énoncé : *Un enfant, étendu de son long, dormait sur le bord d'un puits*, on peut le prendre pour une argumentation interne de l'imprudence qui se paraphrase argumentativement comme ceci :

Il y a un danger (être sur le bord d'un puits est en soi un danger), *pourtant on ne prend pas de précautions* (au lieu d'être précautionneux pour ne pas tomber au fond du puits, on dort). Cette argumentation interne fait partie du bloc sémantique de l'adjectif *Imprudent* qui, lui, implique la négation de *Prudent*, négation paraphrasée par un enchaînement argumentatif en *Pourtant*.

Passons maintenant à l'énoncé suivant : *Un honnête homme en pareil cas aurait fait un saut de vingt brasses*. Cet énoncé établit l'argumentation interne de *Prudent* ou de *Honnête* qui désigne dans ce contexte « un homme du monde, un homme accompli par opposition à l'enfant imprudent »¹. Il constitue une paraphrase argumentative de l'adjectif *Honnête* ou *Prudent*, qui est une paraphrase en *Donc* :

Il y a un danger, donc on prend des précautions.

Alors on voit bien que la négation implique le passage d'un enchaînement en *Donc* (le cas de *Prudent*) à l'enchaînement en *Pourtant* (le cas de *Imprudent*).

Cela dit, une entité linguistique (mot ou énoncé) ne peut pas comporter à la fois dans son argumentation interne un aspect et l'aspect converse car si prudent a dans son argumentation interne un aspect en *Donc*, c'est-à-dire : **danger Donc précautions**, l'aspect converse appartient à l'argumentation interne de imprudent : **danger Pourtant non précautions**.

Il est aussi possible d'étendre la notion d'argumentation interne au morphème *Trop*².

Pour les mots dont les argumentations internes sont en *Donc*, l'introduction de *trop* dans les segment où ils figurent a pour effet de modifier la combinatoire

¹ La Fontaine, Fables, Tome I, Classique Bordas, p.215

² M. Carel, « Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité », in *Théorie des topoï*, Kimé, 1995, p. 181-205

sémantique concernant les enchaînements discursifs associés à ces mots. Si cette modification est fort sensible dans le cas de **trop inverseur** où le mouvement argumentatif indiqué par *trop* aboutit généralement à une conclusion négative, comme c'est le cas de *trop bon marché*, elle est moins sensible avec *trop* non inverseur, comme c'est le cas de *trop cher*.

Selon Marion Carel¹, la différence entre (a) et (b) :

- a. *Cette robe est chère, pourtant je vais l'acheter.*
- b. *Cette robe est trop chère, pourtant je vais l'acheter.*

tient à ce que la conclusion *je vais l'acheter* de (a) ne doit pas avoir le même sens de *je vais l'acheter* de (b).

On doit par exemple interpréter (a) comme ceci :

Cette robe est chère, pourtant elle vaut son prix.

Quant à (b), il est complexe et doit, par conséquent, être décomposé comme ceci :

1. *Cette robe est trop chère, donc elle ne vaut pas son prix* (refus de la conclusion de (a))
2. *Cette robe ne vaut pas son prix, pourtant je vais l'acheter.* (la conclusion est discursivement différente de celle de (a)).

Or il faudrait signaler que, malgré la différence entre la conclusion de (a) et celle de (b), elles appartiennent au même bloc sémantique, alors que dans le cas de *trop inverseur*, on passe d'un bloc à un autre, comme c'est le cas de *trop bon marché*. Dire d'une robe qu'elle est bon marché implique une argumentation interne du type : *Cette robe a une bonne qualité, pourtant c'est facile à acquérir*. Mais dire de cette robe qu'elle est trop bon marché, c'est refuser le bloc précédent et appliquer un autre bloc sémantique du type : *Cette robe est facile à acquérir, donc elle est de mauvaise qualité*.

¹ Idem, p.190.

2) Argumentation structurelle et argumentation contextuelle

Dans « Les Souhait¹ », le poète commence sa fable par ces vers :

Il est au Mogol des follets

Qui font office de valets,

Tiennent la maison propre, ont soin de l'équipage

Et quelquefois du jardinage.

Examinons le mot *follets* du point de vue de son argumentation interne.

Ce mot évoque des enchaînements comme : *Il est malicieux, pourtant il ne fait pas de mal* et au-delà **malice Pourtant non mal**. Dans la mesure où cet aspect transgressif est intérieur à *follet*, il relève de son argumentation interne. Mais qu'est ce qui associe cet aspect transgressif au mot *follet* ?

L'association du mot *follet* et de l'aspect argumentatif **malice Pourtant non mal** est effectuée par la langue². Autrement dit, c'est la langue, et non pas le discours, qui attribue à *follet* cet aspect. Il s'agit donc ici d'**un aspect structurel** au mot *follet*, aspect qui lui est associé de façon interne, puisque le mot *follet* ne constitue pas un segment de l'aspect évoqué.

Dans la même fable, on trouve un peu plus loin la phrase suivante :

Le follet, de sa part, travaillant sans relâche,

Comblait ses hôtes de plaisirs.

Dans cette phrase le mot *follet* est associé à un discours étroitement lié à **son argumentation structurelle** (i.e. attribuée par la langue au mot *follet*), puisque la suite *comblait ses hôtes de plaisirs* est une conséquence discursive de l'aspect: **malice Pourtant non mal** (le follet, c'est un lutin qui s'amuse et divertit les gens). Il s'agit ici d'une argumentation structurelle externe³. Elle est

¹ Livre VII, fable 6

² Le follet est une sorte de lutin qu'on dit se divertir sans faire de mal (Dictionnaire de l'Académie française, 1694)

³M. Carel, O. Ducrot, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*, sept, 1999, n° sur le stéréotype dirigé par O. Galatanu et I. M. Gouvard, p. 6 – 26.

structurelle dans la mesure où c'est la langue qui associe l'aspect **malice** **Pourtant non mal** au mot *follet*. Elle est aussi externe dans la mesure où l'argumentation externe de *follet* apparaît comme une conséquence discursive de son argumentation intrinsèque.

Revenons encore une fois au début de la fable.

La suite *des follets qui font office des valets, tiennent la maison propre, ont soin de l'équipage* attribue au mot *follets* une définition qui n'est pas inhérente à son argumentation intrinsèque ou structurelle, puisque les *follets* sont, d'après le discours, ceux qui se chargent du ménage et de l'équipage. Autrement dit, c'est le discours, et non pas la langue, qui associe au mot *follets* un aspect particulier : **follet Donc servir la maison**. Il s'agit ici d'une **argumentation contextuelle ou extrinsèque** du mot *follets*.

Examinons un autre exemple.

Dans « Les Femmes et le Secret », le poète, après avoir dit :

Rien ne pèse plus qu'un secret :

Le porter loin est difficile aux dames, il enchaîne :

Et je sais même sur ce fait

Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

L'aspect **homme Donc femme** n'est en aucune façon intrinsèque au mot homme, cependant le contexte discursif le lui confère. Cet aspect relève donc de l'argumentation extrinsèque de *Bon nombre d'hommes sont femmes*. Etant un caractère définitoire d'un grand nombre d'hommes (les hommes qui ne peuvent pas porter longtemps les secrets) le caractère féminin consiste ici en l'incapacité à cacher les secrets.

Ducrot se sert de la notion d'argumentation structurelle externe pour construire **une conception du paradoxe dans la sémantique des blocs argumentatifs**.

Il fait une distinction entre **un enchaînement linguistiquement doxal** et **un enchaînement linguistiquement paradoxal**.

Un enchaînement E est linguistiquement doxal si l'aspect auquel il appartient est déjà inscrit dans la signification structurelle (intrinsèque) d'un segment de E.

Dans « Le Torrent et La Rivière¹ », le poète, décrivant le Torrent violent, dit :

Un Torrent tombait des montagnes ;

Tout fuyait devant lui ; l'horreur suivait ses pas ;

Il faisait trembler les campagnes.

Le torrent décrit dans cette fable est représenté comme un danger naturel qui menace les gens. Il serait donc nécessaire que tout le monde prenne leurs précautions pour éviter ce danger. Or, il se trouve que le seul moyen de le faire consiste à fuir devant lui. La suite *Un Torrent tombait des montagnes ; tout fuyait devant lui* est en fait une paraphrase de la prudence qui consiste à prendre des précautions devant tout danger menaçant la vie. L'enchaînement entre les deux segments de cette suite est linguistiquement doxal dans la mesure où l'aspect **Danger Donc précautions** est inscrit dans la signification du segment *Un Torrent tombait des montagnes*. Car que serait un torrent tombant des montagnes, si ce n'était pas un motif de fuir devant lui, i.e. de prendre ses précautions pour l'éviter ?

A supposer que l'on substitue au verbe *fuir* le verbe *rester* ou *s'immobiliser*. On aurait *Il y avait un torrent meurtrier, pourtant les gens restaient devant lui*, aspect transgressif intrinsèque (structurel) au mot *imprudent*.

Mais si l'on transforme cet énoncé en un autre du type :

Les habitants du village sont prudents, c'est pourquoi (donc) ils sont tous morts à cause du torrent ou *Les habitants sont prudents, pourtant ils ne sont pas morts*. Si cet exemple est curieux, c'est parce qu'une argumentation curieuse se réalise en lui. Elle est curieuse parce qu'elle remet en question les mots de la langue et par suite conteste toute une institution linguistico- sociale. D'où la

¹ Livre VIII, fable 23.

nécessité de les qualifier de paradoxales. **Le paradoxe est « une tentative pour casser les mots de la tribu¹ ».**

Quels sont les traits distinctifs (les conditions) de l'enchaînement linguistiquement paradoxal ?

Pour qu'un enchaînement **A CONN B** (où **CONN** désigne un connecteur normatif du type de *Donc* ou un connecteur transgressif du type de *Pourtant*) soit linguistiquement paradoxal, il faut qu'il satisfasse **deux conditions** :

- a) Il faut qu'il ne soit pas linguistiquement doxal, i.e. qu'il n'appartienne pas à un aspect inscrit dans la signification intrinsèque d'un de ses segments.
- b) Il faut que l'enchaînement obtenu par simple inversion du connecteur soit doxal.

L'énoncé *Un torrent violent tombe de la montagne, tous les gens restent donc devant lui*, satisfait la première condition (a), car l'aspect quel appartient cet enchaînement, à savoir **torrent Donc non précautions**, n'est pas inscrit dans la signification du premier segment *Un torrent violent tombe de la montagne*, i.e. il n'appartient pas à l'argumentation intrinsèque de l'expression *torrent violent*.

Quant à la deuxième condition (l'enchaînement argumentatif obtenu par simple inversion du connecteur doit être doxal), il faudrait tout d'abord signaler que l'inversion du connecteur *Donc* (ou tout autre connecteur analogue) débouche sur le connecteur *Pourtant* (ou tout autre connecteur analogue) et inversement.

Ainsi l'enchaînement obtenu par simple inversion du connecteur *Donc* dans *tous les gens restent donc devant lui*, sera :

Un torrent violent tombe de la montagne, pourtant tous les gens restent devant lui.

¹ M. Carel, O.Ducrot, *op.cit.*pp. 20-26

Il est évident que cet enchaînement appartient à l'aspect transgressif **torrent** **Pourtant non précautions** qui est intrinsèque à *Un torrent violent tombe de la montagne*, puisque **torrent** **Pourtant non précautions** et **torrent donc précautions** sont respectivement les deux aspects transgressif et normatif du même bloc sémantique de l'expression *Un torrent violent tombe de la montagne*. Autrement dit, l'enchaînement argumentatif obtenu par simple inversion du connecteur *Donc* est un enchaînement doxal, ce qui satisfait la deuxième condition. L'enchaînement *Un torrent violent tombe de la montagne, tous les gens restent donc devant lui* est un enchaînement linguistiquement paradoxal.

Il serait donc possible, d'après cette notion d'enchaînement argumentatif paradoxal, d'en étendre l'application aux énoncés aussi bien qu'aux mots de la langue. **Un énoncé paradoxal est tout simplement un énoncé dont l'argumentation interne comporte des enchaînements linguistiquement paradoxaux.**

Si l'on transformait les deux vers suivants :

Que le bon soit toujours camarade du beau,

Dès demain je chercherai femme en :

Une femme aussi bonne que belle est tout de même cherchée par les hommes, on aurait ici un énoncé paradoxal car selon le lien argumentatif entre le sujet *une femme aussi bonne que belle* et le prédicat *être cherché*, l'argumentation interne à cet énoncé est :

C'est une femme bonne et belle, pourtant les hommes la cherchent, argumentation qui exprime l'interdépendance sémantique des expressions : *Une femme bonne et belle* et *être cherchée par les hommes*. L'aspect inhérent à cette argumentation est :

Bonne et belle Pourtant être cherchée.

Cet énoncé est paradoxal dans la mesure où la langue n'associe pas à *C'est une femme aussi bonne que belle* l'aspect transgressif *Pourtant elle est*

cherchée par les hommes, mais l'aspect normatif *Donc elle est cherchée par les hommes* (car que seraient la bonté et la beauté d'une femme si ce n'étaient pas un motif de l'épouser ?).

La notion de paradoxe¹ telle qu'elle est développée par Ducrot s'étend aussi aux **mots du lexique**.

Un terme comme *masochiste* renferme dans son argumentation interne l'aspect normatif: **souffrance Donc plaisir**. Dans cet aspect les deux conditions de l'enchaînement linguistiquement paradoxal sont satisfaites :

1. l'enchaînement *On souffre, donc on est content* n'est pas doxal puisque le segment *On souffre* n'a pas dans son argumentation structurelle (instituée par la langue) externe un aspect du type : **souffrance Donc plaisir**.
2. l'enchaînement argumentatif obtenu par l'inversion du connecteur *Donc*, **souffrance Pourtant plaisir**, est un enchaînement doxal.

On voit bien que le choix de la théorie des blocs sémantique à la place de celle des topoï dans l'ADL s'est imposé par la logique de son système qui cherche continuellement à radicaliser les décisions prises par ses auteurs de faire du discours, uniquement du discours, **la seule source possible donneuse de sens**. Comme le problème essentiel des topoï réside dans le fait qu'ils sont inséparables des connaissances extralinguistiques, du monde, il a fallu qu'ils soient détrônés par une théorie plus fidèle à la logique du système.

Il faudrait aussi ajouter que la théorie des topoï, dans ses tentatives d'utiliser certains critères pour distinguer les topoï intrinsèques des topoï extrinsèques,

¹ La notion de **paradoxe** a fait l'objet d'une étude bien approfondie de Vald Alexandrescu (*Le paradoxe chez Blaise Pascal*, Peter Lang, 1997). Préfacée par O. Ducrot, cette étude distingue le paradoxe dogmatique qui procède au doute afin d'accéder à la certitude (comme celui de Descartes) du paradoxe sceptique (comme celui de Pyrrhon et de Montaigne) qui permet de soutenir sur le même objet des opinions opposées de telle sorte que l'on ne pourrait pas attribuer plus de valeur ou de poids à l'une qu'à l'autre, ce qui fait du doute un doute irrémédiable. L'auteur fonde son analyse de ces deux paradoxes et de leurs formes sur les modes d'énonciation dont ils sont susceptibles. Le paradoxe sceptique exploite les virtualités offertes par la structure linguistique et la polyphonie inhérente à la langue. Voir sur le même sujet : Vlad Alexandrescu, « Le paradoxe sceptique chez Pascal », in Chr. Plantin (éd). *Lieux communs, topoï, stéréotype, clichés*, Paris, Kimé, 1993, p.423-432.

s'est révélée peu pertinente. Utilisant par exemple *Pourtant* comme révélateur des topoï extrinsèques dans les enchaînements argumentatifs, elle risque de limiter drastiquement le champ des topoï intrinsèques. La solution de *Pourtant* amène, par exemple, à considérer le topos appliqué dans l'énoncé : *il a cherché, mais en vain* comme un topos intrinsèque du fait qu'on ne peut pas substituer *Pourtant* à *Mais* (on ne dit pas : *il a cherché, pourtant en vain*), mais dans un énoncé, qui n'est pas sémantiquement différent du premier, comme : *il a cherché pourtant il n'a pas trouvé*, l'ADL, dans sa version topique, prend le topos appliqué pour un topos extrinsèque !

C'est donc grâce aux deux notions d'argumentation interne et de dualité (aspect normatif en *Donc* et aspect transgressif en *Pourtant*) que la théorie des blocs sémantiques aspire à débarrasser la sémantique discursive de tout renvoi aux éléments référentiels ou extralinguistiques dont la théorie des topoï est parsemée. La notion d'argumentation interne s'attache à « préfigurer, dès la signification lexicale, le potentiel argumentatif des termes »¹. Ce qui, selon certains², implique la nécessité de dégager la dimension axiologique de l'argumentation. En d'autres termes, il s'agit, dans l'argumentation interne, d'explorer la zone des valeurs morales et éthiques et les évaluations référées à différents champs d'expérience individuelle ou collective.

¹ M. Carel, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », in *Langages*, juin 2001, n° 142, p. 10.

² O. Galatanu, « La dimension axiologique de l'argumentation », in *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, P. 95.

TROISIEME PARTIE

Les Modificateurs argumentatifs

La première hypothèse fondamentale de l'ADL, dans sa version topique, consiste à considérer les mots lexicaux de la langue, les noms et les verbes par exemple, comme renfermant des paquets de topoï¹. Cette hypothèse s'explique par la notion de « topoï intrinsèques ² » introduite dans la théorie.

Prenons un mot comme *la peste*. Quel type de discours pourrait-il évoquer?

Il peut évoquer une altération de la santé, une maladie infectieuse due au bacille de Yersin, une épidémie, un danger ou même dans certain contexte la colère de Dieu. Lorsqu'on qualifie un certain état de *peste*, on ne fait qu'indiquer un certain type de discours à propos de cet état. Dire *cet homme est atteint de la peste* pourrait évoquer des discours du type :

1. *Il faut donc le mettre en quarantaine.*
2. *Il risque donc de mourir.*
3. *Dieu le punit pour ses péchés*
4. *Mais il résiste bien à la maladie.*
5. *Mais il va s'en sortir.*

Que se passe-t-il exactement lorsqu'on qualifie un certain état de *peste* ?

Selon l'ADL, cette qualification consiste à appliquer à l'état en question les topoï constitutifs du mot appliqué, en l'occurrence le mot *peste*, topoï qui légitiment des enchaînements argumentatifs donnant lieu ou à une conséquence ou à une exception. En d'autres termes, qualifier un certain d'état de *peste* implique la convocation de certains principes argumentatifs (les topoï).

La deuxième hypothèse, relative à la nature des topoï, tient à ce que les topoï sont susceptibles d'être appliqués avec plus ou moins de force. Dire *les animaux sont gravement malades* ou *un peu malades* consiste à appliquer avec

¹ O. Ducrot, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 1995, vol. 24, n° 1- 2, p. 145-165.

² O. Ducrot, « Topoï et formes topiques », *Bulletin d'études de linguistique française*, Tokyo, n°22, 1988, p.11-14. Voir également J. C. Anscombe, « Théorie de l'argumentation, topoï et structuration discursive », *Revue Québécoise de linguistique*, 18, n°1, 1989, p.39

respectivement plus de force ou moins de force les topoï empaquetés dans la signification du mot *malade*. Selon cette hypothèse, la signification des mots, étant constituée de topoï, comporte une gradualité.

Or, il faudrait distinguer la gradualité intrinsèque qui caractérise la signification des mots d'une autre gradualité extrinsèque relative aux circonstances extérieures au discours. Examinons par exemple ce petit passage extrait de « Les Lapins ¹ » :

*Je me suis **souvent** dit, voyant de quelle sorte*

L'homme agit, et qu'il se comporte

En mille occasions comme les animaux :

*Le roi de ces gens-là n'a pas **moins** de défauts*

Que ses sujets.....

L'utilisation de l'adverbe *souvent* se réfère à une circonstance extérieure relative au nombre de fois où l'action de *dire* a été accomplie, elle ne concerne pas la gradualité intrinsèque de *dire* qui serait, par contre, mise en jeu dans un énoncé du type : *Je me suis bien dit* ou *je me suis clairement dit*.

De même, l'utilisation de *moins* comparatif dans *Le roi de ces gens-là n'a pas moins de défauts que ses sujets*, ne porte que sur une gradualité extérieure relative au nombre de défauts, et non pas aux topoï intrinsèques du mot *défaut*. Ceux-ci seraient plutôt mis en œuvre dans un énoncé du type *Le roi de ces gens-là a de graves défauts* où *grave* renforce l'application des topoï constitutifs de la signification de *défaut*.

Ainsi les comparatifs *plus* et *moins* ne sont pas habilités à faire apparaître la gradualité intrinsèque des prédicats. Il est vrai que l'utilisation de ces comparatifs pourrait parfois porter sur leur gradualité intrinsèque comme par

¹ Livre X, fable 14

exemple le comparatif *plus* dans cette suite tirée de « Le Savetier et le Financier »¹ :

*Un Savetier chantait du matin jusqu'au soir ;
C'était merveille de le voir,
Merveilles de l'ouïr ; il faisait des passages,
Plus content qu'aucun des sept sages.*

Le comparatif *plus* dans *plus content qu'aucun des sept sages*, rendant le bonheur du Savetier supérieur à celui que la tradition accorde aux Sept Sages de l'Antiquité, renforce l'application des topoï contenus dans *content*. Mais cela n'implique pas que le comparatif *plus* traduit toujours la gradualité intrinsèque des prédicats. D'où la nécessité de forger un autre terme métalinguistique permettant de désigner cette gradualité intrinsèque.

Soient les **morphèmes métalinguistiques PLUS et MOINS** (en majuscules). S'il nous faut exprimer le renforcement ou l'atténuation de l'application des topoï constitutifs de tel ou tel prédicat, nous allons nous en servir pour le faire. Il serait ainsi important de signaler la possibilité d'utiliser *PLUS* ou *MOINS* métalinguistiques avec des prédicats qui ne supportent pas d'être associés aux comparatifs linguistiques : *plus* et *moins*.

Alors qu'on ne peut pas dire par exemple *Ramsès est plus mort que Sadate*, on pourrait, au moyen de certains adjectifs ou adverbes, appliquer plus ou moins fortement à une certaine situation ou à un cas particulier les topoï constitutifs du prédicat *mort* dans des énoncés du type : *Cette ville est tout morte, L'accidenté est mort sur le coup, La mort tardive de l'actrice s'explique par les soins intensifs qu'elle subit*. Dans ces exemples, on attribue respectivement à *la ville* et à *l'accidenté* PLUS de mort que qu'on ne le ferait sans les adjectifs ou les adverbes utilisés, alors que, dans le dernier exemple, on attribue, avec l'adjectif

¹ Livre VIII, fable 2

tardive, MOINS de mort à l'actrice qu'on ne le ferait sans l'emploi de cet adjectif.

Ainsi, il existe dans la langue des mots qui ont la particularité d'expliciter des caractères dont la présence diminue ou augmente l'applicabilité d'un prédicat, c'est-à-dire la force avec laquelle on applique, à propos d'un objet ou d'une situation, les *topoi* constituant sa signification¹.

Ducrot s'attache à étudier quelques mots (adjectifs ou adverbes) qui, associés aux prédicats (noms ou verbes), modifient l'applicabilité des *topoi* constitutifs de leur signification, soit en l'atténuant, soit en l'accroissant. Ce sont **les modificateurs argumentatifs**.

On est donc en présence de deux phénomènes linguistiques distincts : **phénomène de déréalisation et phénomène de réalisation**.

Il s'agit de **déréalisation**, lorsque le modificateur atténue la force de l'application des *topoi* ou même inverse l'orientation argumentative du prédicat auquel il est appliqué. Par contre, **la réalisation** consiste à accroître, au moyen du modificateur, l'applicabilité des *topoi* intrinsèques aux prédicats.

Il s'agit ainsi de deux classes principales de modificateurs : **modificateurs déréalisants et modificateurs réalisants**.

Mais il faudrait signaler qu'il existe une troisième classe de modificateurs qui, tout en étant de type réalisant, échappe, du moins partiellement, à la caractérisation théorique qui définit globalement la classe de modificateurs réalisants. Ce sont les **modificateurs surréalisants**.²

Etant essentiellement à caractère réalisant, les modificateurs surréalisants seront d'autant plus traités au sein de notre analyse du phénomène de réalisation que

¹ O. Ducrot, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 1995, vol. 24, n° 1- 2, p. 145-146.

² M.M.G. Negroni, « Scalarité et Réinterprétation : les Modificateurs Surréalisants », in *Théorie des topoi*, kimé, 1995, p. 101-144.

les modificateurs réalisants, comme nous le verrons plus loin, peuvent, dans certaines conditions discursives, se transformer en surréalisants.

Nous allons dans cette partie traiter, à travers une analyse beaucoup plus détaillée de quelques fables et de multiples extraits tirés de la même œuvre, les notions essentielles relatives aux différents types de modificateurs et aux formes de déréalisation ; ensuite nous passerons à la problématique des mots lexicaux (adjectifs et adverbes) servant de modificateurs par rapports aux différents prédicats, et puis nous traiterons la problématique de la déréalisation dans le discours. Enfin, nous mettrons en lumière, dans le dernier chapitre, la position des modificateurs dans la sémantique des blocs sémantiques.

CHAPITRE I

Notions théoriques

Modificateurs déréalisants et modificateurs réalisants

I. Définition

Le modificateur est un mot lexical qui, appliqué à un prédicat, influence sa force argumentative ou la force avec laquelle les topoï intrinsèques de ce prédicat sont appliqués.

« Un mot lexical Y est dit « **modificateur déréalisant** » (MD) par rapport à un prédicat X si, et seulement si, le syntagme XY :

- 1) **n'est pas senti comme contradictoire.**
- 2) **a une orientation argumentative inverse ou une force argumentative inférieure à celles de X. »¹**

Si XY a une force argumentative supérieure à celle de X, et de même orientation, Y est un « **modificateur réalisant** » (MR).

Ducrot propose, pour repérer les paires (X, Y) où Y est modificateur déréalisant par rapport à X, le critère suivant :

Il doit être possible d'énoncer « X, mais XY » sans avoir une raison argumentative précise d'opposer X à XY

Quant au modificateur réalisant, il doit être possible d'énoncer, sans une intention argumentative particulière, la phrase « X, et même XY ».²

¹ O. Ducrot, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 1995, vol. 24, n° 1- 2, p. 147.

² Idem, p. 147

Vérifions les définitions des modificateurs : déréalisant et réalisant sur l'exemple suivant.

Dans « Ceux qui ont le goût difficile »¹, le poète commence sa fable par ces vers :

*Quand j'aurais en naissant reçu de Calliope
Les dons qu'à ses amants cette Muse a promis,
Je les consacrerai aux mensonges d'Esopé :
Le mensonge et les vers de tout temps sont amis.
Mais je ne me crois pas si chéri du Parnasse
Que de savoir orner toutes ces fictions.*

Examinons le segment précédant *Mais* :

Quand j'aurais en naissant reçu de Calliope, les dons qu'à ses amants cette Muse a promis.

Selon la description habituelle de *Mais*², ce segment argumente en faveur d'une conclusion du type : *J'espérais pouvoir écrire des vers sur les héros d'Esopé*, conclusion que réfute le segment suivant *Mais Je ne me crois pas si chéri du Parnasse que de savoir orner toutes ces fictions*, segment qui oriente toute la suite vers une conclusion du type : *Je n'ai plus l'espoir d'écrire des vers sur les héros d'Esopé*. En termes de polyphonie, le locuteur met en scène deux énonciateurs dont le premier soutient la possibilité de chanter en vers les héros d'Esopé alors que l'autre s'y oppose. Le locuteur en tant que tel s'assimile au second énonciateur, mais quant au premier énonciateur, on peut l'assimiler au locuteur en tant qu'être du monde, cet être qu'était autrefois le locuteur et qui aspirait à recevoir de Calliope les dons de la poésie.

¹ Livre II, fable 1.

² O. Ducrot, « Deux *mais* en français ? » (En collaboration avec J.C. Anscomhre), *Lingua*, 43, 1977, p. 23-40. Voir aussi O. Ducrot, « Mais occupe toi d'Amélie » (en collab.), *Actes de la recherche en sciences sociales*, 6, 1976, p. 47-62

Cette description polyphonique de *Mais* révèle un scénario complexe dans lequel on a affaire à une opposition argumentative entre deux attitudes, opposition motivée par une raison argumentative précise : la raison pour laquelle le poète s'abstient de chanter dans ses vers les héros d'Esopé au lieu de chanter les animaux. Cette opposition est établie en faveur d'une troisième proposition : la conclusion vers laquelle toute la suite est orientée.

Examinons maintenant le titre de cette fable : *Ceux qui ont le goût difficile*.

A quelle classe de modificateurs l'adjectif *difficile* appartient-il ?

Vérifions sur cet énoncé les critères de *Mais* et de *Même*.

- a) *Ils ont le goût, mais le goût difficile.*
- b) *Ils ont le goût, et même le goût difficile.*
- c) *Ils ont le goût, mais le goût facile.*
- d) *Ils ont le goût, et même le goût facile.*

Dans (a), l'opposition que fait apparaître *mais* entre le prédicat *goût* et le syntagme *le goût difficile* est une opposition immédiate qui n'implique aucune situation argumentative complexe, aucune intention argumentative particulière. A la différence de toute autre opposition entre deux événements n'ayant pas entre eux de lien linguistique intrinsèque, cette opposition directe est indépendante de toute conclusion précise. Qualifier un goût de *difficile*, c'est atténuer la force avec laquelle on applique les topoï constituant la signification du prédicat *goût*. Mais en atténuant les topoï intrinsèques du prédicat *goût* au moyen du modificateur *difficile*, l'énoncé pourrait servir une conclusion du type : *ces gens risquent de ne pas apprécier certains genres littéraires* (y compris les fables).

L'adjectif *difficile* sert donc ici de modificateur déréalisant par rapport au prédicat *goût* auquel il est appliqué.

Quant à l'énoncé (b), il n'est pas difficile de constater que le surenchérissement exprimé par *Même* exige, pour interpréter tout l'énoncé, une situation argumentative fort complexe, l'adjectif *difficile* étant un modificateur déréalisateur par rapport au prédicat *goût*.

Imaginons par exemple qu'un journal voulant attaquer un bon fabuliste cherche un critique pour le braquer contre lui. Un des rédacteurs en propose un qui, selon lui, satisfait toutes les conditions. Il pourrait alors dire *Je vous propose X, c'est un critique qui a le goût littéraire* (donc il peut écrire un article) *et, de plus, il n'apprécie pas facilement le genre de fables* (donc il n'apprécierait pas le fabuliste).

Il est évident que le mouvement discursif exigé pour interpréter l'énoncé (b) est un mouvement indirect, étant donné que *même*, au lieu de surenchérir sur les topoï intrinsèques du prédicat *goût*, surenchérit sur la situation discursive complexe.

Dans l'exemple (c), l'opposition des deux segments conjoints par *mais* exige, pour qu'on puisse l'interpréter, une intention argumentative particulière car l'adjectif *facile* est un modificateur réalisant par rapport au prédicat *goût*, ce qui exige une situation complexe permettant d'interpréter l'énoncé.

Imaginons qu'on organise des cours supplémentaires destinés aux étudiants qui, ayant du goût pour la littérature, ont des difficultés à comprendre la linguistique littéraire. L'énonciation *Cet étudiant a le goût de la littérature, mais il a le goût facile* (donc il ne satisfait pas la seconde condition, à savoir : avoir des difficultés à comprendre la linguistique littéraire) semble approprié à la situation du discours.

Bien que le modificateur *facile* soit un modificateur réalisant qui renforce l'argumentativité du prédicat *goût*, la situation discursive impose de faire

abstraction des topoï intrinsèques du syntagme *goût facile* et de ne se conformer qu'à un topos extrinsèque lié à la situation discursive.

Quant à l'exemple (d), on n'a pas besoin, pour l'interpréter, de chercher une intention argumentative particulière, le modificateur précédé par *même* étant un modificateur réalisant qui permet, grâce à la surenchère de *même*, de pousser loin l'argumentativité du prédicat *goût* vers le sommet de l'échelle argumentative.

Lorsque La Fontaine dit *Ceux qui ont le goût difficile*, son énonciation sert d'argument pour une conclusion faisant allusion aux auteurs qui l'accusent d'avoir écrit des *contes étranges* et loin d'être *en haut style* : « il est normal que ces auteurs attaquent mon art, vu leurs difficultés à le goûter ».

Revenons maintenant à **la définition des modificateurs** :

« Un mot lexical Y est dit modificateur par rapport à un prédicat X si et seulement si le syntagme XY :

1. **n'est pas senti comme contradictoire.**
2. **a une orientation argumentative inverse ou une force argumentative inférieure à celles de X.**

Si XY a une force argumentative supérieure à celle de X, et de même orientation, Y est **un modificateur réalisant** »¹

La première condition exige que le syntagme XY, i.e. le syntagme associant le modificateur et le prédicat, ne soit pas senti comme contradictoire. Cette condition que pose Ducrot est contestable pour deux raisons :

¹ *Ibid.*, p. 146 -147.

- a) Elle utilise, contrairement aux hypothèses radicales de l'ADL qui interdisent d'utiliser les notions de logiques dans la description sémantique de la langue, la notion de contradiction.
- b) En stipulant que le syntagme XY ne doit pas être **sent** comme contradictoire, cette condition repose sur une sorte d'intuition : l'intuition de la contradiction, intuition qu'on peut ne pas se partager.

En effet, Ducrot voulait, en posant cette condition, distinguer les modificateurs des déterminations qui mettraient en négation les prédicats sur lesquels elles portent. En disant par exemple *Le trafic au Caire est insupportable : les voitures avancent sans bouger !*, on fait porter sur le prédicat *avancent* une détermination qui fait avorter son potentiel argumentatif en le mettant en négation. Ce genre d'expression admet l'utilisation de *Pourtant*¹ qui pourrait marquer l'exception : *les voitures avancent, pourtant elles le font sans bouger*. En produisant cet énoncé, on fait exception à une certaine règle pour pouvoir donner une bonne représentation du trafic bloqué. Or, avec les modificateurs déréalisants par exemple, il n'est question de faire exception à aucune règle, il s'agit simplement d'atténuer ou d'inverser une orientation argumentative inhérente au prédicat.² Ceci dit, **on ne peut pas utiliser un marqueur d'exception pour relier un prédicat à un modificateur déréalisant.**

Selon la deuxième condition, il y a deux formes de modificateurs déréalisants :

¹ Il s'agit ici de *Pourtant* en tant que marqueur d'exception, l'utilisation de *Mais* dans ce contexte n'étant pas possible. Voir

M. Carel, *Vers une formalisation de la théorie de l'argumentation dans la langue*. Thèse de doctorat de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1992. Pour les incidences de la signification des marques sur le sens du discours et les modifications qu'ils introduisent sur l'interprétabilité de textes, voir C. Rossari, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Presses universitaires de Nancy, p.20.

² Dans notre chapitre sur les blocs sémantiques, on a vu que les enchaînements argumentatifs en *pourtant* appartiennent à l'aspect transgressif qui est aussi argumentatif que l'aspect normatif, tous les deux faisant partie du même bloc sémantique sans aucune supériorité argumentative prétendue de l'un par rapport à l'autre.

modificateurs déréalisans atténuateurs et modificateurs déréalisans inverseurs. En revanche, les modificateurs réalisants n'ont qu'une seule forme : renforçateurs

On voit bien que la découverte des paires XY où X est modificateur déréalisant par rapport à Y repose sur un critère fondamental : **la possibilité d'énoncer « X, Mais XY » sans avoir une raison argumentative précise d'opposer X à X Y.** De même, le critère permettant de découvrir le modificateur réalisant tient à **la possibilité d'énoncer « X, et Même XY » sans avoir une raison argumentative précise de renchérir sur X.** Or, il faudrait souligner que la distinction entre une opposition indirecte justifiée par une raison argumentative précise liée à une situation discursive complexe et une opposition directe indépendante de toute conclusion argumentative (comme l'opposition entre le prédicat X et le syntagme XY où Y est modificateur déréalisant par rapport à X) se pose ici comme **hypothèse externe** commandant l'observation des faits, i.e. les faits tels qu'ils sont interprétés par le regard de l'observateur. Car cette hypothèse externe, intimement liée à la théorie de l'ADL, permettra de faire intervenir les concepts de celle-ci (servant d'hypothèses internes) pour rendre compte des faits observés et les expliquer de manière systématique. On choisit d'observer les faits de la manière qui permettrait d'en rendre compte.

Ceci dit, si l'on refusait par exemple d'admettre la distinction entre opposition immédiate sans intention argumentative précise et opposition indirecte amenant aux conclusions discursives opposées, les faits servant à construire la théorie des modificateurs disparaîtraient. Il en est de même pour **la notion d'exception** à une règle (exception au moyen de *Pourtant*), dont Ducrot s'est servi pour distinguer l'opposition immédiate au moyen du modificateur déréalisant. Cette notion sert, elle aussi, d'hypothèse externe.

Néanmoins, il est des cas où il est fort possible d'utiliser *Mais* pour relier deux segments co-orientés vers la même conclusion de telle sorte que le second renforcerait l'orientation argumentative du premier et que tout l'enchaînement serait directement interprétable sans imaginer une situation discursive complexe.

Il s'agit d'un *Mais* de co-orientation argumentative.

Considérons cet extrait de la fable « Le Rat et l'Eléphant »¹ :

Se croire un personnage est fort commun en France.

On y fait l'homme d'importance,

Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois :

C'est proprement le mal françois.

La sottie vanité nous est particulière.

Les Espagnols sont vains, mais d'une autre manière.

Leur orgueil me semble, en un mot,

Beaucoup plus fou, mais pas si sot.

Le mal français, selon le poète, consiste à se prendre pour une personnalité importante tout en n'étant qu'un homme peu spirituel ou peu galant. Comparant la vanité des Français à celle des Espagnols, La Fontaine qualifie la première de *sotte* et la seconde de *folle*.

Si l'on paraphrase l'énoncé *La sottie vanité nous est particulière* par l'énoncé suivant :

Les Français ont de la vanité, mais une sottie vanité, quel type d'opposition s'établit entre le prédicat *vanité* dans le premier segment et le syntagme *sottie vanité* dans le second ?

En effet, il n'y a pas d'opposition entre eux bien qu'ils soient reliés par *mais* qui, selon sa description argumentative, sert à relier deux arguments anti-orientés en accordant une supériorité au second. De plus, on n'a même pas besoin, pour

¹ Livre VIII, fable 15

interpréter tout l'enchaînement, de recourir à un mouvement discursif complexe ou à un scénario indépendant des topoï intrinsèques du prédicat *vanité*¹. Par contre, la conjonction *mais* relie deux arguments **co-orientés** dont le second *sotte vanité* renforce l'argumentativité du premier *vanité*.

On est donc en présence d'un modificateur de type réalisant, mais qui échappe à la caractérisation argumentative qui en fait un articulateur d'argumentations anti-orientées.

De quel type de modificateur est-il question dans *Les Français ont de la vanité, mais de la sotte vanité*.

Il s'agit ici d'une troisième classe de modificateurs « **les modificateurs surréalisants** ». Tout comme le modificateur réalisant, le modificateur surréalisant (M.S) « renforce l'applicabilité du prédicat sur lequel il porte, mais il s'en distingue du fait qu'il est possible d'énoncer une phrase X, Mais (X) M.S. sans avoir à chercher une intention argumentative lointaine pour pouvoir l'interpréter.² »

Le modificateur surréalisant est donc renforçateur de l'orientation argumentative du prédicat auquel il s'applique. Mais à la différence du modificateur réalisant, il ne peut pas être soumis au critère de *Même*, étant donné qu'il fait allusion au degré extrême de l'échelle argumentative. Il impose aussi certaines contraintes syntaxiques que nous étudierons plus loin dans notre analyse d'une fable de La Fontaine.

¹ Il faudrait noter que la seule opposition possible qui puisse exister entre *vanité* (X) et *sotte vanité* (XY) serait fondée sur la thèse de gradualité. Imaginons deux énonciations prononcées successivement par le même locuteur et co-orientées vers la même direction, la seconde constituant un surenchérissement par rapport à la première jugée insuffisante par le locuteur pour l'appréhension argumentative de la situation, i.e. l'application de la forme topique appropriée à la situation en question.

² M.M.Garcia Negroni, « Scalarité et Réinterprétation : les Modificateurs Surréalisants », in *Théorie des topoï*, kimé, 1995, p. 101-144.

Nous allons tout d'abord étudier les phénomènes linguistiques qui servent ou à réaliser ou à déréaliser l'argumentativité des prédicats, puis nous aborderons à travers nos analyses le phénomène surréalisant pour savoir s'il s'agit d'une classe indépendante ayant ses propres caractéristiques linguistiques qui imposent de la séparer des deux autres.

Il nous faudrait toutefois signaler **quelques observations théoriques importantes** :

1. La distinction entre la notion de situation argumentative complexe et la notion d'agrammaticalité est à prendre en considération.

Un énoncé du type *C'est un ami, mais il est fidèle* n'est pas un énoncé argammatical, il faudrait pour pouvoir l'interpréter chercher l'intention argumentative qui se cache derrière l'opposition établie par *Mais* entre le prédicat *ami* et le syntagme *ami fidèle*, opposition qui n'est pas à chercher dans les topoï intrinsèques au prédicat *ami*, mais plutôt dans la situation discursive.

2. Tous les modificateurs sans exception s'attachent à modifier les formes topiques constituant le sens du prédicat auquel ils sont associés, mais ils ne vont pas jusqu'à introduire dans le sens un topos nouveau.

Dans « Le Lion et le Moucheron ¹ », lorsque le Moucheron a harcelé le Lion en le piquant à plusieurs endroits de son corps, le poète, pour décrire la réaction du Lion et l'attitude du Moucheron, dit :

*La rage alors se trouve à son faite montée.
L'invisible ennemi triomphe, et rit de voir
Qu'il n'est griffe ni dent en la bête irritée
Qui de la mettre en sang ne fasse son devoir.*

¹ Livre II, fable 9.

L'adjectif *invisible* est un modificateur déréalisant par rapport au prédicat *ennemi*, ce que révèle le test de *Mais* dans :

Ce moucheron est un ennemi, mais un ennemi invisible.

Bien que l'invisibilité de l'ennemi rende difficile tout combat mené contre lui, l'ennemi déclaré ou visible est PLUS ennemi que l'ennemi invisible qui, le plus souvent, n'ose pas manifester son hostilité ou sa haine. Le fait d'explicitier son animosité rend celle-ci plus forte. En revanche, pouvoir cacher son animosité la fait plus ou moins apparaître comme maîtrisable.

Si l'on applique à cet énoncé **le test de *Même***, on aura :

Ce moucheron est un ennemi, et même un ennemi invisible.

Pour interpréter cet énoncé, il faut chercher une intention argumentative particulière qui justifie l'emploi du syntagme *même un ennemi invisible*, intention qui n'a pas de rapport avec les topoï intrinsèques du prédicat *ennemi*.

Il pourrait s'agir par exemple de certains hommes d'affaires qui, pour recueillir des informations au sujet de leur concurrent fort puissant, envoient un agent qui répond aux conditions suivantes : il est lui-même ennemi de leur concurrent et, de plus, il est connu pour son habileté à collecter les informations sans se faire traquer.

Cet agent est un ennemi de notre concurrent, et même un ennemi invisible.

Cependant, l'invisibilité de l'ennemi est fort liée à la difficulté de le poursuivre ou de le tuer, ce qui est le cas du moucheron qui profite de son invisibilité pour harceler le lion sans permettre à celui-ci de l'avoir. Ceci dit, l'adjectif *visible* met en œuvre une forme topique du type :

Plus l'ennemi est visible, moins il est difficile de le combattre

Quant à l'adjectif invisible, il met en œuvre la forme topique converse :

Moins l'ennemi est visible, plus il est difficile de le combattre.

Ainsi, les modificateurs se contentent de modifier les formes topiques sans introduire un topos nouveau.

3. L'utilisation de *Mais* et de *Même* comme deux critères permettant de découvrir respectivement le modificateur déréalisant et le modificateur réalisant repose sur la description argumentative de leur comportement dans les propositions où l'on peut déceler une intention argumentative particulière. Cette description qui attribue à *Mais* **la propriété d'anti-orientation** et à *Même* **celle de co-orientation** s'est étendue vers l'emploi des modificateurs. Le type d'emploi de *Mais* et celui de *Même*, en ce qui concerne les modificateurs, suppose cependant l'absence de toute intention argumentative précise, étant donné qu'il ne s'agit pas, dans le cas des modificateurs, de justifier une conclusion déterminée.

L'intention argumentative dirigée vers telle ou telle conclusion n'est qu'un cas, parmi d'autres, de l'argumentativité. Autrement dit, dans le cas des modificateurs, on est en présence d'un autre type d'argumentativité, **argumentativité inhérente à la langue**.

4. Il faudrait rappeler que les adjectifs ou les adverbes dénommés modificateurs sont uniquement ceux qui « explicitent des caractères dont la présence diminue ou augmente l'applicabilité d'un prédicat »¹.

On remarque, notamment dans l'usage contemporain, que l'adjectif peut marquer aussi bien une qualité qu'une relation. Selon certains grammairiens², l'adjectif marquant une relation s'accommode assez mal de l'expression de

¹ O. Ducrot, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 1995, vol. 24, n° 1- 2, p. 145-146.

² J. C. Chevalier et al, *Grammaire du français contemporain*, Larousse, 1997, p. 190. Notons que conformément à la théorie des topoï, la gradualité des topoï, constitutifs de tout prédicat, implique la possibilité d'une application plus ou moins forte de ce prédicat, seulement cette gradualité n'est forcément pas exprimable au moyen du comparatif *plus* ou l'adverbe *très*. Il est possible, par exemple, de dire : *cette décision est exclusivement ministérielle* (où *ministérielle* est un adjectif réalisant de relation)

degrés comme des constructions attributives : il est difficile par exemple de parler d'*un décret très présidentiel* ou d'*une procédure très administrative*.

II. Les formes de la déréalisation

Selon la définition des modificateurs déréalisans, la déréalisation se manifeste sous deux formes :

1) Atténuation

2) Inversion

Il s'agit d'atténuation si et seulement si le syntagme XY, constitué du modificateur Y et du prédicat X, a une force inférieure à celle du prédicat X.

Mais si l'application du modificateur Y au prédicat X produit un syntagme ayant une orientation opposée à celle du prédicat X, on parle alors d'inversion.

En revanche si le syntagme XY possède une force supérieure à celle du prédicat X, on est en présence d'un modificateur réalisant qui renforce l'argumentativité du prédicat.

Si donc les modificateurs déréalisans se caractérisent par les fonctions d'atténuation et d'inversion, les modificateurs réalisants, en revanche, ne se caractérisent que par une seule fonction, à savoir le renforcement.

Cette dernière peut être rendue soit par des mots lexicaux (adjectifs ou adverbes) soit par des morphèmes ou des opérateurs (comme la négation¹ par exemple).

La question fondamentale qui s'impose ici est de distinguer les cas où les modificateurs déréalisans ont fonction d'inverseurs de ceux où ils se contentent

¹ La négation, en ce qui concerne les modificateurs déréalisans, ne correspond pas seulement à la négation syntaxique *ne...pas*, mais à tout ce qui peut être déréalisant inverseur comme le morphème *peu*, les tournures syntaxiques à fonction négativisante comme l'interrogation, les préfixes du type de *Je doute que*, la position de comparant dans des constructions comparatives de supériorité ou d'égalité comme dans *Paul a résolu un problème, pourtant Max en a résolu d'autres aussi difficiles ou plus difficiles*.

d'atténuer la force argumentative des prédicats auxquels ils sont appliqués. Pour parvenir à formuler la règle permettant de mieux comprendre cette distinction, il faudrait observer les faits permettant d'examiner le comportement des modificateurs. En prenant appui sur l'analyse polyphonique du discours, on pourra expliquer la différence entre l'atténuation et l'inversion.

Du point de vue polyphonique, le statut de l'énonciateur est limité à son rôle en tant que défenseur ou partisan d'un point de vue précis. Il représente une instance mise en scène par le locuteur, instance à laquelle celui-ci impute le rôle d'exprimer une certaine position. Or, il faudrait distinguer parmi les diverses positions énonciatives, un point de vue qui s'exprime dans le discours sous forme d'une parenthèse à laquelle le locuteur, quoique ne s'y assimilant pas, lui donne son accord, et un autre point de vue qui s'exprime sous forme de **propos de l'énonciation ou de la parole**. Dans cette dernière hypothèse, on a affaire à une position principale à laquelle s'identifie le locuteur et sur laquelle se fait l'enchaînement discursif.

Un des exemples pertinents de cette distinction se voit clairement dans le cas de la présupposition¹. On sait que la présupposition est un des mécanismes linguistiques qui « permet de présenter certaines informations comme appartenant à un savoir partagé, n'ayant pas besoin d'être pris en charge ou explicité par le locuteur² ».

Dans un énoncé du type :

Une Hironnelle en ses voyages avait beaucoup appris, comporte deux éléments : le posé (le fait que l'hirondelle a appris de ses voyages) et le présupposé (le fait que l'hirondelle a fait plusieurs voyages).

Le locuteur met en scène deux énonciateurs : l'un, assimilé à une voix collective (un ON), soutient que l'hirondelle a fait beaucoup de voyages dans sa vie et un

¹ Voir l'analyse polyphonique de la présupposition dans O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, 1984, p.231.

² V. Nyckeels, *La sémantique*, Paris, Belin, p. 254.

autre énonciateur, assimilé au locuteur, soutient que l'hirondelle a tiré beaucoup de leçons de ses voyages. C'est la position du second énonciateur, identifié au locuteur, qui fait l'objet de l'énonciation, alors que le premier est présenté comme exprimant la voix collective au sein de laquelle le locuteur n'est rangé qu'en tant qu'être du monde.

Le locuteur, en assumant la responsabilité du contenu présupposé, ne fait pas de l'assertion de ce contenu le but avoué de sa propre parole, d'où il serait impossible d'enchaîner sur le contenu présupposé qui ne fait pas le propos de l'énonciation.

Dans nos analyses des modificateurs déréalisants, nous aurons recours aux mêmes instruments d'analyse où il est nécessaire de distinguer le modificateur déréalisant en position de propos et le modificateur déréalisant en position de parenthèse. **C'est la position de propos qui fait du modificateur atténuateur un modificateur inverseur.**

CHAPITRE II

*Les mots lexicaux*¹

L'expression « mots lexicaux » se réfère dans notre perspective argumentativiste aux mots qui sont susceptibles, s'ils sont appliqués à tel ou tel prédicat, d'exercer une influence sur sa gradualité, influence qui varie entre le renforcement et l'atténuation (qui peut aller jusqu'à l'inversion de l'orientation argumentative du prédicat) de son applicabilité. En d'autres termes, la notion de modification réalisante ou déréalisante est étroitement liée à **la gradualité des topoï** constitutifs des prédicats.

Comme l'utilisation des comparatifs *plus* ou *moins* n'est pas toujours révélatrice de la gradualité intrinsèque, car ils portent souvent sur une gradualité extrinsèques relative aux circonstances spatiale, temporelle ou même discursive (mais sans rapport avec les topoï intrinsèques du prédicat), l'étude de la gradualité intrinsèque devrait être centrée sur les mots lexicaux qui ont la propriété de s'y cramponner.

Il y a beaucoup d'adjectifs et d'adverbes qui ont de telles propriétés. Mais si Ducrot a centré ses analyses, d'un côté, sur les adjectifs et les adverbes et, d'un autre, sur des morphèmes jouant un rôle considérable dans la déréalisation argumentative, ses analyses peuvent être étendues à d'autres phénomènes linguistiques comme nous le verrons ultérieurement.

La littérature linguistique sur l'adjectif et sur l'adverbe est foisonnante, cependant, la majorité, sinon la totalité, des recherches linguistiques récentes sont faites dans une perspective **référentialiste**¹.

¹ La distinction traditionnelle voire historique entre élément lexical et élément grammatical repose sur l'idée que dans toute langue, on peut distinguer des mots qui désignent des notions ou qui possèdent un contenu (mots pleins), et d'autres mots qui n'indiquent que les rapports ou les points de vue selon lesquels la notion est considérée, mots grammaticaux qui ne désignent aucun élément de la réalité (ni individu, ni état, ni action, ni propriété). Voir O. Ducrot, J. M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1995, p. 27.

Nous allons traiter, dans une optique argumentative, le rôle des adjectifs et des adverbes en tant que modificateurs réalisants, déréalisants et surréalisants dans le discours.

1. Les adjectifs :

Les modificateurs réalisants ne sont pas affectés par la position de l'adjectif.

Que l'adjectif soit **en position d'épithète** ou **en position d'attribut**, les modificateurs réalisants tendent toujours à augmenter l'applicabilité des topoï constitutifs du prédicat auquel ils sont appliqués.

En revanche, l'influence des adjectifs déréalisants sur les prédicats auxquels ils sont appliqués varie selon leur position dans la phrase.

Examinons cet extrait tiré de « Le Renard et la Cicogne² » :

*Compère le Renard se mit un jour en frais,
Et retint à dîner commère la Cicogne.
Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts :
Le galand, pour toute besogne,
Avait un brouet clair ; il vivait chichement.
Ce brouet fut par lui servi sur une assiette :
La Cicogne au long bec n'en put attraper miette ;
Et le drôle eut lapé le tout en un moment.*

Dans le troisième vers *Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts*, l'adjectif *petit* est en position d'attribut. Par rapport au prédicat *régal* qui évoque les mets délicieux excitant l'appétit, l'attribut *petit* est un modificateur déréalisant.

¹ Voir C. Schnedecker, « Présentation : les adjectifs « inclassables », des adjectifs du troisième type ? », dans *Langue française*, n° 136, Décembre 2002, p.3-19

² Livre I, fable 18.

Soient les deux indices @ et # qui désignent respectivement un enchaînement comportant une opposition argumentative directe , i.e. caractérisé par l'absence de toute intention argumentative précise, et un autre enchaînement comportant une opposition argumentative indirecte fondée sur un mouvement discursif complexe.

Si l'on introduit *Mais* dans *Le régal fut petit et sans beaucoup d'apprêts*, on aura la paraphrase suivante :

@ *Le régal fut servi, mais il fut petit.*

Si l'on substituait *même* à *mais*, on aurait :

Le régal fut servi, il fut même petit.

Mais si *petit*, comme le montre le test de *Mais*, est un modificateur déréalisant, s'agit-il d'un MD inverseur ou d'un MD atténuateur ?

Le prédicat *régal* met en œuvre une forme topique du type :

Plus nourriture, plus manger.

L'utilisation de l'attribut *petit* comme modificateur déréalisant conduit à l'application de la forme topique converse :

Moins nourriture, moins manger.

Mais il faudrait signaler que *petit* en position d'attribut inverse le mouvement argumentatif du prédicat *régal*. Il inverse complètement l'orientation argumentative de tout l'énoncé *Le régal fut servi* de telle sorte que tout l'enchaînement *Le régal fut servi, mais il fut petit* conduit à des conclusions du type :

a. *On a toujours faim*

b. *Notre hôte est avare (ou pauvre)*

Il s'agit des conclusions opposées à celles que l'on pourrait tirer de *Le régal fut servi*.

En revanche, si l'adjectif *petit* est employé dans le même énoncé en position d'épithète, le résultat sera différent : *Un petit régal fut servi*.

Bien que *petit* atténue la force argumentative du prédicat *régal*, il n'arrive pas pour autant à inverser l'orientation argumentative de tout l'énoncé. Autrement dit, l'énoncé *Un petit régal fut servi* est toujours orienté, mais avec une force moindre, aux mêmes conclusions déductibles de *Un régal fut servi*, à savoir : *on a bien mangé* ou *le maître de la maison était généreux.....etc.*

Cela s'explique par le fait que le syntagme *petit régal* a une force argumentative inférieure à celle du prédicat *régal*.

L'énoncé où *petit* est un adjectif épithète fait apparaître, du point de vue polyphonique, deux énonciateurs : E1 et E2. Le premier (E1) fait un commentaire sur *le régal* en le qualifiant de *petit*, alors que E2 soutient que le repas servi est un *régal*. Le locuteur, tout en admettant avec E1 que le Régal du Renard est petit, choisit de se rallier à l'argumentation de E2 et de s'y identifier. Ainsi, la position exprimée par l'adjectif épithète apparaît comme une sorte de commentaire ou une remarque subsidiaire que le locuteur ne rejette pas. Il s'abstient de s'y assimiler en choisissant de se rallier à la position exprimée par le prédicat.

L'inversion de l'orientation argumentative inhérente à *régal* est marquée par certaines conclusions :

Le galand avait un brouet clair, Il vivait chichement, Ce brouet fut servi sur assiette, La Cicogne ne put attraper miette, la Cicogne veut se venger de cette tromperie. Ainsi, l'invitation au dîner est devenue, à cause de la mesquinerie du Renard, une tromperie passible de vengeance. Cette mesquinerie est argumentativement cristallisée par l'application d'un modificateur déréalisateur qui inverse l'argumentativité intrinsèque des mots et aboutit par suite à un résultat dramatique : la nécessité de se venger du Renard.

Reste maintenant à savoir la raison pour laquelle l'adjectif en position d'attribut a une fonction d'inverseur, alors qu'il se contente, en position d'épithète, d'atténuer la force argumentative du prédicat auquel il est appliqué.

Dans l'énoncé *Le régal fut petit*, l'attribut *petit* fait l'objet essentiel de l'énonciation, i.e. le propos de la parole, alors que dans *Le petit régal fut servi*, l'objet de l'énonciation est axé sur le fait que le régal est servi et non pas sur le fait que le régal est petit. Pour interpréter ce phénomène en termes de théorie polyphonique, on peut dire que le locuteur dans *Le régal fut petit* met en scène deux énonciateurs opposés :

- 1) un énonciateur (E1) qui soutient que le repas servi par le Renard est somptueux ou excellent (régal).
- 2) un autre énonciateur (E2) qui s'oppose au premier en soutenant que ce repas est chiche ou loin d'être un véritable festin.

Le locuteur en faisant de l'adjectif *petit* l'objet de son énonciation (étant donné qu'il est en position d'attribut), s'identifie au second énonciateur (E2).

En revanche, dans l'énoncé *Le petit régal fut servi*, le locuteur met en scène deux énonciateurs :

- 1) un énonciateur (E1) qui commente la qualité du régal servi par le Renard en le prenant pour un petit régal.
- 2) un autre énonciateur (E2) qui soutient qu'un régal a été servi par le Renard.

Dans le cas où l'adjectif est **en position d'épithète**, le locuteur, tout en donnant son accord au commentaire de E1, choisit de s'identifier à E2. La distanciation

du locuteur ne va pas jusqu'à une rupture totale ou à une opposition entre deux attitudes irréconciliables, mais elle se traduit par un simple accord sans en faire l'objet de la parole.

Il est donc clair que **la position d'attribut** fait de l'adjectif déréalisant l'objet de l'énonciation ou **le propos** de la parole, ce qui lui permet d'exercer pleinement sa fonction déréalisatrice, i. e. l'inversion de toute l'orientation argumentative de l'énoncé.

Quant à l'adjectif épithète *petit régal*, il se contente d'atténuer l'applicabilité du prédicat *régal*, la position d'épithète constituant uniquement un simple **commentaire** ou une sorte de **parenthèse** relative au prédicat.

De l'analyse précédente découle une règle systématique :

lorsque le modificateur déréalisant fait l'objet ou le propos¹ de l'énonciation, il inverse l'orientation argumentative du prédicat auquel il est appliqué.

Du point de vue polyphonique, le locuteur met en scène deux énonciateurs distincts : E1 et E2. Le premier (E1) soutient un point de vue exprimé par le prédicat (*régal*), alors que E2 s'oppose à E1, au moyen du modificateur déréalisant faisant l'objet de l'énonciation, et argumente pour des conclusions contraires.

Cette interprétation polyphonique qui met en relief toute qualification servant de propos de l'énonciation explique pourquoi on utilise *Mais* comme test pour découvrir les modificateurs déréalisans. Si l'on admettait la description sémantique de *Mais* selon laquelle *Mais* relie deux segments X et Y allant dans des sens opposés, soit directement, i.e. sans une intention argumentative précise,

¹ J. C. Anscombe, « Thème, espaces discursifs et représentation événementielle ». *Fonctionnalisme et pragmatique*, J. C. Anscombe et G. Zaccaria éd., Unicpli, Milan, 1989, p. 43-150. Dans cet article, on trouve une élaboration des deux notions : thème et propos du point de vue de l'ADL.

soit indirectement, i.e. par l'intermédiaire des chaînes argumentatives partant de X et de Y, il serait, par conséquent, nécessaire d'admettre la conclusion suivante :

Quand X est un prédicat, et Y un déréalisateur qui le modifie, Y doit nécessairement, selon la description sémantique de *Mais*, être un inverseur.¹

Le modificateur déréalisateur introduit par *Mais* sert d'inverseur par rapport au prédicat auquel il est appliqué car cette position lui permet de faire le propos de l'énonciation ou, en termes de théorie polyphonique, d'exprimer le point de vue auquel s'identifie le locuteur.

Il en ressort qu'on ne peut pas faire suivre *Mais* d'un simple atténuateur incapable de faire le propos de l'énonciation. On ne peut pas dire à titre d'exemple : *Les Espagnols sont vains, mais un peu* ou *Econduire un Lion se pratique chez nous, mais quelque peu*

En ce qui concerne l'adjectif réalisant, le critère que propose Ducrot pour le repérer est **celui de *Même***.

Dans « La Laitière et le Pot au lait »², le fabuliste, ayant décrit l'agilité de la Laitière et son allure rapide, lorsqu'elle allait vendre son lait, dit :

*Notre Laitière ainsi troussée
Comptait déjà dans sa pensée
Tout le prix de son lait, en employait l'argent ;
Achetait un cent d'œufs, faisait triple couvée,
La chose allait à bien par son soin diligent.*

¹ C. Plantin, *Essais sur l'argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Kimé, p.42-43. L'auteur emprunte à Tesnière (L. Tesnière, *Eléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition corrigée et revue, Klincksieck, p. 102) l'expression « un petit drame à deux personnages » pour mettre en relief l'opposition, dans une structure du type *P, mais Q*, entre *P* et *Q*, opposition entre deux énonciateurs argumentant dans deux sens inverses.

² Livre VII, fable 10.

L'adjectif *diligent* renforce les topoï intrinsèques du prédicat *soin* auquel il est appliqué. Il s'agit d'un modificateur réalisant par rapport à ce prédicat.

Si l'on lui applique le test de *Même*, on aura :

@ 1. *La Laitière travaille avec soin, elle travaille même avec un soin diligent.*

2. *La Laitière travaille avec soin, mais elle travaille avec un soin diligent.*

L'enchaînement dans l'exemple (1) est interprétable sans exiger un mouvement discursif complexe. Le surenchérissement par *même* ne repose pas sur une stratégie argumentative extrinsèque, étant donné que le syntagme *soin diligent* a une force supérieure au prédicat *soin*, i.e. l'adjectif *diligent* augmente l'applicabilité des topoï intrinsèques du prédicat *soin* auquel il est appliqué.

En revanche, l'enchaînement (2), impose l'existence d'une intention argumentative précise ou une situation discursive complexe.

Il pourrait également s'agir **d'une interprétation métalinguistique**.

A supposer qu'on cherche une laitière très diligente. On en trouve une qui, tout en satisfaisant la condition requise (être diligente), n'est pas « très diligente ». Alors pour réfuter ou corriger *très diligente* préalable, on pourrait dire : *on a trouvé une laitière, mais diligente* (ce qui ne satisfait pas totalement la condition de « très diligente »)

On pourrait aussi s'interroger sur le statut argumentatif de **l'adjectif apposé** : a-t-il fonction d'atténuateur ou celle d'inverseur ?

Selon certains auteurs¹, **la fonction d'apposition** a été créée par les grammairiens pour éviter que les élèves voient deux sujets dans : *Le lion, roi des animaux, tint conseil*. Mais, très tôt, on s'est rendu compte que l'adjectif, lui aussi, pouvait apparaître dans une telle construction : *Le lion, fatigué, descendit du trône*.

¹ Chevrel, *Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, Petite bibliothèque Payot, n° 394, 1977.

La question qui s'est posée alors était de savoir s'il s'agissait, là aussi, d'une apposition ou bien d'une fonction différente, notamment lorsqu'elle est remplie par un adjectif. Le terme *épithètes détachés* s'est imposé dans certaines grammaires, d'autres ont gardé le terme d'*apposition*¹. Or, il est important de noter que, quelle que soit l'appellation qu'on pourrait donner à ce type de construction, celle-ci est très apparentée à **la prédication**, ce qui permet d'en tirer la conclusion suivante : **la pause qui accentue la relation prédicative entre le prédicat et la construction appositive permet à l'adjectif apposé de faire l'objet de l'énonciation et, par conséquent, d'avoir, s'il est déréalisant par rapport au prédicat auquel il est appliqué, fonction d'inverseur** comme dans : *Le lion, fatigué, descendit du trône*. L'adjectif apposé *fatigué* tend à inverser l'orientation argumentative du prédicat *lion* dont un des topoï intrinsèque se réfère à sa qualité de roi, d'où la suite : *descendit du trône*.

2. Les adverbes

Le cas des adverbes déréalisants est plus difficile que celui des adjectifs étant donné que l'opposition grammaticale entre la fonction d'attribut et celle d'épithète ne concerne que les adjectifs. Néanmoins, on peut relever certaines observations quasi-régulières, observations fortement liées à l'interprétation polyphonique à laquelle nous avons eu recours pour déterminer les cas de l'adjectif inverseur et ceux de l'adjectif atténuateur. Il s'agit de repérer les cas où l'adverbe servirait de propos ou d'objet principal à l'énonciation. Ce sont ces cas seulement où l'adverbe est capable d'inverser l'orientation argumentative de l'énoncé.

1) L'adverbe comme objet de l'extraction :

Lorsque l'adverbe est l'objet d'extraction, il entraîne toujours une inversion.

¹ J. Goes, *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris, Bruxelles, Duculot, 1999.

Dans « Le Renard et la Cicogne », le narrateur, décrivant le Renard, dit :

Le galand, pour toute besogne,

*Avait un brouet clair ; il vivait **chichement**.*

Examinons le comportement de l'adverbe *chichement* dans les exemples suivants :

a) *Max vit sa vie : il ne se prive de rien.*

b) *C'est chichement que Max vit sa vie, il se prive totalement de tous plaisirs.*

On voit bien que lorsque l'adverbe est l'objet de l'extraction, comme dans (b), il a une fonction d'inverseur. Etant l'objet de l'énonciation ou le propos de la parole, il exprime le point de vue d'un énonciateur s'opposant au point de vue exprimé par le prédicat *vivre* qui oriente l'enchaînement vers toute possibilité de jouissance.

Si l'on applique le test de *Mais* à l'énoncé *le Renard vivait chichement*, on aura :

Le galand vivait, mais il vivait chichement.

L'opposition argumentative entre le MD *chichement* et le prédicat *vivait* est immédiate, alors que si l'on substituait à *mais* le connecteur *même*, on aurait :

Le galand vivait, même chichement, énoncé qui exige, pour qu'on puisse l'interpréter, toute une stratégie argumentative complexe et indirecte.

2) La position de l'adverbe par rapport au verbe :

Lorsque les animaux, dans « Tribut envoyé par les animaux à Alexandre »¹, ont décidé de se rendre auprès d'Alexandre (l'empereur) de peur que son armée ne les écrase et détruise leur royaume, ils ont consenti à lui envoyer « *hommage et tribut* » en signe de loyauté et d'obéissance. La caravane d'animaux chargée d'accomplir cette mission, rencontre sur son chemin le Lion qui, déterminé lui

¹ Livre IV, fable 12.

aussi à faire allégeance au nouveau souverain, porte sa charge de tribut. Mais comme le Lion ne veut porter aucun fardeau, il demande aux animaux de porter ses biens sous prétexte de pouvoir mieux protéger la caravane contre d'éventuels voleurs. Le Lion dit :

*« Obligez-moi de me faire la grâce
Que d'en porter chacun un quart :
Ce ne sera pas une charge trop grande,
Et j'en serai plus libre et bien plus en état,
En cas que les voleurs attaquent notre bande,
Et que l'on vienne au combat. »*
Econduire un lion rarement se pratique.
Le voilà donc admis, soulagé, bien reçu.

Selon Ducrot, on pourrait constater certaines régularités relatives au comportement des adverbes quant à l'atténuation et à l'inversion.

« Si l'adverbe précède le verbe, il a tendance à ne pas entraîner d'inversion, et à jouer simplement le rôle d'atténuateur ¹». Quand l'adverbe est postposé, « la situation est un peu floue. On peut envisager alors aussi bien une suite positive qu'une suite négative. Plus il y a d'insistance sur l'adverbe au moyen, par exemple, de l'intonation, plus on attend la conclusion négative, autrement dit, plus le MD a tendance à prendre la fonction d'inverseur. ²»

L'adverbe *rarement*, situé après le verbe *se pratiquer*, tend à inverser son orientation argumentative, comme le montrent les exemples suivants :

a) *Econduire un lion se pratique rarement chez nous : on ne peut pas recourir à cette solution.*

¹ O. Ducrot, « Les Modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, vol. 24, 1995, p.153.

² *Ibid.*, p. 154

b) *Econduire un lion rarement se pratique chez nous : on peut dans une moindre mesure recourir à cette solution.*

Lorsque l'adverbe se situe avant le verbe (comme dans (b)), il a tendance à atténuer l'argumentativité du prédicat auquel il est appliqué. Mais lorsqu'il est postposé (comme dans (a)), son aptitude à inverser l'orientation argumentative du prédicat auquel il est appliqué se borne au cas où il sert seulement d'objet ou de propos de l'énonciation. Hors de cette hypothèse, l'adverbe déréalissant se contente d'être atténuateur de la force argumentative du prédicat.

Or, il faudrait signaler que les régularités indiquées par Ducrot, concernant le rapport entre la position de l'adverbe et sa fonction d'inverseur ou d'atténuateur ne permet de formuler une règle rigoureuse que dans la mesure où l'adverbe saurait faire le propos de l'énonciation, même si cet adverbe est situé avant le verbe. Car rien n'empêche qu'il y ait insistance sur un adverbe déréalissant antérieur au verbe.

Si le locuteur de l'énoncé *Econduire un lion rarement se pratique chez nous* insiste intonativement sur l'adverbe *rarement*, on pourrait en tirer la même conclusion déductible de *Econduire un lion se pratique rarement chez nous*, à savoir : *On ne peut pas recourir à cette solution.*

La règle qu'on pourrait déduire de cette analyse pourrait donc être formulée ainsi : **l'adverbe (aussi bien que l'adjectif) déréalissant n'a fonction d'inverseur que dans la mesure où il saurait faire l'objet de l'énonciation ou le propos de la parole.**

Dans le cas où l'adverbe déréalissant fait l'objet de l'énonciation, le locuteur non seulement en prend la responsabilité mais en fait le propos de sa parole.

En termes de théorie polyphonique, le locuteur met en scène deux énonciateurs : E1 qui soutient le point de vue exprimé par le prédicat (celui qui consiste à

repousser le lion ou à s'en débarrasser) et E2 dont le point de vue préfère ne pas recourir à cette solution dangereuse.

Mais il faudrait signaler que la position de l'adverbe, qu'il soit antéposé ou postposé, n'est pas un critère systématique rigoureux, car le fait qu'il soit ou non l'objet de l'énonciation est nécessairement lié à la situation discursive. Il suffit, à titre d'exemple, d'insister au moyen de l'intonation sur un adverbe déréalisant antéposé (situé avant le verbe) pour produire l'inversion.

D'ailleurs, il faudrait souligner **deux distinctions relatives au comportement de l'adverbe dans l'énonciation** :

1) Il faut distinguer l'incidence de l'adverbe et sa portée sémantique¹. L'incidence de l'adverbe se réfère à l'unité linguistique à laquelle l'adverbe est rattaché dans la phrase, i.e. son support syntaxique, alors que sa portée désigne l'élément à propos duquel l'adverbe dit préférentiellement quelque chose.

Prenons les exemples suivants :

a. *Un mort s'en allait tristement*

S'emparer de son dernier gîte ;

Un Curé s'en allait gaiement

Enterrer ce mort au plus vite.

b. *Notre défunt était en carrosse porté,*

*Bien et dûment empaqueté, (Le Curé et la Mort)*²

c. *Il (le renard) vivait chichement. (Le Renard et la Cicogne)*³

¹ C. Guimier, *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en-ment*, Ophrys, 1996, p. 3-7.

² Livre VII, fable 11.

³ Livre I, fable 18.

Dans (a), l'adverbe *tristement* prédique quelque chose du sujet (*le Mort est triste*). De même l'adverbe prédique quelque chose du sujet (*le Curé est gai*).

Dans (b), les adverbes *bien et dûment* prédisent quelque chose de l'adjectif (*empaqueté*) ou du verbe (*s'empaqueter*).

Dans (c), l'adverbe *chichement* prédique quelque chose à la fois du verbe *vivre* (*il vivait chichement*) et du sujet (*le renard est chiche*).

La portée sémantique de l'adverbe peut bien concerner le verbe tout seul, le sujet tout seul ou le sujet et le verbe à la fois. Il s'ensuit que l'adverbe sert à réaliser ou déréaliser non seulement le verbe et l'adjectif auxquels il est appliqué syntaxiquement, mais aussi le sujet auquel il se réfère sémantiquement comme dans l'exemple (c) où *chichement* peut à la fois déréaliser le prédicat *vivre* et augmenter l'applicabilité des topoï constitutifs du prédicat *renard* connu dans le royaume animalier (du moins en ce qui concerne les fables de La Fontaine) pour être un animal avare.

Cette observation conduit à une conclusion importante : **l'incidence (la référence syntaxique à un support- verbe ou adjectif) peut coïncider avec la portée sémantique comme dans *Bien et dûment empaqueté* où l'adverbe a pour support syntaxique *empaqueté* et porte sémantiquement sur lui.)**

2) Il faut distinguer sur le plan syntaxique deux positions de l'adverbe : position intra- prédicative et position extra- prédicative.

A la fin de (Le Curé et le Mort), le fabuliste dit :

Proprement, toute notre vie

Est le Curé Chouart, qui sur son mort comptait,

Et la fable du « Port au Lait ».

L'adverbe *proprement* n'est pas intégré à la phrase. Il indique que nous nous comportons tous dans notre vie comme le Curé Chouart. Il ne porte donc pas sur le verbe, mais sur l'intégralité de la phrase qu'il modalise de l'extérieur. Il s'agit ici d'un adverbe **extra-prédicatif**. Par contre dans un exemple comme : *Un homme chérissait éperdument sa chatte*, l'adverbe *éperdument* est intégré dans la phrase. Il n'est pas séparé intonativement du verbe et constitue avec lui le prédicat. Il est question ici d'un adverbe **intra-prédicatif**.

Cette distinction permettrait de repérer le constituant de la phrase dont l'applicabilité topique est mise en jeu par l'adverbe. Dans l'exemple où l'adverbe *proprement* est extra-prédicatif, on a affaire à un modificateur contextuel réalisant, i.e. ce qui est renforcé par *proprement*, ce n'est pas tel ou tel prédicat, mais **la vérité allégorique** selon laquelle nous nous comportons tous à l'instar du Curé Chouart qui profite de la mort d'autrui pour accumuler des profits.

Mais pour l'adverbe intra-prédicatif, c'est le prédicat auquel il est appliqué qui est soumis à la réalisation ou à la déréalisation effectuée par l'adverbe modificateur.

Il s'ensuit que, pour déterminer si tel ou tel adverbe déréalisant est, ou non, susceptible d'inverser l'orientation argumentative du prédicat auquel on l'applique, il serait nécessaire de déterminer sa portée sémantique et son incidence, car il arrive que l'adverbe puisse servir de réalisant par rapport à un prédicat de la phrase et de déréalisant inverseur par rapport à un autre prédicat¹. **Ce double impact** de l'adverbe le présente comme exprimant l'objet de l'énonciation ou le point de vue principal auquel s'identifie le locuteur en termes de théorie polyphonique. L'adverbe *chichement* dans *le renard vit chichement* constitue clairement l'objet de l'énonciation grâce à son double impact : d'un

¹ Ce phénomène est une raison de plus pour que l'analyse argumentative se concentre davantage sur les mots lexicaux et leurs orientations argumentatives dans le discours, que ce soit dans l'ADL version topique ou dans l'ADL version non topique.

côté, il déréalise l'orientation argumentative du prédicat *vivre*, étant donné que *vivre* convoque des topoï du genre : plus on vit, plus on profite des plaisirs ou plus on dépense, mieux on vit. D'un autre côté, il renforce l'application des topoï intrinsèque du prédicat *renard*, topoï relatifs à son avarice. Lorsque **ce double impact** est mis en relief dans l'énonciation, l'adverbe a tendance à inverser l'orientation argumentative du prédicat déréalisé.

Considérons cet exemple :

Tu vas marier ta fille à Max ! Cet homme vit chichement.

L'adverbe *chichement* inverse l'orientation argumentative du prédicat *vivre* et, en même temps, accroît l'applicabilité des topoï intrinsèques du sujet *cet homme*, notamment son caractère d'homme mesquin (lorsqu'il est connu dans son entourage pour être ainsi), ce qui autorise deux types de conclusions : *Vivre avec Max est difficile* et *Max n'est pas un bon choix*.

Examinons maintenant le comportement de l'adverbe dans un autre exemple.

Dans « La Mort et le Bûcheron¹ », le narrateur décrit la souffrance du Bûcheron en ces termes :

*Un pauvre Bûcheron, tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot aussi bien que des ans
Gémissant et courbé, marchait à pas pesants,
Et tâchait de gagner sa chaumine enfumée.*

*Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.*

L'analyse de l'énoncé *Un pauvre Bûcheron...marchait à pas pesants* révèle que la locution adverbiale postposée à *pas pesants* inverse l'orientation

¹ Livre I, fable 16.

argumentative du prédicat *marchait*. Cela peut être vérifié sur les exemples suivants :

a) *Le Bûcheron marche vers sa maison : il y arrivera à l'heure.*

b) *Le Bûcheron marche à pas pesants vers sa maison : il n' y arrivera pas à l'heure, semble-t-il.*

Cette inversion produite par la locution adverbiale déréalissante se confirmera de façon décisive par la négation (opérateur déréalisant inverseur) dans :

Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur,

Il met bas son fagot, il songe à son malheur.

En ce qui concerne les adverbes réalisants, ils explicitent des caractères dont la présence accroît l'applicabilité des topoï intrinsèques des prédicats sur lesquels ils portent.

Dans « Le Pouvoir des fables ¹ », le fabuliste dit :

Dans Athène autrefois, peuple vain et léger,

Un orateur, voyant sa patrie en danger,

Courut à la tribune ; et d'un art tyrannique,

Voulant forcer les cœurs dans une république,

*Il **parla fortement** sur le commun salut.*

Pris d'enthousiasme, l'orateur dont parle le fabuliste cherche, par son discours, à exciter son auditoire qui prend une attitude indifférente envers le sort de sa patrie menacée de danger. L'orateur, voulant imposer la vérité à son auditoire, parle fortement. L'adverbe *fortement* est un modificateur réalisant par rapport au prédicat *parler* étant donné qu'il renforce son argumentativité intrinsèque. Le test de *Même* révèle le caractère réalisant, dans :

¹ Livre VIII, fable 4.

@ *L'orateur parla, et même fortement.*

En revanche, si l'on recourt au test de *Mais*, l'énoncé doit être affecté de l'indice # qui marque la nécessité de chercher une situation discursive complexe pour pouvoir interpréter l'enchaînement :

L'orateur parla, mais fortement.

En ce qui concerne **les adverbessurréalisants**, ils renforcent l'orientation argumentative du prédicat auquel ils sont appliqués comme le montre l'exemple suivant tiré de « Le Loup et la Cicogne »¹.

Les loups mangent gloutonnement

Un loup donc étant de frairie

Se pressa, dit-on, tellement

Qu'il en pensa perdre la vie :

Un os lui demeura bien avant au gosier.

De bonheur pour ce loup, qui ne pouvait crier,

Près de là passe une Cicogne.

Il lui fait signe ; elle accourt.

Voilà l'opératrice aussitôt en besogne.

Elle retira l'os ; puis, pour un si bon tour,

Elle demanda son salaire.

L'adverbe *gloutonnement*, appliqué au verbe *manger*, renforce son argumentativité à telle point que la conclusion vers laquelle le discours du narrateur est orienté sera dramatique. Dans sa précipitation, le loup conserve un os coincé dans la gorge. Il ne peut plus hurler car l'os fait barrage à toute émission de voix, à tout cri. Manger gloutonnement est un excès mortifère car, asphyxié, le loup risque de périr. C'est la cigogne qui vient en hâte pour le

¹ Livre III, fable 9.

sauver. Comme un chirurgien habile, l'oiseau a pu retirer l'os. L'adverbe *gloutonnement*, exprimant l'excès, est un modificateur surréalisant par rapport au prédicat *manger*.

A la différence des modificateurs réalisants, les modificateurs surréalisants, bien que renforçateurs d'orientation argumentative du prédicat auquel ils sont appliqués, peuvent être introduits par *Mais* sans que l'interprétation de l'enchaînement impose le recours à un mouvement discursif complexe du point de vue argumentatif. De plus, les modificateurs surréalisants (c'est une deuxième différence) n'admettent pas un surenchérissement au moyen de *Même*.

Vérifions ces deux caractéristiques sur l'adverbe *gloutonnement* dans l'énoncé *Les loups mangent gloutonnement*.

- a) *Les loups mangent, mais gloutonnement.*
- * b) *Les loups mangent, mais ils mangent gloutonnement.*
- * c) *Les loups ne mangent que gloutonnement*
- d) *Les loups mangent, mais gloutonnement, hein ?/ n'est-ce pas ?/ non ?*
- e) *Les loups mangent-ils gloutonnement ?*

Dans (a), on constate que l'emploi de *mais* ne rend pas l'enchaînement moins naturel bien que le modificateur *gloutonnement* soit renforçateur de l'orientation argumentative du prédicat *mangent* auquel il s'applique, ce qui contredit la caractérisation de *mais* en tant que connecteur articulant deux segments dont l'un argumente dans un sens opposé à celui de l'autre. En d'autres termes, on n'a pas à chercher une intention argumentative lointaine ou une situation discursive complexe pour pouvoir interpréter *les loups mangent, mais gloutonnement* malgré le caractère renforçateur de l'adverbe *gloutonnement* par rapport à manger. La possibilité de la structure *X + mais + Modificateur surréalisant* est donc la première propriété linguistique caractérisant les surréalisants.

Si l'énoncé (b) est gratifié d'une étoile (*), c'est parce que le modificateur *surréalisant* n'admet pas d'être réitéré ou d'être en position attributive. Cette impossibilité s'explique, selon Garcia Négroni¹ par le fait que la position attributive ou la réitération du prédicat (ou même toute reprise anaphorique du prédicat) attribue au modificateur le rôle de propos, en ce sens que le locuteur s'identifie au point de vue exprimé par le modificateur (soit réalisant ou déréalisant). Or, le modificateur *surréalisant* a la propriété de faire tout seul le propos, mais il s'agit d'un propos à thème incorporé, i.e. un propos portant sur une vision particulière du thème.²

Dans l'énoncé *les loups mangent, mais gloutonnement*, le modificateur *surréalisant gloutonnement* n'est pas propos vis-à-vis de l'unité linguistique *manger* telle qu'elle figure dans l'énoncé, mais par rapport à une vision différente de cette unité.

L'impossibilité de réitération matérielle ou de reprise anaphorique du prédicat après le connecteur *mais* dans la structure *Prédicat + Mais + M. S.* est donc la seconde propriété linguistique des *surréalisants*.

Quant à l'énoncé (c), gratifié lui aussi d'une étoile, il indique l'impossibilité de la structure *X ne...que M. S. (troisième propriété des surréalisants)*

Il est très difficile d'interpréter un énoncé du type *les loups ne mangent que gloutonnement* sauf dans une lecture ironique qui consiste à présenter le modificateur renforceur (*gloutonnement*) comme un modificateur déréalisant de telle sorte que la structure *ne...que gloutonnement* va nécessairement dans un sens opposé à l'orientation argumentative intrinsèque au prédicat *mangent*.

¹ Nous nous appuyons, dans notre analyse des modificateurs *surréalisants* sur : M.M.G. Negroni, « Scalarité et Réinterprétation : les Modificateurs *Surréalisants* », in *Théorie des topoï*, kimé, 1995, p. 101-144.

² Sur les notions de thème et de propos, voir : J. C. Anscombe, « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », in : *Fonctionnalisme et pragmatique*, J. C. Anscombe & G. Zaccaria eds., Milan : Unicopli, p. 43-150.

Quant à la lecture métalinguistique du *ne...que M. S.*, elle est impossible, car si la lecture métalinguistique est employée pour corriger *très + adjectif*, l'adjectif surréalisant représente le sommet de l'échelle où l'on s'interdit toute possibilité d'une force supérieure. En d'autres termes, on n'imagine pas la possibilité de réfuter ou de corriger *très gloutonnement* (qui n'existe pas) par *gloutonnement*, le modificateur surréalisant *gloutonnement* désignant le sommet de l'échelle.

Selon Garcia Négroni, la description polyphonique des modificateurs surréalisants « introduisent une qualification à caractère interjectif du degré extrême atteint dans la situation dont il s'agit ¹ ». Par contre, les modificateurs réalisants admettent la lecture métalinguistique.

Dans l'énoncé (d), on remarque bien que l'énonciation des modificateurs surréalisants (quatrième propriété) s'accorde très bien avec les formules qui expriment une demande d'adhésion à l'interlocuteur comme : *hein ?*, *n'est-ce pas ?*, *non ?* Par contre, ils ne peuvent pas faire l'objet d'une véritable demande d'information. Autrement dit, il est impossible de les insérer dans de véritables interrogations comme le montre l'énoncé (e). Cette impossibilité s'explique selon Négroni² par le fait que le modificateur surréalisant constitue un commentaire du locuteur sur le prédicat, ce qui n'est pas compatible avec toute intention interrogative. Par contre, dans les interrogations rhétoriques, il est possible d'y insérer un modificateur surréalisant car l'interprétation de toute l'énonciation serait comprise comme une demande d'adhésion et non d'information : *Les loups ne mangent-ils pas gloutonnement ? Ne me dis pas que tu ignores ça.*

¹ Ibid., p. 129, 130

² Ibid., p.110.

Passons maintenant à l'analyse polyphonique d'un énoncé du type *les loups mangent, mais gloutonnement*.

Le locuteur dans ce genre d'énoncés met en scène trois énonciateurs :

1. le premier énonciateur E1 exprime son attitude vis-à-vis des loups en soutenant qu'ils mangent. Cet énonciateur évalue le fait de manger sur l'échelle ordinaire de l'activité consistant à manger. L'interprétation que propose Négroni¹ à la position de E1 consiste à y voir l'application d'une forme topique faible, c'est-à-dire à réinterpréter le segment *les loups mangent* dans le sens de *les loups ne mangent pas peu*, ce qui implique « l'application de la forme topique converse du prédicat antonyme (lecture *négation antonyme de X* (prédicat)² ».

2. Le deuxième énonciateur E2 estime que les loups ne mangent pas de manière ordinaire, mais de manière gloutonne. L'énonciateur E2 exprime donc le point de vue de l'adverbe surréalisant *gloutonnement*, point de vue de haut degré qui pousse l'action de manger vers le sommet de l'échelle.

3. Le troisième énonciateur E3, intimement lié à E2, choisit pour exprimer son point de vue une position interjective³ où il réagit à l'opinion de E2 en s'exclamant à propos du très haut degré indiqué par lui. Le sentiment exprimé par E3 rejette la vision de E1 qui se contente de placer l'action (manger) sur l'échelle ordinaire. Il incite à le placer sur une échelle extrême, vu le haut degré exprimé par E2. Ceci dit, l'attitude de E3 impose de voir le prédicat *manger* sous l'angle du modificateur surréalisant de telle sorte qu celui-ci constituerait un propos, non vis-à-vis du prédicat *manger* tel qu'il figure dans le premier

¹ Ibid, p. 130

² Ibid, p.133.

³ S'appuyant partiellement sur l'étude approfondie de J.C.Milner concernant les adjectifs classifiants et les adjectifs qualifiants, Négroni établit sa caractérisation des modificateurs surréalisants sur l'observation de Milner selon laquelle les adjectifs qualifiants (qui correspondent ici aux adjectifs surréalisants) « désignent l'intensité en tant qu'elle est hors gradation » Voir J.C.Milner, *De la syntaxe à la sémantique*, Seuil, 1978, p.305.

segment de l'énoncé, mais par rapport à une autre vision implicite de ce prédicat.

Le locuteur s'identifie au troisième énonciateur E3, et c'est par cette identification qu'il refuse de considérer comme adéquats les degrés de l'échelle ordinaire.

En effet, E3, énonciateur de la réaction devant E2, est nécessairement attaché à l'énonciation des modificateurs surréalisants, **énonciation toujours marquée par des marques prosodiques spécifiques.**

La description polyphonique des modificateurs surréalisants montre que E3, assimilé au locuteur, n'est là que pour exprimer une réaction interjective au degré extrême. L'intervention de E3 exprime une sorte de commentaire du locuteur sur la situation. Cette analyse explique pourquoi la présence du modificateur surréalisant entraîne une relecture du prédicat, relecture dans laquelle son argumentativité intrinsèque est poussée vers le haut de l'échelle.

Or, il faudrait signaler qu'à côté des adverbes ou des adjectifs qui fonctionnent invariablement comme des modificateurs surréalisants, quel que soit l'énoncé où ils se trouvent, **les modificateurs réalisants pourraient être dans certains contextes employés comme modificateurs surréalisants.** Il s'agit des contextes où ces modificateurs désignent, grâce à certaines marques prosodiques (prolongation de la prononciation du connecteur, pause avant le modificateur, accent d'intensité...etc.) le degré extrême de l'échelle.

Si, par exemple, on remplace *gloutonnement* par *beaucoup*, mais en prolongeant la prononciation du connecteur :

*Les loups mangent, **mais** beaucoup.* (le caractère gras désigne ici une prononciation prolongée du connecteur)

La description polyphonique du modificateur contextuellement surréalisant *beaucoup* ne serait différente de celle du modificateur invariablement surréalisant (comme *gloutonnement* par exemple) qu'au niveau du nombre des énonciateurs. En d'autres termes, l'énoncé précédent où l'adverbe *beaucoup* est employé comme surréalisant fait apparaître deux énonciateurs : un énonciateur E1 qui fait correspondre l'activité des loups (manger) à un degré ordinaire, et un autre énonciateur E2 qui, grâce aux marques prosodiques, exprime une attitude interjective ou exclamative consistant à transformer ce degré ordinaire en un degré extrême.

C'est à l'énonciateur interjectif E2 que s'identifie le locuteur.

Analyse des modificateurs : adjectifs et adverbes

dans « Le Chêne et le Roseau »¹.

Le Chêne un jour dit au Roseau :
Vous avez bien sujet d'accuser la nature,
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau.
Le moindre vent qui d'aventure
Fait rider la face de l'eau
Vous oblige à baisser la tête ;
Cependant que mon front, au Caucase pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil
Brave l'effort de la tempête.
Tout vous est aquilon, tout me semble zéphyr.
Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage,
Vous n'auriez pas tant à souffrir :
Je vous défendrais de l'orage ;
Mais vous naissiez le plus souvent
Sur les humides bords des royaumes du vent.
La nature envers vous me semble bien injuste.
-Votre comparaison, lui répondit l'arbuste,
Part d'un bon nature ; mais quittez ces soucis :
Les vents me sont moins qu'à vous redoutables ;
Je plie, et ne romps pas. Vous avez jusqu'ici
Contre leurs coups épouvantables
Résisté sans courber le dos ;
Mais attendons la fin. » Comme il disait ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs.

¹ Livre I, fable 22.

*L'arbre tient bon ; le Roseau plie.
Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il dérachine
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.*

« Le Chêne et le Roseau » appartient à cette catégorie de fables¹ où le message didactique du narrateur, n'étant pas explicité par lui, est impliqué dans son récit. En d'autres termes, la conclusion vers laquelle argumentent les énoncés constitutifs de cette fable est à dériver par le narrataire.

Dans une autre catégorie de fables, le narrateur **extra-diégétique** ne se contente pas de raconter une histoire et de l'assortir d'énoncés interprétatifs ou pragmatiques comme :

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages :

Tous bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs², ou

*Il n'est, pour voir, que l'œil du maître³, mais il va jusqu'à expliciter à son narrataire extra-diégétique, sous forme d'injonction par exemple, l'enseignement ou la règle d'action qu'il devrait tirer de l'histoire et à laquelle il devrait se conformer (*Ne t'attend qu'à toi seul⁴*).*

Vérifions le comportement argumentatif des adjectifs et des adverbes sur le texte de « Le Chêne et le Roseau ».

¹ Voir : S. Suleiman, « Le récit exemplaire. Paraboles, fable, roman à thèse. », In *Poétique*, N° 32, novembre 1977, p. 468-489.

² Livre I, fable 3, « La Grenouille qui se veut faire aussi grosse que le Bœuf ».

³ Livre IV, fable 21, « L'œil du Maître ».

⁴ Livre IV, fable 22, « L'Alouette et ses Petits avec le Maître d'un champ ».

Dans le deuxième vers *Vous avez bien sujet¹ d'accuser la nature*, l'adverbe *bien*, marquant une conformité à la vérité, à la sagesse ou aux convenances, renforce l'applicabilité du prédicat *avoir sujet d'accuser* (paraphrasé par *avoir raison d'accuser*) auquel il est appliqué. Pour expliciter le caractère réalisant du modificateur *bien*, examinons de plus près le prédicat lui-même *avoir sujet d'accuser*. Ce prédicat convoque des topoï du type : *la culpabilité de la nature est indubitable, la preuve de l'accusation est évidente, l'injustice de la nature est un fait réel*. D'où le topos intrinsèque du prédicat *avoir sujet d'accuser* :

Plus on qualifie la nature d'injuste, plus on est véridique. Si donc on fait porter l'adverbe *bien* sur le prédicat *avoir sujet de*, on renforce son argumentativité interne, ce qui revient à voir dans cet adverbe un modificateur réalisant par rapport à *avoir sujet de*.

Mais si *bien* réalise *avoir sujet*, on peut aussi constater que l'expression *avoir raison* réalise à son tour le prédicat *accuser* dans la mesure où elle justifie l'accusation. Cette observation nous amène en fait à formuler une hypothèse qu'on pourrait vérifier tout au long de nos analyses argumentatives du discours : plus on justifie un prédicat X, plus on le réalise. Dans un énoncé comme *Un loup n'avait que les os et la peau, tant que les chiens faisaient bonne garde*, le segment *tant que les chiens faisaient bonne garde*, présentant la bonne garde comme une justification de l'état misérable du loup, réalise le segment *Un loup n'avait que les os et la peau*, segment qui exprime cet état.

Cette remarque pourrait être vérifiée au moyen du test de *Même* :

On accuse la nature d'être injuste, on l'accuse même avec raison.

Mais un énoncé du type *On accuse la nature, et même sans raison* exige, pour être interprété, une situation argumentative particulière où, pour renforcer le sens de l'injustice de la nature, on pourrait renchérir avec *et même sans raison*.

¹ Ayant le sens de *cause, occasion ou raison*, le mot *sujet* pouvait être suivi, en français classique, d'un infinitif complément ; aujourd'hui, il n'admet plus que quelques noms compléments. Voir *Dictionnaire du français classique, XVII^e siècle*, Larousse, 1988.

Cette attitude critique envers la nature appelle à réfléchir sur les topoï constituant la signification du mot *nature*. Car l'occurrence du terme *nature* admet deux interprétations : l'une métonymique et l'autre métaphorique.

Dans **l'interprétation métonymique**, le mot *nature* est employé par le locuteur comme substitut du mot *Créateur*. Cette substitution, étant un procédé rhétorique, permet au locuteur (le Chêne) de se livrer librement à la critique de l'injustice métaphysique dans une société où il ne serait pas possible de critiquer directement le Créateur. Mais il reste possible de dire que le mot *nature* est employé comme substitut des vents et des tempêtes qui dévastent les petites plantes fragiles dont le roseau et épargnent les gros arbres.

Du point de vue linguistique, le narrateur met en scène un protagoniste orgueilleux dont le caractère indécent rend inadmissible sa thèse et lui attribue un discours provoquant.

Dans l'interprétation métaphorique, le verbe *accuser* attribue à *la nature* un caractère humain en la comparant à un criminel ou un homme injuste accusé de déclencher des vents et des tempêtes contre les petites plantes fragiles.

Quelle que soit la figure rhétorique, les constructions rhétoriques, de par leurs structures qui associent les topoï intrinsèques des prédicats dont elles se composent, permettent de renforcer leur argumentativité interne.

Passons maintenant au troisième vers *Un roitelet pour vous est un pesant fardeau*

Le prédicat *roitelet* qui évoque plaisamment des discours du type : *on est de très petite taille, on est ridicule, on est complexé à cause de sa petite taille* met en œuvre une forme topique : plus on est de petite taille, plus on n'a pas de valeur. Désignant un oiseau passériforme insectivore de très petite taille (10 cm environ¹), *le roitelet* passe pour être un terme péjoratif ou plaisant. D'où l'ironie qui consiste à présenter le roitelet comme un lourd fardeau pour *le Roseau*. On a affaire ici à une hyperbole qui modifie la réalité par ironie, hyperbole à caractère antonymique. En termes de théorie polyphonique, le locuteur (*le Chêne*) met en scène dans son discours un énonciateur soutenant que le roitelet est un lourd fardeau à supporter, énonciateur ridicule dont l'absurdité consiste à se montrer si fragile qu'il ne peut même pas supporter le poids du roitelet. L'hyperbole consiste ici à grossir ou à exagérer un trait (le poids du roitelet) au moyen de l'attribut *fardeau* dont l'argumentativité est renforcée par un modificateur réalisant *pesant*, ce qui a pour effet d'atténuer (de déréaliser) la valeur du *Roseau*. En d'autres termes, le Chêne pour se moquer du *Roseau* met en œuvre **une double stratégie argumentative** qui, du point de vue linguistique, pourrait être décrite comme ceci :

- a. Mettre en scène un énonciateur absurde déréalisant le prédicat *roitelet* (si le prédicat *roitelet* argumente en faveur d'une conclusion du type *il est fragile*, qualifier le roitelet de lourd revient à inverser son orientation argumentative)
- b. De cette mise en scène, le locuteur parvient à réaliser le prédicat *Roseau* qui évoque la fragilité et la faiblesse physique. Car, d'après cette mise en scène, être un *Roseau* signifie être trop fragile pour pouvoir supporter un roitelet.

La même stratégie sera poursuivie dans les vers suivants :

Le moindre vent qui d'aventure

¹ Dictionnaire Hachette encyclopédique, 2001.

Fait rider la face de l'eau

Vous oblige à baisser la tête.

L'adjectif épithète *moindre*, déréalisant par rapport à *vent*, atténue son argumentativité intrinsèque et évoque des discours relatifs à sa douceur. Or, le Roseau, ne pouvant supporter le moindre mouvement de l'air, baisse la tête. Le locuteur met en scène un énonciateur exprimant sa fragilité et son incapacité à supporter même la simple brise. Il est évident que plus le vent est faible, plus le Roseau est ridicule, d'où la valeur linguistique de la locution adverbiale *d'aventure* qui déréalise le prédicat *fait rider la face de l'eau* et affaiblit davantage l'action du vent. Pour montrer plus clairement le caractère déréalisant de *d'aventure*, examinons les exemples suivants :

@ (a) *Le conducteur a écrasé un piéton, mais il l'a écrasé d'aventure.*

(b) *Le conducteur a écrasé un piéton, il l'a même écrasé d'aventure.*

@ (c) *Le vent a fait rider la face de l'eau, mais il l'a fait rider d'aventure.*

(d) *Le vent a fait rider la face de l'eau, il l'a même fait rider d'aventure.*

Ce sont (b) et (d) qui doivent être affectés de l'indice # marquant la nécessité de trouver à la base de cette structure une intention argumentative précise ou de recourir à une stratégie argumentative complexe justifiant la structure avec *même*.

Pour expliquer le comportement déréalisant de *d'aventure*, on pourrait s'appuyer sur une notion juridique qui, semble-t-il, se réfère à un topos ou à un élément de l'*habitus*¹, il s'agit de la notion de préméditation. Selon le topos fondateur de cette notion, plus l'infraction est préméditée, plus son auteur mérite d'être puni.

¹ Le concept sociologique d'**habitus** se réfère « aux phénomènes d'habitudes sociaux qui peuvent se produire sans que ceux qui y participent en aient conscience : on en voit des exemples dans le langage et dans les mœurs » (A. Lalande, *Dictionnaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Quadrige, 1997). Développé par Pierre Bourdieu comme concept fondamental dans sa théorie de l'action, l'*habitus* s'exprime sous forme d'un système de dispositions durables et transposables qui sont à l'origine des pratiques et des représentations sociales. Voir P. Bourdieu, *Le Sens pratique*, Minuit, 1980, pp. 87 et ss.

La notion de préméditation implique que l'acte prémédité est un acte PLUS criminel qu'un acte commis d'aventure ou sans intention.

Le syntagme *un pesant fardeau*, composé d'un substantif *fardeau* et d'un adjectif réalisant *pesant*, a fonction d'attribut ¹ et sert de déréalisateur inverseur par rapport au prédicat *roitelet*. Ceci dit, l'orientation argumentative intrinsèque du prédicat *roitelet* étant inversée, elle autorise une double conclusion: *le roitelet est, pour vous, de grande taille* et *vous n'avez pas de valeur*. D'où l'ironie de l'énoncé.

Si, conformément à notre analyse polyphonique, la fonction d'attribut déréalisateur fait l'objet de l'énonciation auquel le locuteur s'identifie, comment expliquer le fait que le locuteur dans *Un roitelet, pour vous, est un pesant fardeau* se distancie du point de vue de l'énonciateur que fait apparaître *un pesant fardeau* ?

Pour répondre à cette question, il faudrait rappeler que l'assimilation du locuteur à la position exprimée par l'attribut déréalisateur est à l'origine de l'inversion de l'enchaînement argumentatif. Mais l'interprétation polyphonique de l'ironie exige que le locuteur se distancie de l'énonciateur ridicule qu'il met en scène et dont il montre l'absurdité au moyen de certaines tournures linguistiques spécialisées (comme en disant : *C'est du propre !*) ou de certains traits antonymiques (*c'est un roitelet, pourtant il vous pèse lourd*). En effet, le locuteur, tout en prétendant s'assimiler à la position de l'énonciateur qu'il met en scène (d'où la possibilité de l'inversion argumentative), se dissocie de ce qu'il exprime (d'où l'ironie dans son interprétation polyphonique), ce qui rapproche l'ironie de l'hyperbole².

¹ M. Noailly, *L'adjectif en français*, Ophrys, 1999, p. 25.

² La différence polyphonique entre l'hyperbole et l'ironie est délicate. Pour certains auteurs, le locuteur, dans le cas de l'hyperbole, se dissocie de ce qui est exprimé, non pour s'opposer à l'énonciateur ou pour s'en moquer, mais pour en bénéficier autant que possible, afin d'alimenter ce qu'il cherche à communiquer figurément. Voir L. Perrin, *L'ironie mise en trope*, kimé, 1996, p. 176-177.

Si on applique au modificateur *pesant* le test de *Même*, on aura :

@ *Pour le Roseau, le roitelet est un fardeau, il est même un pesant fardeau.*

Mais si on substitue *Mais* à *Même*, l'énoncé devra être affecté de l'indice #, indice qui marque la nécessité de recourir à un mouvement discursif complexe pour pouvoir interpréter tout l'enchaînement :

Pour le Roseau, le roitelet est un fardeau, mais un pesant fardeau.

Dans cet énoncé, l'opposition argumentative exprimée au moyen de *mais* entre *le roitelet est un fardeau* et *un pesant fardeau* ne concerne pas l'argumentation interne du prédicat *fardeau* et du modificateur *pesant* qui, tous les deux, ont une orientation argumentative intrinsèque vers les mêmes conclusions, mais elle est relative à la situation discursive. Il est nécessaire d'imaginer une argumentation en faveur d'une troisième proposition vis-à-vis de laquelle le prédicat *fardeau* et le syntagme *un pesant fardeau* (où *pesant* est M. R par rapport à *fardeau*) peuvent devenir des arguments antagonistes.

La comparaison entre le Chêne et le Roseau va s'étaler sur la quasi-totalité de la fable, comparaison fondée sur le même thème ou la même idée : la force et la résistance aux facteurs atmosphériques. Cette comparaison, en faveur du Chêne, est exprimée de manière rhétorique à l'aide de multiples figures à caractère ironique. Examinons l'énoncé :

*Cependant que mon front, au Caucase, pareil,
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête.*

Le Chêne se livre ici à son propre éloge. Si le Roseau baisse la tête en face du moindre mouvement de l'air, le Chêne, fait tête à l'orage, affronte le soleil et les tempêtes. Si le mot lexical *front* évoque des discours relatifs au visage ou à l'intrépidité, l'expression adjectivale *pareil au Caucase* implique la sélection

d'un topos précis, celui qui relie les deux sommets : **plus on affronte les forces de la nature, plus on se distingue**. Le comparé *front*, associé au comparant *Caucase* (qui se réfère à la chaîne de montagnes de l'Asie du sud considérées géographiquement comme une chaîne barrière dont l'altitude moyenne atteint 4000 m (Hachette).), évoque l'immense capacité du Chêne à affronter les forces de la nature comme les tempêtes ou l'orage. L'adjectif *pareil au Caucase* renforce l'applicabilité du topos intrinsèque du prédicat *mon front* dans la mesure où il projette sur lui les topoï que convoque *le Caucase*, topoï du genre : plus affrontement, plus distinction, ce qui accentue l'aspect élogieux du discours du Chêne. Ceci dit, cet adjectif est un modificateur réalisant par rapport au prédicat *front*.

La qualité attribuée communément au *front* et au *Caucase*, étant implicite, est discursivement interprétable¹ selon le contexte : solidité, immuabilité et résistance. Il faudrait aussi signaler que le mot *Caucase*², comportant des topoï en rapport avec l'immensité, la grandeur et la solidité, confère au front du Chêne **une valeur hyperbolique**.

En termes de théorie polyphonique, l'énoncé :

....*mon front, au Caucase, pareil,*
Non content d'arrêter les rayons du soleil,
Brave l'effort de la tempête
 fait entendre deux énonciateurs :

a) Un énonciateur E1, assimilé à la collectivité ou à un **ON** représentant la culture de la communauté³, qui attribue aux montagnes caucasiennes certaines

¹ J. Moeschler, *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Armand Colin, 1996, p. 79-81.

² Ce prédicat est utilisé pour exprimer la même valeur d'immensité dans d'autres fables, notamment « Le Rat et L'Huître » (Livre VIII, fable 9).

³ Dans la culture collective en Egypte par exemple, on trouve la même tendance à comparer les personnes qui affrontent avec courage les dangers ou les crises de la vie aux pyramides dont la gloire tient à leur résistance, depuis les époques les plus reculées, aux catastrophes naturelles.

qualités telles : l'immuabilité exemplaire, la résistance aux facteurs atmosphériques (la comparaison du front avec le Caucase peut relever de la culture collective qui fait de la chaîne caucasienne un exemple symbolique de la grandeur, de la force physique ou de l'intrépidité)

b) Un autre énonciateur E2 qui assimile le front du Chêne au Caucase ; or, comme il est difficile d'attribuer au locuteur l'intention d'identifier le front du Chêne à la chaîne caucasienne, les deux n'étant pas identiques, cette phrase n'impose plus alors de comprendre l'énoncé comme une assertion d'identification entre le front d'un arbre et une chaîne de montagnes. Rien n'empêche donc, en vertu d'une loi de discours, d'exploiter l'énoncé à une autre fin, à un autre acte illocutoire « acte d'éloge ». Car le fait même de mettre en scène un énonciateur exprimant une identification entre deux choses relevant sémantiquement de deux champs lexicaux différents peut apparaître, en vertu d'une loi de discours, comme servant à faire un éloge.

En effet, les notions de déréalisation et de réalisation permettent de fonder l'analyse argumentative de la comparaison loin de toute approche référentialiste. Car si le prédicat *Caucase* convoque des topoï relatifs à sa grandeur, sa force, son immuabilité et sa résistance aux facteurs d'érosion (il n'est pas étonnant de constater que les grandes montagnes sont prises pour un symbole de toutes ses valeurs dans la quasi-totalité des cultures humaines), il serait linguistiquement légitime de faire porter, moyennant la comparaison ou la métaphore, le prédicat Caucase sur un prédicat relatif à un être humain. Ceci renforcerait son argumentativité ou ses topoï intrinsèques concernant sa force physique et

permettrait de voir dans le mot lexical *Caucase* un modificateur réalisant voire surréalisant¹.

Pour reprendre notre interprétation polyphonique de l'énoncé du Chêne, notons que le locuteur fait jouer dans son discours un énonciateur dont il se distancie. La présentation de cet énonciateur permet au locuteur d'accomplir un acte dérivé « acte d'éloge personnel² ».

Si l'on recourt au test de *Même* pour vérifier la force réalisante de *pareil au Caucase*, on aura la paraphrase suivante :

@ *J'affronte les vents, je suis même comme le Caucase en face des tempêtes.*

Cependant en substituant *Mais* à *Même*, l'énoncé devient difficilement acceptable :

J'affronte les vents, mais je suis comme le Caucase en face des tempêtes.

Après avoir montré sa propre image d'intrépide qui ne craint ni tempête ni orage, le Chêne s'attribue une autre image : l'image de protecteur, protecteur du Roseau contre les rayons du soleil et l'orage. Dans un discours suggérant l'ordre immuable des classes sociales, le Chêne commente l'humble naissance du Roseau :

Mais vous naissiez le plus souvent

Sur les humides bords des royaumes du vent.

Appliquer à un objet ou à un lieu le prédicat *bord*, c'est évoquer des discours du type : *on est loin du centre de l'attention, on va passer d'un territoire à l'autre.*

¹ Nous expliquerons un peu plus loin la notion de modificateur surréalisant qui, comme les modificateurs réalisants, sert de renforçateur de l'argumentativité du prédicat auquel il est appliqué, mais pour des raisons syntaxiques et pragmatiques, il serait pertinent de les regrouper dans une classe précise.

² O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Minuit, 1984, p. 228-229.

Notons aussi que ce prédicat appartient à un champ lexical de marine : *au bord de la mer, bord d'un navire....etc.*

Naître sur les bords d'un royaume indique la naissance dans une région périphérique. Mais pour savoir de quel type de modificateurs il est question dans le syntagme *les humides bords*, il faudrait comprendre la situation discursive où ce syntagme est employé.

Le Chêne, pour marquer l'humble naissance du Roseau, emploie un discours dédaigneux envers lui. Dans ce contexte, qualifier *les bords* de *humides*, c'est accentuer l'aspect méprisable de ce lieu. *Les humides bords* sont connus pour être les endroits où prolifèrent les insectes ou les vers. Il serait donc possible de tenir l'adjectif *humides* pour un modificateur réalisant par rapport au prédicat *bords* :

Le Roseau naît sur les bords, ce sont mêmes des bords humides.

Dans le vers suivant *La nature envers vous me semble bien injuste*, à quelle catégorie des modificateurs appartient l'adjectif *injuste* par rapport au prédicat *nature* ?

Considérons tout d'abord les énoncés suivants :

@ a) *La nature ne vous a pas donné autant d'avantages que moi, elle était même envers vous bien injuste.*

b) *La nature ne vous a pas donné autant d'avantages que moi, mais elle était envers vous bien injuste.*

c) *La nature vous a donné autant d'avantages que moi, elle était même envers vous bien injuste.*

@ d) *La nature vous a donné autant d'avantages que moi, mais elle était envers vous bien injuste.*

Dans l'exemple (a) où la nature ne distribue pas équitablement les avantages physiques à ses créatures, le test de *Même* permet d'attribuer à l'adjectif *injuste* le caractère réalisant par rapport au prédicat *nature*, puisque la surenchère de *même* est effectuée de façon immédiate sans exiger, pour interpréter l'énoncé, une situation discursive complexe.

Il faudrait aussi ajouter que le surenchérissement paraît direct et naturel dans la mesure où le contexte porte sur l'injustice de la nature, injustice qui va de la répartition inégale des avantages entre les créatures jusqu'à l'injustice discriminatoire au niveau des conditions de vie.

Dans ce même contexte, il est nécessaire d'affecter **l'exemple (b)** de l'indice # qui indique la nécessité, pour pouvoir interpréter tout l'enchaînement, de trouver une raison argumentative précise permettant l'anti-orientation des deux segments conjoints par *mais*.

Si dans les énoncés (a) et (b), on a affaire à une nature cruelle et injuste, dans (c) et (d), il s'agit, par contre, d'une autre nature, i.e. d'une nature plus ou moins juste ou bienfaisante. Dans ces derniers exemples, l'adjectif *injuste* sert de modificateur déréalisant par rapport à *nature*.

Dans l'exemple (c), il faudrait, pour interpréter l'enchaînement, imaginer une intention argumentative particulière permettant la co-orientation des deux segments de l'énoncé. On pourrait imaginer une situation assez complexe dans laquelle un locuteur accuse la nature d'être injuste car elle lui a donné tous les avantages qu'il désirait malgré ses nombreux vices alors qu'elle n'en a pas fait autant à son interlocuteur très vertueux.

Quant à l'exemple (d), l'introduction de l'adjectif *injuste* par *mais* paraît naturelle dans la mesure où cet adjectif atténue voire inverse l'orientation argumentative intrinsèque de la nature.

Pourtant cette interprétation de l'énoncé *la nature envers vous me semble bien injuste* n'est pas très satisfaisante dans la mesure où « les phénomènes de réalisation et de déréalisation ne relèvent pas des croyances, mais explicitent directement les significations¹ ». Attribuer à la nature des topoï intrinsèques illimités revient, en quelque sorte, à infirmer la théorie des topoï puisque la signification n'est, dans cette perspective, qu'un paquet de diverses idéologies.

Une autre solution paraît possible.

Dans *La nature envers vous me semble bien injuste*, le locuteur met en scène un énonciateur soutenant que l'état pitoyable du roseau est dû à l'injustice de la nature. Comme on ne peut pas attribuer au locuteur l'intention d'accomplir un acte d'accusation à l'encontre de la nature (objet inanimé), on ne peut pas l'assimiler à son énonciateur. Rien n'empêche alors de faire servir cet acte d'accusation à un autre acte dérivé, acte d'argumentation : *votre état médiocre est inguérissable parce que le Créateur l'a voulu ainsi*. N'osant pas attribuer l'injustice au Créateur, le locuteur choisit de l'attribuer à la nature.

Si l'on prend pour accordé que le prédicat *nature* évoque des topoï intrinsèques du type : **nature donc bonté, nature donc justice, nature donc sagesse**, il est alors légitime de voir dans l'adjectif *injuste* un modificateur déréalisant par rapport au prédicat *nature* auquel il s'applique.

Ainsi l'interprétation polyphonique et la notion de déréalisant fournissent une caractérisation linguistique de **la métonymie** liée au prédicat *nature*, métonymie reposant sur le lien cause/ effet² (l'expression de la cause par ses effets).

¹ O. Ducrot, « Les Modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, vol. 24, 1995, p. 150.

² M. Aquien et G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, La Pochotèque. Librairie générale française, 1999, p. 253-254.

Dans cette analyse polyphonique, le locuteur (*le Chêne*), parlant avec beaucoup de dédain, considère la misère du Roseau comme un cas absurde.

Le discours du Chêne le fait apparaître comme un roi qui oppose la grandeur de sa condition à l'humble naissance de ses sujets et qui est pleinement convaincu de l'ordre immuable des classes. Il faudrait aussi noter que le discours du Chêne, argumentant pour confirmer sa propre image royale, occupe presque la moitié de la fable. Son discours accentue sa propre image d'intrépide et de protecteur dont l'existence est nécessaire pour protéger les autres créatures privées de ces avantages et, par suite, dépendantes de lui.

Mais avant de passer à l'analyse d'un autre énoncé, il faudrait signaler **le caractère réalisant** de l'adverbe *bien* appliqué à l'adjectif *injuste*. Dire *la nature envers vous me semble bien injuste*, c'est accroître l'application des topoï intrinsèques de *injuste*, ce qui accentue la déréalisation opérée par *injuste* sur le prédicat *nature*.

L'adjectif épithète *naturel* dans l'énoncé du Roseau *Votre compassion part d'un bon naturel* renforce l'argumentativité du substantif *bon*. L'expression *un bon naturel* reflète la simplicité de son discours, discours approprié à son état modeste et marqué par l'absence d'images rhétoriques. Le Roseau ne riposte pas. Il se livre au contraire aussi bien à l'éloge du Chêne qu'à celui des vents qui lui sont, vu sa fragilité, *moins redoutables qu'au Chêne*.

Le comparatif *moins* atténue la force argumentative de l'adjectif *redoutables* sans inverser pour autant son orientation argumentative :

Les vents me sont moins redoutables qu'à vous : je plie, et ne romps pas.

Or, l'atténuation produite par le modificateur déréalisant *moins* sur l'adjectif *redoutables* se reflète sur la sphère des conclusions déductibles de l'énoncé-

argument dans la mesure où le Roseau peut mieux résister aux vents lorsque ceux-ci sont moins redoutables.

Il serait éclairant de marquer l'interprétation polyphonique de l'énoncé-conclusion *Je ne romps pas*. Le locuteur (le Roseau) fait apparaître deux énonciateurs : E1 et E2. Le premier énonciateur (E1) soutient que, devant les vents violents, on doit rester immobile même si l'on risque de rompre, alors que E2, l'énonciateur du refus, s'oppose au point de vue du premier en soutenant que, devant les vents violents, on se plie pour ne pas rompre. Le locuteur, assimilant E1 à son allocutaire (le Chêne ou tout autre être orgueilleux osant braver les vents), s'identifie à E2.

Dans cette perspective polyphonique, le paquet des topoï intrinsèques du prédicat *se plier* n'est pas lié uniquement à la fragilité ou à l'humiliation comme laisse croire le Chêne, mais à l'intelligence également. Autrement dit, si pour le Chêne *se plier* signifie baisser la tête en signe d'humilité et de fragilité, ce même verbe signifie, pour le Roseau, une réaction intelligente et souple aux vents redoutables pour la survie. On constate ici une allusion au roseau pensant dont Pascal¹ fait l'image de l'homme faible dans la nature, mais fort de sa faculté de penser et de son intelligence. Le roseau illustre une existence misérable dont l'humilité fait la véritable force et la sublime grandeur. C'est ce que va montrer la fin de la fable.

Passons maintenant à l'analyse de deux énoncés produits par le Roseau :

- 1) *Les vents me sont moins qu'à vous **redoutables**.*
- 2) *Vous avez jusqu'ici contre leurs coups **épouvantables** résisté sans courber le dos.*

Appliqué au prédicat *vents*, l'adjectif *épouvantables* renforce sans nul doute son orientation argumentative. Mais, bien que renforçateur de l'application du

¹ B. Pascal, *Les Provinciales, Pensées et opuscules divers*, La Pochothèque, Laf. 113.

prédicat *vents*, cet adjectif a certaines propriétés qui le distinguent des modificateurs réalisants. En effet, en lui appliquant, à titre d'exemple, le test de *Mais*, il pourrait être interprété sans exiger la présence d'une situation complexe permettant de le faire précéder de *mais*.

Dans un énoncé du type : *Il y a eu des vents, mais redoutables*, l'adjectif *redoutables* ne nous impose nullement de chercher une intention argumentative lointaine pour pouvoir comprendre ou interpréter tout l'enchaînement. De plus, les deux segments conjoints par *mais*, sont co-orientés vers le même type de conclusions :

- *Il y a eu des vents, les arbres ont failli s'arracher.*

- *Il y a eu des vents, mais des vents redoutables : les arbres ont failli s'arracher.*

L'énoncé suivant du Roseau : *Vous avez jusqu'ici contre leurs épouvantables résisté sans courber le dos* contient l'adjectif *épouvantables* semblable à *redoutable*.

L'adjectif *épouvantables* est, par rapport au prédicat *leurs coups*, est un modificateur renforçateur de son orientation argumentative intrinsèque.

Mais, à la différence de tout autre adjectif réalisant, si l'on le soumet au test de *Mais*, on aura un enchaînement qui pourrait être directement interprété sans exiger aucune situation argumentative complexe :

Il y a eu des vents, mais épouvantables¹.

Il s'agit ici d'un modificateur qui, bien que renforçateur de l'orientation argumentative du prédicat auquel il est appliqué, échappe au critère distinctif des

¹ Notons que J. M. Adam a tenté, avec d'autres auteurs, de rapprocher ce *mais* surréalisant à un *mais* de renforcement-renchérissement qui, semblable à la tournure *non seulement...mais*, apparaît souvent combiné avec *encore* ou *aussi* et qui introduit un argument supplémentaire et plus fort dans le sens de la conclusion visée par le premier segment. Or, on verra plus loin que *mais* surréalisant repose sur un calcul interprétatif qui oblige tout interlocuteur de relire ou réinterpréter, dans un mouvement rétroactif, le prédicat X précédant *mais*. (J.M. Adam, *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990, p.192-194.)

modificateurs réalisants. Car il peut être introduit par *mais* sans qu'il soit nécessaire de chercher une intention argumentative précise.

Cela nous amène donc à distinguer une troisième classe de modificateurs qui ont des propriétés spécifiques, propriétés qui imposent de les distinguer des autres modificateurs. **Il s'agit des modificateurs surréalisants¹ (M.S.).**

Quelles sont les propriétés spécifiques des modificateurs surréalisants ?

1. La première propriété tient à « la possibilité d'énoncer la structure **X, mais (X) M.S.** sans avoir à chercher une intention argumentative lointaine pour pouvoir l'interpréter²».

Dans la phrase *Il y a eu des vents, mais épouvantables*, les deux segments conjoints par *mais* sont co-orientés. Il est possible d'énoncer cette phrase sans avoir à chercher une intention argumentative lointaine pour pouvoir interpréter l'enchaînement. Autrement dit, l'enchaînement est interprétable sans exiger aucune stratégie argumentative indirecte à l'instar de celle qui est mise en œuvre dans : # *Il y a eu des vents, mais des vents forts*.

Cette propriété rapproche les modificateurs surréalisants des modificateurs déréalisants. Cependant, d'autres propriétés spécifiques aux modificateurs surréalisants interdisent tout rapprochement possible entre ces deux classes dont les fonctions sont diamétralement opposées.

2. La deuxième propriété tient à l'impossibilité de réitérer matériellement ou de reprendre par anaphore le prédicat X dans la structure **X, mais (X) M.S.**

¹ M. M. G. Negroni, « Scalarité et Réinterprétation : les Modificateurs Surréalisants » dans *Théorie des topoi* sous la direction de J.C. Anscombe, Kimé, pp. 101-144.

² *Idem*, p. 106.

Pour expliciter cette propriété, revenons à notre exemple *Il y a eu des vents, mais épouvantables*.

Il n'est pas possible d'utiliser, après le connecteur *mais*, le modificateur surréalisant *épouvantables* en position d'attribut à l'instar des modificateurs déréalisans et réalisants.

On ne peut pas dire : *Il y a eu des vents, mais ces vents étaient épouvantables*.

Les modificateurs surréalisants n'admettent pas la réitération matérielle, ni toute reprise par anaphore, du prédicat comme dans : *Il y a eu des vents, mais ils étaient épouvantables*.

Comment pourrait-on sur le plan linguistique expliquer cette impossibilité ?

Du point de vue polyphonique, l'adjectif surréalisant représente une qualification qui fait le propos de l'énonciation, ce qui impose d'identifier le locuteur au point de vue exprimé par le modificateur surréalisant.

Mais alors que les modificateurs déréalisans et réalisants en position d'attribut expriment le propos de l'énonciation par rapport au thème exprimé par le prédicat, le modificateur surréalisant exprime le propos de l'énonciation par rapport **au thème tel qu'il est implicitement imaginé par le locuteur**.

Dans *Il y a eu des vents, mais épouvantables* (ou *redoutables*), l'adjectif *épouvantable* constitue le propos de l'énonciation, non par rapport au prédicat *vents* dans son sens ordinaire, mais par rapport aux *vents* tels qu'ils sont implicitement compris ou vus par le locuteur. Le locuteur, en employant un modificateur surréalisant pour qualifier un certain prédicat, incite son interlocuteur à **relire le prédicat précédant *mais*** et à le comprendre de façon

différente. La relecture du prédicat *vents* amène à l'interpréter comme désignant *des vents qui ne sont pas comme les autres* et à ainsi renforcer cette interprétation en repoussant la valeur argumentative du prédicat vers un degré extrême de l'échelle *les vents ont été épouvantables* (ou *redoutables*).

Dans l'exemple des *vents*, le locuteur qualifie d'*épouvantables*, non pas les vents tels que son interlocuteur aurait de prime abord compris (vents habituels), mais les vents dans une vision subjective différente. Cette interprétation proposée par Garcia Négroni¹ aux modificateurs surréalisants se reflète dans l'interprétation polyphonique de la manière suivante :

Le locuteur met en scène trois énonciateurs : **E1, E2 et E3**.

Le premier E1 applique faiblement le topos inhérent au prédicat *vents* et soutient qu'il y a eu des vents non violents. Quant à **E2**, il s'oppose à l'application faible de la forme topique (**vents/ résistance aux vents**) et soutient que les vents ont atteint leur très haut degré de force (application forte du topos inhérent au prédicat vent). Quant au **E3**, « il prend l'attitude de quelqu'un qui réagit, et montre sa réaction, devant **E1**. »²

Ainsi, le modificateur surréalisant laisse entendre trois énonciateurs qui, pour marquer que les vents en question ne sont pas tels que l'interlocuteur pourrait les imaginer, choisissent de se partager deux rôles précis : **l'un prétend que les vents étaient effrayants, et l'autre affiche une réaction interjective.**

¹ « Il ne s'agit plus de l'échelle ordinaire et complexe comprenant aussi bien des degrés positifs de X que les négations des degrés de son antonyme, mais d'une échelle extrême à la quelle on n'accède qu'après avoir effacé tous les liens avec le prédicat antonyme. Une fois cet effacement opéré (i.e. une fois que l'échelle inverse du prédicat antonyme n'est plu relié à celle du prédicat X), c'est le haut de l'échelle qui est visé par les M.S. » M. M. G. Negroni, « Scalarité et Réinterprétation : les Modificateurs Surréalisants » dans *Théorie des topoï* sous la direction de J.C.Anscombe, Kimé, p. 129.

² *Ibid.*, p.129.

Le modificateur surréalisant *redoutable* ou *épouvantable* apparaît comme un commentaire du locuteur sur un caractère extrême des vents afin d'amener l'interlocuteur à relire ou à réinterpréter le prédicat *vents* en remontant plus haut dans l'échelle argumentative du prédicat.

L'adjectif surréalisant *épouvantables* amène donc l'interlocuteur à comprendre que *les vents* dont parle le locuteur sont extraordinaires ou ne sont pas tels qu'il aurait pu les imaginer.

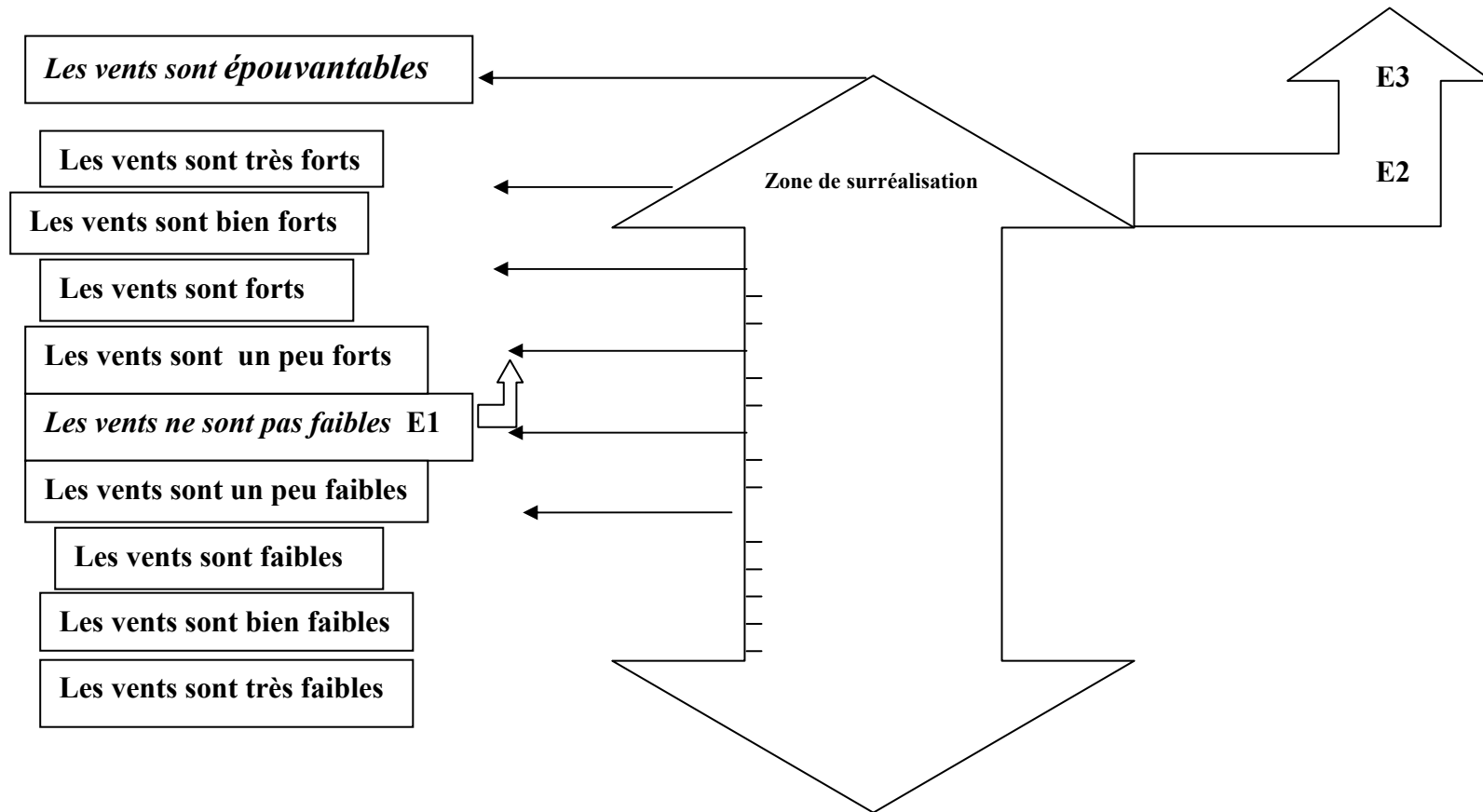
Ainsi en dehors de toute réitération matérielle ou de toute reprise par anaphore, du prédicat *vent* après le connecteur *mais*, le modificateur surréalisant peut suivre directement le connecteur, ce qui le rapproche des deux autres classes¹ :

Il y a eu des vents, mais épouvantables

On pourrait représenter la description polyphonique du modificateur surréalisant *épouvantables* dans cet énoncé par le schéma marqué dans la page suivante.

¹ Il faudrait toutefois rappeler que dans la structure « X, mais Y », lorsque Y est modificateur réalisant par rapport au prédicat X, l'existence d'un contexte argumentatif complexe est nécessaire pour l'interprétation de cette structure.

Il y a eu des vents, mais épouvantables
Analyse polyphonique du M.S.



3. La troisième propriété des modificateurs surréalisants tient à l'impossibilité de la structure $X ne... que^1 M.S.$

Si le modificateur surréalisant est renforçateur à haut degré de l'orientation argumentative, il est par conséquent incompatible avec une tournure comme *ne...que* évaluatif² qui est un modificateur déréalisant.

Un énoncé du type : *Il y a du vent aujourd'hui, il n'est qu'épouvantable* ou *redoutable* n'est pas interprétable, sauf dans une lecture ironique. Si un ami réussit à nous convaincre de prendre la mer pour aller quelque part prétendant que malgré la possibilité des vents, ils ne sont pas dangereux comme on peut le croire. Or, le temps commence à se gâter et le vent devient violent. On peut par ironie lui dire :

Tu sais, tu as raison de préférer la mer : le vent n'est qu'épouvantable !

Du point de vue polyphonique, **l'ironie** dans ce genre de structure consiste précisément à présenter le modificateur renforçateur d'orientation argumentative *épouvantable* comme ayant valeur de modificateur déréalisant, de sorte que la combinaison totale *ne...qu'épouvantable* va nécessairement dans un sens opposé à l'orientation intrinsèque du prédicat vent.. Autrement dit, l'ironie consiste à transformer le modificateur surréalisant en un modificateur déréalisant de telle sorte que la structure $X ne...que M.S.$ argumente dans un sens opposé à l'orientation argumentative du prédicat X .

Notons également que la tournure *ne...que M.S.* n'est pas possible dans une lecture métalinguistique pour réfuter un *très M.S.*, étant donné que le *très M.S.* est impossible en soi (on ne peut pas dire *le vent n'était que redoutable* pour réfuter *très redoutable*, vu l'impossibilité linguistique de

¹ Notons qu'il s'agit ici du *ne...que* évaluatif.

² Nous parlerons en détails du *ne... que* évaluatif dans le chapitre suivant.

très redoutable) Si donc la lecture métalinguistique est possible à propos des M.R. et M.D, elle ne l'est pas lorsqu'il s'agit des M.S.

Imaginons que le *Chêne*, pour tourner en dérision le *Roseau*, lui dise :

Chêne : Vous avez survécu au vent parce que cette fois, le vent était très doux.

Roseau : Il n'était que doux. (Pour corriger un *très doux* qui est modificateur déréalisant par rapport à *vent*, le *Roseau* emploie le modificateur *doux*)

On peut aussi recourir à une lecture métalinguistique des modificateurs réalisants dans l'exemple suivant :

Roseau : Quel courage ! Vous avez affronté un vent très violent sans courber le dos.

Chêne : Il n'était que violent.

Pour corriger un *très M.R.* (*très violent*), le *Chêne* emploie un *M.R.* (*violent*) qui, demeure par rapport au prédicat *vent* un modificateur réalisant, mais devient par rapport à *très M.R.* un modificateur déréalisant)

4. La quatrième propriété des modificateurs surréalisants tient à l'impossibilité pour eux de faire l'objet d'une demande d'information.

Il n'est pas possible par exemple de poser une question du genre :

Dites-moi, le vent d'hier, était-il épouvantable (extraordinaire, redoutable, incroyable...)?

Selon Negroni¹, la seule possibilité où l'on puisse employer ces tournures interrogatives avec les M.S. se manifeste lorsque le locuteur, pour faire un commentaire sur l'objet de son interrogation (*le vent*), emploie l'adjectif *épouvantable*, de telle sorte que cette caractérisation du vent échappe à l'interrogation².

Les modificateurs surréalisants, tout comme les deux autres classes, sont compatibles avec certaines tournures comme :

- a) toute expression de demande d'adhésion comme : *hein ?*
- b) toute expression incidente de demande de confirmation comme : *tu vois* ou *tu sais*
- c) les particules interrogatives spécialisées dans la demande de vérification ou de confirmation du genre : *n'est-ce pas ? tu comprends ce que je veux dire ?*

Exemples :

- 1) *Les vents pour vous sont redoutables (insupportables, épouvantables), hein ?*
- 2) *Les vents pour vous sont forts, n'est-ce pas ?*
- 3) *Les vents pour vous sont zéphyr, non ?*

Or, il faudrait signaler que l'énonciation des adjectifs ou adverbes surréalisants est le plus souvent accompagnée de certaines marques prosodiques ou d'une accentuation d'intensité. Cette marque d'accentuation est fort importante dans la mesure où elle dévoile la subjectivité du locuteur, subjectivité qui nous amène à constater dans les modificateurs surréalisants une attitude interjective du locuteur. Autrement dit, le locuteur, en employant un adjectif ou adverbe

¹ *Ibid.*, p.110.

² La qualification du vent par *épouvantable* échappe à l'interrogation, si l'on paraphrase la question du locuteur par : *Y a-t-il eu du vent hier ? Il était sûrement épouvantable.*

surréalisant, s'exclame vis-à-vis du degré extrême atteint dans la situation discursive.

La notion de modificateur surréalisant nous conduit à deux conclusions :

1) La notion de surréalisation argumentative peut être exprimée, non seulement par des adjectifs ou des adverbes spécialisés dans le renforcement extrême comme *extraordinaire*, *incroyable*, *magnifique*...etc, mais aussi au moyen des locutions à polarité positive et négative lorsqu'elles servent à marquer qu'un haut degré a été atteint. Citons par exemple **les constructions comparatives** du genre : ***X + verbe+ comme Y***.

Dans « Le Chat et le Renard ¹ », le fabuliste commence son discours par cette construction comparative :

Le Chat et le Renard, comme beaux petits saints,

S'en allaient en pèlerinage.

L'expression *comme beaux petits saints* exprimant l'innocence extrême peut être paraphrasée par : *très innocemment* ou *extrêmement innocent*.

Or, il faudrait remarquer que l'expression *un petit saint*², impliquant qu'un haut degré d'innocence ait été atteint, s'emploie par antiphrase ou par ironie pour marquer l'hypocrisie, l'innocence extrême étant vue comme impossible.

On peut donc considérer la construction comparative dans *mon front au Caucase pareil brave l'effort de la tempête* comme modificateur surréalisant par rapport au prédicat *front* dans la mesure où la

¹ Livre IX, fable 14.

² L'expression *un petit saint* désigne par antiphrase *tartuffe* ou *hypocrite*. Voir *Dictionnaire des expressions et locutions figurées. Les usuels du Robert*, 1979.

comparaison du *front* au *Caucase* autorise une application très forte des topoï constitutifs du prédicat *front* et indique que la qualité désignée (la solidité et la résistance) atteint un haut degré sur l'échelle argumentative.

Mais les constructions comparatives ou métaphoriques pourraient également servir de modificateurs déréalisans. Lorsque le fabuliste dit par exemple :

« *Le lion, terreur des forêts,*

Chargé d'ans et pleurant son antique prouesse,

Fut enfin attaqué par ses propres sujets,

Devenus forts par sa faiblesse », il n'y a nul doute que la construction métaphorique *chargé d'ans*, présentant la vieillesse comme une charge trop lourde, sert de modificateur déréalisant par rapport au prédicat *lion*, en atténuant son argumentativité intrinsèque que le substantif apposé *terreur des forêts* vient renforcer.

2) Il est fort possible qu'un modificateur réalisant se comporte comme un modificateur surréalisant.

Si on marque par l'accent d'intensité ou par une marque de proéminence un adjectif ou un adverbe réalisant qui n'est pas intrinsèquement destiné à marquer le degré extrême de son échelle argumentative, le modificateur réalisant se transforme en un modificateur surréalisant.

Si le Roseau avait utilisé, à la place de l'adjectif *épouvantables*, un adjectif réalisant marqué d'accent d'intensité comme *forts* ou *durs* pour qualifier les coups du vent auxquels résiste le Chêne, le modificateur n'en serait pas moins surréalisant, en d'autres termes, les modificateurs réalisants ,accompagnés d'un accent d'intensité, sont susceptibles de

marquer la subjectivité du locuteur et de devenir, par conséquent, modificateurs contextuellement surréalisants.

Reprenons notre analyse des modificateurs dans la fable « Le Chêne et le Roseau ».

La construction prépositionnelle *sans courber le dos* dans *Vous avez jusqu'ici résisté sans courber le dos* est un modificateur réalisant par rapport au prédicat *résister*. Si l'on y applique les tests de *Mais* et de *Même*, on aura :

@ 1) *Il a résisté aux tempêtes, et même sans courber le dos.*

2) *Il a résisté aux tempêtes, mais sans courber le dos.*

On voit bien que dans (1), la structure *même sans courber le dos* n'exige pas qu'il y ait une intention argumentative précise pour pouvoir interpréter tout l'enchaînement, ce qui n'est pas le cas dans (2) où la structure *mais+ M.R.* exige la présence d'une stratégie argumentative complexe pour l'interprétation de tout l'enchaînement¹.

Or, il faudrait noter que le topos intrinsèque renforcé par *sans courber le dos* est relatif à la force physique : plus on ne se courbe pas, plus on fait preuve de force. En revanche, le Roseau met en œuvre un autre topos qui lie la résistance efficace à l'intelligence : plus on se courbe, mieux on évite les coups du vent. On est donc en présence de deux idéologies différentes : l'idéologie de la force physique et celle de l'intelligence. Si le Chêne voit dans l'inclinaison du Roseau devant les forces naturelles un signe d'humiliation et de faiblesse, le Roseau, par contre, l'interprète comme une stratégie de souplesse et d'adaptation aux circonstances.

¹ Notons que l'introduction de *mais* surréalisant (caractérisé par la co-orientation de deux segments qu'il conjoint) est fort possible à condition de marquer l'énonciation de *sans courber le dos* de l'accent d'intensité pour le transformer en un modificateur surréalisant par rapport à *résister*.

C'est en faveur de cette dernière idéologie stoïque¹ que la fable argumente.

Quant au passage suivant :

Du bout de l'horizon accourt avec furie

Le plus terrible des enfants

Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs,

Il contient la construction prépositionnelle *avec furie* qui sert à renforcer l'argumentativité intrinsèque du prédicat *accourir*. Il s'agit ici d'un modificateur surréalisant par rapport à *accourir*. De même, le superlatif *le plus terrible*, marquant le degré extrême de l'échelle argumentative, est modificateur surréalisant par rapport à *des enfants* (des tempêtes)

Mais examinons de près **les expressions métaphoriques** :

- a) *Vous avez résisté contre leurs coups sans courber le dos*
- b) *Accourir avec furie.*

Dans sa définition aristotélicienne, « une métaphore est le transfert d'un concept ponctuel ou relationnel (par un verbe) dans un domaine conceptuel étranger, à la seule condition qu'aucun vecteur identifiable indépendamment ne contraigne le transfert et ses issues discursives ²»

La conception linguistique de la métaphore établit, d'une part, une distinction conceptuelle entre **un cadre** et **un foyer étranger** et, d'autre part, une distinction entre **le sujet primaire de la métaphore** et **son sujet subsidiaire**³.

¹ Fondée à la fin du IV^e siècle avant notre ère par Zénon de Citium et Chrysippe, le stoïcisme est une doctrine philosophique enseignant une soumission ferme et joyeuse au destin. Selon les stoïciens, le sage est celui qui vit en harmonie avec la nature et qui accueille avec la même sérénité le bonheur et le malheur, tout étant prédéterminé, dans la vie, par le destin. (*Dictionnaire philosophique*, Moscou, 1980)

² Voir M. Prandi, « La métaphore : de la définition à la typologie », *Langue française*, Mai 2002, n° 134, p.6-20.

³ *Idem*, p.11

Dans un énoncé comme *Vous avez jusqu'ici contre leurs coups épouvantables résisté sans courber le dos*, situé dans un texte portant sur des êtres qui, bien qu'inanimés par nature, sont dotés d'une vie humaine, **le cadre** est désigné ici par le Chêne (un arbre), **le foyer étranger** par le verbe désignant un procès (*résister*). Le concept ponctuel (*Chêne*) est transféré au domaine étranger (champ de bataille)

Quant aux sujets de la métaphore, on a affaire ici à deux paradigmes greffés respectivement sur le verbe et le sujet principal : le paradigme du verbe formé de deux thèmes conflictuels encadrés par une corrélation *in absentia* : l'immuabilité du Chêne devant les tempêtes (thème primaire implicite) et la résistance militaire (thème subsidiaire explicite). En d'autres termes, l'attribution de la résistance contre les coups au Chêne n'est qu'une façon détournée pour se référer à l'immuabilité du Chêne devant les tempêtes.

Quant au paradigme du sujet principal (le Chêne), il marque également une corrélation *in absentia*¹ entre **un sujet primaire explicite** (le Chêne) et un **sujet subsidiaire implicite** (un guerrier invincible). Dans cette métaphore, c'est le verbe (*résister*) qui entraîne les référents dans un réseau de relations. La métaphore se développe dans le même sens grâce à l'accumulation des termes de guerres et de résistance humaine : *coups, sans courber le dos*, termes qui prolongent la même conception métaphorique aux forces naturelles, puisque les tempêtes, elles aussi, font la guerre aux arbres (donner des coups). Ainsi la métaphore consiste à transférer le procès dans un domaine étranger.

Mais si cette analyse a été considérée dans une perspective **référentialiste**, nous allons à présent appliquer **les notions**

¹ Voir l'analyse sémique de la métaphore dans J. Milly, *Poétique des textes*, Paris, Nathan, 2001, 187, 192.

argumentatives de réalisation et de déréalisation à la métaphore en tant que phénomène linguistique d'une ampleur argumentative.¹

Du point de vue argumentatif, un énoncé du type *Vous avez jusqu'ici contre leurs coups épouvantables résisté sans courber le dos* est présenté comme un argument autorisant des conclusions du type : *vous êtes invincibles, vous êtes plus forts que les vents, vous êtes d'une puissance exceptionnelle... etc.*

Analysons maintenant le dispositif argumentatif déployé au niveau linguistique dans cet énoncé.

La suite *vous avez jusqu'ici contre les coups épouvantables résisté sans courber le dos* convoque des topoï mettant en relation deux méta-prédicats : plus défense, plus puissance. Il s'agit ici d'un topos intrinsèque qui fait partie de la signification du prédicat *résister*. Or le fait de sélectionner le prédicat *résister*, suivi du complément *sans courber le dos*, comme substitut de l'immuabilité ou l'inaltération du Chêne vis-à-vis des forces naturelles, peut être, du point de vue argumentatif, expliqué à la fois par **la force réalisante** de *résister* par rapport aux topoï intrinsèques du prédicat *chêne* (la solidité²) et par **l'extension topique vers un foyer humain** où s'établissent des rapports topiques de la résistance (contre l'ennemi) à la puissance militaire. Emprunter au foyer conceptuel humain l'expression *résister sans courber le dos* pour décrire le rapport entre le chêne et les vents renforce l'orientation argumentative de la puissance et celle du défi envers les forces de la nature.

¹ Dans cette perspective topique de la métaphore, voir : N. Charbonnel, « Lieux communs et métaphores : pour une théorie de leurs rapports », dans *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, p. 144-151.

² Cette solidité, en rapport avec la résistance, s'établit comme un topos intrinsèque du prédicat *chêne*, d'où l'expression *solide comme un chêne* utilisée pour désigner une personne d'une santé à toute épreuve.

Ainsi, l'utilisation d'une expression propre à un foyer conceptuel étranger (guerre) pour qualifier un prédicat relevant d'un domaine conceptuel différent (arbre)-caractéristique importante de toute métaphore- a pour effet de déclencher des topoï extrinsèques à ce prédicat, susceptibles, d'un côté, de renforcer ses topoï intrinsèques et, d'un autre côté, de les enrichir d'autres topoï. En décrivant donc les rapports entre le Chêne et les vents par une expression belliciste comme *vous avez résisté contre les coups épouvantables des vents sans courber le dos*, le locuteur attribue au *chêne* des topoï extrinsèques relevant d'un autre domaine conceptuel (position héroïque ou militaire) qui renforce son argumentativité intrinsèque (solidité) et fait du chêne le symbole d'un belligérant résistant, obstiné et même orgueilleux.

La construction métaphorique est en fait un modificateur argumentatif qui explicite des caractères susceptibles d'accroître ou d'atténuer l'applicabilité des topoï intrinsèques du prédicat auquel on l'applique.

On voit bien la différence entre cette position argumentativiste et la position référentialiste qui voit dans le phénomène métaphorique un dédoublement du sens¹ : sens littéral et sens métaphorique.

Dans ce dédoublement, le sens métaphorique défie le sens littéral et l'élimine parfois².

Du point de vue argumentativiste, la signification de la phrase sous-jacente à un énoncé impose, à travers ses instructions, de sélectionner les topoï appropriés et de les appliquer à la situation discursive (l'appréhension argumentative). Dans le cas métaphorique, ceci permet de créer **un mariage topique** entre : les topoï intrinsèques du prédicat

¹ P. Schulz, « Le caractère relatif de la métaphore », *Langue française*, Mai 2002, n° 134, p.21-37.

² L'utilisation du prédicat « résister » avec un sujet inanimé, ne passe plus pour une métaphore dans la mesure où, cette métaphore étant lexicalisée, l'on parle presque régulièrement de la résistance des matières aux facteurs naturels. Or la combinaison de *résister* avec des compléments comme *aux coups* et *sans courber le dos* dans *résister aux coups sans courber le dos* permet de maintenir les deux sens.

servant de sujet primaire et d'autres topoï extrinsèques déclenchés par le foyer conceptuel étranger. On devrait aussi postuler que la signification de la phrase impose également **une condition d'adéquation**. Selon cette condition, il faudrait qu'il y ait une certaine **analogie entre le sujet primaire** (*le Chêne* dans notre exemple) et **le sujet subsidiaire** (un soldat ou un gladiateur) ¹. Dans cette perspective, les topoï intrinsèques constitutifs du sujet subsidiaire seraient associés (comme topoï extrinsèques) au sujet primaire. C'est cette association topique qui fonde la force réalisante ou déréalisante de la structure métaphorique.

De même dans *Du bout de l'horizon accourt avec furie le plus terrible des enfants*, les vents (sujet primaire implicite) sont remplacés par *les enfants* (sujet subsidiaire servant de foyer conceptuel humain) et le procès *accourir* se pose comme un sujet subsidiaire remplaçant un sujet virtuel implicite (*souffler*). Du point de vue argumentatif, *accourir* déploie plus fortement les topoï intrinsèques de *souffler*, mais en lui ajoutant un caractère humain. *Accourir* est vu comme une façon détournée de se référer à *souffler avec vitesse*. Dans le faisceau topique d'*accourir*, on a, d'un côté, deux caractéristiques communes à *accourir* et à *souffler* : le mouvement et la vitesse, et, d'un autre, la motivation humaine et la hâte caractéristiques de *accourir* (employé comme sujet subsidiaire substitut de *souffler*). Le dispositif topique mis en place par la métaphore permet, comme garant de l'enchaînement argumentatif, des conclusions relatives aux notions de vengeance, de riposte instantanée ou de détermination de

¹ M. Le Guern parle d'« attribut dominant » pour désigner la qualité commune qui motive l'association entre le comparé et le comparant ; c'est bien entendu cet attribut qui limite la portée de l'association. Voir M. Le Guern, *Sémantique de la métaphore*, Paris, Larousse, 1973, p. 62. Voir également, sur le problème des métaphores motivées/ non motivées, C. Fromilhague, A. Sancier-Château, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Dunod, 2^{ème} édition, 1996, p.134.

punir : la nature, motivée par la vengeance, riposte promptement à la raillerie et à l'orgueil du Chêne.

En termes de théorie polyphonique, le locuteur met en scène deux énonciateurs distincts :

1) Un énonciateur E1 qui soutient que le mouvement du vent a tourné rapidement dès que le Chêne a exprimé sa force de combattant invincible.

2) Un autre énonciateur E2 qui soutient que le vent est doté d'une volonté humaine de se venger et de riposter à tout affront ou à tout orgueil insolent portant atteinte à sa dignité.

Quant au locuteur, n'ayant pas l'intention de personnifier le vent, il n'accomplit pas un acte primitif d'identification. Cependant, en présentant un énonciateur E2 qui exprime cette identification, il accomplit un acte dérivé d'argumentation, acte défendant des conclusions du type : *il ne faut jamais être infatué; il ne faut jamais défier la nature, il faut, au contraire, vivre en paix avec elle.*

Dans l'énoncé :

Le plus terrible des enfants

Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs,

l'assimilation du vent à un *enfant*, modifié par un modificateur surréalisant *le plus terrible*, renforce à l'extrême son argumentativité intrinsèque en mettant en œuvre respectivement les topoï intrinsèques du prédicat *enfant terrible* et ceux du sujet primaire *vent*. L'analogie entre les deux est relative à leur vivacité, leur promptitude, leur énergie et leur vitesse. Ces caractéristiques étant associées dans le faisceau topique du verbe *accourir* vont être renforcées par : *Le vent redouble ses efforts.*

Dans le vers suivant *L'arbre tient bon, le Roseau plie*, on est en présence de deux conclusions argumentatives opposées et conjointes à la fois.

Le premier segment de cet énoncé : *l'arbre tient bon* présente la première conclusion : *il faut se préparer pour l'accrochage avec le vent terrible*.

Dans ce segment, l'emploi adverbial de *bon* accroît l'applicabilité des topoï intrinsèques du prédicat *tenir* auquel il est appliqué.

Ce segment apparaît donc comme une conclusion déductible de l'énoncé précédent : *Le plus terrible des enfants (vents) accourut*. Ceci dit, le topos mis en œuvre dans cet enchaînement est du type : plus le vent est fort, plus il faut l'affronter. L'enchaînement argumentatif est ainsi garanti par un topos reflétant l'idéologie du Chêne, idéologie reposant sur le défi et le heurt contre les forces de la nature.

Quant au second segment *le Roseau plie*, il se présente lui aussi comme une conclusion déductible du même argument : *Le plus terrible des enfants accourut*, mais une conclusion opposée à celle exprimée par le premier segment.

En effet, l'enchaînement argumentatif est ici garanti par un topos différent selon lequel : plus le vent est terrible, plus on s'y incline (ou moins on le défie).

Pour le vers suivant *Le vent redouble ses efforts*, la même métaphore faisant du vent un être humain se développe et s'exprime dans une énonciation servant de conclusion argumentative du vers précédent. Comme le Chêne tient bon, le vent redouble ses efforts. La construction métaphorique que fonde l'expression verbale *redoubler ses efforts* se pose comme un modificateur réalisant par rapport au vent. Or, cet énoncé sert en même temps d'argument pour une autre conclusion : *il déracine le Chêne*.

Examinons de plus près tout l'enchaînement :

Le vent redouble ses efforts, et fait si bien qu'il déracine le Chêne.

Si, à titre d'exemple, on combine avec *redoubler ses efforts* l'expression *avec succès* proposé par Anscombe¹ comme critère qui admet les topoï intrinsèques et rejette les topoï extrinsèques, on aura :

Le vent redouble avec succès ses efforts. La seule interprétation possible de cet énoncé fait percevoir l'action du vent comme atteignant son but, i.e. comme surmontant tout obstacle barrant son passage. Ceci dit, le segment *il déracine le Chêne* n'est qu'un déploiement du topos intrinsèque de *redoubler ses efforts*, puisqu'il exprime l'effondrement de l'obstacle qui affronte le vent. Or, il ne s'agit pas seulement ici de surmonter l'obstacle, mais de le déraciner grâce au connecteur consécutif ***si bien que*** qui fonctionne comme **modificateur réalisant** par rapport au prédicat *redoubler ses efforts*.

Cette constatation se vérifie au moyen de *Même* dans l'exemple suivant :

@ *Le vent redouble ses efforts, et même il déracine le Chêne.*

Du point de vue argumentatif, la suite ironique enchaînée au verbe *déraciner* :

Et fait si bien qu'il déracine

Celui de qui la tête au ciel était voisine,

Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts

augmente l'applicabilité du verbe *déraciner*.

¹ J.C.Anscombe, « La nature des topoï », dans *La théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1994, p. 64.

En termes de théorie polyphonique, le locuteur fait apparaître un énonciateur ridicule soutenant qu'il a la tête proche du ciel et les pieds (les racines) au fond de la terre. L'assimilation de cet énonciateur ridicule au Chêne est marquée par l'identité de structure sémantique entre l'énonciation ironique du locuteur et celle que le Chêne avait l'habitude de prendre à son propre compte. Tout en feignant de s'identifier à l'énonciateur qu'il met en scène dans son discours, le locuteur s'en distance et accomplit par suite un acte dérivé d'ironie. Ainsi l'expression ironique a fonction de modificateur réalisant par rapport à la fois au verbe *déraciner* et au prédicat *le vent*.

L'analyse des modificateurs argumentatifs : adjectifs, adverbes ou constructions ayant fonction adjectivale ou adverbiale, conduit à certaines conclusions :

1. Elle permet de ramener toutes les stratégies argumentatives aux jeux de réalisation et de déréalisation. Dans son organisation narrative, la fable fonctionne comme une argumentation aboutissant à une conclusion morale.

La morale soutenue par la fable est mise en relief grâce au dispositif topique déployé par les adjectifs et les adverbes qui servent à montrer physiquement et psychologiquement, d'un côté, un protagoniste hautain, infatué de sa personne, méprisant et défiant la nature et, d'un autre côté, un autre protagoniste modeste, sage et vivant en paix avec la nature.

2. Les adjectifs et les adverbes utilisés dans la fable sont insérés dans une métaphore filée qui présente clairement une condensation¹ idéologique de deux classes distinctes : la classe des nobles, symbole d'un faux héroïsme féodal, et la classe des pauvres qui subissent leur sort sans lâcher prise.
3. l'analyse argumentative de cette fable révèle que non seulement les adjectifs et les adverbes peuvent jouer le rôle de modificateurs réalisants ou déréalisants, mais aussi les connecteurs qui ne font pas partie des mots lexicaux pleins (comme *si ... que*). De plus, les verbes et même les noms communs (comme *redoubler, roitelet, chêne*) peuvent servir de modificateurs argumentatifs par rapport aux prédicats sur lesquels ils sont appliqués.
4. Une grande partie des mots lexicaux de la fable « Le Chêne et le Roseau » relève d'un champ lexical héroïque où la gloire personnelle est fortement liée à la guerre. Le Chêne exprime son orgueil en se vantant de pouvoir tout seul braver les forces de la nature. Cette vision topique militaire est en rapport avec le goût du public aristocratique du fabuliste. Selon ce public qui

¹ Sur le thème de la condensation dans la métaphore voir : C. Perelman, L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 1970, p.535.

La notion de condensation se réfère en fait au processus psychique décrit par Freud dans son « *Interprétation des rêves*, Paris, PUF, 1967 ». Ce processus, analogue à celui de la métaphore, constitue avec « le déplacement » deux modes du fonctionnement des processus psychiques où plusieurs chaînes associatives s'expriment dans une représentation unique située à leur intersection (la patiente pourrait être pour le psychanalyste une condensation de sa femme, de ses connaissances, d'autres patientes ayant les mêmes symptômes... etc.). Si la condensation se traduit, du point de vue psychique, dans toutes les formations de l'inconscient (comme les rêves), elle se manifeste dans le discours de façon différente. En effet, elle consiste à transférer analogiquement une valeur décisive attachée au terme métaphorique sur une proposition qu'on cherche à faire accepter. Ainsi, le discours apparaît comme allant de soi. Plus la métaphore s'appuie sur des lieux communs, plus elle a des effets manipulateurs. Voir P. Charaudeau et D. Maingueneau, *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

«professe une vision héroïque, la guerre est la condition de la gloire¹ »

Reste maintenant à mettre en lumière **les liens de parenté** entre deux morphèmes auxquels l'ADL a consacré beaucoup de recherches pour traiter de leur opposition argumentative entre eux. Il s'agit de *peu et un peu*.

On sait qu'il est difficile de ramener l'opposition entre *peu* et *un peu* à une différence informationnelle possible entre eux. Ducrot a essayé de distinguer les conditions de vérité de *peu* et de *un peu* lorsque l'ADL ne s'était pas encore affranchie de l'influence informativiste². On a par exemple tenté d'interpréter *un peu* comme signifiant *au moins un peu*, i. e. comme compatible avec *beaucoup*, ce qui pose des problèmes d'interprétation quant aux exemples du type : *Max a peu dormi, mais un peu*. Car, si l'on admet le premier segment *Max a peu dormi*, l'utilisation d'*un peu* comme succédant à *peu* doit interdire d'envisager toute quantité supérieure. De plus, l'interprétation informativiste fondée sur des informations quantitatives ne saurait jamais rendre compte de leurs orientations argumentatives opposées. Dans « L'Ane et le petit Chien³ », le fabuliste dit :

*Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grâce :
Jamais un lourdaud, quoi qu'il fasse,
Ne saurait passer pour galant.
Peu de gens que le Ciel chérit et gratifie*

¹ M. Lebrun, *Regards actuels sur les fables de La Fontaine*, Presses Universitaires du Septentrion, 2002, p. 66.

² O. Ducrot, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann, 1972, Chapitre 7.

³ Livre IV, fable 5.

Ont le don d'agr er infus avec la vie.

Quand on n'a pas le don de plaire, don que ne poss de qu'une  lite fort limit e, il est inutile de forcer le talent pour l'acqu rir. Le po te, pour argumenter dans ce sens, emploie l'expression *Peu de gens...ont le don d'agr er infus avec la vie.*

Quelle serait la diff rence de sens, si l'on substituait *un peu   peu* ?

Il y a un peu de gens qui ont le don d'agr er infus avec la vie

Il est  vident que la conclusion qu'on pourrait tirer de *peu de gens* est contraire   celle d ductible de *Un peu de gens*. Ce n'est certainement pas parce que *peu de gens* d signe un nombre de gens inf rieur   celui que d signe *une peu de gens*, mais parce que la diff rence entre eux r sident essentiellement dans leurs orientations argumentatives oppos es. Autrement dit, l' nonc  *Peu de gens ont le don d'agr er infus avec la vie* argumente en faveur des m mes conclusions qu'on pourrait tirer   partir de *Il n'y a quasiment pas de gens qui aient le don d'agr er infus avec la vie*. En revanche, l' nonc  *il y a un peu de gens qui ont le don d'agr er infus avec la vie* sert le m me type de conclusions que l'on pourrait tirer de l' nonc  affirmatif : *Il y a des gens qui ont le don d'agr er infus avec la vie*.

Si donc le po te veut soutenir que *rares sont les gens qui ont le don de plaire*, il semble donc normal d'utiliser pour argument *peu de gens* afin d'aboutir   une conclusion du type : *il est inutile de chercher   acqu rir ce que la nature ne nous a pas donn .*

Par contre, s'il voulait nous faire savoir la possibilit  d'acqu rir le don de plaire, lorsqu'on n'en poss de pas, il pourrait dire : *Un peu de gens ont le don de plaire*,  nonc  qui serait pr sent  comme un argument pour une conclusion du type : *For ons donc notre talent pour pouvoir plaire.*

On voit bien que *peu* inverse le syntagme où il est introduit, tandis que *un peu*, tout en étant atténuateur, maintient l'orientation argumentative du syntagme où il est introduit.

Le syntagme *peu de gens* dans l'énoncé de La Fontaine cristallise par sa fonction d'inverseur la position argumentative de l'auteur. Car toute la fable argumente en faveur de la conclusion que l'on pourrait tirer de cet énoncé introduit par *peu*. Pour plaire à son maître, l'Ane tente d'imiter le chien qu'il voit *vivre de pair à compagnon avec le maître*. Par une corne toute usée, il se met à lui caresser le menton. Le maître, furieux, se fond sur lui pour le battre. D'où l'énoncé avec lequel le poète introduit son histoire :

C'est un point qu'il leur faut laisser,

Et ne pas ressembler à l'Ane de la fable.

Or, si *peu* et *un peu* sont opposés du point de vue de leurs orientations argumentatives, qu'est-ce qui les rapproche donc ?

Avec la théorie des modificateurs argumentatifs, on peut facilement répondre à cette question en les considérant tous les deux comme deux manifestations morphologiques différentes d'un même morphème abstrait à valeur déréalisatrice, phénomène que la plupart de langues ne connaissent pas.

Peu et *un peu* sont deux modificateurs déréalisants.

Reste le problème de savoir pourquoi *un peu*, même lorsqu'il est introduit par *mais*, n'a pas la fonction d'inverser l'orientation argumentative de tout l'enchaînement selon la règle générale relative au test de *Mais* ?

On sait que dans une structure du type X, mais XY, où Y est modificateur déréalisant par rapport à X, Y doit avoir fonction d'inverseur du fait qu'il

constitue le propos de l'énonciation auquel le locuteur s'identifie. Or, cette règle ne peut pas s'appliquer au modificateur déréalisant *un peu*.

Examinons l'exemple suivant.

Dans « Le Chien qui porte à son cou le diné de son maître ¹ », on apprend que le Chien, chargé de porter le dîner à son maître rencontre sur son chemin un mâtin (un gros chien) qui veut s'emparer du repas. Fidèle son maître et voulant accomplir pleinement sa mission, il se met à combattre le mâtin. Mais, par malheur, d'autres chiens arrivent pour se partager la proie (le repas). Le poète, les décrivant, dit :

Grand combat. D'autres chiens arrivent ;

Ils étaient de ceux-là qui vivent

Sur le public et craignent peu les coups.

La suite *craignent peu les coups* sert les mêmes conclusions qu'on pourrait déduire de *Ils ne craignent pas les coups*. Ce qui conduira le Chien, porteur du dîner, à renoncer à l'idée du combat, sachant que celui-ci ne serait jamais réglé en sa faveur. D'où l'énoncé suivant :

Notre Chien se voyant trop faible contre eux tous,

Et que la chair courait un danger manifeste

Voulut avoir sa part.....

Le morphème *peu* inverse l'orientation argumentative du syntagme où il est introduit, à savoir : *craindre les coups*. Si le segment *craindre les coups* argumente en faveur d'une conclusion du type : *le Chien devra donc les combattre*, le même segment combiné avec *peu* : *craindre peu les coups* argumente en faveur de la conclusion contraire à savoir :

Le Chien ne devra jamais les combattre.

¹ Livre VIII, fable 7.

Par contre, si l'on substituait *un peu* à *peu* comme dans : *Les chiens craignent un peu les coups*, on aurait la même conclusion déductible de *les chiens craignent les coups*.

Cependant, si *peu* et *un peu*, malgré leurs orientations argumentatives opposées, ont pour caractère commun d'être tous les deux déréalisants, on se heurtera à un problème relatif à notre critère de *Mais*.

Ce dernier stipule que, dans une structure du type : « X, mais XY » où Y est modificateur déréalisant par rapport à X, il faut que le modificateur Y fonctionne comme inverseur, le locuteur s'identifiant au point de vue exprimé par l'addition du modificateur déréalisant Y au prédicat X. Or, un enchaînement du type : *les chiens craignent les coups, mais un peu* semble échapper à cette règle, étant donné qu'*un peu* exige ici toute une stratégie argumentative complexe pour pouvoir interpréter tout l'enchaînement.

Dans un énoncé du type : *les chiens craignent peu les coups*, on remarque que l'assertion marquée par le prédicat *craindre* porte sur le morphème *peu* de telle sorte que ce morphème déréalisant constitue le propos de l'énonciation ou le point de vue auquel le locuteur s'identifie. Autrement dit, dans cet énoncé, il ne s'agit pas de *craindre les coups*, mais de *craindre peu*.

En revanche, dans un énoncé du type : *les chiens craignent un peu les coups*, l'assertion exprimée par le prédicat *craindre* porte sur les coups, *un peu* étant l'objet d'une sorte de parenthèse.

Cette analyse conduit à une règle importante relative au morphème *un peu* :

« Il faut supposer que le morphème *un peu*, tout en étant déréalisant, a la propriété de ne pas pouvoir exprimer, par lui-même, le point de vue

auquel le locuteur s'identifie, ou qu'il ne saurait constituer un propos, qu'il est seulement l'objet d'une sorte de parenthèse ¹»

Ainsi, une des conditions nécessaires qui confèrent à tel ou tel modificateur déréalisant le pouvoir d'inverser le prédicat auquel il est appliqué, est étroitement liée à son pouvoir de constituer le propos de l'énonciation ou d'exprimer le point de vue auquel s'identifie le locuteur.

¹ O. Ducrot, « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 1995, vol. 24, n° 1- 2, p. 155. L'auteur cite l'impossibilité de « faire porter un ordre sur *un peu*, dans *travaille un peu !*, ce qui est ordonné, c'est de travailler et le locuteur accepte que ce soit seulement un peu. »

CHAPITRE III

La problématique de la déréalisation

Appliquée à l'analyse de discours, la notion de déréalisation pourrait servir à résoudre certains problèmes liés à la notion de gradualité. Si notre connaissance du monde se réduit à l'ensemble de conceptions d'ordre linguistique sur ses objets, il sera nécessaire d'analyser les phénomènes linguistiques conformément, non à la logique des prédicats qui n'admet que les valeurs de vérité et de fausseté, mais à la nature linguistique de ces phénomènes. Les notions de réalisations et de déréalisations dérivent en fait de celle de gradualité intrinsèque des prédicats de la langue. Dans la description linguistique de la langue, il ne s'agit en aucune façon, de considérer un énoncé du type *Un roitelet pour vous est un pesant fardeau* comme plus vrai que *Un roitelet pour vous est un léger fardeau*, la valeur de vérité n'ayant rien à voir avec la valeur argumentative qui repose uniquement sur la gradualité de la langue. *Un pesant fardeau* n'est pas plus vrai qu'*un léger fardeau*, seulement *un pesant fardeau* est PLUS fardeau qu'*un léger fardeau*, puisqu'il accroît la force avec laquelle on applique les topoï intrinsèque du prédicat *fardeau*.

Cela nous amène à étudier quelques phénomènes linguistiques dont la fonction complexe s'explique essentiellement par la notion de déréalisation (ou de réalisation).

Nous allons dans ce chapitre traiter deux problèmes majeurs :

- I. **Le problème du *Ne.....que***
- II. **Les expressions de datations.**

I. Le problème du *Ne....que*

La description argumentative du *ne...que*, dans l'ADL, s'est modifiée au fur à mesure que la théorie s'est développée.

Dans **une première étape** de son évolution, l'ADL concentrait ses analyses sur l'enchaînement argumentatif des énoncés dans le discours. Autrement dit, elle attribuait l'orientation argumentative aux phrases et aux énoncés. Ensuite, dans **une deuxième étape**, elle appliquait la description argumentative aux connecteurs et aux opérateurs grammaticaux. Dans **ses développements récents**, l'ADL commence à étendre la description argumentative aux mots du lexique : noms et verbes. Autrement dit, elle attribue l'orientation argumentative, non seulement aux énoncés ou aux phrases, mais aussi aux noms et aux verbes.

Cette évolution, comme on le verra, aura des effets sur les hypothèses théoriques qui fondent la description argumentative du *ne...que*.

Mais avant de passer à cette description argumentative, il faudrait souligner deux remarques importantes :

- 1) Pour repérer les modificateurs déréalisants et les modificateurs réalisants dans la sphère des mots lexicaux, l'ADL a forgé les tests de *Mais* et de *Même*. Elle a ensuite généralisé l'application de ces tests aux autres catégories du lexique (morphème, opérateurs ou connecteurs).
- 2) La description argumentative que pose Ducrot pour la locution adverbiale à sens restrictif *ne...que* concerne en fait le *ne....que évaluatif*. Cependant, elle pourrait être étendue de façon plus compliquée à tous les *ne...que*.

Reste maintenant à déterminer ce que l'on entend dire par le ne...que évaluatif.

Dans « Le Lièvre et la Tortue »¹, la Tortue défie le Lièvre à la course. Elle parie qu'elle l'y battra. Le Lièvre ironise, mais la Tortue insiste :

« Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point

Sitôt que moi ce but.- Sitôt ? Etes-vous sage ?

Repartit l'animal Léger.

Ma commère, il vous faut purger

Avec quatre grains d'ellébore.

- Sage ou non, je parie encore. »

Ainsi fut fait ; et de tous deux

On mit près du but les enjeux.

Savoir quoi, ce n'est pas l'affaire,

Ni de quel juge l'on convint.

Notre Lièvre n'avait que quatre pas à faire ;

J'entends de ceux qu'il fait lorsque, prêt d'être atteint,

Il s'éloigne des chiens, les renvoie aux calendes,

Et leur fit arpenter les landes.

On est dans cette fable en présence d'une confrontation de la vitesse et de la lenteur. Le Lièvre, connu par sa vitesse (*prêt d'être atteint, il s'éloigne des chiens, les renvoie aux calendes*), se moque de sa concurrente et la prend pour folle. Or, celle-ci semble déterminée et sûre d'elle-même.

Le Lièvre, également sûr de sa victoire, laisse sa concurrente partir pendant qu'il flâne.

¹ Livre VI, fable 10.

Examinons l'énoncé : *Notre Lièvre n'avait que quatre pas à faire.*

Quelle serait la différence de sens, si le fabuliste avait dit : *Notre lièvre avait quatre pas à faire* au lieu de *Notre lièvre n'avait que quatre pas à faire* ?

Du point de vue informatif, l'introduction du *ne...que* ne modifie pas les informations véhiculées par la phrase. Si la proposition *le lièvre avait quatre pas à faire* est vraie, l'introduction du *ne...que* dans cette proposition ne touche aucunement ses conditions de vérité ; autrement dit, la proposition : *le lièvre n'avait que quatre pas à faire* fournit la même information contenue dans *le lièvre avait quatre pas à faire* et n'y ajoute rien. Sans ou avec *ne...que*, il s'agit de faire quatre pas pour atteindre le but.

Ainsi, on pourrait définir le *ne...que* évaluatif par « le fait qu'il ne modifie pas les informations déjà données par la phrase dans laquelle on l'insère.¹ »

Si Ducrot, pour définir le *ne...que* évaluatif, utilise un critère informatif, ce n'est que pour délimiter le phénomène qu'il veut étudier , sans que ceci n'aille à l'encontre de son projet de construire une sémantique non informative.

Du point de vue argumentatif, l'énoncé *Le lièvre n'avait que quatre pas à faire* autorise des conclusions du type : *Il n'y a aucun lieu de se presser, le lièvre a suffisamment le temps de vagabonder ou de musarder ou il n'a rien à craindre dans cette course ridicule.*

Sans l'introduction du *ne...que* dans cette phrase, on ne pourrait évaluer l'importance de la distance (que le lièvre devrait parcourir pour atteindre

¹ Ducrot, *Ibid.*, p. 157.

son but) que de manière contextuelle. En d'autres termes, dans un énoncé du type : *le lièvre avait quatre pas à faire*, si les *quatre pas* montrent que la distance à parcourir est courte, ce n'est certainement que parce qu'il s'agit de quatre pas pour un animal rapide comme le lièvre. En revanche, s'il s'agissait d'une tortue ou d'une fourmi, par exemple, ces quatre pas représenteraient un long trajet.

Il s'ensuit que l'indication quantitative peut fonctionner tantôt comme modificateur déréalisant, tantôt comme modificateur réalisant. Tout dépend du contexte ou de la situation de discours où elle serait employée.

Il est question ici d'**un modificateur contextuel**

En effet, le *ne...que* évaluatif est souvent associé avec des indications quantitatives, mais on le trouve aussi dans des **contextes non quantitatifs**.

Dans « La Lice et sa Compagne ¹ » par exemple, la Lice, étant au terme de sa grossesse, a emprunté à sa Compagne sa hutte pour pouvoir s'occuper de ses petits. Lorsque sa Compagne revient plus tard pour récupérer sa hutte, la Lice lui demande d'attendre encore une quinzaine de jours, ses petits n'étant pas encore capables de marcher. Le fabuliste, pour décrire la situation, dit :

La lice lui demande encore une quinzaine.

Ses petits ne marchaient, disait-elle, qu'à peine.

Le *ne...que* dans *ses petits ne marchaient qu'à peine* est du genre évaluatif conformément au critère informationnel proposé par Ducrot, i.e. la propriété de ne pas modifier les conditions de vérité relatives à la phrase où il s'insère. Car l'introduction de *ne...que* dans une phrase du type : *ses petits marchaient à peine* ne modifie pas les informations

¹ Livre II, fable 11.

contenues dans cette phrase. Autrement dit, sans ou avec *ne...que*, il s'agit uniquement de marcher à peine, toute autre marche différente étant exclue.

Pour mieux éclairer la distinction du *ne...que évaluatif* et du *ne...que non évaluatif*, voici l'exemple d'un autre emploi du *ne...que* qui modifie ses conditions de vérité.

Dans « Le Loup et le Chien », le fabuliste, décrivant le loup, dit :

Un loup n'avait que les os et la peau.

Dire d'un loup qu'il avait les os et la peau n'exclut pas qu'il puisse avoir de la graisse et des muscles aussi. En revanche, l'introduction du *ne...que* dans cette phrase, exclut toute possibilité qu'il ait autre chose que les os et la peau. En d'autres termes, *ne...que* modifie les informations véhiculées par la phrase où il s'insère.

De même, dans « Le Serpent et la Lime ¹ », lorsque le Serpent entra dans la boutique d'un horloger pour chercher de quoi manger, il n'y trouva qu'une lime d'acier :

N'y rencontra (le Serpent) pour tout potage

Qu'une lime d'acier, qu'il se mit à ronger.

Il s'agit ici du *ne...que non évaluatif* qui modifie les informations contenues dans la phrase *le serpent y rencontra une lime d'acier*, car le fait de ne rencontrer qu'une lime d'acier (dans *le serpent n'y rencontra qu'une lime d'acier*) exclut la rencontre de tout autre objet.

Du point de vue informatif, la description du *ne...que* vacille entre deux interprétations : *ne...que* comme équivalent à *pas plus que* et *ne...que* équivalent à *pas moins que*.

¹ Livre V, fable 16.

Dans un énoncé du type : *le lièvre ne fera que quatre pas*, le *ne...que* dont il est question ici peut être paraphrasé par *pas plus que quatre pas*, i.e. *il fera au plus quatre pas*.

En revanche, dans « L'Ingratitude et l'Injustice des hommes envers la Fortune ¹ » où le fabuliste nous parle du marchand dont le commerce ne cesse de prospérer et d'enfler son trésor, on trouve ce *ne...que* qui peut être paraphrasé *par pas moins que* :

On ne parlait chez lui que par doubles ducats ;

Et mon homme d'avoir chiens, chevaux et carrosses.

Ce commerçant étant fort riche, la moindre somme d'argent mentionnée dans ses discours quotidiens est « *doubles ducats* ² ».

La sémantique informative présente donc deux interprétations opposées sans explication linguistique satisfaisante.

Du point de vue argumentative, l'ADL, dans une première étape où elle n'attribuait l'orientation argumentative qu'aux énoncés et aux phrases, soutenait que l'introduction de *ne...que* dans une phrase conduisait à restreindre³ la gamme des enchaînements autorisés par la phrase sans *ne...que*.

Une phrase comme *le lièvre fera quatre pas pour atteindre son but* est susceptible d'autoriser les deux conclusions opposées : *il va battre sûrement sa concurrente à la course* ou, si la tortue est presque arrivée, *il va risquer de d'essuyer une défaite*.

Si l'on introduit *ne...que*, on aura :

¹ Livre VII, fable 14.

² Il s'agit de monnaie d'or, d'origine espagnole, valant environ le double du ducat d'argent.

³ Pour l'analyse du *ne...que* comparé à *only* en anglais, voir R. Rivara, *Pragmatique et Enonciation*, Publications de l'Université de Provence, 2004, p.142-144.

Le lièvre ne fera que quatre pas pour atteindre son but, il battra sûrement sa concurrente.

Pour expliquer cet effet argumentatif du *ne...que*, l'ADL utilise la notion d'inversion. Un énoncé comme *Le lièvre avait quatre pas à faire* est argumentativement orienté vers un type de conclusions relatives au long chemin à parcourir. Ayant fonction d'inverseur, *ne...que* inverse l'orientation argumentative de la phrase de telle sorte que *le lièvre n'avait que quatre pas à faire* serait argumentativement orienté vers un type de conclusions relatives au court chemin séparant le lièvre de son but.

Mais si l'indication quantitative *quatre pas*, qui sert en fait de modificateur contextuel par rapport à *avoir...à faire*, est vue comme dérisoire ou insignifiante, comment maintenir la notion d'inversion propre à *ne...que* ? En d'autres termes, si *le lièvre avait quatre pas à faire* était orienté vers un type de conclusions relatif à une petite distance, que serait l'effet argumentatif du *ne.....que* ? Cette locution adverbiale aurait-elle toujours fonction d'inverseur ?

Lorsque l'ADL adoptait la théorie des « lois de discours ¹ », elle se servait de la loi de faiblesse pour fournir une explication à ce problème. Selon cette loi, une phrase argumentativement orientée dans un sens déterminé peut apparaître, si elle est énoncée dans des circonstances particulières, comme allant dans un sens opposé. Ce qui veut dire que l'énonciation d'un argument faible pour une conclusion peut le transformer en un contre argument desservant cette conclusion.

Or, avec la notion de déréalisant, l'ADL abandonne la théorie des lois de discours. Cette notion qui suppose l'attribution d'une orientation argumentative aux mots du lexique pourrait maintenir au *ne...que* la

¹ Voir H.P., « Logique et conversation », dans *Communications* 30, p. 52-72. Voir également O. Ducrot, « Les lois de discours », dans *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

fonction d'inverseur, tout en introduisant quelques modifications en ce qui concerne son pouvoir d'inverser l'orientation argumentative de la phrase où on l'insère.

Considérons l'exemple suivant.

Dans « Les Loups et les Brebis », les loups, menacés dans leur pillage par les bergers, se résolvent après mille ans de guerre déclarée à faire la paix avec les brebis. Car si les loups ont pu manger mainte bêtes égarées, ils vivent dans la terreur des bergers qui de la peau des loups font leurs habits. Les loups se décident donc à conclure la paix avec les bergers. Pour décrire la motivation de leur décision, le fabuliste dit :

Jamais de liberté, ni pour les pâturages,

Ni d'autre part pour les carnages :

Ils ne pouvaient jouir qu'en tremblant de leurs biens.

L'énoncé *Ils ne pouvaient jouir qu'en tremblant de leurs biens* comporte :

1. le prédicat (P) *pouvoir jouir*.
2. le modificateur *en tremblant de leurs biens*.
3. la locution adverbiale *ne... que*.

Le prédicat *pouvoir jouir* est orienté intrinsèquement vers la satisfaction du désir de manger, car *jouir* pour les loups consiste à assaillir les agneaux et les brebis et à les dévorer.

Quant au gérondif modificateur *en tremblant de leurs biens*, il déréalise le prédicat *pouvoir jouir*, car le fait de trembler diminue la jouissance. Mais en dépit de cette déréalisation, l'énoncé *ils pouvaient jouir en tremblant de leurs biens*, pris globalement, continue à être argumentativement

orientée vers les mêmes conclusions déductibles de *ils pouvaient jouir de leur biens*.

Si l'on y introduit *ne...que*, cette orientation argumentative est immédiatement inversée.

Cette analyse amène à poser deux règles importantes pour l'utilisation du *ne...que* dans un syntagme composé d'un prédicat *P* et d'un modificateur *Y* :

1) Il est nécessaire pour introduire *ne...que* que le modificateur *Y* soit déréalisant par rapport au prédicat *P*. Ce modificateur peut être déréalisant contextuel comme dans l'indication quantitative *avoir quatre pas à faire* soit déréalisant intrinsèque comme dans *en tremblant* par rapport à *jouir*.

2) C'est le syntagme *ne...que Y* qui fonctionne comme inverseur de *P* et non comme inverseur du syntagme (*PY*).

Ceci dit, il faudrait souligner **les deux observations suivantes** :

a. Ce n'est pas *ne...que* qui a fonction d'inverseur, mais le syntagme *P ne...que Y*

b. Ce qui est inversé dans *Ils ne pouvaient jouir qu'en tremblant de leurs biens*, ce n'est pas l'orientation argumentative du syntagme *jouir en tremblant de leur biens*, mais celle du prédicat *jouir*.

Dans un énoncé du type : *le lièvre n'avait que quatre pas à faire*, le prédicat *avoir à faire* est intrinsèquement orienté vers l'effort et l'exercice d'activité alors que le modificateur *quatre pas*, vu dans ce contexte comme l'indication d'une distance courte, est un modificateur

déréalisant par rapport à *avoir à faire*. Si, en revanche, le modificateur quantitatif est vu comme l'indication d'une grande distance, l'interprétation possible de sa combinaison avec *ne...que* doit être ou ironique ou métalinguistique.

Une phrase du type *le lièvre n'avait que deux cents pas à faire* peut être énoncée dans un contexte ironique. L'ironie consiste ici à présenter les *200 pas* comme indiquant une petite distance. Elle peut aussi être énoncée pour corriger un autre énoncé indiquant une distance plus longue :

P : Jean a 300 pas à faire pour pouvoir arriver à la fin.

Q : Non, il n'a que 200 pas à faire.

Quant à l'énoncé ***On ne parlait chez lui que par doubles ducats***, notre description du *ne...que* exige que *par doubles ducats* soit déréalisant par rapport au prédicat *parlait*.

Si le modificateur *par doubles ducats*, vu dans le contexte historique et la situation de discours comme se référant à une grande valeur pécuniaire, déréalise le prédicat *parlait*, il faudrait dans ce cas postuler que l'orientation argumentative intrinsèque de *parler* va dans un sens opposé à celui du modificateur *par doubles ducats*. Quelle pourrait bien être cette orientation ?

Examinons le prédicat *parler*.

Désignant une activité discursive de multiples orientations argumentatives, *parler* indique précisément le discours quotidien qui se déroule chez le commerçant en question. Dans ce discours, les sommes mentionnées sont évaluées *par doubles ducats*. Le prédicat *parler* a une orientation argumentative intrinsèque vers **la concession** puisqu'il se réfère dans ce contexte à la disposition à faire des concessions ou à

accepter de discourir. Dire *on ne parlait chez lui que par double ducats* est donc équivalent à *on n'est pas prêt à parler de moins de doubles ducats*. Ainsi la combinaison du *ne...que* avec le modificateur déréalisant contextuel *par doubles ducats* inverse l'orientation argumentative du prédicat *parler*. Il s'agit d'un contexte où l'on montre les exigences implicites relatives au niveau de vie des grands commerçants. D'où la possibilité d'introduire *au moins* : *on ne parlait chez lui qu'au moins par doubles ducats*.

En revanche, si, par exemple, on substituait *en termes de centimes* à *par doubles ducats*, la situation serait différente. Car dans *on ne parlait chez lui qu'en termes de centimes*, le modificateur *en termes de centimes*, vu comme l'indication quantitative d'une valeur dérisoire, devrait déréaliser le prédicat *parler*. Il faudrait donc attribuer à *parler* une orientation argumentative contraire à celle de la phrase prise globalement *P ne...que+ en termes de centimes*. Ainsi, dans *parler en termes de centimes*, le prédicat *parler*, pris tout seul, est orienté, non vers la concession, mais vers la détermination à prendre. Les petits commerçants ne peuvent parler qu'*au plus en termes de centimes*. Etant déréalisant par rapport à *parler*, le modificateur *en termes de centimes* combiné à *ne...que* produit une inversion de l'orientation argumentative du prédicat *parler*.

Prenant un autre exemple beaucoup plus éclairant.

Dans « Simonide préservé par les Dieux¹ », Simonide est un poète grec qui chante dans ses poèmes les grands héros et les athlètes victorieux. Voulant faire l'éloge d'un athlète et n'ayant rien trouvé de remarquable dans l'ascendance de cet athlète, ni chez son père qui est « *sans mérite* »,

¹ Livre, fable 14.

Simonide se contente de chanter les exploits de l'athlète, puis il se lance dans l'éloge des Dioscures : Castors et Pollux (fils de Jupiter et de Lédé) connus dans la mythologie grecque par leur force et leur adresse. Comme l'éloge de ces deux dieux constituait les deux tiers du poème, l'athlète en question n'a donné à Simonide que le tiers de ce qu'il lui avait promis en lui demandant de se faire acquitter, pour le reste, par les deux dieux.

Cette séquence est décrite par les vers suivants :

*L'Athlète avait promis d'en payer un talent ;
Mais quand il le vit, le galant
N'en donna que le tiers, et dit fort franchement
Que Castor et Pollux acquittassent le reste.*

L'énoncé *le galant n'en donna que le tiers*, comporte l'opérateur *ne...que* avec un modificateur quantitatif *le tiers* qui, vu contextuellement comme moindre que la somme due à Simonide, est un modificateur déréalisant par rapport au verbe *donner*. Indiquant une donation ou une concession, *donner* a une orientation argumentative contraire à celle de toute la phrase *P ne...que le tiers*.

Ainsi avec la déréalisation et l'inversion argumentatives dues à la combinaison du *ne...que* avec un modificateur déréalisant *le tiers*, le fabuliste fait apparaître dans ses énoncés la stratégie argumentative inhérente au discours de l'athlète : il veut payer (donc il ne manque pas à son engagement), mais il ne veut pas payer plus du tiers (donc il manque à son engagement). Cette stratégie consiste à mettre en œuvre un mouvement argumentatif, puis à l'inverser : reprendre par la main gauche, ce qui est donné par la main droite. Or, si cette stratégie argumentative pouvait être garantie par un topos d'ordre quantitatif ou mathématique : payer à la tâche ou en fonction de la quantité donnée, un

autre topos que l'athlète a eu tort de ne pas tenir en compte s'impose : *on ne saurait manquer de louer largement les Dieux*, autrement dit, on ne saurait commettre une faute en louant largement les Dieux.

Reste maintenant à traiter la combinaison possible du *ne...que* avec un morphème comme *peu* ou *un peu*.

Etant deux manifestations d'un unique modificateur à valeur déréalisante, *peu* et *un peu* se distinguent par le fait que le premier a tout seul la propriété d'inverser le prédicat auquel il est appliqué, alors que le second maintient cette orientation en l'atténuant. Or, si on les utilise en tant que modificateurs déréalisants par rapport à tel ou tel prédicat, dans une phrase comportant *ne...que*, toute différence entre eux sera neutralisée, puisque les syntagmes : *P ne...que peu* et *P ne...que un peu* inversent sur le même pied d'égalité l'orientation du prédicat *P*.

Seulement, il faudrait signaler que dans une structure du type *P ne...que peu*, *ne...que* est nécessairement redondant étant donné que *peu* par lui-même est déjà inverseur.

Lorsque le chien qui porte le dîner à son maître rencontre sur son chemin d'autres chiens, le fabuliste dit de ces derniers :

Ils étaient de ceux-là qui arrivent ;

Sur le public et craignent peu les coups.

Le morphème *peu*, déréalisant par rapport au verbe *craindre*, en inverse l'orientation argumentative. Autrement dit, *craindre peu les coups* est équivalent à *ne pas craindre les coups*. Si donc on y introduit *ne...que*, il sera redondant :

Ils ne craignent que peu les coups.

La description argumentative du *ne...que*, à partir des notions d'inversion et de déréalisation, nous amène à signaler quelques observations :

1. Si description du *ne...que* en tant qu'inverseur exige sa combinaison avec un modificateur déréalisant (qu'il soit atténuateur ou inverseur) pour que le syntagme *ne...que M.D.* produise une inversion du prédicat auquel le modificateur est appliqué, comment pourrait-on interpréter cette exigence ? Autrement dit, si le modificateur en question est par exemple un modificateur réalisant, quel effet aurait-il sur l'interprétation argumentative du *ne...que* ?

Si dans un énoncé comme *les loups ne pouvaient jouir qu'en tremblant de leurs biens*, on substituait *en souriant* à *en tremblant* :

Les loups ne pouvaient jouir qu'en souriant de leurs biens

On aurait deux interprétations possibles :

- a) **L'interprétation ironique.**
- b) **L'interprétation métalinguistique.**

Dans l'interprétation ironique¹, le locuteur feint de s'assimiler à un énonciateur ridicule qui, par exemple, manifeste un sentiment de sympathie pour les loups.

Mais dans l'interprétation métalinguistique, il s'agit, par exemple, de réfuter un énoncé du type : *les loups pouvaient jouir en sautant de joie* par l'énoncé *ils ne pouvaient jouir qu'en souriant, c'est tout* où *en souriant* sert à corriger *en sautant de joie*. En d'autres termes, le

¹ Voir Ph. Barbaud, « L'opérateur de restriction *ne...que* et l'argumentation », *Revue québécoise de linguistique*, 15, n° 1, p. 167. Selon l'auteur *ne...que* « se prête particulièrement bien à l'emploi de procédés visant à créer un effet de comique, d'ironie ou même de cynisme en contexte conversationnel ou affectif ».

modificateur réalisant *en souriant* devient ici, par rapport à *en sautant de joie*, déréalisant.

2. Notons que l'utilisation par Ducrot du critère informatif pour délimiter le *ne...que* évaluatif - critère selon lequel le *ne...que* évaluatif a la propriété de ne pas pouvoir modifier les informations contenues dans la phrase où on l'insère - est incompatible avec son intention de construire une sémantique argumentative. D'une part, parce qu'un des fondements sur lesquels se fonde l'ADL tient à ce que la valeur informative de la phrase dérive de la valeur argumentative, et non l'inverse. D'autre part, parce que la délimitation des phénomènes d'étude est inséparable de leur description. S'ajoute à cela le fait que la description proposée par Ducrot pour l'opérateur *ne...que* évaluatif pourrait être étendue à tous les autres *ne... que*, mais d'une manière moins simple.

Examinons par exemple l'énoncé donné par Ducrot du *ne...que* non évaluatif, c'est-à-dire celui qui modifie les informations de la phrase où il s'insère :

*Pierre n'a rencontré que Jean*¹

Il faudrait, selon les deux règles posées par Ducrot, que le segment qui suit *ne...que*, i.e. *Jean*, joue le rôle de modificateur déréalisant par rapport au prédicat *rencontrer*. Or, comment un nom propre se référant à un être du monde, pourrait-il être déréalisant par rapport au verbe *rencontrer* ?

Pour répondre à cette question, analysons du point de vue topique le prédicat *rencontrer*. On pourrait constater certains topoï intrinsèques à ce prédicat. *Rencontrer* établit par exemple un rapport entre deux sommets :

¹ Il est évident que les conditions de vérité de cet énoncé ne sont pas celles de *Pierre a rencontré Jean* qui, contrairement au premier qui contient *ne...que*, demeure vrai, même si Pierre a rencontré d'autres personnes que Jean.

a) Plus on rencontre des gens, plus la communication est forte (large ou efficace)

b) Plus on rencontre des gens, plus on est digne d'intérêt (plus on est connu ou plus on a des relations)

Passons maintenant à *Jean*. L'analyse topique du modificateur *Jean* devrait se centrer, non sur cet être du monde nommé *Jean*, mais sur la signification topique de *Jean* : qu'évoque-t-il comme topoï ?

Supposons que Pierre ait voulu porter plainte aux autorités de la mairie ou de la préfecture, mais se rendant sur place, il n'a rencontré qu'un simple fonctionnaire nommé *Jean*. Le prédicat *Jean* évoque une relation topique du genre : « Jean (fonctionnaire de peu d'importance) donc inefficacité ».

Dans l'énoncé *Pierre n'a rencontré que Jean*, le mot *Jean* joue le rôle de modificateur déréalisant par rapport à *rencontrer* dans la mesure où sa signification topique, et non pas référentielle (un être du monde nommé Jean), déréalise le verbe *rencontrer* en réduisant sa portée argumentative relative à un de ses topoï intrinsèques (Plus rencontrer, plus diffusion ou efficacité du message),, d'où l'énoncé : *Pierre a voulu rencontrer les responsables, mais il n'a rencontré que Jean*, énoncé dans lequel l'orientation argumentative de *rencontrer* est inversée par le second segment et, plus précisément, par le syntagme *ne...que M.D.*.

Cette analyse peut être corroborée par la constatation suivante :

Il est difficile par exemple d'énoncer *Pierre est allé à la préfecture, mais il n'a rencontré que le préfet*, énoncé qui exige, pour qu'on puisse l'interpréter, une intention argumentative particulière qui ne se réduit pas aux contenus discursifs de ses mots.

On pourrait proposer pour l'opérateur *ne...que* (évaluatif et non évaluatif) une solution fondée sur **l'interprétation argumentative topique**. Notre

solution consiste à distinguer deux types d'argumentativité intrinsèque qui sont incrustées dans les prédicats, notamment les verbes :

a) Argumentativité intensive

b) Argumentativité extensive.

On a affaire à l'argumentativité intensive lorsque la gradualité du prédicat n'est susceptible d'être interprétée qu'en terme de renforcement ou d'atténuation d'ordre qualitatif comme dans : *Les loups ne pouvaient jouir qu'en tremblant de leurs biens* où l'orientation argumentative du prédicat *jouir* (qui est inversée par le syntagme *ne...qu'en tremblant de leurs biens*) ne peut être interprétée qu'en termes de jouissance plus ou moins forte. Dans ce type de **gradualité qualitative**, l'inversion de l'orientation argumentative dirige le discours vers des conclusions déductibles de la non jouissance.

Dans « La lice et sa Compagne », la Lice, au terme de grossesse, a emprunté la hutte de sa Compagne, mais lorsque celle-ci, au bout de quelque temps, revient la lui réclamer, la Lice lui demande encore une quinzaine de jours car « *ses petits, disait elle, ne marchaient qu'à peine* ». Dans ce dernier énoncé, l'argumentativité intrinsèque du prédicat *marcher* a un aspect qualitatif susceptible d'être renforcée ou atténuée dans la mesure où les topoï intrinsèques de ce prédicat sont relatifs au mouvement et non pas, par exemple, aux chemins où l'on marche. Si l'on veut renforcer l'applicabilité de ses topoï, on lui applique un adverbe réalisant comme *vite* ou *très vite*, alors que pour l'affaiblir, on utilise un déréalissant comme *lent* ou *très lent*.

Quant à l'argumentativité extensive, nous l'employons pour désigner la portée ou l'étendue de la force argumentative du prédicat, qui peut se

traduire ,à titre d'exemple, par la diversité des objets vers lesquels s'étend la force argumentative du verbe. Autrement dit, l'argumentativité du verbe s'exprime par son extension vers des objets divers ou sur un terrain d'action plus large.

On trouve ce type d'argumentativité par exemple dans « Jupiter et les Tonnerres » où Jupiter, importuné par la race humaine et ses innombrables fautes, envoie le Tonnerre au peuple perfide, mais le Tonnerre s'abstient de tout incendier. Le fabuliste exprime cette situation en ces vers :

Il (le Tonnerre) n'embrasa que l'enceinte

D'un désert inhabité.

Le prédicat *embraser* est susceptible d'avoir une argumentativité intensive qui se traduit par la force des flammes et une autre argumentativité extensive en rapport avec l'étendue des flammes ou les divers objets incendiés. C'est cette dernière argumentativité qui est mise en jeu dans l'énoncé *Il n'embrasa que l'enceinte d'un désert inhabité*. Dans cet énoncé, on a affaire à un *ne...que* non évaluatif où l'inversion argumentative se traduit par la contraction de la cible visée par la force argumentative du prédicat *embraser*. Avec ce critère argumentatif, on n'a pas besoin de recourir au critère informatif pour délimiter le *ne...que* non évaluatif caractérisé par la propriété de faire porter l'inversion sur l'argumentativité extensive intrinsèque du prédicat lorsqu'il est combiné avec un modificateur déréalisant.

Quant à l'argumentativité intensive du prédicat, elle n'est pas ciblée par l'inversion argumentative opérée par le syntagme *ne...que M.D* dans cet énoncé. Car le tonnerre pourrait dévaster entièrement l'enceinte en question (argumentativité intensive) sans s'étendre à d'autres

constructions. De même, il pourrait s'étendre largement à d'autres constructions sans les endommager totalement.

Ainsi, dans un énoncé du type *Pierre n'a rencontré que Jean*, l'inversion argumentative du prédicat *rencontrer* concerne son argumentativité extensive, i.e. les gens que Pierre a pu rencontrer, quant à l'efficacité de la rencontre, elle dépend de la qualité ou de l'importance de la personne qu'il a rencontrée (*Jean*).

Dans un énoncé du type *Je n'ai rencontré que le président*, c'est l'argumentativité extensive qui est touchée par le syntagme *ne...que le président*, alors que l'argumentativité intensive peut même être renforcée (la qualité de la personne rencontrée est en soi un modificateur réalisant par rapport à l'argumentativité intensive du prédicat *rencontrer*)¹.

3. La description du *ne...que M.D.* se révèle être pertinente dans la mesure où l'opérateur *ne...que* permet au modificateur déréalisant combiné avec lui de jouer le rôle de propos de l'énonciation et, par suite, d'inverser le prédicat auquel il s'applique. Ceci dit, *ne.....que* pourrait largement servir, comme critère s'ajoutant à celui de *Mais*, à repérer le modificateur déréalisant dans le discours.

¹ Notre distinction de l'argumentativité intensive et de l'argumentativité extensive pourrait donc combler une lacune attestée par l'analyse de P. Barbaud. Selon lui, la théorie des échelles argumentative se heurte à plusieurs difficultés relatives aux mouvements conclusifs de certains énoncés comme *Ludovic ne boit que de la bière*. De cet énoncé, remarque l'auteur, on peut conclure que *Ludovic boit fort peu* ou que *Ludovic est un gros consommateur de bière*. Ainsi l'auteur estime que « la théorie de Ducrot ne peut donc pas résoudre la difficulté de l'ambiguïté d'une conclusion en faveur de laquelle un même énoncé peut être invoqué ». Or il faudrait noter que l'ambiguïté réside dans une sorte de croisement des deux argumentativités : extensive et intensive. Autrement dit, dans l'énoncé *Ludovic ne boit que de la bière*, l'inversion argumentative porte sur l'argumentativité extensive, i.e. le nombre de boissons consommées et non la quantité de bière. Quant à la force argumentative concernant la consommation de la bière, elle pourrait être plus ou moins forte suivant la situation du discours. Voir P. Barbaud, « L'opérateur de restriction *Ne...que* et l'argumentation » dans *Revue Québécoise de linguistique*, vol. 15, n°1, Montréal, 1985, p.154.

II. Les expressions de datation

Les expressions de datation reposent sur une distinction traditionnelle prise comme postulat des recherches grammaticales, notamment les recherches relatives aux verbes, entre des prédicats désignant des événements et d'autres exprimant des états. Quel que soit le bien fondé de cette distinction, elle permet de mettre partiellement en lumière certaines constatations théoriques.

Selon cette distinction, un verbe comme *partir* par exemple exprime une action, c'est-à-dire un événement qu'on peut situer dans le temps comme dans : *le train est parti à 9 heures*. **Dater** un événement revient donc à le situer dans le temps. De la datation des événements, il faudrait distinguer l'indication du temps qu'il est à un moment donné (que ce soit dans le présent ou dans le passé) comme dans : *Nous sommes au premier jour de septembre, Il est six heures du matin* ou *Il est minuit*.

Dans ce genre d'énoncés, on pourrait distinguer, à côté du prédicat désignant un événement ou un état, un segment marquant une date. Ducrot part du constat suivant : le segment qui indique la date est un modificateur par rapport au prédicat auquel il est appliqué. Ainsi, *à 9 heures* sert à modifier argumentativement le prédicat événementiel *partir*. De même, dans un énoncé indiquant le temps qu'il est à un moment donné comme *Nous sommes le 10 juillet 2006*, le segment *10 juillet 2006* joue le rôle de modificateur par rapport au prédicat *nous sommes*.

Comment pourrait-on expliquer cette thèse ?

En effet, la datation d'un événement exerce une certaine influence argumentative sur sa réalité linguistique. Elle rend l'évènement « plus ou moins justiciable du prédicat au moyen duquel on le représente »¹.

Dans l'ADL, la réalité linguistique du prédicat désignant l'évènement n'est rien d'autre que sa force argumentative liée à la situation temporelle et spatiale de l'évènement.

Mais avant d'expliquer les effets argumentatifs des expressions de datation sur les prédicats qu'elles modifient, il faudrait noter que ces expressions constituent, en tant que modificateurs, **deux classes différentes** :

1. Modificateurs contextuels :

Ce sont les expressions qui marquent des dates repérables dans une chronologie comme dans *à 9 heures* ou *en 2006*. Ces modificateurs peuvent servir de modificateurs déréalisants ou de modificateurs réalisants selon la situation de discours.

2. Modificateurs indépendants :

Ce sont des modificateurs voués à l'une ou à l'autre des deux valeurs : réalisation et déréalisation. Quelle que soit la situation discursive, *pesant* est modificateur réalisant par rapport au prédicat *fardeau*, et *léger* est modificateur déréalisant par rapport au même prédicat. Notre étude des expressions de datations va se centrer sur ce type de modificateurs.

Commençons tout d'abord par les prédicats événementiels ou les datations d'évènements

¹O. Ducrot, « Les Modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, vol. 24, 1995, p. 161.

1. Les datations d'événements

Pour étudier les effets argumentatifs des expressions de datations sur les prédicats événementiels, examinons les deux extraits suivants tirés des fables respectives : de « Le Mal Marié »¹ et de « Le lièvre et la Tortue »²

A. « Le Mal Marié »

*Que le bon soit toujours camarade du beau,
Dès demain je chercherai femme ;
Mais comme le divorce entre eux n'est pas nouveau,
Et que peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme,
Assemblent l'un et l'autre point,
Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point.
J'ai vu beaucoup d'hymens ; aucun d'eux ne me tentent ;
Cependant des humains presque les quatre parts
S'exposent hardiment au plus grand des hasards ;
Les quatre parts aussi des humains se repentent.
J'en vais alléguer un qui, s'étant repenti,
Ne put trouver d'autre parti
Que de renvoyer son épouse
Querelleuse, avare et jalouse.
Rien ne la contentait, rien n'était comme il faut :
On se levait trop tard, on se couchait trop tôt ;
*Puis du blanc, puis du noir, puis encore autre chose.**

Du point de vue argumentatif, « Le Mal Marié » est composé d'une conclusion et d'un argument. La fable commence par des enchaînements

¹ Livre VII, fable 2.

² Livre VI, fable 10

argumentatifs qui étalent, au moyen de la conjonction *mais*, la conclusion de toute la fable, de telle sorte que le discours serait globalement orienté vers la confirmation de cette conclusion : il est inutile de chercher une bonne épouse ayant à la fois la beauté du corps et celle de l'âme. En d'autres termes, le fabuliste ne se contente pas de présenter un argument général : *peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme, assemblent l'un et l'autre point* pour conclure à l'inutilité de chercher une bonne épouse ayant les deux caractères, mais il expose sa fable comme un argument réel et plus concret en faveur de la conclusion explicitée au début. Ajoutons aussi que cette conclusion est redoublée d'une confidence du fabuliste « *Ne trouvez pas mauvais que je ne cherche point, J'ai vu beaucoup d'hymens ; aucuns d'eux ne me tentent ;* », confidence qui sert d'embrayeur à la leçon de morale ou, en termes de l'ADL, à la conclusion. Mais le fabuliste ne commence pas toujours ses fables par la moralité ou par une confidence personnelle, car dans d'autres fables, on le voit les placer à la clôture comme dans « Le Songe d'un Habitant du Mogol »¹.

Cette structure argumentative de toute la fable pourrait être linguistiquement expliquée par le jeu de réalisation et de déréalisation argumentatives.

Au niveau de la conclusion argumentative, **la déréalisation et la réalisation** se traduisent respectivement par les modificateurs suivants :

1) la négation dans : *le divorce entre eux n'est pas nouveau, ne trouve pas mauvais que je ne cherche point* et *aucuns d'eux ne me tentent*. La négation en tant que phénomène déréalisant par excellence a fonction d'inverseur de l'orientation argumentative de tout l'enchaînement où elle se trouve. Associée à *mais*, l'inversion devient redondante car, rappelons-

¹ Livre XI, fable 4.

le, quand on applique à un prédicat (*Que le bon soit camarade du beau* ou, en d'autres termes, la coexistence du bon avec le beau) un modificateur déréalisant, le *mais* placé entre le prédicat et le modificateur déréalisant exige que ce modificateur soit inverseur. Or la négation en tant que M.D., a la propriété d'être inverseur sans *mais*, d'où la redondance. De plus, l'adverbe déréalisant *mal*, figurant dans le titre de la fable « Le Mal Marié », déréalise le prédicat *marié* dans la mesure où le mariage met en œuvre un topos intrinsèque du type : mariage donc satisfaction ou joie. Elle oriente le discours vers la conclusion affichée au prologue.

2) L'adverbe réalisant *hardiment* appliqué au prédicat *s'exposent* renforce son argumentativité en faveur d'une conclusion du type : malgré les risques du mariage, les humains n'y renonceront pas ; d'où la souffrance exprimée par le verbe *se repentir* servant de modificateur déréalisant par rapport au segment *s'exposent hardiment*¹.

Le fabuliste nous parle d'un époux malheureux qui souffre de son épouse acariâtre, avare, jalouse que rien ne contente. Elle n'arrête de critiquer les valets et même son mari si bien que celui-ci, « lassé d'entendre un tel lutin », décide de la renvoyer à la campagne chez ses parents où elle se déchaînerait contre tout le monde, n'épargnant personne de ses critiques. Examinons les deux vers écrits en gras :

Rien ne la contentait, rien n'était comme il faut :

On se levait trop tard, on se couchait trop tôt ;

Le second vers se présente comme un argument autorisant la conclusion que véhicule le premier. Le fait que *les valets se lèvent trop tard et se*

¹ Avec le test de *Mais*, on aurait : *on s'expose hardiment, mais on se repent après*.

couchent trop tôt provoque l'épouse contre eux. Mais ce qui nous intéresse ici, ce sont les deux adverbes servant d'expressions de datation, à savoir : *tard* et *tôt*.

Il est vrai que *trop* renforce l'argumentativité de *tard* et de *tôt*, mais pour mieux analyser l'argumentativité de *tard* et de *tôt*, nous ferons abstraction de *trop*.

Dans un énoncé du type *on se lève tard* où *tard* sert à situer dans le temps un événement désigné par le prédicat *se lever*, on pourrait s'interroger sur l'effet argumentatif de *tard* sur le prédicat événementiel.

Appliquons le test de *Mais* et celui de *Même* à cet énoncé :

@ 1) *On se lève, mais tard.*

2) *On se lève, et même tard.*

Il est clair que l'énonciation de (1), gratifié de l'indice @, n'exige pas pour être interprétée une intention argumentative particulière, celle d'opposer le prédicat *se lever* à *tard*, l'opposition entre eux étant uniquement relative à l'argumentativité interne au sémantisme des mots, et non à la situation discursive. Ainsi dans cet énoncé, on pose d'abord qu'on (les valets) se lève et, ensuite, que ce lever est tardif. L'existence de *mais* s'impose entre les deux segments dans la mesure où le second segment *mais tard* restreint l'action *se lever* marquée par le premier segment.

En revanche, dans le deuxième exemple (2), l'existence de *même* est liée à une situation argumentative complexe. L'interprétation de cet énoncé exige chez son locuteur une intention argumentative précise n'ayant pas de rapport avec l'argumentation interne au sémantisme des mots : *se lever* et *tard*. On peut imaginer par exemple une situation complexe qui correspondrait à peu près au sens de cet énoncé comme la suivante.

Supposons que dans une école militaire les cadets soient strictement astreints à se lever au signal déclenché, et qu'ils ne se plient pas à l'ordre. Une phrase comme *on se lève après le signal, et même très tard* peut être énoncée par un des supérieurs responsables.

Il s'ensuit que *tard* est un modificateur déréalisant par rapport au prédicat événementiel *se lever*. Si l'on applique *tard* à tout prédicat événementiel possible, on arrivera à la même conclusion.

Passons maintenant à l'énoncé suivant : *on se couchait tôt*.

Si l'on y applique les tests de *Mais* et de *Même*, on aura :

1) *on se couchait, mais tôt*.

@ 2) *on se couchait, et même tôt*.

On voit bien dans (1) que l'utilisation de *mais* doit être motivée par l'existence d'une opposition argumentative situationnelle n'ayant aucun rapport avec l'argumentativité intrinsèque de *se coucher* et de *tôt*¹. En effet, l'énonciation de *on se couchait, mais tôt* exige qu'il y ait une situation argumentative complexe permettant de l'interpréter, alors que dans l'énoncé (2), l'existence de *même* n'impose pas le recours à tel mouvement discursif pour interpréter tout l'énoncé. On peut donc conclure que, contrairement à *tard*, *tôt* renforce l'argumentativité du prédicat événementiel *se coucher* auquel il s'applique.

Pour confirmer ces conclusions en ce qui concerne *tard* et *tôt*, remplaçons chacun d'eux par l'autre dans le même vers :

On se levait trop tôt, on se couchait trop tard.

¹ Néanmoins, il faudrait signaler la possibilité de dire *On se couchait, mais trop tôt*, dans la mesure où *trop tôt* est un modificateur surréalisant par rapport au prédicat événementiel *se coucher*, modificateur qui admet d'être introduit par *mais* caractérisé par la co-orientation des deux segments qu'il relie.

Si tout le monde se levait trop tôt et se couchait trop tard, la conclusion *Rien ne la contentait, rien n'était comme il fallait* serait, en ce qui concerne les valets ou les servants par exemple, absurde¹. On aurait, au contraire, une conclusion du type : *son épouse était contente des valets*.

Du point de vue argumentatif, l'adverbe *tôt* réalise le prédicat événementiel *se levait*, alors que *tard* déréalise le prédicat événementiel *se couchait*.

Un énoncé comme *on se levait, mais tôt* doit être affecté de l'indice #, indice qui signifie la nécessité d'imaginer une situation argumentative complexe n'ayant pas de rapport avec les indications contenues dans les mots pour pouvoir interpréter l'énoncé en question. Par contre, un énoncé comme *on se levait, et même tôt* n'exige pas de telle gymnastique imaginative et doit, par conséquent, être affecté de l'indice @.

Quant à l'énoncé *on se couchait tard*, énoncé qui doit être gratifié de l'indice @, si l'on introduit *mais* entre le prédicat *se couchait* et l'adverbe *tard*, on n'aura besoin de recourir à aucun mouvement discursif complexe pour l'interpréter, étant donné que *tard* est déréalisant par rapport à *se coucher*. D'où la possibilité d'utiliser *mais* pour mettre en relief l'opposition argumentative immédiate entre le prédicat et le modificateur déréalisant. Par contre, l'introduction de *même* dans cet énoncé (*on se couchait, et même tard*) impose de l'affecter de l'indice # qui impose d'imaginer une situation argumentative complexe pour interpréter toute la phrase.

Il faudrait aussi signaler que le sémantisme interne à l'adverbe déréalisant *tard*, par exemple, s'étend au verbe construit morphologiquement et

¹ Pour que cette conclusion soit argumentativement possible, il faudrait qu'il y soit mis en oeuvre un topos selon lequel plus les valets se lèvent tôt et se couchent tard, moins les maîtres sont contents, topos difficilement acceptable.

sémantiquement sur lui¹. Car dans un énoncé comme *on se tarde à se lever*, l'expression verbale *se tarder à* exerce la même influence déréalisante sur le prédicat *se lever*. De même l'adjectif *tardif* est un modificateur déréalisant par rapport à un prédicat événementiel comme *Le réveil des valets* dans un énoncé du type *le réveil des valets est tardif*.

Non seulement les tests de *Mais* et de *Même* ainsi que l'opérateur *ne...que* confirment la description argumentative de l'adverbe déréalisant *tard* ou de l'adverbe réalisant *tôt* par rapport aux prédicats événementiels.

Rappelons que *ne...que* doit être combiné avec un modificateur déréalisant et que le syntagme *ne...que M.D.* inverse l'orientation argumentative du prédicat *P* auquel le M.D. s'applique. Ainsi, si l'on introduit dans le vers en question *ne...que*, on aura successivement :

@ 1) *On ne se levait que trop tard.*

2) *On ne se couchait que trop tôt.*

Avec l'introduction du *ne...que* dans les deux énoncés, on obtient des résultats satisfaisants dans la mesure où :

a) l'interprétation de la structure « *se lever + ne...que + tard* » mérite l'indice @ qui marque une opposition argumentative immédiate entre le prédicat *se lever* et le syntagme *ne...que M.D.*, opposition relative uniquement à l'argumentativité intrinsèque des mots. En revanche, dans l'énoncé (2), la combinaison du *ne...que* avec *trop tôt* est, sauf ironie, inutilisable. On pourrait imaginer une situation discursive où il serait possible d'utiliser un énoncé du type *on ne se levait que tôt*. Dans une interprétation métalinguistique, cette phrase peut être énoncée pour corriger ou réfuter *trop tôt* comme dans la situation suivante :

¹ Voir « Sémantique lexicale des verbes » dans M. Le Guern, *Les deux logiques du langage*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 127-143.

P : Les gens se couchent ici trop tôt, n'est-ce pas ?

Q : Ils ne se couchent que tôt, rien d'étonnant.

Opposé à *trop tôt*, *tôt* devient déréalisant.

De même, on pourrait envisager *ils ne se couchent que tôt* dans une interprétation ironique.

b) le syntagme *ne...que M.D.* inverse l'orientation argumentative du prédicat *se lever*.

Dire des valets qu'*ils ne se levaient que tard* pourrait autoriser des conclusions du type : *ils étaient très paresseux, on devait les remplacer par d'autres, il fallait les sanctionner...etc.*

On voit bien que la suite *on se levait trop tard, on se couchait trop tôt* met en œuvre un topos reliant l'heure du réveil et celle du coucher à la paresse. « Plus on se lève tard et se couche tôt, plus on est paresseux ». C'est ce topos qui garantit le passage de l'énoncé en question vers des conclusions du type : l'épouse traite mal les valets, elle est furieuse contre eux, elle s'en prend tout le temps à eux.

Ces constatations nous amènent à conclure que « **l'événement désigné par le prédicat perd de sa force argumentative (force qui constitue, pour « la théorie de l'argumentation dans la langue », sa réalité linguistique) lorsqu'il est dit se produire *tard*, et en gagne lorsqu'il est dit se produire *tôt*.** »¹

¹ Ducrot, *Ibid.*, p. 160-163

B. « Le Lièvre et la Tortue »

*Elle part, elle se hâte avec lenteur.
Lui cependant méprise une telle victoire,
Tient la gageure à peu de gloire,
Croit qu'il y va de son honneur
De partir tard. Il broute, il se repose,
Il s'amuse à toute autre chose
Qu'à la gageure.*

Si l'on pense à la rapidité du Lièvre et à la lenteur de la Tortue, on s'aperçoit certainement que la course dont il est question dans cette fable est dérisoire. Cependant, la Tortue insiste à lancer le défi au lièvre. Celui-ci, n'ayant aucun doute de sa victoire, ne lui accorde que peu d'importance car qui se vante d'avoir pour rival à la course une tortue ? Sûr de sa victoire, il croit qu'*il y va de son honneur de **partir tard***.

Le lièvre, en retardant son départ, réduit l'efficacité de l'action. Cela se traduit linguistiquement par la déréalisation. Appliquer au prédicat *partir* l'adverbe *tard* équivaut à le déréaliser. Cet énoncé serait par exemple absurde, si l'on substituait *tôt* à *tard*. Quand on a une concurrente comme la tortue, on ne se croit pas obligé de partir tôt. On la laisse prendre de l'avance.

C'est la déréalisation de *partir* qui illustre clairement l'idée axiale de cette fable.

Non seulement elle se présente comme la traduction linguistique du sarcasme du Lièvre et de sa valorisation de son amour propre qui lui fait déconsidérer sa concurrente, mais comme une explication de sa défaite justifiée par son départ tardif. En termes de l'ADL, le caractère tardif

attribué par le modificateur *tard* au prédicat *partir* atténue l'applicabilité des topoï qui constituent sa signification.

Si l'on combine *tard* avec la description du *ne...que*, le résultat sera satisfaisant dans la mesure où un énoncé comme *le Lièvre ne part que tard* a une orientation argumentative vers la perte de la course, orientation inverse de celle du prédicat *partir* qui, lui, argumente en faveur de la victoire.

Reste à expliquer la relation entre le caractère tardif d'un événement et sa déréalisation.

Ducrot présente deux thèses qui expliquent de manière différente la relation entre le caractère tardif de l'événement et sa déréalisation.

A : La thèse logique :

Fondée sur une logique temporelle élémentaire, cette thèse se ramène au principe logique suivant : « s'il est vrai, à un instant T, qu'un événement E a eu lieu, il est vrai aussi, à tout instant postérieur à T, que cet événement E a eu lieu. Donc, plus il s'est produit tôt, plus longtemps il est vrai qu'il s'est produit.¹ »

Selon ce principe, la durée de tout événement fait partie de son existence comme fait historique. Lorsqu'un événement se produit tard, la durée de son existence, de ses effets et même de son souvenir est a priori réduit par ce retard.

Ainsi, l'événement tardif vit moins longtemps que s'il s'était survécu plus tôt.

¹ Ibid., p. 163-164

B : La thèse linguistique :

Cette thèse repose sur un postulat motivé par des observations linguistiques. Lorsqu'on date un événement, on se place à un point de référence antérieur à cet événement, qu'il soit un événement futur ou passé.

Si la datation de l'événement consiste à le situer dans l'avenir du locuteur, le point de référence coïncide avec le moment de la parole. Mais s'il s'agit d'un événement survenu dans le passé, comment se fait la datation ?

Selon Ducrot, la datation s'effectue toujours à partir d'un moment antérieur à celui où l'événement s'est produit, même si ce moment est fort loin du moment de l'énonciation. La datation dans certaines langues, y compris le français, se fait en fonction d'un mécanisme linguistique qui ne permet d'accomplir la datation qu'à partir d'un point de vue nécessairement antérieur à l'événement qu'on veut dater. S'il est facile d'admettre cette thèse lorsqu'il s'agit de dater un événement futur par rapport au moment de l'énonciation, Ducrot propose de l'admettre pour les événements passés. Selon lui, un énoncé du type *L'Amérique a été découverte en l'an 1492* où la datation quantitative *en l'an 1492* est vue, selon la situation de discours, comme déréalisante, se paraphraserait par *Il a fallu attendre l'an 1492 pour que l'Amérique soit découverte*. En effet, la proposition de Ducrot repose sur l'idée qu'en français, la datation quantitative des événements, lorsqu'elle indique un retard, s'exprime par cette façon habituelle qui fait apparaître l'événement comme attendu depuis longtemps, i.e. comme tardif.

Ceci dit, qualifier un événement de tardif revient à l'éloigner du point de référence d'où il est vu ou, en d'autres termes, à insister sur la distance

temporelle qui le sépare du point de référence et le fait apparaître comme distant.

Supposons que les valets devant se lever à 6 heures se lèvent à 8 heures (ce qui correspondrait bien à *on se levait tard*). Dire *les valet se levaient tard* se paraphrase donc par *Il fallait attendre jusqu'à 8 heures pour que les valets se lèvent*.

Dire également *on ne se levait qu'à 8 heures* ou *on ne se levait que tard* signifie respectivement qu'*on ne se levait pas avant 8 heures* ou qu'*on ne se levait pas avant qu'il ne soit tard*.

A un énoncé du type *on ne se levait qu'à 8 heures*, on peut donc enchaîner *c'est très tard* ou *mais ce n'est pas tard*.

Dans « Le Corbeau et le Renard »¹, le Renard, voyant le Corbeau perché sur un arbre et tenir un fromage dans son bec, exprime son admiration pour lui et pour sa belle voix. Le Corbeau, enchanté, se met alors à chanter, le fromage lui échappe, le Renard s'en empare et apprend au Corbeau qu'il n'est pas flatterie désintéressée. Le fabuliste décrit le Corbeau victime de cette astuce en ces vers :

Le Corbeau, honteux et confus,

*Jura, mais un peu **tard**, qu'on ne l'y prendrait plus.*

D'après la règle qui explique le comportement de *mais*, quand le modificateur appliqué au prédicat (*jura*) est déréaliste (*tard*), le *mais* placé entre ce prédicat et le déréalisant qui le modifie exige que le modificateur déréalisant soit un inverseur. Si le prédicat *Jurer* dans *Le Corbeau, honteux et confus, jura qu'on ne l'y prendrait plus* argumente en faveur d'une conclusion du type *le Corbeau pourrait éviter d'être*

¹ Livre I, fable 2.

trompé, le modificateur *tard* introduit par *mais* inverse cette orientation argumentative de telle sorte que tout l'enchaînement *jurer qu'on ne l'y prendra plus + mais + tard* est orienté vers une conclusion du type *le Corbeau, étant facile à tromper, ne pourrait pas éviter d'être trompé de nouveau*. Quant à *un peu* qui précède *tard*, bien qu'il atténue sa force argumentative, il a la propriété de ne pas pouvoir inverser son orientation argumentative. Car ce qui caractérise *un peu*, par opposition à *peu*, c'est qu'il se borne à atténuer l'applicabilité des topoï qui constituent la signification du prédicat auquel on l'applique, tout en maintenant son orientation argumentative. Le syntagme *un peu tard*, bien que moins fort que *tard*, est orienté vers les mêmes conclusions que celui-ci autorise.

Du point de vue polyphonique le locuteur met en scène deux énonciateurs : E1 qui soutient que le Corbeau pourrait bien profiter de cette leçon, et E2 qui soutient que le Corbeau serait facile à tromper. Le locuteur, se distanciant de E1, s'assimile à E2 qui, introduit par *mais*, fait le propos de l'énonciation ou l'objet de la parole.

Ainsi *Le Corbeau jura, mais un peu tard, qu'il ne s'y prendrait plus*, conformément à l'interprétation linguistique du modificateur déréalisant *tard* lorsqu'il est appliqué à un prédicat événementiel, pourrait être paraphrasé par :

Il a fallu attendre jusqu'à ce qu'il soit un peu tard pour que le Corbeau jure qu'on l'y prendrait plus.

Il en ressort que l'emploi de *tôt* imposerait l'interprétation inverse. Dans « L'Hirondelle et les Petits Oiseaux¹ », l'Hirondelle conseille aux petits oiseaux de se hâter de manger les grains du chanvre² que les paysans ont semé dans les champs, mais les oiseaux se moquant d'elle, ne prennent

¹ Livre I, fable 8.

² Notons que les paysans cultivent le chanvre pour ses fibres textiles qui peuvent servir à la fabrication des lacets utilisés pour la chasse aux oiseaux.

pas au sérieux ses conseils. Le chanvre ayant poussé, l'Hirondelle leur conseille de l'arracher brin à brin avant qu'il ne soit cru, mais ils refusent de le faire. Le chanvre étant tout à fait cru, l'Hirondelle leur dit *Ceci n'est pas bien, mauvaise graine est tôt venue*. Etant réalisant par rapport au prédicat événementiel *venir*, *tôt* renforce son orientation argumentative vers une conclusion du type *les oiseaux n'ont plus le temps ou aucun moyen d'empêcher le danger*. Cela nous amène, d'après la thèse linguistique proposée par Ducrot, à paraphraser *mauvaise graine est tôt venue* par *la venue de la mauvaise graine ne s'est pas fait attendre*.

Le caractère tardif d'un événement pourrait être rapproché à une autre caractérisation ayant les mêmes effets déréalisants. **Le fait qu'un événement se produit après un autre contribue à le déréaliser.**

Dans « Testament expliqué par Esope¹ », un père a laissé un testament à ses trois filles, mais après sa mort, personne n'a pu déchiffrer la volonté du testateur. On a donc consulté les avocats. Le fabuliste décrit la situation en ces vers :

*L'affaire est consultée, et tous les avocats,
Après avoir tourné le cas
En cent et cent mille manières,
Y jettent leur bonnet, se confessent vaincus,
Et conseillent aux héritières
De partager le bien sans songer au surplus.*

Un énoncé du type *les avocats y jettent leur bonnet et se confessent vaincus*, pris isolément, pourrait conduire à une conclusion du genre *les avocats ne se soucient pas de comprendre le testament ou ils sont paresseux*, mais avec ***après avoir tourné le cas en cent mille manières***,

¹ Livre II, fable 20.

on pourrait enchaîner *ils ont fait leur mieux* ou *le testament est très difficile à comprendre*. En effet, *après* caractérise, du point de vue argumentatif, les événements désignés respectivement par les prédicats *jeter leur bonnet* et *se confesser vaincus* de manière à les faire apparaître comme tardifs ou distants. Lorsqu'un événement *se passe tard*, sa réalité linguistique perd de sa force argumentative et, par conséquent, apparaît dans sa situation chronologique comme déréalisée.

Dans « Les Loups et les Brebis ¹ », le fabuliste décrit la situation entre les loups et la brebis par ces deux vers :

Après mille ans et plus de guerre déclarée,

Les Loups firent la paix avecque les Brebis.

Le segment *Après mille ans et plus de guerre déclarée* confère un caractère tardif au prédicat *firent la paix avecque les Brebis* en ce sens que les deux segments pourraient être paraphrasés par *Il fallait attendre mille ans et plus de guerre déclarée pour que les loups fassent la paix avec que les brebis*.

Si *tard* et *après* sont co-orientés, on peut poser que *tôt* et *avant* ont la même orientation. Dans « Le Cheval et l'Ane ² », l'Ane, chargé d'un gros fardeau, succombe et demande au Cheval qui, lui, ne porte rien de l'aider quelque peu sinon il périrait en route. Le Cheval refuse. Le fabuliste décrit cette scène en ces vers :

Il pria le Cheval de l'aider quelque peu :

Autrement il mourrait devant³ qu'être à la ville.

¹ Livre III, fable 13.

² Livre VII, fable 16.

³ Notons que *Devant*, ayant en français classique un sens temporel, signifie *Avant*. Voir E. Huguet, *Petit glossaire des Classiques Français du dix-septième siècle*, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1989.

Le segment *devant qu'être à la ville* ou, en français contemporain, *avant d'être à la ville* réalise le prédicat *mourir*. Cette constatation est confirmée par le test de Même dans *l'âne va mourir, et même avant d'arriver à la ville*. Un énoncé du type *l'âne va mourir, mais avant d'arriver à la ville* exige, pour être interprété, une situation argumentative complexe qui ne se réduit pas aux contenus sémantiques de ses mots.

Comme *tôt*, *avant* ne peut jamais se combiner avec *ne...que* sauf dans un contexte de réfutation métalinguistique où, par exemple, *ne mourir qu'avant d'arriver au Caire* s'oppose à *mourir avant d'arriver à Fayoum*. Quant à *tôt*, dans un énoncé tel que *ne mourir que tôt*, il s'oppose, du point de vue métalinguistique, à *très tôt* dans *mourir très tôt*.

La même idée s'applique **au niveau spatial** lorsqu'il s'agit de situer un objet dans l'espace. Car qualifier un objet de lointain est un moyen de le déréaliser¹. La déréalisation des prédicats événementiels s'exprime dans l'appréhension des événements comme tardifs.

Néanmoins, il faudrait signaler certaines observations importantes relatives aux caractères tardif et lointain des événements.

1. Lorsqu'un événement est qualifié de tardif, sa durée est réduite par le fait qu'il se passe tard, mais si l'événement en question, bien qu'il commence tard, consume toute sa durée naturelle en restant tard², l'enchaînement sémantique ne se fait pas dans ce cas sur le prédicat événementiel combiné avec *tard*, mais sur la conséquence inférée de

¹ Un énoncé du type *la catastrophe se passe loin de notre pays* autorise un enchaînement comme *nous sommes à l'abri du danger*. D'où la possibilité de dire *Il y a eu une catastrophe, mais loin de chez nous*.

² Comme dans le cas des films qui, commençant tard, se terminent forcément à une heure tardive.

l'action tardive. Dans un énoncé du type *le match a commencé tard, donc il se terminera tard*, l'enchaînement *se terminer tard* se fait, non sur *commencer tard*, mais sur *rester tard* inféré implicitement à partir de l'heure du début de l'événement.

2. Selon Ducrot, lorsqu'il s'agit de **la situation spatiale d'un objet**, c'est en le qualifiant de lointain qu'on obtient la déréalisation liée à l'absence. Vérifions cette thèse sur les exemples suivants :

a) *Or un jour qu'au haut et **au loin***

Le galand allait chercher femme,

Pendant tout le sabbat qu'il fit avec sa dame,

Le demeurant des Rats tint chapitre en un coin.

« Conseil tenu par les Rats ¹ »

b) « *Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,*

*S'écria-t-il **de loin** au général des chats :*

Je soupçonne dessous encor quelque machine.

Rien ne te sert d'être farine ;

Car, quand tu serais sac, je n'approcherais pas. »

« Le Chat et un vieux Rat ² »

c) *Apollon reconnut ce qu'il avait en tête :*

« Mort ou vif, lui dit-il, montre-nous ton moineau,

Et ne me tends plus de panneau :

Tu te trouverais mal d'un pareil stratagème.

*Je vois **de loin**, j'atteins de même. »*

« L'Oracle et l'Impie ³ »

¹ Livre II, fable 2.

² Livre III, fable 18.

³³ Livre IV, fable 19.

d) Capitaine Renard allait de compagnie
Avec son ami Bouc des plus haut encornés.
*Celui-ci ne voyait pas plus **loin** que son nez ;*
L'autre était passé maître en fait de tromperie.
 « Le Renard et le Bouc ¹ »

Dans l'exemple **(a)**, les Rats, terrorisés par le Chat, n'osent plus sortir de leur trou pendant que le Chat, cabriolant sur les toits, cherche au loin une femme.

Le syntagme *chercher au loin* est composé d'un prédicat événementiel *chercher* et d'une locution adverbiale *au loin* qui le déréalise. Cette déréalisation est attestée par *mais* dans la mesure où la recherche qui se fait au loin est vue comme absente ou distante par rapport à l'énonciateur² (les rats) mis en scène par le locuteur (le fabuliste) : *Le galand allait chercher une femme, mais au loin.*

Selon Anscombe, « dire de quelqu'un qu'il cherche, c'est voir son activité comme orientée vers trouver, c'est lui attribuer l'attitude de quelqu'un qui a envie de trouver³ ». Ainsi, le topos intrinsèque de *chercher* relie deux sommets :

Chercher et trouver. Or, plus la trouvaille est difficile à atteindre, plus la recherche devient déréalisée, d'où l'idée que *loin* déréalise le prédicat *chercher*, même si la recherche est extensive⁴ (aux endroits proches et lointains à la fois), la recherche efficace étant celle qui aboutit à la

¹ Livre III, fable 5

² « Le centre de perspective » selon Genette et « le sujet de conscience » selon A. Banfield. Voir respectivement : G. Genette, *Figure III*, Paris, Seuil, 1972 ; et A. Banfield, « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire », *Langue française*, 44, p 9-26.

³ J. C. Anscombe, « La nature des topoï », dans *La théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1994, p. 60.

⁴ En termes de l'argumentation intrinsèque, on pourrait dire que l'argumentativité extensive du prédicat *chercher* est renforcée lorsque la recherche, ne se bornant pas aux endroits proches, s'étend aux endroits lointains, alors que son argumentativité intensive est déréalisée lorsque la recherche n'aboutit pas à son but (*trouver*).

trouvaille. La déréalisation est ici attestée par un enchaînement du type : *on a eu beau chercher partout, on n'a rien trouvé.*

En revanche, pour énoncer une phrase du type *le galand cherche une femme, il la cherche même au loin*, phrase qui mérite l'indice #, il est nécessaire qu'il y ait une situation argumentative complexe indépendante de l'argumentativité interne au sémantisme des mots. Etant un prédicat événementiel, *chercher* est déréalisé par *au loin*.

Dans l'exemple **(b)**, nous sommes en présence d'un chat rusé qui a réussi mainte fois à tromper les rats par ses divers stratagèmes et à en gober quelques uns. Mais cette fois, enfariné dans un grand coffre de bois où l'on pétrit et serre le pain, le chat ne réussira pas pour autant à tromper un vieux rat expérimenté. D'où la suite :

« *Ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille,*

S'écria-t-il (le rat) de loin au général des chats.

L'expression du narrateur *s'écrier de loin* est composé d'un prédicat événementiel *s'écrier* et le modificateur déréalisant par rapport à lui *de loin*. La déréalisation est attestée par *mais* dans *@ les enfants s'écrient, mais de loin*.

Par contre, un énoncé du type # *les enfants s'écrient, et même de loin* exige une stratégie argumentative complexe pour qu'on puisse l'interpréter, ce qui confirme encore une fois l'influence déréalisante de *loin* sur les prédicats événementiels. En revanche, si l'on remplace *de loin* par *de près*, on aura *les enfants s'écrient, et même de près* où *de près* s'affirme comme modificateur réalisant par rapport à *s'écrier*.

Passons maintenant à l'exemple **(c)**.

Un païen, pour mettre Apollon en défaut, a pris dans la main un moineau et est allé tester le dieu des oracles en lui demandant : *Ce que je tiens, est-il en vie ou non ?* Le païen, prêt à étouffer le pauvre animal le cas échéant, ne cherchait qu'à tromper Apollon, mais celui-ci comprend le piège qui lui est tendu et dit à l'Impie :

Je vois de loin, j'atteins de même.

Le prédicat événementiel *voir* est-il déréalisé par le modificateur *de loin* ?

Le problème tient à ce que ce prédicat *voir* renferme deux topoï intrinsèques opposés. Un topos selon lequel plus on voit de loin, moins on distingue les objets, ce qui fait de *loin* un modificateur déréalisant par rapport à *voir*. D'où la possibilité d'exprimer par *mais* l'opposition argumentative immédiate (gratifiée par l'indice (@)) dans : *le témoin a vu le meurtrier, mais de loin*, enchaînement qui autorise une conclusion du type : *on ne peut pas se fier à son témoignage*. Mais un énoncé du type # *le témoin a vu le meurtrier, et même de loin* exige sûrement une situation argumentative complexe pour l'interpréter,

Ceci dit, un énoncé du type *le témoin a vu le meurtrier, et même de près* n'exige aucun mouvement discursif complexe pour l'interprétation de l'enchaînement.

Mais *voir* peut aussi mettre en œuvre un autre topos intrinsèque opposé au précédent, topos selon lequel plus on voit de loin, plus on a une bonne vue. D'où la possibilité d'énoncer, sans besoin d'une situation argumentative complexe, *L'aigle voit bien ses proies, et même il les voit de très loin* où *loin* est modificateur réalisant par rapport à *voir*. Par contre, un énoncé comme *L'aigle voit bien ses proies, et même de près* paraît inutilisable et difficile à interpréter.

Cela nous amène à dire que le même syntagme (*voir de loin*) pourrait aboutir aux conclusions opposées. Autrement dit, il peut faire partie de deux classes argumentatives différentes.

Dire *je vois de loin* argumente dans « L'Oracle et l'Impie » en faveur d'une conclusion du genre : *tu ne peux pas me tromper*, conclusion déductible également d'un énoncé du type : *j'ai une bonne vue*. D'où la conclusion générale avec laquelle le fabuliste a choisi de commencer sa fable : *Vouloir tromper le Ciel, c'est folie à la terre*. Par contre un énoncé comme *Je vois de près* serait incompatible avec cette conclusion (à moins que le syntagme *voir de loin* soit interprété comme indiquant l'omniprésence d'Apollon, ce qui n'est pas le cas ici)

Ajoutons aussi qu'avec *ne...que de loin* où *de loin* est modificateur réalisant par rapport à *voir*, il serait nécessaire de recourir à une interprétation métalinguistique de l'enchaînement de telle sorte que *Je ne vois que de loin* corrigerait un énoncé du type *tu vois de très loin*. Si *de loin* était par contre déréalisant, ce qui n'est pas le cas dans cet énoncé, le syntagme *ne...que de loin* inverse l'orientation argumentative du prédicat *voir*. En d'autres termes, *je ne vois que de loin* argumente en faveur de *J'ai un problème de vue*.

De même, dans l'exemple **(d)** où le fabuliste, pour décrire l'esprit borné du Bouc, dit : *Celui-ci ne voyait pas plus loin que son nez*, l'adverbe *loin* réalise le prédicat *voir*. Certes, *voir loin* exprime ici un sens figuré : savoir mesurer la portée des événements et en prévoir les conséquences, mais il l'exprime à l'aide d'un adverbe qui peut à la fois servir, par rapport au même prédicat événementiel, de modificateur déréalisant (comme dans (a) et (b)) et de modificateur réalisant (comme dans (c) et

(d). S'agit-il d'une propriété particulière aux verbes exprimant la perception?

Si l'on substitue *entendre* à *voir* dans le vers d'Apollon, on s'aperçoit qu'il a la même propriété que *voir*. Car *J'entends de loin* argumente en faveur de *J'ai une ouïe fine*. Cette constatation est corroborée par le test de *Même* dans *J'ai entendu son discours, et même de loin*. Quant à la possibilité d'utiliser *loin* comme modificateur déréalisant par rapport à *entendre*, elle est attestée par *mais* dans :

Le témoin a entendu l'aveu du criminel, mais il l'a entendu de loin : on ne peut donc pas compter sur son témoignage.

On arrivera aux mêmes conclusions avec le verbe *sentir* relatif à l'odorat.

Mais on rencontre aussi ce phénomène, peut-être de façon moins claire, dans l'exemple (a) avec le verbe *chercher* que l'on peut employer dans un énoncé où *au loin* le réalise sans exiger une situation argumentative complexe pour l'interprétation de tout l'enchaînement comme dans *le galand cherche une femme autour de lui, et même au loin* où il s'agit d'une recherche extensive.

Cela nous amène à conclure que les modificateurs servant à situer les événements dans l'espace peuvent être, par rapport à beaucoup de verbes événementiels, notamment les verbes de perception, tantôt déréalisants, tantôt réalisants selon la situation de discours.

Mais comment interpréter linguistiquement ce phénomène ?

On pourrait se servir de la distinction entre **l'argumentativité intensive** et **l'argumentativité extensive** du prédicat de perception pour expliquer son comportement argumentatif ambigu dans le discours.

Prenons le verbe *voir* dans *Je vois de loin*. L'emploi de ce verbe pourrait en général mettre en œuvre deux topoï : un topos relatif à

l'argumentativité qualitative (intensive) qui s'exprime par le pouvoir de bien percevoir les objets et un autre topos relatif à l'étendue de la vue (ou bien, en utilisant une expression géographique, « la territorialité de la vue »), ce qu'on veut dire par l'argumentativité extensive du prédicat. Prononcé par Apollon, l'énoncé *je vois de loin* met en œuvre l'argumentativité extensive du prédicat *voir* qui est réalisée par de loin. Quant à son argumentativité intensive, elle ne fait pas l'objet de l'énonciation. En termes de la théorie de la polyphonie, le locuteur met en scène deux énonciateurs : E1 et E2. Le premier soutient qu'en regardant de loin, on ne pourrait pas discerner si le moineau, tenu par le Païen, est vivant ou mort, alors que E2 soutient qu'en regardant de loin, Apollon fait preuve de bonne vue ou est capable de tout voir. Tout en déclarant son accord avec le point de vue de E1, le locuteur s'identifie à E2 qui, lui, fait le propos de la parole.

3. On pourrait constater, à partir de nos analyses de *tard*, de *tôt*, de *près* et de *loin*, que les adjectifs ou les adverbes qui ont valeur de ponctualité et de proximité dans le temps et dans l'espace sont des modificateurs réalisants par rapport aux prédicats événementiels auxquels on les applique.

Des adverbes comme *tout à l'heure*, *immédiatement*, *instantanément*, *sans tarder*, *aussitôt*, *ici*, *près* par exemple sont réalisants par rapport à tout verbe événementiel. De même des adjectifs comme *immédiat*, *ponctuel*, *instantané*, *proche* sont réalisants par rapport à tout prédicat événementiel.

Quant aux adjectifs et aux adverbes propres à conférer un caractère tardif ou lointain aux prédicats événementiels, ils sont déréalisants par rapport à ces prédicats comme : *tardif*, *lointain*, *paresseusement...etc.*

Il faudrait toutefois signaler une observation importante : il est fort possible de trouver dans une communauté linguistique un certain nombre de croyances au nom desquelles ce qui se fait tôt perd de son importance.

Dans une école militaire par exemple, le fait de se lever tôt enfreint les règlements et va à l'encontre d'un principe qui a une forme sentencieuse : *Avant l'heure, c'est pas l'heure, après l'heure c'est plus l'heure*, principe qui exprime une remarque traditionnellement militaire et qui glose de manière redondante la requête d'exactitude ponctuelle¹. Il est donc important de souligner que les notions de réalisation et de déréalisation, relatives à l'argumentativité interne aux prédicats, n'ont rien à voir avec les croyances de la communauté qui peuvent faire émerger des formes sentencieuses mettant en œuvre des topoï extrinsèques relevant de ce genre de croyances.

¹ Voir *Dictionnaire des Expressions et Locutions figurées*, Les usuels du Robert, 1979.

2) Les datations de moments

On a vu dans notre analyse de l'énoncé *les valets ne se lèvent qu'à 8 heures* que son enchaînement argumentatif va vers le tard, le modificateur contextuel *8 heures* étant interprété dans cette structure comme déréalisant par rapport au prédicat événementiel *se lever*. A supposer que La Fontaine, pour décrire le lever des valets, utilise une suite du type *on se levait, il est 8 heures*, aurait-on la même conclusion argumentative déductible de *on se levait tard* ?

Un énoncé du type *il est 8 heures* pourrait certainement être orienté aussi bien vers le tard que vers le tôt selon la situation du discours, mais comment pourrait-on déterminer l'influence de la datation sur un prédicat d'état comme *être* ?

Pour répondre à cette question, on n'a qu'à combiner *il est 8 heures* avec *ne...que* afin tout d'abord de constater l'orientation argumentatif de tout l'enchaînement **Prédicat d'état + ne...que + 8 heures** et, ensuite, d'en déduire l'orientation argumentative inverse qui serait celle du prédicat être avant d'être inversée par l'introduction du *ne...que*.

Ainsi, en examinant l'énoncé *il n'est que 8 heures*, on peut constater comme fait que cet énoncé est intrinsèquement orienté vers le tôt. Car un énoncé du type *il n'est que 8 heures* peut être enchaîné à *peut-être même 7 heures 45* par exemple.

Si l'on prend pour accordé que l'orientation de *il n'est que 8 heures* est vers le tôt, on pourra donc conclure que :

1) le segment *8 heures* est un modificateur déréalisant par rapport au prédicat d'état *être*.

2) l'orientation du prédicat *être*, qui est inversée par l'introduction de l'opérateur *ne...que*, doit être vers le tard.

3) étant, du point de vue temporel, un modificateur déréalisant par rapport aux prédicats événementiels, *tard* réalise, du même point de vue, les prédicats d'états.

4) un énoncé du type *il n'est que tôt* doit être gratifié de l'indice @, alors qu'un énoncé du type *il n'est que tard* doit être marqué par l'indice # qui ne se comprendra que dans un contexte de réfutation métalinguistique où il s'agit, par exemple, de réfuter *très tard* :

P : Tu ne dois pas partir maintenant, c'est très tard.

O : Ne t'en fais pas ! Il n'est que tard.

Il existe aussi d'autres expressions qui ont valeur de dater un état ou un moment comme dans :

1. *Nous sommes au 15 octobre 1960*

2. *Le siècle en était à...*

3. *On est à l'âge de...*

4. *On est au début de...*

Dans « L'Horoscope¹ », un père qui aime trop son fils consulte les diseurs de bonne aventure sur son sort, ceux-ci lui conseillent de l'éloigner des lions jusqu'à l'âge de vingt ans. Le père, par suite, interdit qu'on le laisse sortir de son palais. Lorsque le fils atteint l'âge où l'on éprouve un désir irrésistible pour la chasse, il contemple dans le palais un tableau dans lequel figure un lion. Indigné contre cet animal qui est à

¹ Livre VIII, fable 16.

l'origine de son emprisonnement, il lui porte un coup de poing, mais un gros clou, sous la tapisserie, le blesse et le tue sur le champ. Le fabuliste décrit le jeune garçon en ces vers :

*Il pouvait, sans sortir, contenter son envie,
Avec ses compagnons tout le jour badiner,
Sauter, courir, se promener.
Quand il fut en l'âge où la chasse
Plaît le plus aux jeunes esprits,
Cet exercice avec mépris
Lui fut dépeint ; mais, quoi qu'on fasse,
Propos, conseil, enseignement,
Rien ne change un tempérament.*

Avant d'analyser la suite *Quand il fut en l'âge où la chasse plaît le plus aux jeunes esprits*, il serait nécessaire d'éclairer, du point de vue argumentatif, le contexte où elle figure.

L'expression adverbiale *sans sortir*, désignant une restriction qui neutralise tout mouvement, est un modificateur déréalisant par rapport aux prédicats événementiels : *contenter, badiner, sauter, courir* et *se promener*.

L'interdiction du père s'exprime linguistiquement par la déréalisation de tout acte événementiel qui pourrait être en faveur de la sortie. Cette déréalisation se manifeste sous une forme psychologie dans l'énoncé *Cet exercice (la chasse) avec mépris lui fut dépeint* où l'expression *dépeindre avec mépris* déréalise le prédicat *exercice* se référant à la chasse. Mais en examinant le syntagme *dépeindre avec mépris*, on s'aperçoit que *avec mépris* sert, dans ce contexte, de modificateur déréalisant par rapport au prédicat *dépeindre* auquel il est appliqué. Une phrase du type *on lui dépeint la chasse, mais avec mépris*, pouvant être énoncée sans qu'il y ait

de mouvement argumentatif complexe pour l'interpréter, mérite l'indice @, alors qu'une phrase comme *on lui dépeint la chasse, et même avec mépris* exige une situation argumentative complexe permettant de l'interpréter.

Même si, dans un autre contexte, on substituait à *avec mépris* une expression adverbiale opposée, telle que *en termes élogieux*, celle-ci n'en serait pas moins déréalisant par rapport à *dépeindre*. Un énoncé du type *on lui dépeint la chasse, mais en termes élogieux* devrait être marqué par l'indice @, l'opposition argumentative entre *dépeindre* et *en termes élogieux* étant directe et loin de toute intention argumentative particulière.

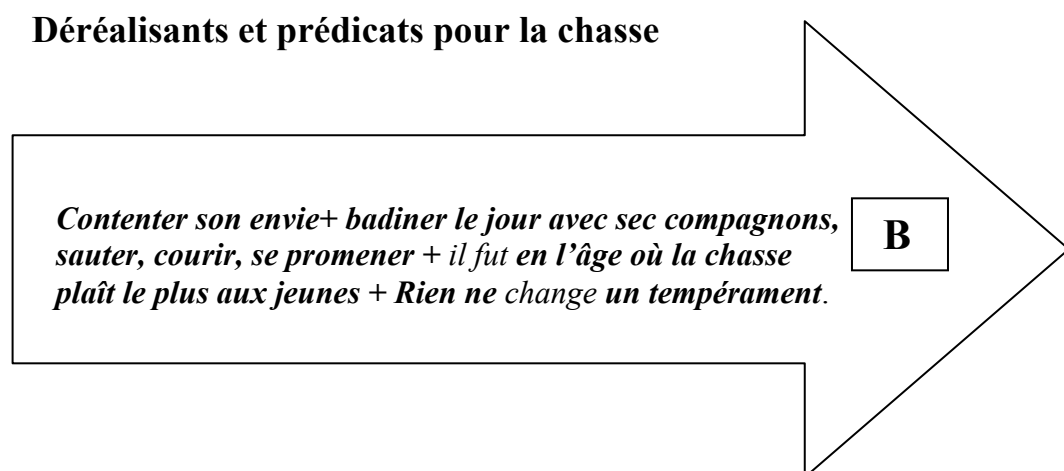
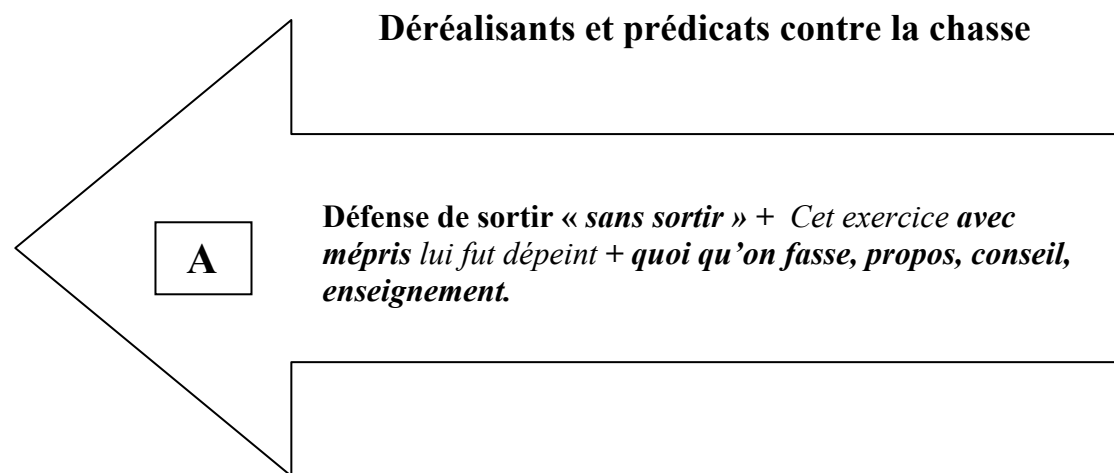
Cela s'explique par le fait que le prédicat *dépeindre*, qui peut être paraphrasé par *représenter ou décrire une situation par le discours*, est intrinsèquement orienté, du point de vue argumentatif, vers l'élucidation ou la clarification de la situation. En appliquant donc à *dépeindre* le modificateur *avec mépris* (ou même *en termes élogieux*), on obtient sa déréalisation du fait que la représentation de la situation (la chasse) serait entachée d'inauthenticité ou d'exagération. Ceci dit, l'énoncé *Cet exercice lui fut dépeint avec mépris* argumente en faveur d'une conclusion du type *le jeune garçon renoncerait à la chasse*. Or, avec l'énoncé suivant introduit par *mais* : ***quoi qu'on fasse¹,...rien ne change un tempérament*** que l'on peut paraphraser par : *quelles que soient les tentatives du père pour dépeindre avec mépris la chasse, rien ne peut changer un tempérament*, La Fontaine inverse au moyen de *mais* et de la négation *ne...rien* (qui est en elle-même un modificateur déréalisant inverseur) l'orientation argumentative du premier segment *dépeindre avec mépris la chasse*. Autrement dit, on est en présence de deux types d'énoncés qui s'opposent par leur force argumentative interne :

¹¹ Voir l'analyse pragmatique de *quoi qu'il soit* dans C. Rossari, *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Presses universitaires de Nancy, 2000, p. 94-100.

A) Des énoncés qui servent à déréaliser tout prédicat événementiel argumentant en faveur de la chasse (argumentation contre la chasse).

B) D'autres énoncés qui déréalisent, en l'inversant, tout prédicat événementiel argumentant contre la chasse (argumentation pour la chasse).

Les rapports entre ces deux types d'énoncés prennent une forme conflictuelle que l'on peut représenter par les deux figures suivantes :



Revenons maintenant à l'énoncé principal donné comme exemple de la datation d'état :

Quand il fut en l'âge où la chasse

Plaît le plus aux jeunes esprits,

Le segment *en l'âge où la chasse plaît le plus aux jeunes*, exprimant le temps de la jeunesse, sert à dater le prédicat d'état dans *il fut*. Pour déterminer plus clairement l'effet déréalisant de ce segment sur le prédicat d'état, on pourrait recourir au test du *Ne...que* :

Le fils ne fut qu'en l'âge où la chasse plaît le plus aux jeunes esprits.

Admettons ensuite le fait que cet énoncé combiné avec *ne...que* est intrinsèquement orienté vers le tôt.

Notons tout d'abord, pour analyser cet énoncé, que la description du *ne...que* qui exige que le modificateur combiné avec *ne...que* soit déréalisant et que l'orientation argumentatif de tout l'enchaînement *X ne...que M.D.* soit l'inverse de celle du prédicat *X*. On pourrait alors conclure que le prédicat d'état *il fut* est intrinsèquement orienté vers le tard. Autant dire que l'indication *en l'âge où* est présentée comme déréalisante par rapport au prédicat d'état *il fut* compris comme datation d'un moment.

Le modificateur *en l'âge où la chasse plaît le plus aux jeunes esprits* déréalise donc le prédicat *il fut* dont l'orientation argumentative va vers l'immutabilité et la persistance de l'état d'enfermement dans lequel le père a mis son fils. Mais on voit bien que le modificateur déréalisant en position attributive joue le rôle de propos de l'énonciation et inverse, par conséquent, l'orientation du prédicat *il fut* de sorte que l'orientation de tout l'énoncé *il fut en l'âge où la chasse plaît le plus aux jeunes esprits* dirige le discours vers le terme de l'état stagnant (l'enfermement) et

l'imminence du changement (la nécessité de sortir devient telle que le jeune garçon ne peut plus supporter d'être enfermé)

En d'autres termes, l'orientation argumentative de tout l'énoncé est en faveur de la chasse. Cette orientation est renforcée par le modificateur surréalisant *le plus* qui, appliqué à *plaire*, pousse son argumentativité (argumentativité en faveur de la chasse) vers le degré extrême de l'échelle.

Le conflit entre les deux forces argumentatives opposées, l'une en faveur de la chasse et l'autre s'y opposant, est enfin réglé en faveur de celle qui résiste aux tentatives du père pour éloigner son fils du danger de mort, puisque le désir irrésistible de sortir portera le fils, dans un moment d'indignation et de colère, à affronter, non un véritable lion, mais l'image de cet animal, cause de son emprisonnement et de sa détresse. C'est dans cet affrontement symbolique que la mort frappera le fils. D'où le sens tragique de l'histoire que le fabuliste résume par cet énoncé :

.....et cette chère tête,

Pour qui l'art d'Esculape en vain fit ce qu'il put

Dut sa perte à ces soins qu'on prit pour son salut.

Le jeu de réalisation et de déréalisation se présente ici comme une interprétation linguistique de la conception tragique telle qu'elle est explicitée par le fabuliste tout au début de la fable :

On rencontre sa destinée

Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter.

Cependant, le fabuliste se lancera dans la réfutation de cet art (la prédiction de l'avenir) en déployant un dispositif linguistique déréalisant reposant essentiellement sur la négation :

*Mais je l'en justifie, et maintiens qu'il est **faux**,
 Je **ne crois point** que la nature
 Se soit lié les mains, et nous les lie encor
 Jusqu'au point de marquer dans les cieux notre sort.
 Il dépend d'une conjoncture
 De lieux, de personnes, de temps,
Non des conjonctions de tous ces charlatans¹.*

Si les mots *faux*, *ne crois point*, *non*, *ces charlatans* sont écrits en gras, c'est qu'ils ont une valeur négativiste et, par conséquent, une fonction de déréalisants inverseurs par rapport aux prédicats auxquels ils sont appliqués.

Si, par exemple, le prédicat *art* (l'art de prédire l'avenir) dans *il est faux* est intrinsèquement orienté vers *digne d'appréciation* ou *louable*, le modificateur déréalisant *faux* qui lui est appliqué inverse son orientation argumentative de sorte que l'orientation argumentative de tout l'énoncé va vers *cet art n'a pas de valeur* ou *cet art n'est digne d'aucune appréciation*.

De même la négation dans *je ne crois point*, *Non des conjonction*, *ces charlatans* a fonction d'inverseur par rapport aux prédicats auxquels elle s'applique et dirige l'orientation argumentative du discours vers la même conclusion.

Reste à expliquer pourquoi le tard qui déréalise les prédicats événementiels réalise les prédicats d'état ?

¹ La valeur négative du prédicat *charlatan* s'explique par le fait que le charlatanisme, consistant à exploiter la crédulité d'autrui, est fondé sur la tromperie et le mensonge, d'où la valeur négativisante du terme.

Lorsque nous marquons de l'indice @ un énoncé du type *il n'est que tôt* et de # un énoncé du type *il n'est que tard*, nous interprétons les faits (les deux énoncés observés) de manière à les subsumer sous les concepts de l'ADL qui servent à commander notre interprétation. C'est aussi au moyen des instruments d'analyse que possède l'ADL que nous expliquons le mécanisme de ces faits.

Cela dit, la description linguistique du *ne...que* et les notions de déréalisateur et d'inversion nous permettent d'expliquer l'effet réalisant du caractère tardif sur les prédicats d'état, mais comment pourrait-on expliquer le rapport positif entre les deux ?

Ducrot¹ avance trois explications de ce phénomène :

1) Lorsqu'on entreprend, au moyen du couple *tôt / tard*, de qualifier un moment, le mot *tard* ne marque pas un terme précis de l'état désigné par le prédicat. Cela s'explique plus clairement dans une langue comme l'allemand où pour poser la question *Quelle heure-t-il ?*, on dit *Combien tard est-il ? (Wie spät ist es ?)*.

Dire *les valet restent tard dans leurs lits* pourrait donc se paraphraser par *les valets demeurent étendus sur leurs lits au-delà de l'heure du réveil*, ce qui ne marque pas précisément le terme de l'état du sommeil.

2) La sémantique profonde d'un énoncé du type *Il est 10 heures* se traduit dans l'ancien français par *Elles sont 10 heures*, i. e. au moyen du pluriel qui fait apparaître l'aspect accumulatif de l'état ou du temps au moment dont on parle. Le fait qu'un énoncé comme *Il est 10 heures* est intrinsèquement orienté vers le tard est confirmé par la possibilité d'y ajouter *et même 10 heures et demie* et non *et même 9 heures et demie*.

¹ Ducrot, 1995, p. 164-165.

3) La combinaison du *ne...que* avec les expressions de datation de moments (où le prédicat X est un prédicat d'état) révèle qu'elles sont orientées vers le tard et qu'elles devraient être gratifiées de l'indice @ dans *Il n'est que tôt*, et de l'indice # dans *Il n'est que tôt*¹.

Lorsqu'il s'agit de situer spatialement un état, quel serait l'effet argumentatif de sa qualification de lointain ?

Considérons l'effet de *loin* sur le prédicat d'état *être* dans le passage suivant extrait de « Le Rieur et les Poissons ² » :

*Un Rieur était à la table
D'un financier, et n'avait en son coin
Que de petits Poissons ; tous les gros étaient **loin**.
Il prend donc les menus, puis leur parle à l'oreille,
Puis il feint, à la pareille,
D'écouter leur réponse. **On demeura surpris ;**
Cela suspendit les esprits.
Le Rieur alors, d'un ton sage,
Dit qu'il craignait qu'un sien ami,
Pour les grandes Indes parti,
N'eût depuis un an fait naufrage,
Il s'en informait donc à **ce menu fretin ;**
Mais tous lui répondaient qu'ils **n'étaient pas** d'un âge
A savoir au vrai son destin ;
Les gros en sauraient davantage
« N'en puis-je donc, Messieurs, un gros interroger ? »*

¹ Notons que si *tôt* est un modificateur déréalisant par rapport au prédicat *être* dans *il est*, on ne peut pas l'utiliser en tant que M. D. avec d'autres prédicats d'états comme *rester* ou *demeurer* qui acceptent d'être combinés avec un autre adverbe déréalisant comme *peu tard*.

² Livre VIII, fable 8.

Le Rieur dont nous parle le fabuliste n'a devant lui sur la table que de petits poissons, les gros étant loin ou à la portée des autres invités. Comme il lui est embarrassant de remplacer les petits par les gros, il a dû employer une astuce pour y avoir part. Il feint de parler à un petit poisson pour lui demander des nouvelles d'un ami ayant, lors de son voyage vers l'Inde, fait naufrage. Comme le petit poisson n'est pas d'âge d'en savoir le destin, il lui conseille de consulter un gros poisson. Le Rieur se permet donc de demander aux invités d'en lui donner un. Pour eux, ils se trouvent moralement acculés à le faire, même s'ils ne prennent pas goût à la plaisanterie du Rieur.

L'énoncé *un Rieur n'avait en son coin que de petits poissons* comporte un opérateur *ne...que* non évaluatif, mais il n'est pas difficile de constater sa fonction de déréalisant inverseur par rapport au prédicat événementiel avoir qui est intrinsèquement orienté vers la possession ininterrompue, possession que freine *ne...que de petits poissons* ou *ne...que + M.D.*

La déréalisation du prédicat *avoir* s'accroît davantage par la suite *tous les gros étaient loin*. Mais si cet énoncé renforce l'effet déréalisant de *n'avoir dans son coin que de petits poissons*, ce n'est que parce qu'il exprime la cause de l'absence de gros poissons, absence explicitée par l'adverbe *loin*.

Cet adverbe qui déréalise le prédicat *avoir*, réalise cependant le prédicat d'état *être* dans *tous les gros poissons sont loin*. Car si on le combine avec *ne...que*, on aura : *tous les gros poissons ne sont que loin*, énoncé auquel on devrait affecter l'indice #. Cet énoncé ne peut être interprété que dans une situation de réfutation métalinguistique pour corriger *très*

loin. (A : les gros poissons sont très loin. B : Très loin, non. Ils ne sont que loin.).

Soulignons que la combinaison de certains prédicats d'état avec les adjectifs est susceptible d'engendrer un phénomène important : la réalisation de l'adjectif par le prédicat d'état, i.e. le prédicat d'état joue le rôle de modificateur réalisant par rapport à l'adjectif lui-même.

Lorsque le Rieur se met à parler au petit poisson, le fabuliste décrit la réaction des invités par cet énoncé : *On demeura surpris*. Le prédicat *demeurer* exprimant la persistance d'un état renforce l'argumentativité de *surpris*.

Dans l'énoncé *Il s'en informait donc à ce menu fretin*, le locuteur (le fabuliste en l'occurrence) pour renforcer l'applicabilité des topoï constituant le prédicat *fretin*, intrinsèquement orienté vers des conclusions du type : *sans valeur, négligeable ou incapable à servir*, lui applique le modificateur réalisant *menu*. Ce dernier sert à pousser loin l'argumentation interne au discours vers une conclusion du type il est nécessaire d'interroger les gros poissons (qui ont de valeur et qui sont, par conséquent, capable de répondre aux interrogations du Rieur).

La réalisation de l'argumentativité du prédicat *fretins* dans *de menus fretins* atteint son apogée avec **la négation** dans :

ils n'étaient pas d'un âge

A savoir au vrai son destin ;

La négation, modificateur déréalisateur inverseur, inverse l'orientation argumentative de *être d'un âge à savoir au vrai le destin de l'ami*

disparu, conduit définitivement à la conclusion : il faut chercher un gros poisson capable de répondre, d'où le discours du Rieur :

« *N'en puis-je donc, Messieurs, un gros interroger ?* ».

Il est aussi à noter que le discours du fabuliste repose sur une forme topique concordant liée à la culture collective : moins on est grand, moins on est expérimenté ou connaisseur.

On voit bien que les notions de déréalissant et de réalisant sont étroitement liées à la notion de gradualité qui s'exprime sous forme de degrés de force. Lorsqu'on utilise un prédicat pour désigner une situation, un objet ou un état, on ne fait qu'appliquer les topoï intrinsèques qui constituent sa signification et qui servent de principes argumentatifs permettant de lui enchaîner un autre discours.

Cette application des topoï ne s'effectue qu'en fonction d'un autre choix : le choix du degré de force avec laquelle les topoï sont appliqués pour aboutir à certaines conclusions argumentatives à la hauteur de cette force.

Nous pouvons maintenant poursuivre, de manière plus étendue, notre analyse des modificateurs dans la suite de « Le Mal Marié ».

« **Le Mal Marié** » (suite)

Rien ne la contentait, rien n'était comme il faut :

On se levait trop tard, on se couchait trop tôt ;

Puis du blanc, puis du noir, puis encor autre chose.

Les valets enrageaient, l'époux était à bout :

« ***Monsieur ne songe à rien, Monsieur dépense tout,***

Monsieur court, Monsieur se repose. »

*Elle en dit **tant**, que Monsieur, à la fin,*

*Lassé d'entendre un tel lutin,
 Vous la renvoie à la campagne
 Chez ses parents. La voilà donc compagne
 De certaines Philis qui gardent les dindons
 Avec les gardiens de cochons.
 Au bout de quelque temps qu'on la crut adoucie,
 Le mari la reprend. « Eh bien ! qu'avez-vous fait ?
 Comment passiez-vous votre vie ?
 L'innocence des champs est-elle votre fait ?
 - Assez, dit-elle, mais ma peine
 Était de voir les gens plus paresseux qu'ici :
 Ils n'ont des troupeaux nul souci.
 Je leur savais bien dire, et m'attirais la haine
 De tous ces gens si peu soigneux.
 - Eh ! Madame, reprit son époux tout à l'heure,
 Si votre esprit est si hargneux,
 Que le monde qui ne demeure
 Qu'un moment avec vous et ne revient qu'au soir
 Est déjà lassé de vous voir,
 Que feront des valets qui toute la journée
 Vous verront contre eux déchaînée ?
 Et que pourra faire un époux
 Que vous voulez qui soit jour et nuit avec vous ?
 Retournez au village : adieu. Si, de ma vie,
 Je vous rappelle et qu'il m'en prenne envie,
 Puissé-je chez les morts avoir pour mes péchés
 Deux femmes comme vous sans cesse à mes côtés. »*

Pour exprimer l'esprit de contradiction de l'épouse, La Fontaine utilise trois segments successifs : *Puis du blanc, puis du noir, puis encore autre chose.*

L'utilisation métaphorique des couleurs pour exprimer la contradiction s'explique par le fait que les deux couleurs *blanc* et *noir* sont les deux couleurs rendant le plus fort contraste. Or, ce qui nous intéresse, du point de vue argumentatif, c'est la succession de deux couleurs extrêmes, qui indique le passage brutal du blanc au noir, en ce sens qu'il n'y a aucune progression graduelle entre les deux. C'est cette absence de gradualité dans le passage du blanc au noir qui, sur le plan métaphorique, traduit le saut d'humeur. Autrement dit, le fabuliste pour exprimer le saut d'humeur chez l'épouse emploie des prédicats indiquant deux couleurs considérées, du point de vue artistique, comme symboles de deux extrémités fort opposées, ce qui renforce l'idée de la contradiction en la concrétisant. En termes de la théorie des topoï, la métaphore, en évoquant des topoï intrinsèques des prédicats subsidiaires *blanc* et *noir* (topoï du genre : **noir ensuite blanc donc contraste**), applique très fortement les topoï intrinsèques du prédicat absent ou implicite (sujet primaire de la métaphore): *instable, contradictoire, versatile*. Cela dit, l'expression *Du blanc, puis du noir, puis encore autre chose* est **un modificateur réalisant** de *épouse querelleuse, avare et jalouse* dans la mesure où cette construction réalise la versatilité de l'épouse, caractère propre à la personne d'humeur acariâtre et aigre.

Dans cette partie de la fable, le fabuliste va aussi décrire la réaction des valets et de l'époux aux caractères et aux comportements insupportables de son épouse.

Les valets sont en colère, l'époux est épuisé. Cependant, l'épouse ne cesse de critiquer tout le monde, même son mari. Elle l'accuse de l'indifférence et de la passivité végétative exprimée par les suites : *ne songe à rien, dépense tout, court, se repose*. **La négation** dans *Monsieur ne songe à rien* est un modificateur déréalisant qui, appliqué au prédicat

songer, inverse son orientation argumentative. Si le prédicat *songer* évoque des enchaînements du type : *se soucier de, s'occuper de, être attentif*, sa négation oriente le discours vers des conclusion opposées : *négligence, insouciance, indifférence, passivité totale*.

Dans la vision topique que l'épouse se fait de son mari, c'est un homme insouciant (*ne songe à rien*), prodigue (*dépense tout*), irréfléchi, indécis (*court*) et inactif (*se repose*). Le modificateur *tout* réalise le prédicat *dépenser* de sorte que *Monsieur dépense tout* serait dirigé vers la prodigalité et le manque de sagesse.

On voit bien que le discours attribué par le fabuliste à l'épouse déploie un dispositif argumentatif reposant tantôt sur la déréalisation (*ne songe à rien*), tantôt sur la réalisation (*dépense tout*) pour aboutir à la disqualification du mari.

Comment le mari va-t-il réagir aux comportements de sa femme ?

*Elle en dit tant, que Monsieur, à la fin,
Lassé d'entendre un tel lutin,
Vous la renvoie à la campagne
Chez ses parents.*

La construction consécutive **X tant, que Z** où Z présente une explication conséquentielle¹ de X, est **un modificateur doublement réalisant** par rapport à la fois à *dire* et à *lassé*.

En effet, la relation entre *elle en dit tant* et *Monsieur, à la fin, lassé d'entendre un tel lutin, ...la renvoie* « correspond à une condition au moins *inéluçtable* qui est présentée comme si elle était *Exclusive* », i.e. la conséquence *le mari est lassé et déterminé à renvoyer son épouse* est due

¹ Voir l'analyse des constructions consécutives dans P. Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p. 541-542

à l'intensification, par *tant que*, de l'argumentativité du prédicat *en dire* présenté comme cause. Nous sommes en face d'un phénomène de **réciprocité argumentative** où le segment X présenté comme cause et le segment Z présenté comme conséquence ont **une influence réalisante mutuelle et étendue**. Cette influence est étendue dans la mesure où elle s'étend aux conséquences lointaines de la cause car non seulement elle réalise l'adjectif *lassé* (conséquence directe de *en dire tant*), mais elle réalise aussi le prédicat *renvoyer à la campagne* conséquence de la lassitude du mari. Ainsi, le mari, lassé, renvoie son épouse à la campagne pour se débarrasser d'elle tout en espérant que l'innocence des champs changera son caractère.

A la campagne, l'épouse se trouve en compagnie des bergères et des gardeurs de cochons.

Dans l'énoncé *Au bout de quelque temps, on la crut adoucie*, le segment ***au bout de quelque temps***, pouvant être paraphrasé par *il fallut attendre jusqu'au bout de quelque temps pour*, déréalise le prédicat *croire* en lui conférant un caractère tardif. Une suite comme *il fallut attendre jusqu'au bout de quelque temps pour qu'on la croie adoucie* oriente le discours vers une conclusion du type *ce n'était pas facile d'obtenir le résultat espéré*. D'où la nécessité d'affecter l'indice @ à l'énoncé *on la crut adoucie, mais au bout de quelque temps* (opposition argumentative immédiate sans aucune intention argumentative particulière) et l'indice # à l'énoncé *on la crut adoucie, et même au bout de quelque temps* (exigence d'une situation discursive complexe permettant d'interpréter l'énoncé avec *même* enchérissant).

Ajoutons aussi que l'adjectif *adoucie* déréalise le pronom personnel *la* se référant à l'épouse querelleuse. Dans un énoncé du type *l'épouse*

querelleuse est adoucie par l'innocence des champs, l'adjectif *adoucie* est modificateur déréalisant par rapport au syntagme *épouse querelleuse* auquel il s'applique.

On est donc en présence d'une situation S où le mari croit que son épouse d'humeur aigre, après avoir passé quelque temps à la campagne, pourrait être adoucie, situation qui le porte à déclencher l'interjection « *Eh bien ! qu'avez-vous fait ?* »

En nous appuyons sur les travaux de Christine Iskandar¹, nous pourrions déceler **les propriétés argumentatives du connecteur *Eh bien !*** selon les instructions suivantes :

1. Le locuteur (le mari) réagit à une situation S, « qui peut être, ou non, verbalement explicitée² » en déclenchant l'interjection *Eh bien !*.
2. La suite E, entraînée par S et précédée par *Eh bien !*, « est une suite inattendue de la situation S, en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une éventualité « normale », que laisseraient prévoir certaines croyances prêtées soit au destinataire, soit à un tiers.³ » Cette suite peut désigner l'énoncé qui suit *Eh bien !*, l'énonciation de cet énoncé ou le fait qu'il relate. C'est la situation S qui entraîne la suite E.
3. Avec l'enchaînement S + *Eh bien !* + E, le locuteur suggère au destinataire une conclusion C.

Ainsi, la suite *qu'avez-vous fait ?* est présentée comme une suite inattendue dans la mesure où l'énoncé qui exprime la situation S *on la crut adoucie* devrait par exemple aboutir à une autre suite attendue

¹ Ch. Sirdar-Iskandar, « eh bien ! le russe lui a donné cent francs », In *Les mots du discours*, Paris, Minuit, p. 161-191.

² *Idem*, p. 162.

³ *Ibid*, p. 162-163

du genre *Je suis content que la campagne vous ait changée* ou *Je suis content que tu sois rentrée*, mais en utilisant *Eh bien !*, le locuteur réagit à la situation de manière différente. Il enchaîne à *Eh bien !* trois interrogations successives qui ne présument pas la suite attendue.

- a) *Qu'avez-vous fait ?* (question fort générale portant sur le comportement : *j'ai vu, j'ai visité, j'ai profité de...etc.*)
- b) *Comment passiez-vous votre vie ?* (question relative précisément au mode de vie à la campagne : *bien, mal, agréablement, plus ou moins bien*)
- c) *L'innocence des champs est-elle votre fait ?* (question plus précise : *Enfin, votre séjour vous est-il, ou non, convenable ?*)

En termes de théorie polyphonique, le locuteur met en scène un énonciateur exprimant son doute sur la possibilité que la campagne ait adouci son épouse, énonciateur auquel il s'identifie, puisque, selon la situation discursive, les interrogations trahissent une volonté de vérifier et de s'assurer du changement de l'épouse. Il s'agit de trois actes illocutoires primitifs d'interrogation.

Du point de vue argumentatif, le discours du mari met en œuvre deux topoï opposés dont l'opposition justifie ses interrogations : l'innocence de la campagne est source d'agrément ou facteur d'adoucissement caractériel, mais quelle que soit la légitimité de ce topos, un autre topos qui le contredit paraît plus véridique ou plus plausible et, par suite, s'impose à l'esprit du mari : il est difficile de changer le caractère des femmes (*peu de beaux corps, hôtes d'une belle âme, assemblent l'un et l'autre point*), i.e. plus on a une belle âme, moins est bon. C'est en faveur de ce topos que toute la fable argumente.

Selon la description argumentative du connecteur *Eh bien !*, la structure S + *Eh bien !* + E suggère une conclusion C. Quelle est donc la conclusion que l'on pourrait déduire de tout l'enchaînement ?

La suite interrogative du mari qui suit *Eh bien !* laisse conclure que le mari n'est pas prêt à admettre la thèse de l'adoucissement.

Examinons maintenant la réplique de l'épouse :

- *Assez, dit-elle ; mais ma peine*

Était de voir les gens plus paresseux qu'ici :

Ils n'ont de troupeaux nul souci.

Selon la description argumentative de *Mais*,

A) les deux segments conjoints par *mais* doivent être anti-orientés vers des conclusions opposées de telle sorte que l'enchaînement tout entier présente une argumentation en faveur d'une troisième proposition vis-à-vis de laquelle les deux segments se posent comme des arguments antagonistes.

Ainsi, le segment *Assez* doit être orienté vers une conclusion **X** et le segment *ma peine était de voir les gens plus paresseux qu'ici*, vers une conclusion opposée **Z**. Quant à la conclusion **R** en faveur de laquelle l'enchaînement **X, mais Z** argumente, elle doit être desservie par **X**, mais servie par **Z**.

B) le segment **Z**, faisant l'objet de la parole du locuteur ou le propos de son énonciation, se présente comme un modificateur déréalisant par rapport au prédicat auquel il est appliqué.

Vérifions cette description sur la réplique de l'épouse :

Le segment *Assez* qu'on pourrait paraphraser par *L'innocence des champs m'est assez agréable* est orienté vers des conclusions du type : *Je me sens mieux, J'ai positivement changé, J'ai assez profité de mon séjour ou l'état de l'épouse est meilleur*. Pour interpréter la légitimité de ce type de conclusion, il faudrait analyser le comportement argumentatif de l'adverbe *assez*. En nous appuyant sur les travaux de Christine Iskandar¹ et de Patrick Charaudeau², signalons que *assez* est un modificateur à deux têtes.

Du point de vue descriptif, il désigne un certain degré de la propriété de l'adjectif ou de l'adverbe auquel il est combiné. Cette fonction descriptive de *assez* lui confère une valeur d'atténuation dans la mesure où le degré désigné par *assez X*, où *X* est l'adjectif ou l'adverbe auquel il est joint, est inférieur au degré désigné par *X* tout seul.

En revanche, du point de vue argumentatif, *assez* a la propriété de maintenir l'orientation argumentative de l'adverbe ou de l'adjectif auquel il est combiné. Car dire *J'ai assez profité de la campagne* permet d'obtenir une conséquence précise : *Je suis rassasié*. De cette conséquence, qu'on pourrait paraphraser par *il ne m'était pas nécessaire pour être rassasiée de rester plus longtemps à la campagne*, on devrait conclure : *j'ai dû rentrer*. Dans cette fonction argumentative, *assez* impose une lecture graduelle de la propriété du prédicat *profiter*, même au cas où cette gradualité, pour certains prédicats, est difficile à percevoir. Cela nous amène à constater que *assez* a valeur d'adéquation. Etant un marqueur d'intensité qui représente un jugement ou une appréciation (positive ou négative) portée par le sujet parlant sur une quantité ou une intensité par rapport à une limite argumentative, *Assez* marque une

¹ C. Sirdar-Iskandar, « Assez et l'argumentation », In *Revue de langue et de littérature françaises*, Stuttgart, 1988.

² P. Charaudeau, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.

position de coïncidence par rapport à cette limite. Il s'agit d'une coïncidence entre l'intensité (ou la quantité) et la limite argumentative que l'on pourrait déterminer seulement au niveau du contexte énonciatif (et non au niveau de la phrase qui prescrit seulement de chercher cette limite) à travers le rapport entre l'énoncé contenant *assez* et la conclusion qui en est déduite.

Cette interprétation du comportement argumentatif de *assez* permet d'éclairer deux effets que pourrait avoir ce marqueur : **effet de restriction et effet de saturation.**

Dire *La campagne est assez agréable*, c'est exprimer un jugement restrictif par rapport à une valeur très positive sans que pour autant l'orientation argumentative de l'énoncé soit inversée (soit négative). D'un autre côté, *assez* peut avoir dans un autre contexte un effet de saturation dans la mesure où il représente un maximum à ne pas dépasser (« La coupe est pleine »), comme dans un énoncé du type : *J'ai assez bu.*

Dans l'énoncé de l'épouse, *assez* a un effet restrictif par rapport à la valeur positive d'agrément, mais cet effet n'inverse pas l'orientation argumentative de l'énoncé dans lequel il est inséré, à savoir *La campagne est agréable.* En d'autres termes, *assez* a pour propriété d'assurer à l'énoncé où il est inséré sa productivité argumentative, i.e. la susceptibilité de produire la conclusion qu'aurait autorisé l'énoncé sans *assez*. D'où l'effet d'intensité suffisante pour autoriser la conclusion. Cela dit, *assez* réalise le prédicat implicite *profiter* ou l'adjectif *agréable*.

Passons maintenant au second segment qui suit *mais*.

Dire *mais ma peine était de voir les gens plus paresseux qu'ici : ils n'ont des troupeaux nul souci*, c'est argumenter en faveur d'une conclusion du

type : *J' y ai souffert durant mon séjour, je ne me sentais pas bien ou je n'ai pas pu profiter de la campagne.* On voit bien que les conclusions déductibles du second segment sont opposées à celles du premier. De plus, tout l'enchaînement *X, mais Z* argumente en faveur des conclusions autorisées par le second segment. Ajoutons aussi que le second segment est composé de deux suites :

- (1) *ma peine était de voir les gens plus paresseux qu'ici.*
- (2) *ils n'ont des troupeaux aucun souci.*

La suite (2) est présenté par le locuteur comme un argument autorisant la conclusion véhiculée par la suite (1) : Si les gens sont paresseux, c'est parce qu'ils ne se soucient pas de leurs troupeaux.

Or, il faudrait noter une autre remarque importante.

L'énoncé *X, mais Z* pourrait aussi être analysé au niveau purement énonciatif.

Le premier segment *Assez*, étant une assertion en faveur de l'utilité de la campagne, oriente le discours vers une conclusion du type : *le mari serait content de l'efficacité de sa solution* (la solution consistant à renvoyer son épouse à la campagne). Quant au second segment *ma peine était de voir les gens plus paresseux qu'ici*, c'est l'énonciation de cette assertion qui autorise une conclusion opposée à celle du premier segment à savoir : *le mari serait déçu.* Autrement dit, au niveau énonciatif, le fait d'énoncer explicitement l'assertion *ma peine était de voir les gens plus paresseux qu'ici* oriente le discours vers la conclusion : la persistance du caractère hargneux de l'épouse et l'inutilité de toute autre solution visant à l'adoucir.

Il est notoire que le segment Z, propos de l'énonciation, a fonction de déréalisant inverseur par rapport au segment qui le précède. A l'intérieur de ce segment, le comparatif *plus...que* réalise *paresseux*, ce qui renforce son orientation argumentative allant vers *j'étais furieuse contre eux*. De plus, la négation dans *ils n'ont des troupeaux aucun souci*, est un modificateur déréalisant qui inverse complètement l'orientation argumentative du prédicat nié *avoir souci*, ce qui accentue davantage l'orientation argumentative de toute la suite vers *Je n'ai pas joui de mon séjour* ou *j'étais plus enragée contre le gens de la campagne que ceux d'ici*.

Dans l'énoncé *Je leur savais bien dire, et m'attirais la haine*

De tous ces gens si peu soigneux, on est en présence d'un adjectif *soigneux* dont l'orientation argumentative est inversée par le modificateur déréalisant inverseur *peu*. Dire, par exemple, *ces gens sont soigneux*, c'est orienter le discours vers une conclusion du type : *ils sont dignes d'admiration* ou *d'appréciation*, mais en y introduisant *peu*, on aura *ces gens sont peu soigneux*, énoncé qui autorise une conclusion opposée à la précédente, à savoir : *ils sont dignes de haine ou passibles de blâme et de sanctions* . Quant au morphème *si*, il renforce, en tant que modificateur réalisant, l'application de *peu*, ce qui accentue, par la suite, la force argumentative de la conclusion : *ils méritent blâme et punition*.

Le mari, étant maintenant sûr que l'adoucissement espéré de son épouse est une illusion, réagit par une interjection présentée comme l'effet immédiat de la colère et de la déception *Eh !* où **le locuteur en tant que tel** est vu dans son engagement énonciatif.

Examinons maintenant la suite : *Eh ! Madame, reprit son époux tout à l'heure*.

Le segment *tout à l'heure* qui peut être paraphrasé par *immédiatement* ou *sans tarder*, est un modificateur réalisant par rapport au prédicat *reprendre* auquel il s'applique. L'utilisation de ce modificateur, proche de *tôt*, exprime la réaction immédiate du locuteur en tant que tel qui s'exprime à travers son interjection *Eh bien !*. La reprise du locuteur provoquée par la hargne de sa femme est certainement plus forte que celle de tout autre locuteur froid ou calme.

Passons à la séquence suivante :

*Si votre esprit est si hargneux,
Que le monde qui ne demeure
Qu'un moment avec vous et ne revient qu'au soir
Est déjà lassé de vous voir,
Que feront des valets qui toute la journée
Vous verront contre eux déchaînés ?*

La conjonction consécutive *si ...que* est un modificateur réalisant par rapport à *hargneux* dans la mesure où il renforce son argumentativité en lui enchaînant une conclusion située, du point de vue argumentatif, en haut de l'échelle.

Dire *l'esprit de l'épouse est si hargneux, que tout le monde ne la supporte pas*, revient à intensifier son caractère hargneux en démontrant qu'il a entraîné une conclusion hors de commun sur l'échelle argumentative : *que tout le monde ne la supporte pas*. Cette conclusion explicite introduite par *si...que* suggère une autre conclusion implicite : *Il n'est quand même pas possible que tout le monde ait tort et que toi seule aies raison*. On voit bien que tout le discours du fabuliste est intrinsèquement orienté vers l'impossibilité de changer le caractère acariâtre de son épouse.

Dans le segment qui suit *si hargneux que*, on peut repérer les deux propositions relatives suivantes :

- 1) *que le monde qui ne demeure qu'un moment avec vous.*
- 2) *et ne revient qu'au soir est lassé de vous voir*

L'énoncé *le monde ne demeure qu'un moment avec vous* contient un prédicat d'état *demeurer* et une expression de datation *un moment*.

Selon la description du *ne...que*, le segment *un moment*, dans (1) doit être un modificateur déréalisant par rapport au prédicat d'état *demeurer*. Si donc la suite *ne demeurer qu'un moment* est intrinsèquement orientée vers le tôt, il faut admettre que l'orientation du prédicat *demeurer*, inversée par *ne...qu'un moment*, doit être vers le tard.

Dans (2), *le monde ne revient qu'au soir est lassé de vous voir*, on est en présence d'un prédicat événementiel combiné avec *ne...que* et le modificateur déréalisant *au soir*. Rappelons que l'expression de datation, appliquée au prédicat événementiel, affaiblit l'applicabilité des topoï intrinsèques constituant sa signification. Mais lorsque le modificateur déréalisant est combiné avec *ne...que*, la structure *ne...que M.D.* a fonction d'inverseur, i. e. elle inverse l'orientation argumentative du prédicat événementiel qui, pris tout seul, est intrinsèquement orienté vers le tôt.

Un énoncé du type *le monde revient au soir* peut être paraphrasé par :

Il faut attendre jusqu'au soir pour qu'on revienne. D'où l'effet tardif déréalisant par rapport à *revenir*.

Pour éviter de voir l'épouse, tout le monde tarde à revenir.

Récapitulons notre analyse argumentative de la structure consécutive *si X que Z*.

Cette structure consécutive réalise l'adjectif *hargneux* au moyen de trois conséquences suivant *que* :

1. Le monde ne demeure qu'un moment avec l'épouse.
2. Le monde ne revient qu'au soir.
3. Le monde est lassé de voir l'épouse.

Les trois conclusions concourent, grâce aux effets de déréalisation et d'inversion, à la conclusion : on s'efforce de réduire au néant toute possibilité de croiser l'épouse hargneuse.

L'inversion opérée par *ne...que M.D.* fait partie du dispositif argumentatif déployé par le locuteur au sein de son discours pour aboutir à la même conclusion : aucun être humain ne peut supporter son épouse.

Passons maintenant à l'analyse du segment qui sert de conséquent pour *Si* dans l'enchaînement : *Si tout le monde qui...est déjà lassé de vous voir, que feront des valets qui toute la journée vous verront contre eux déchaînés ?*

La phrase *les valets qui vous verront toute la journée déchaînée contre eux* comporte le segment *toute la journée*, ayant la même valeur sémantique de *continuellement*, réalise à la fois le prédicat *voir* et l'adjectif *déchaînée*.

En termes de théorie polyphonique, le locuteur met en scène, dans l'énoncé *Que feront les valets qui vous voient toute la journée déchaînée contre eux ?*, un énonciateur exprimant son incertitude en ce qui concerne la réaction des valets voyant, durant toute la journée, cette épouse déchaînée contre eux. N'ayant pas l'intention d'interroger son allocataire (son épouse), le locuteur ne s'identifie pas à son énonciateur, ce qui fait

servir l'interrogation à l'accomplissement d'un autre acte dérivé à savoir l'assertion : *je prends les valets en pitié*. Cet acte dérivé est argumentativement renforcé par *voir toute la journée une épouse déchaînée*.

De même, dans l'énoncé

Et que pourra faire un époux

*Que vous voulez qui soit **jour et nuit** avec vous ?*

le locuteur accomplit un acte dérivé d'assertion en mettant en scène un énonciateur exprimant son doute sur ce que le mari pourra faire avec une épouse hargneuse, énonciateur dont il se distancie, ce qui convertit l'expression de doute à un autre acte dérivé d'assertion : *Je ne sais vraiment pas que faire avec vous*.

Il faudrait aussi signaler que la suite *qu'il soit jour et nuit avec vous* comporte la locution adverbiale *jour et nuit* qui est un modificateur réalisant par rapport au prédicat d'état *être*. En renforçant l'orientation argumentative de ce prédicat vers l'immuabilité et la stagnation, ce modificateur fait clairement apparaître la jalousie de l'épouse que le fabuliste a déjà mentionnée dans :

Querelleuse, avare et jalouse.

L'épouse jalouse, en imposant à son mari de rester jour et nuit à ses côtés, lui impose un état voisin de la paralysie, état qui, grâce au modificateur réalisant *jour et nuit* qui lui est appliqué, indique la souffrance continuelle du mari.

Ainsi, le mari renvoie son épouse : *Retournez au village : adieu*

Passons à l'analyse de l'énoncé suivant :

.....*Si, de ma vie,*

Je vous rappelle et qu'il m'en prenne envie,

*Puissé-je chez les morts avoir pour mes péchés
Deux femmes comme vous sans cesse à mes côtés. »*

Le mari, décidé à faire partir son épouse au village, lui fait remarquer que si un jour, il désirait la voir, il souhaiterait avoir, comme punition pour ses péchés, deux femmes comme elles à ses côtés chez les morts.

Le segment *avoir pour mes péchés deux femmes comme vous sans cesse à mes côtés* comporte la locution adverbiale *sans cesse* qui est un modificateur réalisant par rapport au prédicat *avoir à mes côtés* auquel il est appliqué. Si l'orientation argumentative de *avoir pour mes péchés deux femmes comme vous à mes côtés* est intrinsèquement orienté vers une conclusion du type : la punition est dure, l'application de *sans cesse* à *avoir*¹ renforce cette orientation pour autoriser par exemple : la punition est très dure.

On voit bien que l'application respective des modificateurs réalisants indiquant la continuité : *toute la journée, jour et nuit, sans cesse* aux prédicats *voir, être, avoir* sert à illustrer la situation pénible des valets et du mari souffrant sans répit de cette épouse.

De cette analyse argumentative des modificateurs dans « Le Mal Marié », nous pouvons conclure aux **observations suivantes** :

1. Bien que certains modificateurs ne laissent aucun doute sur leur nature de déréalisans ou de réalisants, ils ne peuvent pas expliquer certains problèmes d'ordre argumentatif. Prenons par exemple : le modificateur *trop* dans *se lever trop tard*. Il n'y a aucun doute que *trop* renforce l'applicabilité de *tard*, mais quelle serait la différence, du point de vue argumentatif, entre *se lever tard* et *se*

¹ On pourrait également paraphraser l'expression *avoir deux femmes comme vous sans cesse à mes côtés* par *avoir deux femmes comme vous qui sont sans cesse à mes côtés* où *sans cesse* réalise le verbe d'état *être*.

lever trop tard au niveau des conclusions déductibles des deux énoncés ?

Selon la notion de réalisant, *trop* réalise *tard*, mais comment cette réalisation se reflète-t-elle sur le mouvement conclusif ?

Pour répondre à cette question, on pourrait peut-être dire *trop* interdit certaines conclusions qu'auraient autorisé l'énoncé sans lui. Si, par exemple, à un énoncé du type *on se levait tard* on pouvait enchaîner ou *on commençait donc le travail tard* ou *pourtant on commençait le travail à l'heure*, avec *trop tard*, on ne pourrait qu'enchaîner le premier, à savoir *on commençait le travail tard*; autrement dit, *trop* neutralise l'enchaînement transgressif avec *pourtant*.

2. Certains modificateurs comme *sans cesse*, bien qu'ils réalisent le prédicat d'état auquel ils sont appliqués, se soumettent difficilement au test de *Même*. On ne pourrait pas dire *J'ai à mes côtés deux femmes méchantes, et même sans cesse*, d'où la nécessité de prendre l'expression *être sans cesse à côté de quelqu'un* comme un syntagme indépendant ayant ses propres traits argumentatifs qui ne permettent d'y introduire aucun surenchérisant¹.
3. Sur le plan de l'analyse argumentative de « Le Mal Marié », les modificateurs appliqués concourent à accentuer deux positions opposées, dont chacune symbolise des valeurs morales et philosophiques différentes. D'un côté, on est en présence d'un mari caractérisé par la modération d'esprit, l'acceptation de l'ordre naturel des choses, la soumission au sort. D'un autre côté, son épouse se présente comme une menace déstabilisant la position

¹ C'est bien la nouvelle conception que la sémantique des blocs sémantiques a élaborée sous le titre des internalisateurs. Il s'agit d'injecter l'argumentation interne d'un syntagme XY d'un des deux aspects argumentatifs, interne ou externe, du prédicat X, comme nous l'avons montré à propos de *trop tard*.

épicurienne du mari. Entraînée par ses passions excessives : la jalousie, le hargne, l'avarice, elle va toujours à l'encontre de la mesure, de la prudence et de la moralité. Certains critiques¹ ont voulu voir dans cette fable, notamment dans les confidences du fabuliste, avec lesquelles elle débute, une image réelle de ses relations tendues avec son épouse Marie Héricart.

¹ Voir P. Calglar, *étude sur Jean La Fontaine*, Paris, ellipses, 1996, p.13.

CHAPITRE IV

Les modificateurs et les internalisateurs dans la théorie des blocs sémantiques

Quelle serait la position des modificateurs dans le cadre de la théorie des blocs sémantiques ?

L'importance de cette question se justifie par le fait que la notion de gradualité logée dans la signification des prédicats est fort liée à la théorie des topoï qui est une raison d'être pour les modificateurs. Si donc on abandonne cette théorie, sur quoi pourrait-on fonder cette gradualité ? En effet, la notion de modificateurs serait redéfinie et élargie dans la théorie des blocs sémantiques inaugurée par Marion Carel¹ depuis 1992. Pour expliquer ce phénomène, rappelons les notions de base de la théorie des blocs sémantiques.

Comme on l'a déjà montré dans la deuxième partie de notre recherche, la théorie des blocs sémantiques repose, tout autant que l'ADL dans sa version topique, sur l'idée que **seul le discours est donateur de sens celui-ci n'étant autre que les enchaînements argumentatifs.**

Pour mieux souligner les ressemblances et les différences entre les deux versions : topique et non topique, examinons cet énoncé :

«... votre esprit est si hargneux que le monde qui ne demeure qu'un moment avec vous et ne revient qu'au soir est déjà lassé de vous voir »

On peut paraphraser cette suite par :

L'épouse est hargneuse, c'est pourquoi tout le monde est lassé de la voir.

Dans la perspective topique, le segment *l'épouse est hargneuse* sert d'argument pour le segment *tout le monde est lassé de la voir* de telle sorte que le passage du premier au second est garanti par une forme

¹ M. Carel, *Vers une formalisation de la théorie de l'Argumentation dans la langue*, Paris : Thèse de doctorat de l'EHESS, 1992.

topique du type : *plus on est de mauvaise humeur, plus on cause du désagrément à son entourage*. En revanche, dans un énoncé du type :

L'épouse est hargneuse, mais tout le monde n'est pas lassé de la voir, le locuteur met en scène un énonciateur E1 qui applique à la situation une forme topique du type : plus on est de mauvaise humeur, plus on cause du désagrément à son entourage et conclut au fait que les gens haïssent l'épouse hargneuse, et un autre énonciateur E2 qui réfute l'argumentation de E1. Le locuteur, bien qu'il donne son accord à E1, s'assimile à E2.

On est donc en présence d'**un topos unique** convoqué sous une de ses deux formes topiques et d'un type particulier d'enchaînement associé à l'énoncé, type résultatif en *donc*.

Mais **dans la perspective des blocs sémantiques**, l'énoncé *l'épouse est hargneuse, pourtant tout le monde n'est pas lassé de la voir* est aussi argumentatif que *l'épouse est hargneuse, donc tout le monde est lassé de la voir*. Il ne s'agit plus ici de formes topiques, mais d'une certaine vision dans laquelle *être hargneux* consiste à inspirer de la répugnance à son entourage. De même, *être lassé de voir cette épouse* revient à la prendre pour hargneuse.

Cela dit, l'argumentation réside dans un bloc sémantique étayé sur l'interdépendance de deux segments.

Dans cette optique, l'enchaînement transgressif en *pourtant tout le monde n'est pas lassé de la voir* et l'enchaînement normatif en *donc tout le monde est lassé de la voir* constituent tous les deux l'argumentation externe du mot *hargneuse* qui figure matériellement dans toute la suite.

Mais cette espèce de **dualité** entre *donc* et *pourtant* n'est pas la seule notion introduite par la théorie des blocs sémantiques dans la description sémantique, car elle introduit aussi une autre notion d'importance considérable : la notion d'argumentation interne de l'entité linguistique.

Le mot *hargneux*, pris tout seul, évoque un enchaînement argumentatif interne à sa sémantique, enchaînement que l'on peut, à titre d'exemple, paraphraser par : *vouloir agresser sans raison* ou *on n'a pas été agressé par les gens, et pourtant on les agresse*.

Dans ce dernier enchaînement argumentatif qui constitue le sens du mot *hargneux*, on ne fait pas intervenir ce même mot puisqu'il s'agit de le paraphraser.

Ainsi la théorie des blocs sémantiques se distingue de la version topique par certain points essentiels :

- 1) les enchaînements argumentatifs dans la version topique sont souvent ceux qui relient, au moyen d'un connecteur du type de *donc* (comme *alors, c'est pourquoi, de ce fait, car, parce que*) un énoncé présenté comme un argument à un autre énoncé présenté comme conclusion déductible du premier. La théorie des blocs sémantiques, en revanche, tout en maintenant ce type d'enchaînement entre les énoncés, s'étend vers d'autres enchaînements argumentatifs liés à l'argumentation interne des mots lexicaux de la langue. De plus, elle ne s'occupe pas seulement de ce type d'enchaînement résultatif ou normatif où le connecteur *donc* ou tout autre connecteur analogue serait le seul connecteur admissible dans les enchaînements discursifs. Elle considère que les discours en *pourtant* sont argumentatifs au même titre que les discours en *donc*. D'où l'idée que le sens de toute entité linguistique réside dans l'argumentation en *donc* et l'argumentation en *pourtant* qu'évoque cette entité.

2) l'enchaînement argumentatif dans la version topique repose sur **une relation de justification** où l'énoncé-argument sert à justifier l'énoncé-conclusion au moyen des principes argumentatifs (les *topoi*) qui garantissent le passage de l'argument à la conclusion. L'argumentation dans la théorie des blocs sémantiques se définit par **l'interdépendance** entre les deux segments (argument et conclusion). Cette interdépendance tient à ce que le premier segment constitue le sens du second et que le second tire son sens d'être enchaîné, par un connecteur (*donc* ou *pourtant*), au premier. Il s'agit donc ici des structures sémantiques du type *A donc C* et du type *A pourtant non C* qui relèvent toutes les deux du même bloc sémantique, puisqu'elles impliquent la même interdépendance argumentative entre *A* et *C*.

La théorie des blocs sémantiques établit donc deux distinctions majeures :

A. Distinction entre un aspect normatif et un aspect transgressif.

B. Distinction entre une argumentation interne¹ et une argumentation externe.

Les enchaînements argumentatifs qui sont du type général de *donc* sont regroupés dans une classe argumentatif dite **aspect argumentatif normatif**. Quant aux enchaînements argumentatifs qui sont du type de *pourtant* (*bien que, même si...etc.*), ils sont regroupés dans une classe argumentative dite **aspect argumentatif transgressif**.

¹ Sur la notion d'argumentation interne voir : K. Kida, « Le concept d'argumentation interne : à quoi ça sert ? », In *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002, p.157-165.

Il en ressort que pour décrire le sens d'une entité linguistique, il faut la relier à l'ensemble de discours ou **aux aspects** qui lui sont associés et qui, par suite, constituent son sens.

L'argumentation externe d'une entité linguistique se réfère aux continuations discursives que l'on envisage après avoir énoncé cette entité, i.e. les aspects (normatif et transgressif) où figure matériellement l'entité en question.

Quant à l'argumentation interne d'une entité, elle se réfère aux enchaînements argumentatifs qui paraphrasent ou reformulent cette entité et qui peuvent être, selon le cas, des enchaînements en *donc* ou en *pourtant*. Autant dire que l'entité n'intervient pas comme un segment dans ce type d'enchaînement argumentatif. De plus, **l'entité linguistique ne peut avoir dans son argumentation interne qu'un seul des deux aspects : normatif et transgressif.**

Un mot comme *hargneux* évoque comme argumentation interne l'enchaînement *on n'est agressé par personne, pourtant on agresse les gens* où l'aspect distinctif de l'enchaînement est du **type transgressif : neg-être agressé pourtant être agresseur** (la négation est abrégée par neg).

La théorie des blocs sémantiques, pour établir une classification sémantique des mots, redéfinit **les mots pleins et les mots-outils.**

Les mots pleins sont ceux auxquels on peut attribuer une argumentation interne et une argumentation externe, alors que, pour les mots-outils, on ne peut leur attribuer ni argumentation interne ni argumentation externe étant donné que leur valeur sémantique se

détermine par rapport aux discours qui ne leur sont pas proprement attachés.

Toutefois, il faudrait signaler que certains mots-outils peuvent fonctionner tantôt comme des mots-outils, tantôt comme des mots-pleins, comme l'adjectif *léger* dans *léger fardeau* où il fonctionne comme mot-outil ayant valeur de négation atténuée et dans *c'est très léger* où il fonctionne comme mot-plein réalisé par l'adverbe *très*.

Dans la catégorie des mots-outils, il faudrait distinguer trois classes de mots¹:

- 1) Connecteurs (du type de *donc* ou de *pourtant*)
- 2) Articulateurs (comme *mais*)
- 3) Opérateurs qui se divisent en deux sous-classes :
 - a. Modificateurs (*peu, un peu, certains emplois de trop...*)
 - b. Internalisateurs (d'autres emplois de *trop*, les emplois de *en vain*)

On voit bien ici que *mais* est un articulateur qui a pour fonction de confronter deux argumentations constituant le sens des segments qu'il relie. C'est aux connecteurs du type de *donc* et de *pourtant* que la théorie des blocs sémantiques donne fonction de construire les enchaînements argumentatifs : normatif et transgressif.

Comme les modificateurs sont une sous-classe des opérateurs, commençons par la définition de ceux-ci.

Est opérateur « tout mot y qui, appliqué à un autre terme x, produit un syntagme XY constitué d'aspects contenant les seuls mots pleins déjà

¹ O. Ducrot, « Les internalisateurs », *Macro-syntaxe et macro-sémantique* (Hanna Leth Andersen et Henning Nolke ed), Peter Lang, Berne, 2002, p. 301-322

présents dans l'argumentation interne et dans l'argumentation externe du terme X ».¹

Si l'opérateur Y réorganise dans l'argumentation interne du syntagme XY les seuls mots pleins déjà présents dans **l'argumentation interne de X**, sans y introduire aucun mot nouveau, il est **modificateur**. Mais s'il y transporte un mot plein déjà présent dans **l'argumentation externe de X**, il est nommé internalisateur.

Avec **les deux notions d'argumentation interne et de dualité**, les modificateurs, dans la perspective des blocs sémantiques, modifient les argumentations externes normatives (du type de *donc*) du terme X auquel ils sont appliqués et qui se pose comme le point de départ des argumentations normatives (c'est déjà la même fonction des modificateurs dans la perspective topique). Ils **réorganisent aussi les mots pleins constituant l'argumentation interne de l'entité sémantique X** en les combinant d'une manière nouvelle avec la négation et les connecteurs. Autrement dit, les modificateurs pourraient introduire un topos nouveau dans l'enchaînement argumentatif, ce qui n'était pas possible dans la perspective topique.

Les modificateurs ont donc pour effet de transformer l'aspect argumentatif en son converse (*donc* en *pourtant* ou l'inverse) ou en son transposé².

Dans « Le Lièvre et les Grenouilles », le fabuliste décrit le lièvre en ces vers :

Cet animal est triste, et la crainte le ronge.

¹ Ibid., p.305-306

² La notion de **transposition** explique par exemple la différence entre *prudent* et *trop prudent* : l'argumentation interne de *prudent* se paraphrase par la formule : *il y a du danger, il prend des précautions* alors que dans *trop prudent*, on trouve la formule transposée : *Il n'y a pas de danger, pourtant il prend des précautions*. Si donc *prudent* implique l'aspect **Danger donc Précautions**, *trop prudent* implique l'aspect transposé **neg-Danger pourtant Précautions**. O. Ducrot, Ibid., p.307-308.

« *Les gens de naturel peureux*

Sont, disait-il, bien malheureux. »

Pour le lièvre, être peureux a une argumentation externe normative où être peureux ne serait autre chose que d'être malheureux. Quant à l'argumentation interne de *peureux*, elle pourrait être paraphrasée par :

« Il y a du danger donc on a peur ».

Si on applique à *peureux* un opérateur comme *trop*, opérateur qui modifie certainement l'organisation des mots pleins déjà présents dans l'argumentation interne de *peureux*, comment sera l'argumentation interne du syntagme *trop peureux* ?

Un énoncé du type *le lièvre est trop peureux* aurait pour argumentation interne l'aspect transposé de **Danger donc Peur**, à savoir **neg-Danger pourtant Peur** (la trop grande peur se manifeste par le fait d'avoir peur même lorsqu'il n'y a pas de danger).

Dans la mesure où l'opérateur *trop* n'introduit dans l'argumentation interne du syntagme *trop peureux* aucun mot plein relevant de l'argumentation externe de *peureux*, il est modificateur. En revanche, l'application de *trop* à *peureux* dans la perspective topique pose un grand problème dans la mesure où l'introduction de *trop* fait intervenir un nouveau topos différent de celui dont relève la forme topique inhérente à *peureux*.

Si *peureux* met en œuvre une forme topique du type : plus il y a danger, plus on a peur (où la peur, le syntagme *trop peureux* met en œuvre une forme topique relevant d'un topos nouveau du type : absence de danger, peur. Le topos inhérent à *peureux* (considéré comme mot défavorable) fait de la peur un caractère naturel lié à l'existence du danger, alors que le

nouveau topos inhérent à *trop peureux* fait de la peur un défaut maladif (une phobie)¹ n'ayant pas de rapport avec la réalité.

On voit bien ici que la gradualité n'est plus une gradualité topique, mais elle est étroitement liée aux multiples possibilités de réorganisation des mots pleins relatifs à l'AI (argumentation interne) de *peureux* dans l'AI du syntagme *trop peureux*.

Si par contre l'opérateur introduit dans l'argumentation interne du syntagme XY des mots pleins qui sont déjà présents dans l'argumentation externe (abrégé en AE) de l'entité linguistique X, on est en présence d'un internalisateur.

La notion d'internalisateur concerne donc tout opérateur qui intègre les mots pleins de l'argumentation externe du mot lexical X au sein de l'argumentation interne du syntagme XY. D'où le nom internalisateur.

Etant donné que toute argumentation externe comporte deux aspects : normatif et transgressif, on pourrait donc prévoir deux types d'internalisateurs :

- 1) Internalisateurs qui prennent en charge de transporter l'aspect transgressif de l'argumentation externe du mot X vers l'argumentation interne du syntagme XY, ce sont les **internalisateurs transgressifs**.
- 2) Internalisateurs qui sélectionnent l'aspect normatif de l'argumentation externe du mot lexical X et l'intègre dans l'argumentation interne du syntagme XY, ce sont les **internalisateurs normatifs**.

¹ Toutefois, on ne comprend pas très bien pourquoi il est possible d'introduire le surenchérissement *même* entre *prudent* et *trop prudent* comme dans *le loup est prudent, et même trop prudent* (où *trop*, mettant en œuvre un topos nouveau, fonctionne comme modificateur intégrant dans l'argumentation interne du syntagme *trop peureux* l'aspect transposé **neg-Danger pourtant Précautions**), alors qu'on ne peut pas introduire ce *même* entre *peureux* et *trop peureux*. Voir Ducrot, *Ibid*, p. 306-307.

Si, dans la version topique, la locution adverbiale *à pas pesants* dans l'énoncé *Un pauvre Bûcheron....marchait à pas pesants* est considérée comme modificateur déréalisant par rapport au prédicat *marchait*, dans la perspective des blocs sémantiques, elle fonctionne comme un internalisateur transgressif. Car dans l'argumentation externe du prédicat *marcher*, on trouve les deux aspects suivants :

- a) *Un pauvre Bûcheron marche vers sa maison, donc il va y arriver à l'heure.*
- b) *Un pauvre Bûcheron marche vers sa maison, pourtant il ne va pas y arriver à l'heure.*

En accolant à *marcher* la locution adverbiale *à pas pesants*, on intègre dans l'argumentation interne du syntagme *marcher à pas pesants* l'aspect transgressif (exprimé en (b)) de l'argumentation normative de *marcher*. Ceci dit, *à pas pesants* est un internalisateur transgressif opérant sur *marcher*.

Vérifions la notion d'internalisateur et sa fonction dans les deux fables : « L'Oiseau blessé d'une flèche » et « Le Renard et les Poulet d'Inde ».

« L'Oiseau blessé d'une flèche »¹

*Mortellement atteint d'une flèche empennée,
 Un Oiseau déplorait sa triste destinée,
 Et disait, en souffrant un surcroît de douleur !
 « Faut-il contribuer à son propre malheur ?
 Cruels humains ! vous tirez de nos ailes
 De quoi faire voler ces machines mortelles ;
 Mais ne vous moquez point, engeance sans pitié :
 Souvent il vous arrive un sort comme le nôtre.
 Des enfants de Japet toujours une moitié
 Fournira des armes à l'autre. »*

Dans la version topique de l'ADL, l'adverbe *mortellement*, appliqué au prédicat *atteint*, serait modificateur surréalisant par rapport à lui, ce qui est attesté par *Mais* surréalisant dans :

L'oiseau a été atteint par la flèche, mais mortellement.

Et aussi par l'impossibilité du *ne...que* dans :

L'oiseau n'a été atteint que mortellement (sauf ironie).

Mais dans l'optique de la théorie des blocs sémantiques, le mot *atteint* évoque des enchaînements comme :

c) *L'oiseau a été atteint, donc il risque de mourir.*

Atteint DC Mort (où DC est une abréviation de *Donc*)

d) *L'oiseau a été atteint, pourtant il ne va pas mourir.*

Atteint PT neg-Mort (où PT est une abréviation de *Pourtant*)

Ces enchaînements relevant de l'argumentation externe du mot *atteint* (puisque le terme *atteint* intervient dans l'enchaînement) comportent à la

¹ Livre II, fable 6.

fois l'aspect normatif en *donc* (c'est le cas de *a*) et l'aspect transgressif en *pourtant* (c'est le cas de *b*).

Quant à l'argumentation interne du mot *atteint*, elle pourrait être formulée en ces termes :

On est attaqué, donc on est gravement malade.

On voit bien ici que l'argumentation interne est une argumentation normative en *donc*.

Pour le syntagme *mortellement atteint*, il est évident qu'il retient dans son argumentation interne l'aspect normatif (*donc il risque de mourir*) illustré par l'enchaînement (*a*), aspect qui fait partie de l'argumentation externe du mot *atteint*. Autrement dit, *mortellement* qui est modificateur surréalisant par rapport à *atteint* dans la version topique de l'ADL, fonctionne dans la théorie des blocs sémantiques comme un internalisateur normatif qui intègre dans l'AI du syntagme XY (*mortellement atteint*) les mots pleins qui sont déjà présents dans l'AE du X (*atteint*).

Selon la théorie des blocs sémantique, la suite :

Mortellement atteint d'une flèche empennée,

Un Oiseau déplorait sa triste destinée

constitue **un bloc sémantique** qui pourrait être paraphrasé de deux manières :

a) L'oiseau a été mortellement atteint d'une flèche empennée, donc il déplorait sa triste destinée. (aspect normatif en donc)

b) L'oiseau a été mortellement atteint d'une flèche empennée, pourtant il ne déplorait pas sa triste destinée. (aspect transgressif en pourtant).

Il ne s'agit pas ici (comme ce serait le cas dans la version topique) d'une justification d'un segment (*il déplorait sa triste destinée*) par un autre (*il a été mortellement atteint d'une flèche empennée*), mais d'un bloc

sémantique où la blessure à la suite d'une flèche empennée est vue en tant que destinée déplorable. D'autre par cette destinée déplorable est celle qui consiste à être atteint par une flèche mortelle.

Pour le syntagme *une flèche empennée*, l'analyse de l'argumentation interne du mot *flèche*, révèle que ce mot évoque des enchaînements argumentatifs du type : *On veut tuer l'oiseau, donc on utilise une arme mortelle*. L'aspect argumentatif inhérent à l'argumentation interne du mot *flèche* est un aspect normatif en *donc* (**Tuer DC Arme mortelle**).

Quant à l'argumentation externe de *flèche*, on y rencontre les deux aspects : normatif et transgressif.

- a) *l'oiseau a été atteint par une flèche, donc il est gravement blessé.*
- b) *L'oiseau a été atteint par une flèche, pourtant il n'est pas gravement blessé.*

Appliquer au prédicat *flèche* l'adjectif *empennée* consiste à accentuer les traits distinctifs qui font de la flèche une véritable arme mortelle, puisque le fait de garnir la flèche d'ailerons de plumes est un moyen pour assurer la stabilité et, par suite, l'efficacité mortelle de la flèche quand elle atteint le corps de l'oiseau. Le syntagme *flèche empennée* comporte donc des mots pleins que l'on trouve dans l'AE du prédicat *flèche* et non dans son AI qui, elle, ne contient aucune indication des plumes (une flèche n'est pas forcément empennée).

Ceci dit, l'adjectif *empennée*, intégrant l'aspect normatif de l'argumentation externe du prédicat *flèche* dans l'argumentation interne du syntagme *flèche empennée*, fonctionne comme internalisateur normatif opérant sur le mot *flèche*.

On pourrait donc formuler comme argumentation interne du syntagme *une flèche empennée* cet enchaînement normatif

Une flèche empennée Donc Mort imminente, enchaînement où l'on retrouve les mêmes mots pleins présents dans l'AE du mot *flèche*.

Il est évident que tous les internalisateurs normatifs ont en commun de neutraliser l'aspect transgressif qui est logé dans l'argumentation externe du prédicat sur lequel ils opèrent. Appliquer l'internalisateur normatif *empennée* au prédicat *flèche* revient à interdire toute possibilité d'employer son aspect transgressif au moyen de *pourtant*.

Dans la perspective topique, l'adjectif *empennée* serait modificateur réalisant par rapport au prédicat *flèche* dans la mesure où une flèche empennée est PLUS flèche qu'une flèche non empennée. En d'autres termes, l'adjectif *empennée* accroît l'applicabilité du topos intrinsèque constituant le sens du mot *flèche* (le topos intrinsèque au prédicat *flèche* relie l'arme à son objectif : causer la mort).

Passons à l'adjectif *triste* dans le syntagme *sa triste destinée*.

Admettons que le mot *destinée* comporte dans son argumentation interne l'aspect transgressif suivant :

On a beau faire, on ne peut pas changer le cours des choses (ou On tente de changer le cours des choses, pourtant on n'y arrive pas)

Admettons également que l'argumentation externe du prédicat *destinée* soit :

- a) *Sa destinée est d'être atteint par une flèche, donc il est malheureux.*
- b) *Sa destinée est d'être atteint par une flèche, pourtant il n'est pas malheureux.*

Si l'on examine les mots pleins contenus dans l'argumentation interne du mot *destinée*, on s'aperçoit qu'ils relèvent d'un aspect transgressif (en

pourtant) et qu'ils ne contiennent aucune indication sur la nature de la destinée : elle pourrait être heureuse ou malheureuse.

Dans le syntagme *triste destinée*, le cours des choses est qualifié de *triste*, ce qui exclut toute possibilité de considérer *triste* comme modificateur, étant donné que le modificateur est défini, dans l'optique des blocs sémantiques, comme un mot *y* qui, appliqué au mot **X**, produit le syntagme **XY** dont l'argumentation interne est faite avec les seuls mots pleins contenus dans l'argumentation interne du **X**.

En revanche, dans l'argumentation externe de *destinée*, on trouve une indication de la destinée triste, notamment dans son aspect normatif : *sa destinée est d'être atteint par une flèche, donc il est malheureux* . En accolant donc au prédicat *destinée* l'adjectif *triste* on produit le syntagme *triste destinée* dont l'argumentation interne est constituée de l'aspect normatif contenant les mêmes mots pleins de l'argumentation externe du mot *destinée*. L'adjectif *triste* fonctionne donc ici comme un internalisateur normatif opérant sur le terme *destinée*.

L'expression *un surcroît de douleur* comporte un modificateur réalisant *surcroît* par rapport au prédicat *douleur*, modificateur qui maintient dans le syntagme *surcroît de douleur* les seuls termes pleins contenus dans l'argumentation interne du mot *douleur*, mais d'une manière combinatoire qui accentue l'interdépendance des deux éléments : *mortellement atteint d'une flèche + surcroît de douleur*.

En d'autres termes, *être mortellement atteint d'une flèche empennée* revient à éprouver une souffrance redoublée de douleur (que serait *être mortellement atteint d'une flèche empennée* si ce n'était un *surcroît de douleur* ?)

La fonction du modificateur réalisant dans *un surcroît de douleur* est de renforcer l'interdépendance et la cohérence proportionnelle interne du bloc sémantique : **Etre atteint par une flèche + Souffrir**

Dans l'énoncé interrogatif *Faudrait-il contribuer à son propre malheur*, on a affaire à un acte d'assertion dérivé. Le locuteur met en scène un énonciateur exprimant son doute sur la possibilité que l'être vivant contribue à la création de sa destinée malheureuse, mais comme le locuteur ne s'attend vraiment pas à ce que quelqu'un réponde à cette interrogation, on ne peut donc lui attribuer aucune intention interrogative. Le locuteur se distancie de son énonciateur, ce qui pourrait convertir l'acte d'interrogation en un autre acte dérivé de moquerie : *On devrait contribuer au malheur qu'on s'évertue à éviter !*

Cela nous amène à considérer cet acte dérivé comme **un modificateur contextuel réalisant** par rapport au syntagme *sa triste destinée*.

Quant au syntagme *Cruels humains*, l'adjectif *cruels* appliqué au mot *humains* place dans l'argumentation interne du syntagme *Cruels humains* l'aspect transgressif que comporte l'argumentation externe du mot *humains*. Car ce mot comporte dans son AE les deux aspects suivants :

- a) *Il a des sentiments humains, donc il traite bien les animaux.*
- b) *Il a des sentiments humains, pourtant il traite mal les animaux.*

C'est l'aspect transgressif en *pourtant* « Sentiments Humains PT neg –Bon Traitement » que l'internalisateur *cruels* retient dans l'argumentation interne du syntagme *Cruels humains*. L'adjectif

cruels fonctionne donc ici comme internalisateur transgressif opérant sur le mot *humains*.

Dans la suite :

Cruels humains ! vous tirez de nos ailes

De quoi faire voler ces machines mortelles ;

on est en présence d'un bloc sémantique reposant sur l'interdépendance entre la cruauté humaine et le fait de fabriquer à partir des ailes des oiseaux des flèches destinées à les tuer. Que serait la cruauté si ce n'était de tuer les oiseaux au moyen des flèches faites de leurs propres ailes ? De même, tuer un oiseau au moyen d'une flèche faite de ses ailes ne signifie rien d'autre que d'être cruel. Dans les deux cas, le premier segment constitue le sens du second, ce qui revient aussi à dire que le second segment tire son sens d'être enchaîné par un connecteur¹ au premier.

Quant au syntagme *machines mortelles*, l'adjectif *mortelles*, appliqué au mot *machines*, constitue un syntagme dont l'argumentation interne comporte des mots pleins relevant, non de l'argumentation interne du mot *machines*, mais de son argumentation externe. Car le prédicat *machine*, vu dans son argumentation interne, évoque des enchaînements du type : *aider l'homme, accomplir des tâches que l'homme ne peut pas faire tout seul* ou *faciliter le travail de l'homme*.

Qualifier une machine de mortelle revient donc à placer dans l'argumentation interne du syntagme *machine mortelle* un aspect transgressif relevant de l'argumentation externe du prédicat *machine* pris tout seul :

¹ Il s'agit ici d'un connecteur implicite du type de *donc* : *vous tirez de nos ailes...donc vous êtes cruels*.

a) *Cette machine sert à aider, donc elle est utile*

b) *Cette machine sert à aider, pourtant elle est pernicieuse.*

On voit bien que des deux aspects : normatif en *donc* et transgressif en *pourtant*, l'adjectif *mortelles* ne sélectionne que l'aspect transgressif « Aider PT neg-Utile » pour l'intégrer dans l'argumentation interne de tout le syntagme *machines mortelles*. Il fonctionne donc ici comme un internalisateur transgressif opérant sur le prédicat *machines*.

Passons maintenant aux deux vers suivants :

Mais ne vous moquez point, engeance sans pitié :

Souvent il vous arrive un sort comme le nôtre.

Le locuteur (l'oiseau blessé) confronte au moyen de l'articulateur *mais* deux argumentations constituant le sens des deux segments :

- 1) *Cruels humains ! vous tirez de nos ailes de quoi faire voler ces machines mortelles.*
- 2) *mais ne vous moquez point, engeance sans pitié : souvent il vous arrive un sort comme le notre.*

Il s'agit ici d'une sorte de comparaison qui fait apparaître l'identité sémantique partielle des deux argumentations comparées, posées comme deux blocs sémantiques distincts :

Argumentation I :

Vous nous tuez avec des flèches faites de nos ailes, vous êtes donc cruels.

Argumentation II :

Il vous arrivera d'être tués de la même façon que nous, donc ne vous moquez pas.

Dans les deux blocs sémantiques, l'interdépendance des deux segments relatifs à chacune de ces deux argumentations constitue son sens¹.

En ce qui concerne la deuxième argumentation suivant *mais* où le locuteur se lance à la critique du genre humain en le qualifiant d'*engeance sans pitié*, l'expression *sans pitié* maintient dans l'argumentation interne du syntagme *engeance sans pitié* les mêmes mots pleins contenus dans l'argumentation externe du prédicat *engeance*, mais il y intègre son aspect normatif. Car dans la sémantique du prédicat *engeance*, on trouve des allusions à une race maudite, i.e. des personnes méprisables, dangereuses, viles. Ce qui attribue au terme *engeance* des enchaînements externes comme :

- a) *Vous êtes une engeance ! Vous n'avez donc aucun sentiment de sympathie envers les autres.*
- b) *Vous êtes une engeance ! Pourtant, vous avez parfois des sentiments de sympathie envers les autres.*

Lorsqu'on qualifie l'engeance de *sans pitié*, on place dans l'argumentation interne du syntagme *engeance sans pitié* l'aspect normatif marqué en (a). Ceci dit, *sans pitié* fonctionne ici comme un internalisateur normatif opérant sur le prédicat *engeance*.

L'oiseau blessé ne se borne pas à renforcer l'argumentativité du prédicat *engeance* qui dévalorise le mérite du genre humain, mais il y

¹ En revanche, avec un connecteur comme *pourtant*, il s'agit de construire des argumentations et non pas de les comparer. Il faudrait aussi signaler que s'il n'est pas possible d'utiliser *pourtant* dans un enchaînement comme *l'oiseau déplore sa destinée, pourtant il la déplore sans raison* où *sans raison* serait un internalisateur transgressif opérant sur *déplore*, alors qu'il est possible de substituer *mais* à *pourtant*, c'est que *pourtant* a la propriété de ne pas pouvoir lier les internalisateurs transgressifs aux mots sur lesquels ils opèrent. Voir O. Ducrot, « Les internalisateurs », Macro-syntaxe et macro-sémantique (Hanna Leth Andersen et Henning Nolke ed), Peter Lang, Berne, 2002, p. 309-310

applique un modificateur déréalisateur inverseur : **la négation** dans *ne vous moquez point*. Si l'énoncé affirmatif *Moquez vous* permet un enchaînement du type : *vous être à l'abri de tout malheur*, ce qui constituerait un bloc sémantique exprimant une interdépendance entre la moquerie et l'immunité contre tout malheur, la négation dans *ne vous moquez point* a pour effet d'inverser cette orientation argumentative et, par suite, d'orienter l'énoncé vers une conclusion opposée : *vous n'êtes pas à l'abri du malheur*.

De même, les deux vers qui terminent la fable réalisent le syntagme *engeance sans pitié* et renforcent la négation inversante dans la mesure où ils expriment comment l'engeance sans pitié aura le même sort dramatique que les oiseaux :

Des enfants de Japet toujours une moitié

Fournira des armes à l'autre.

Les hommes (*enfants de Japet et engeance sans pitié*) s'entretueront et auront le même sort tragique.

De cette analyse, découlent conclusions suivantes :

1) Les internalisateurs normatifs attribuent aux mots sur lesquels ils opèrent leur pleine valeur. Ils sont employés dans cette fable pour renforcer la valeur argumentative de la souffrance qu'on constate dans les syntagmes : *mortellement atteint, flèche empennée, triste destinée*. Ils sont si dominants dans le texte que le titre même de la fable « L'Oiseau blessé d'une flèche » exprime la valeur argumentative qu'ils servent à accentuer.

Quant aux internalisateurs transgressifs que l'on trouve dans les syntagmes : *machines mortelles et cruels humains*, ils ont pour fonction de retirer une partie de la force argumentative des prédicats sur lesquels ils opèrent. En effet, ils concourent à affaiblir la force

argumentative relative aux prédicats *humains* et *machines*. Si ces prédicats argumentent en faveur des vertus de l'humain ou de la machine (fabriquée pour servir l'humanité), les internalisateurs transgressifs atténuent, voire inversent leur orientation argumentative.

2) L'analyse argumentative des internalisateurs et des modificateurs dans cette fable présente une illustration argumentative d'une valeur morale : l'homme se comporte à l'encontre de la sagesse. Il fabrique des armes mortelles non seulement pour tuer sans pitié les animaux, mais aussi ses congénères. C'est cette constatation amère que le fabuliste cherche à mettre en relief dans le discours de l'oiseau blessé. Constatation qui fait penser à la théorie philosophique de Thomas Hobbes¹ selon lequel l'homme est un loup pour l'homme.

¹ Philosophe anglais (1588-1679) qui défendit un absolutisme politique reposant sur une anthropologie pessimiste : l'homme est un loup pour l'homme, même le plus fort n'est pas assuré de conserver sa vie et ses biens puisque par ruse ou trahison n'importe quel faible peut le tuer. Voir T. Hobbes, *Léviathan ou la matière, la forme et la puissance d'un Etat ecclésiastique et civil*, 1655. Voir aussi : C. Godin, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard- éditions du temps, 2004.

« Le Renard et les Poulets d'Inde »¹

*Contre les assauts d'un Renard
 Un arbre à des Dindons servait de citadelle.
 Le perfide ayant fait tout le tour du rempart,
 Et vu chacun en sentinelle,
 S'écria : « Quoi ! Ces gens se moqueront de moi ?
 Eux seuls seront exempts de la commune loi ?
 Non, par tous les dieux ! non. » Il accomplit son dire.
 La lune, alors luisant, semblait, contre le sire,
 Vouloir favoriser la dindonnière gent.
 Lui, qui n'était novice au métier d'assiégeant,
 Eut recours à son sac de ruses scélérates,
 Feignit vouloir gravir, se guinda sur ses pattes,
 Puis contrefit la mort, puis le ressuscité.
 Arlequins n'eût exécuté
 Tant de différents personnages.
 Il élevait sa queue, il la faisait briller,
 Et cent mille autres badinages,
 Pendant quoi nul Dindon n'eût osé sommeiller.
 L'ennemi les lassait en leur tenant la vue
 Sur même objet toujours tendu.
 Les pauvres gens étant à la longue éblouis,
 Toujours il en tombait quelqu'un : autant de pris,
 Autant de mis à part ; près de moitié succombe.
 Le compagnon les porte en son garde-manger.
 Le trop d'attention qu'on a pour le danger
 Fait le plus souvent qu'on y tombe.*

¹ Livre XII, fable 18.

Cette fable pourrait être divisée en ces séquences :

- 1) la déception du renard.
- 2) l'intervention de la lune en faveur des dindons.
- 3) Le recours aux ruses.
- 4) La chute des dindons.

Dans la première séquence s'étendant du premier vers jusqu'au septième « *Il accomplit son dire.* », on trouve le syntagme *servait de citadelle* où l'expression *de citadelle* est accolée au verbe *servir* pour produire un syntagme ayant dans son argumentation interne l'aspect normatif contenu dans l'argumentation externe de *servir* comme le montre les deux enchaînements suivants :

- a) *L'arbre sert à protéger les dindons du renard, c'est pourquoi celui-ci n'arrive pas à les atteindre.*
- b) *L'arbre sert à protéger les dindons du renard, pourtant celui-ci pourra les atteindre.*

Associer au verbe *servir* l'expression *de citadelle* revient à installer dans l'argumentation interne du syntagme *servir de citadelle* l'argumentation externe normative marquée par (a). C'est cet enchaînement qui donne au prédicat *servir* sa pleine valeur argumentative, d'où l'incapacité du renard à atteindre les dindons et ses cris de colère exprimant sa déception. Mais si les énoncés interrogatifs :

Quoi ! Ces gens se moqueront de moi ?

Eux seuls seront exempts de la commune loi ?

laissent entendre que le Renard déçu n'aurait qu'à se résigner à cette contrainte imposée par la situation, le vers du Renard inverse cette orientation argumentative au moyen de la négation dans « *Non, par*

tous les dieux ! non. ». Cette inversion argumentative dirige le discours vers une conclusion du type : le Renard ne va pas se résigner. Il faudrait aussi signaler que l'adjectif *commune*, appliqué au prédicat *loi*, réalise son argumentativité en faveur du déterminisme de la nature qui ne permet aucune exception à la règle selon laquelle des animaux comme les dindons doivent servir de proie pour d'autres comme les renards.

Dans la deuxième séquence (les 7^{ème} et 8^{ème} vers) où la lune intervient pour favoriser avec la lumière la situation des dindons, on trouve le participe présent *luisant* qui réalise l'argumentation interne de la lune dans la mesure où celle-ci évoque la lumière et la clarté. Ces deux vers réalisent contextuellement l'orientation argumentative des deux premiers vers : *Contre les assauts d'un Renard,*

Un arbre à des Dindons servait de citadelle.

La lumière de la lune assure aux Dindons une bonne protection et une bonne garde. Ce qui menace de déjouer toutes les tentatives du Renard pour assaillir sa proie.

Dans la troisième séquence (depuis le 10^{ème} vers « *Lui, qui n'était novice..* » jusqu'au 20^{ème} « *Sur même objet toujours tendu* », la négation dans *qui n'était novice au métier d'assiégeant* est un modificateur déréalisateur inversant qui inverse l'orientation argumentative de *novice au métier d'assiégeant*. Si *novice au métier* oriente le discours vers une conclusion du type *peu expérimenté pour pouvoir assiéger les dindons* ou *le Renard ne pourra pas traquer les Dindons*, avec la négation dans *qui n'était pas novice au métier d'assiégeant*, le discours est orienté vers des conclusions opposées, à savoir : *le Renard a de l'expérience et il pourra traquer sa proie*.

L'énoncé *eût recours à son sac de ruses scélérates* fait allusion à *n'était pas novice* et pousse l'orientation argumentative vers les mêmes conclusions relatives à la possibilité d'attaquer les Dindons malgré leurs mesures de sécurité prises.

Quant au syntagme *ruses scélérates*, admettons que le mot *ruse* renferme dans son argumentation interne l'aspect : l'adversaire prend des précautions, pourtant on peut le tromper « **Précaution PT tromper** », il pourrait alors avoir pour argumentation externe des enchaînements comme :

- a) *Le Renard recourt aux ruses pour atteindre son but, il réussira donc à assaillir les Dindons.* « Ruses DC Réussite »
- b) *Le Renard recourt aux ruses pour atteindre son but, pourtant il ne réussira pas à assaillir les Dindons.* « Ruses PT neg-Réussite »

Il est évident qu'en accolant l'adjectif *scélérates* au mot *ruses*, on place dans l'argumentation interne du syntagme *ruses scélérates*, l'aspect normatif marqué dans (a), ce qui fait de l'adjectif *scélérates* un internalisateur normatif opérant sur *ruses*. Car cet adjectif ajoute aux mots pleins contenus dans l'AI du mot *ruses* d'autres mots pleins contenus dans son argumentation externe, notamment les indications qui assurent le mouvement conclusif vers la réussite (les ruses scélérates sont les ruses malhonnêtes qui permettent au Renard de réussir après son premier échec dû aux mesures draconiennes de garde).

Le Renard a eu recours à plus d'une ruse : *contrefit le mort, puis le ressuscité, élevait sa queue et la faisait briller, et cent mille autres badinages*. Les verbes : *contrefaire, élever sa queue, la faire briller*, en tant que verbes d'action, désignent des activités orientées vers l'obtention d'un résultat (tromper les dindons).

Pour renforcer la valeur argumentative des *ruses scélérates* du Renard et de l'efficacité de ses artifices, la négation dans : *Arlequin n'eût exécuté/ Tant de différents personnages* est un modificateur déréalisant inverseur qui exclut tout concurrent virtuel du renard en matière de ruses. Si donc l'orientation argumentative de l'énoncé affirmatif sous-jacent : *Arlequin n'eût exécuté tant de différents personnages* va vers une conclusion du type : *le renard est d'une intelligence limitée*, **l'énoncé négatif** *Arlequin n'eût exécuté tant de différents personnages* autorise une conclusion opposée du type : *le renard est d'une intelligence illimitée*.

Quant aux Dindons, *nul Dindon n'eût osé sommeiller*. Dans ce dernier énoncé, la négation *nul n'eût osé* est un modificateur déréalisant qui inverse l'orientation argumentative de l'énoncé affirmatif sous-jacent : *les dindons eussent osé sommeiller*, ce qui permet des enchaînements relatifs à la vigilance extrême des dindons. Mais ils restaient trop attentifs car le Renard « *les lassait en leur tenant la vue toujours tendue sur le même objet* ». Selon la théorie des blocs sémantiques, la lassitude consiste ici à avoir « *la vue toujours tendue sur le Renard* », car le fait de fixer trop longtemps la vue sur quelque chose (le Renard) est en soi une sorte de lassitude. Autant dire que parmi de nombreuses formes de lassitude, il y a celle qui consiste, pour les dindons, à avoir la vue longtemps braquée sur l'animal qui veut les assaillir.

A l'intérieur de ce bloc sémantique, on peut repérer un internalisateur transgressif dans l'adjectif *tendue*.

Un énoncé du type : *les dindons ont toujours la vue sur le renard* comporte dans son argumentation externe les deux aspects converses suivants :

- a) *Ils ont toujours la vue sur le renard, donc celui-ci ne pourra plus les attaquer.*

b) *Ils ont toujours la vue sur le renard, **pourtant** celui-ci pourra les attaquer.*

Lorsque la vue est trop longtemps braquée sur une cible, elle finit par la perdre. En accolant donc au terme *la vue* l'adjectif *tendue*, on produit le syntagme *la vue tendue* dont l'argumentation interne comporte l'aspect transgressif (exprimé par *pourtant* en (b)) qui relève de l'argumentation externe de *la vue* et qui exprime, dans le même bloc sémantique, le non aboutissement au but de la vigilance.

Quant à l'adjectif *toujours* (modificateur réalisant), il renforce le caractère transgressif de l'internalisateur *tendue*.

Passons maintenant à la dernière séquence.

La suite :

*Les pauvres gens étant à la longue éblouis,
Toujours il en tombait quelqu'un : autant de pris,
Autant de mis à part ; près de moitié succombe.*

pourrait être paraphrasée par :

Les Dindons étaient à la longue éblouis, donc ils commençaient à tomber l'un après l'autre.

L'éblouissement des Dindons, dans l'optique des blocs sémantiques, c'est celui qui se traduit par la chute du sujet ébloui (ce n'est pas par exemple l'éblouissement d'un client devant une belle voiture, éblouissement qui pourrait se traduire par l'achat de cette voiture).

Dans le syntagme *à la longue éblouis*, l'expression *à la longue* sert d'internalisateur normatif opérant sur l'adjectif *éblouis*. Pour expliquer cette observation, examinons les deux externes converses du mot *éblouis* dans (a) et (b).

a) *Les dindons sont éblouis, donc ils commencent à tomber par terre.*

b) Les dindons sont éblouis, pourtant ils ne tombent pas de l'arbre.

C'est l'argumentation externe normative exprimée en (a) qui sera conservée dans l'argumentation interne du syntagme *à la longue éblouis*, étant donné que l'éblouissement qui prend son temps assure, en tant qu'activité orientée vers certain but, l'obtention du résultat recherché (troubler la vue des dindons) et donne ainsi au prédicat *éblouir* sa pleine valeur argumentative.

Ceci dit, *à la longue* est un internalisateur normatif opérant sur *éblouis*.

Le Renard réussit donc à traquer sa proie. Mais quelle moralité pourrait on tirer de cette histoire ?

Le fabuliste termine sa fable par ces deux vers :

Le trop d'attention qu'on a pour le danger

Fait le plus souvent qu'on y tombe.

Examinons le syntagme *trop d'attention*.

Dans la version topique de l'ADL, ce *trop* pose un grand problème à l'analyse topique. Car dire de quelqu'un qu'il est trop attentif impose d'introduire un topos nouveau dans le syntagme *trop attentif*. Pour expliquer cette remarque, étudions l'exemple suivant :

Les dindons sont attentifs au danger.

L'adjectif *attentif* met en œuvre un topos intrinsèque (concordant) reliant l'attention en tant qu'une qualité à certains résultats. Ce topos pourrait être convoqué sous deux formes topiques converses :

a) Plus on est attentif, plus on évite le danger.

b) Moins on est attentif, moins on évite le danger

La forme topique qui est exploitée en (a) est mise en œuvre dans un exemple du genre : *les dindons sont attentifs, c'est pourquoi ils évitent le*

danger, alors que la forme topique converse en (b) est mise en œuvre dans un exemple du genre : *les dindons sont peu attentifs* (ou *inattentifs*), *c'est pourquoi ils sont tombés dans le piège*.

En revanche, dans un exemple du genre : *Les dindons sont trop attentifs*, *c'est pourquoi ils sont tombés dans le piège du renard*, on a affaire à un topos nouveau reliant l'attention comme un défaut (car il s'agit d'attention excessive) au danger. Du point de vue topique, il est difficile de considérer *trop* comme un modificateur réalisant, étant donné qu'il met en œuvre un topos nouveau, topos qui fait du caractère *attentif* un défaut et non une qualité comme ce serait le cas dans *très attentif*.

Ainsi, appliquer *trop* au prédicat *attentif* interdit la mise en œuvre du topos intrinsèque de ce prédicat.

Dans la théorie des blocs sémantiques, le mot *attentif* a pour argumentation interne l'aspect suivant : « **Danger DC Précaution.** »

Quant à *inattentif* ou *peu attentif*, ils ont dans leur argumentation interne l'aspect : « **Danger PT neg-Précaution.** »

Mais dans un énoncé du type : *les dindons sont trop attentifs, donc ils tombent dans le piège*, le syntagme *trop attentif* possède les mêmes mots pleins contenus dans l'argumentation interne du mot *attentif* (Danger + Précaution), mais réorganisés de façon différente. Autrement dit, on y trouve les mêmes mots pleins, mais réorganisés selon **un aspect transposé**, à savoir : « **neg-Danger PT Précaution.** » (*Bien qu'il n'y ait pas de danger, les dindons prennent beaucoup de précautions*).

On est en présence d'un bloc sémantique où *trop* d'attention signifie se jeter au danger et où le danger consiste à être *trop attentif*.

Il s'ensuit que l'opérateur *trop* sert ici de modificateur réalisant par rapport au prédicat *attention* dans la mesure où l'argumentation interne du syntagme **trop d'attention** contient les mêmes mots pleins qui constituent l'argumentation interne du mot **attention**.

De cette analyse de l'opérateur *trop*, on pourrait partiellement conclure que lorsque *trop* agit sur un terme vu comme favorable (à l'instar de *attentif* ou *prudent*) et comportant dans son argumentation interne un aspect normatif « **X Donc Y** », on place l'aspect transposé « **neg X PT Y** » dans l'argumentation interne du syntagme produit par *trop* et le mot sur lequel il porte

L'analyse argumentative de cette fable conduit aux **observations suivantes** :

- 1) Les internalisateurs et les modificateurs servent dans cette fable à présenter une illustration d'un affrontement argumentatif entre deux attitudes conflictuelles caractéristiques de l'instinct de subsistance : **l'autodéfense et l'agression**.

La première consiste à prendre toutes les mesures de protection pour survivre au danger (les dindons) et la seconde à agresser les autres animaux pour pouvoir également subsister (le renard). Cette ambiguïté ontologique est à la fin réglée en faveur de la seconde. Cette observation nous amène à constater avec certains critiques que la fable lafontainienne « met en image et en intrigue une argumentation qui

pourrait s'insérer dans telle ou telle philosophie »¹. Et « C'est au lecteur d'opérer cette jonction possible. »²

2) Les internalisateurs et les modificateurs maintiennent la notion de gradualité, mais en la fondant sur la possibilité de réorganiser les termes pleins relevant soit de l'AI du mot X soit de son AE à l'intérieur du syntagme XY où Y est l'opérateur (internalisateur ou modificateur), ceci nous amène à poser la question sur les multiples possibilités organisationnelles des mots pleins à l'intérieur de l'AI du syntagme XY, si l'on se donne la liberté de réorganiser les aspects de l'AI et de l'AE du terme X avant de les intégrer dans l'AI du XY.

Il serait peut-être nécessaire pour affirmer la notion de gradualité de recourir à d'autres critères susceptibles de détecter tout renforcement ou tout affaiblissement dans le cadre des blocs sémantiques, Ducrot propose des critères de renforcement comme *bien plus* ou *je dirai plus* soit, entre le terme simple et le terme renforcé comme dans : *Le renard est rusé, je dirai plus, aucun arlequin n'est aussi rusé que lui*, soit entre un terme et son internalisateur normatif comme dans : *Vous êtes une engeance, je dirai plus, une engeance sans pitié !*

Quant aux critères d'affaiblissement, Ducrot propose l'expression *en tout cas* qui sert à substituer une expression moins forte à une plus forte comme dans : *Le loup est peureux, en tout cas, il est un peu peureux* (où *peu* est un modificateur déréalisant par rapport à *peureux*). En revanche, entre un terme et son internalisateur transgressif, l'expression *en tout cas* est inutilisable, car on ne peut pas

¹ Voir J. Ch. Darmon, *Philosophie de la Fable. La Fontaine et la crise du lyrisme*, Paris, PUF, 2003, p. 236.

² Idem, p.236-237.

dire : *L'oiseau déplore sa destinée, en tout cas il la déplore sans raison.*

Cependant dans le cadre des énoncés négatifs, on peut rapprocher les internalisateurs transgressifs des modificateurs déréalisants inverseurs comme dans :

- a) *L'oiseau ne déplore pas sa destinée, en tout cas, il la déplore sans raison.* (où *sans raison* est internalisateur transgressif opérant sur *déplore*)
- b) *Le loup n'est pas peureux, en tout cas il est peu peureux.* (où *peu* déréalise en l'inversant le prédicat *peureux*).

Enfin, il faut signaler que la théorie des internalisateurs n'est qu'à ses débuts pour pouvoir fonder d'une manière plus radicale la notion de gradualité et la débarrasser de toute propriété référentielle.

CONCLUSION

Notre étude des modificateurs argumentatifs dans l'ADL, version topique, nous amène à certaines conclusions tant au niveau théorique qu'au niveau de l'application aux textes littéraires.

Au niveau théorique, nous avons pu montrer que le discours se pose comme un champ de bataille où les sujets parlants mettent en œuvre les dispositifs argumentatifs que leur offre la langue et qui leur permettent de mener la bataille discursive pour aboutir à certaines conclusions. Exploitant les potentialités inhérentes à la langue, le locuteur procède au jeu de réalisation et de déréalisation consistant respectivement à renforcer l'orientation argumentative du discours ou à l'atténuer, voire à l'inverser. Cette stratégie se fait, du point de vue linguistique, de deux façons : l'une directe et l'autre indirecte.

Le locuteur peut procéder au renforcement ou à l'atténuation argumentative de manière directe lorsqu'il associe aux prédicats les modificateurs qui s'accrochent directement à leurs topoï intrinsèques : adjectifs, adverbes ou tout autre opérateur. Mais il peut aussi y procéder de manière indirecte, c'est-à-dire par l'intermédiaire des figures de rhétorique qui, du point de vue linguistique, consistent à déclencher des charges topiques relatives à d'autres prédicats sur le prédicat principal, ce qui permet, non seulement d'accentuer son orientation argumentative, mais aussi d'atteindre plus efficacement la sphère perlocutoire, c'est-à-dire la sphère de la persuasion.

En effet, l'étude des modificateurs permet de présenter une anatomie linguistique de la persuasion ou de la fonction complexe de la persuasion. Celle-ci pourrait être définie comme la mise en œuvre d'une stratégie argumentative complexe qui, d'un côté, s'attache à réaliser ou à déréaliser les termes du discours pour servir une certaine conclusion argumentative

et qui, d'un autre côté, a la propriété de plaire. C'est cette dernière propriété qui explique le pouvoir argumentatif (réalisant ou déréalisant) de la figure persuasive dans la mesure où l'effet perlocutoire est intimement lié au réservoir topique de toute communauté.

Notre étude des modificateurs a pu aussi montrer les obstacles que rencontre la théorie des topoï dans l'interprétation théorique des phénomènes linguistiques. Ces obstacles tiennent, pour la plupart, à la difficulté de réconcilier la notion de topoï avec les notions de base de l'ADL, notamment celle de classe argumentative, puisque la signification des prédicats, définie comme un paquet de topoï, permet d'y rattacher une infinité de topoï, quelle que soit leur incompatibilité. Ce qui fait de la théorie des topoï un instrument théorique permettant de sauver n'importe quelle description linguistique. La théorie des topoï est incapable d'expliquer pourquoi il est possible de dire : *le chat est courageux et même téméraire* alors que le topos intrinsèque du *courage* est différent de celui de *témérité*.

D'où la nécessité d'élaborer d'autres conceptions théoriques susceptibles de réguler de manière plus rigoureuse la description sémantique.

S'ajoute à cela un autre problème.

Pour distinguer les topoï intrinsèques des topoï extrinsèques, la théorie des topoï pose des critères qui réduisent trop le champ des premiers au profit du champ des seconds. Ce qui menace l'idée de l'argumentation inhérente au sens des mots du lexique, idée axiale qui fonde en fait toute l'ADL ambitieuse d'esquisser une description sémantique argumentative du lexique.

L'étude des modificateurs nous a permis de constater certaines difficultés auxquelles se heurte l'application de tests de *Mais* et de *Même*, difficultés qui tiennent au fait que certaines constructions phrastiques pouvant être modificateurs par rapport aux prédicats auxquels ils s'appliquent ne peuvent pas pour autant être soumises à ce genre de tests pour des raisons syntaxiques comme : *tant...que*, *d'autant plus que*, d'où la nécessité de chercher d'autres critères pragmatiques adéquats pour ce genre de phénomènes. D'un autre côté, les conditions d'emploi du morphème comme *même* semblent si diverses qu'il est difficile de systématiser.

La notion de déréalisateur, bien qu'elle se révèle pertinente dans l'interprétation du comportement argumentatif des prédicats, ne permet pas d'expliquer certains phénomènes linguistiques liés aux modificateurs déréaliseurs. Elle ne peut pas nous expliquer pourquoi il est possible de dire *Le chat a mal cherché, mais il a trouvé*, alors qu'il est difficile de dire *Le chat a cherché en vain, mais il a trouvé*.

Quant à la notion de surréalisateur, il faudrait signaler qu'en dépit de sa valeur explicative qui permet d'éclairer le comportement des modificateurs dans certains contextes où l'argumentativité des prédicats est poussée jusqu'au point extrême de l'échelle, elle pose des obstacles à toute tentative d'unifier la description sémantique de *mais*. En effet, le *mais* surréalisateur acquiert sa raison d'être du fait qu'il articule deux segments argumentativement différents. La différence entre les deux segments, en ce qui concerne leurs mouvements conclusifs, impose de ne pas séparer *mais* surréalisateur de tout autre type de *mais*. D'ailleurs, l'analyse argumentative des modificateurs dans le texte littéraire a révélé que certaines métaphores sont propres à déclencher une charge topique susceptible de renforcer à l'extrême l'argumentativité des prédicats. Ces métaphores constituent ainsi un phénomène linguistique surréalisateur bien

que les critères de surréalisation, proposés par Negroni, ne s'y appliquent pas.

Il faudrait aussi souligner que la notion de gradualité, bien qu'elle substitue à l'interprétation référentielle des objets, une interprétation topique étroitement liée à la langue, n'est pas tout à fait pure de toute référentialité. Elle repose dans beaucoup de cas sur une gradualité extralinguistique des propriétés.

Pour la théorie des blocs sémantiques, la question de gradualité n'y est pas non plus résolue. La gradualité dans cette optique ne correspond pas à une certaine échelle argumentative, mais aux diverses structures linguistiques. Ce qui impose de redéfinir rigoureusement ce concept.

Sur le plan de l'application, notre recherche s'est efforcée de montrer que l'analyse des modificateurs dans le discours permet de répondre à deux questions majeures :

1. Comment les ressources argumentatives de la langue sont-elles exploitées par La Fontaine dans la production du texte littéraire des fables ?
2. Qu'est-ce qui caractérise le texte des fables du point de vue argumentatif ?

En ce qui concerne la première question, on a pu montrer que le fabuliste, pour mettre en preuve un certain point de vue présenté sous forme de leçon de morale, exploite largement la nature argumentative de la langue et les topoï extrinsèques constituant le réservoir culturel de la communauté afin de mettre en valeur le bien fondé de ses jugements. Pour ce faire, il met en œuvre tout un arsenal de modificateurs qui lui permettent de réaliser ou de déréaliser tel ou tel prédicat au profit de l'orientation argumentative d'autres prédicats, de

telle sorte que l'enchaînement argumentatif du discours confère une valeur de crédibilité au point de vue conclusif.

Quant à la deuxième question, très liée à la précédente, l'argumentation interne au texte des fables se caractérise par le fait que la fonction argumentative inhérente à la langue est fortement corroborée par la fonction persuasive. Celle-ci, notamment en ce qui concerne les fables de La Fontaine, consiste à plaire en vue de mieux persuader (une figure plaisante est un outil linguistique efficace pour, soit déréaliser l'orientation argumentative des prédicats, soit la réaliser). Elle est aussi caractérisée par l'intervention d'une troisième fonction didactique qui prétend instruire, ce qui nous permet de voir dans le discours lafontainien l'association de trois caractéristiques :

l'argumentatif, le burlesque et le didactique.

Si le texte des fables dresse des portraits de bêtes dont chacun coïncide avec une certaine valeur morale, l'ensemble du monde animal présent dans les fables appartient à la littérature et à la culture de la communauté, ce qui a permis à l'auteur de procéder aux modificateurs pour accentuer telle ou telle valeur au détriment de telle ou telle autre. D'où l'importance des fables en tant que genre littéraire assurant à leur auteur la liberté d'argumenter contre toute censure.

Bibliographie

Corpus

La Fontaine, *Fables*, Paris, Classiques Bordas, 2 tomes, 1996.

Ouvrages

A

Adam, J. M.,

- *Eléments de linguistique textuelle*, Bruxelles, Mardaga, 1990.

- *Langue et littérature. Analyses pragmatique et textuelle*, Paris, Hachette, 1991

Alexandrescu, Vlad,

Le paradoxe chez Blaise Pascal. Préface de Oswald Ducrot, Peter Lang, 1997.

Amossy, R.,

L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction, Nathan Université, 2000.

Anscombe, J. C., et Ducrot, O.,

L'argumentation dans la langue, Bruxelles, Mardaga, 1983.

**Anscombe, J. C., Ducrot, O., Maria Marta Gracia, Negroni,
Silvia Palma et Marion Carel,**
Théorie des topoï, Paris, Kimé, 1995.

Arnaud, A., et Nicole, P.,
La logique ou l'art de penser, Paris, Vrin, 1982.

Arrivé, M., Gadet, F., et Galmiche, M.,
La grammaire d'aujourd'hui, Paris, Flammarion, 1986.

Austin, J.,
Quand dire c'est faire, Paris, Seuil, 1970.

B

Bachelard, G.
Le Nouvel Esprit scientifique, PUF, 1934

- Bakhtine, M.,**
- *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit, 1977.
 - *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978.

Banfield, A.,
Phrase sans paroles. Théorie du récit et du style indirect libre, Paris,
Seuil, 1995.

Baylon, C., et Fabre, P.,

La sémantique, Nathan, Paris, 1978.

Benveniste, E.,

- *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966.

- *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974.

Berrendonner, A.,

Éléments de pragmatique linguistique, Paris, Minuit, 1981.

Blanché, R.,

Raison et discours. Défense de la logique réflexive, Paris, Vrin, 1976.

Borel, M.-J., Grize, J.-B., et Miéville, D.,

Essai de la logique naturelle, Berne, Peter Lang, 1983.

Bourdieu, P.,

Le Sens pratique, Paris, Minuit, 1980

Bracops, M.,

Introduction à la pragmatique. Les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée, Champs linguistiques, de boeck, 2006.

C**Carel, M., et alii,***Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002**Cervoni, J.,***L'énonciation*, Paris, P.U.F, 1987.**Chevrel,***Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot, Petite bibliothèque Payot, n° 394, 1977.**Charaudeau, P.,***Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992.**Cornulier, B. (de),***Effets de sens*, Paris, Minuit, 1985.**D****Danblon, E.,***La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique : origines et actualité*, Paris, Armande Colin, 2005.**Declercq, G.,***L'Art d'argumenter*, Paris, P.U.F, 1996.

Ducrot, O.,

- *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Hermann, 1972, réédité en 1997.
- *La preuve et le Langage et logique dire*, Paris, Mame, 1973.
- *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 1980.
- *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 1980.
- *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.
- *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Minuit, Paris, 1989.

Dumarsais, C.-C.,

Des tropes ou différents sens, Paris, Flammarion, 1988.

Dupriez, B.,

Gradus. Les Procédés littéraires, Paris, Union Générale d'Édition (10/18), 1977.

E**Eggs, E.,**

Grammaire du discours argumentatif, Paris, Kimé, 1994.

F**Fauconnier, G.,**

Espaces mentaux, Paris, Minuit, 1984.

Flahaut, F.,

La Parole intermédiaire, Paris, Seuil, 1978.

Fontannier, P.,

- *Les tropes de Dumarsais*, Genève, Slatkine, t. 2, 1967.
- *Les figures du discours*, Genève, Flammarion, 1977.

Frege, G.,

Ecrits logiques et philosophiques, Paris, Seuil, 1979, réédité en 1982.

Fromilhague, C., et Sancier-Château, A.,

- *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Dunod, 1996.
- *Analyses et stylistique. Formes et genres*, Paris, Nathan, 2000.

G**Gaatone, D.,**

Etude descriptive du système de la négation en français contemporain, Genève, Droz, 1971.

Genette, G.,

- *Figures III*, Paris, Seuil, 1972.
- *Nouvel discours du récit*, Paris, Seuil, 1983.

Goes, J.,

L'adjectif. Entre nom et verbe, Champs linguistiques, Bruxelles, Duculot, 1999.

Greimas, A.,

Du sens, Paris, Seuil, 1970.

Grize, J.-B.,

- *Logique moderne*. Fascicule 1, Paris, la Haye, Mouton, Gauthier-Villars, 1972.
- *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz, 1982.
- *Logique et langage*, Ophrys, Paris, 1990.

Guimier, C

Les adverbes du français. Le cas des adverbes en-ment, Paris, Ophrys, pp.1-170

H**Hobbes, Th.,**

Léviathan. Traité de la nature, de la forme et du pouvoir de la république ecclésiastique et civile, Traduction française de François Tricaud, Paris, Dalloz, 1992.

Horn, L.R.,

A Natural History of Negation, The Chicago University Press, 1989.

Hybertie, Ch.,

La conséquence en français, Paris, Ophrys, 1996.

J**Jacques, F.,**

- *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, P.U.F, 1979.
- *L'espace logique de l'interlocution*, Paris, P.U.F, 1985.

Jakobson, R.,

Essais de linguistique générale, Paris, Minuit, 1983.

Jayez, J.,

L'inférence en langue naturelle. Le problème des connecteurs, Paris, Hermès, 1989.

K**Kerbrat-Orecchioni, C.,**

- *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980 (2002 pour la 4^{ème} édition)
- *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 1986
- *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 1990
- *Les actes de langage dans le discours*, Nathan, Paris, 2005.

Kleiber, G.,

La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical, Paris, P.U.F, 1987.

L**Larreya, P.,**

Enoncés performatifs et présupposition. Eléments de sémantique pragmatique, Paris, Nathan, 1979.

Larthomas, P.,

Le langage dramatique, Paris, Armand Colin, 1972.

Latraverse, F.,

La pragmatique. Histoire et Critique, Liège, Mardaga, 1987.

Le Bidois, G.,

Syntaxe du français moderne, Paris, Picard, t. 1, 1935.

Le Guern, M.,

- *Sémantique de la métaphore*, Paris, Larousse, 1973

- *Les deux logiques du langage*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Lorian, A.,

L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine. La Cause, Paris, Klincksieck, 1966.

M**Maingueneau, D.,**

- *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours*, Paris, Hachette, 1976.

- *Genèse du discours*, Bruxelles, Mardaga, 1984.
- *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 1986.
- *Nouvelles tendances en analyse de discours*, Paris, Hachette, 1987
- *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990.
- *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.
- *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette, 1994.

Maingueneau, D., et Philippe, G.,

Exercices de linguistique pour le texte littéraire, Paris, Armand Colin, 2002.

Martin, R.,

- *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F, 1983.
- *Langage et croyance. « Les univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Buxelles, Pierre Mardaga, 1987.

Meyer, M.,

Logique, langage et argumentation, Paris, Hachette, 1982.

Milly J.,

Poétique des textes, Paris, Nathan, 1992.

Milner, J. C.,

De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations, Paris, Seuil, 1978.

Moeschler, J.,

- *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Frankfurt, Lang, 1982.
- *Argumentation et conversation. Eléments pour l'analyse pragmatique de discours*, Paris, Hatier, 1985.
- *Modélisation du dialogue*, Paris, Hermès, 1989.
- *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Armande Colin, 1996, pp.1-255.

Moeschler, J., Reboul, A., Lusche, J.M. et Jayez, J.,

- *Langage et pertinence*, Nancy, P.U.N, 1994.
- *La pragmatique aujourd'hui. Une nouvelle science de la communication*, Paris, Seuil, 1998.
- *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2000.

Morel, M.A.,

La concession en français, Paris, Ophrys, 1996.

Muller, C.I.,

La négation en français, Genève, Droz, 1991.

N**Noailly, M.,**

- *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys, pp.168.

Nyckees, V.,

La sémantique, Paris, Belin

P**Pascal, B.,**

Les provinciales, Pensées et opuscules divers, Paris, La Pochothèque, Classiques Garnier, 1999.

Perelman, Ch.,

- *Le champ de l'argumentation*, Presses Universitaires de Bruxelles, 1970.
- *L'Empire rhétorique. Rhétorique de argumentation*, Paris, Vrin, 1997.

Perelman, C., et Tyteca, O.,

- *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1970.

Perrin, L.,

L'ironie mise en trope, Paris, Kimé, 1996.

Plantin, C.,

- *Le champ de l'argumentation*, Presse universitaires de Bruxelles, 1970.
- *Essais sur l'argumentation*, Paris, Kimé, 1990.

Plantin, C.,et alii,

Lieux communs. Topoi, stéréotypes, clichés, Paris, Kimé, 1993.

Putnam, H.,

Mind, langage and reality. Philosophical Papers 2. Cambridge University Press, 1975.

R**Récanati, F.,**

- *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 1979.
- *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit, 1981.

Rivara, R.,

Pragmatique et Énonciation, Presses universitaires de Provence, 2004.

Rossari, C.,

Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification, Presses universitaires de Nancy, 2000.

Roulet, E., et al,

- *L'articulation du discours en français*, Berne, Peter Lang, 1987.
- *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Paris, Didier, 2001

S**Sandfeld, K.V.,**

- *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Paris, Droz, 1965.

- *Syntaxe du français contemporain. Les pronoms*, Paris, H.Champion, 1970.

Saussure, F. (de),

Cours de linguistique générale, Paris, Payot, 1968.

Searle, J.,

- *Les Actes de langage*, Paris, Minuit, 1972.
- *Sens et expression. Etude de théorie des actes du langage*, Paris, Minuit, 1982.

Sperber, D., et Wilson, D.,

La Pertinence. Communication et cognition, Paris, Minuit, 1989.

Sumpf, J.,

Introduction à la stylistique du français, Paris, Larousse, 1972.

T

Tesnière, L.,

Éléments de syntaxe structurale, 2^{ème} édition corrigée et revue, Paris, Klincksieck.

V

Valency, G., et al,

Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire, Paris, Dunod, 1990.

Vuillaume, M.,

Grammaire temporelle des récits, Paris, Minuit, 1990.

Vignaux, G.,

L'Argumentation, Paris, Droz, 1976.

W

Weinriche, H.,

Le Temps. Le récit et le commentaire, Paris, Seuil, 1974.

Etudes sur Les Fables de La Fontaine

Calglar, P.,

Etudes sur Jean de La Fontaine. Les Fables, Paris, ellipses, 1996.

Dandrey, P.,

La fabrique des « Fables », essai sur la poétique de La Fontaine, Paris, Klincksieck, 1991.

Dandrey, P., et alii,

La Fontaine. Œuvres galantes. Adonis- Le Songe de Vaux- Les Amours de Psyché et de Cupidon, Paris, Coll. « Parcours critique », Klincksieck, 1996

Darmon, J. C.,,

Philosophies de la Fable. La Fontaine et la crise du lyrisme, Paris, PUF, 2003.

Escola, M.,

Lupus in fabula. Six façons d'affabuler La Fontaine, Presses Universitaires de Vincennes, 2003.

Fumaroli, M.,

Le Poète et le Roi. Jean de La Fontaine en son siècle, Paris, Editions de Fallois, Livre de poche, 1997.

Lebrun, M.,

Regards actuels sur Les Fables de La Fontaine, Presses universitaires du Septentrion, 2002.

Maurand, G., Maurand, C.,

Lire La Fontaine. Analyses de Fables, C.A.L.S, 1992.

Articles

Anscombe, J. C.,

- « Il était une fois une princesse aussi belle que bonne » dans *Sémantikos*, Vol. I, no.1, 1975, pp.1 à 28 ; no.2, 1976, pp. 1-26.
- « Argumentation et pragmatique intégrée », *Recherches Linguistiques*, n° 4, Paris 8, 1976, p.1-12.
- « Même le roi de France est sage. Un essai de description sémantique » dans *Communication*, no. 20, 1978, pp. 40 à 82.
- « Délocutivité généralisée et rapports syntaxe/sématique » *Recherches Linguistiques*, Paris 8, n°8, p.5-43.
- « Argumentation et topoï », *Actes du 5^{ième} Colloque d'Albi*, 1984, p.46- 70.
- « Onomatopées, délocutivité et autres blablas », *Revue romaine*, 20, 1985, p.169-207.
- « De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité », *Langages*, 80, 1985, p.9-34. 13-56.
- « Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 1, Montréal, 1989, p. 13-56.
- « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles » in : *Fonctionnalisme et pragmatique*, J.C.Anscombe & G.Zaccaria eds., Milan : Unicopli , 1990, p.43-150 .
- « Les syllogismes en langue naturelle : déduction, logique ou inférence discursive ? », *Cahiers de linguistique française*, n°11, Genève, 1990, p.215-240.

- « Espaces discursifs et contraintes adjectivales sur les groupes nominaux à article zéro », in *Actes du Colloque « Enonciation et parti pris »* ; Walter de Muller, Franc Schuerewegen & Liliane Tasmowski édés, Anvers, 1990, p.17-33.

- « Dynamique du sens et scalarité », *L'argumentation*, Coll. « Philosophie et langage », Liège – Paris : Mardaga, 1991, p.123-146.

- « Lois logiques et lois argumentatives I », *Le français moderne*, 46, n°4, 1978, p.347-357

- « Lois logiques et lois argumentatives II », *Le français moderne*, 47, n°1, 1979, p.35-42

- « L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif (in) dans la formation d'adjectifs », *Lynx*, numéro spécial « *La Négation* », 1994, p.299-321.

- « Proverbes et Formes proverbiales : Valeur évidentielle et argumentative », *Langue Française*, N° 102, 1994, p 95-107

- « La sémantique française au 20^{ième} siècle : de la théorie la référence à la théorie des stéréotypes », in *La lingüística francesa : situacion y perspectivas a finales del siglo Gaspar*, édés. ; Zaragoza, 1994 (Anscombe, J.C., J.F.Corcuera, M. Djian, A.) p.9-27.

- « De l'argumentation aux topoï », in *Théorie des topoï*, Kimé, 1994.

- « La nature des topoï », in *Théorie des topoï*, kimé, 1995, pp. 53-55

- « Topique or not topique : formes topiques intrinsèques et formes topiques extrinsèques », *Journal of Pragmatics*, 1995.

Anscombe, C., et Ducrot, O.,

- « Deux MAIS en français ? », *Lingua*, 43, 1977, p.23-40.

- « Echelles argumentatives, échelles implicatives et lois de discours », *Semantikos*, 2, n°2-3, 1978, p.43-66.

- « Lois logiques et lois Argumentatives I », *Le français moderne*, 46, n°4, 1978, p.347-357.
- « Lois logiques et lois argumentatives II », *Le français moderne*, 47, n°1, 1979, p.35-42
- « Interrogation et argumentation », *Langue française*, 52, 1984, p.p 5-22.

Banfield, A.,

« Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire », *Langue française*, 44, p. 9-26

Barbaud, Ph.,

« L'opérateur de restriction *Ne...Que* et l'argumentation », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 15, n° 1, Montréal, 1985, p. 154-171.

Boudon, P.,

« Entre rhétorique et dialectique : la constitution des figures d'argumentation », *Langages* (sous titre *Sémiotique du discours et tensions rhétoriques*), Mars 2000, n° 137, p. 63-86.

Borillo, A.,

« La négation et les modificateurs temporels : une fois de plus « Encore » », *Langue Française* (La négation), Mai 1984, n° 62, p. 37-58.

Carel, M.,

- « L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier », *Langage et Société*, n° 70, 1994, p. 61-81.

- « Trop, argumentation interne, argumentation externe et positivité », dans J. C. Anscombe (éd) *Théorie des topoi*, Kimé, 1995, p. 177-206.
- « *pourtant* : argumentation by exception », *Journal of pragmatique*, 24, n° 1/2, P. 167-188.
- « Prédication et argumentation », *Actes du colloque d'Uppsala de juin 1996 : Prédication, Assertion, Information*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis 56.
- « Sémantique discursive et sémantique logique : le cas de *mais* », in *Modèles linguistiques*, vol. 39, 1999, XX, 1, p.133-140.
- « Résumé de « Argumentation interne aux énoncés » », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, sans date.
- « Qu'est-ce qu'argumenter ? » in *Revista de Retorica y Teoria de la Communication*, Ano I, n° 1, Enero 2001, p. 75-80.
- « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, juin 2001, n° 142, p.10- 21.
- « Prédication et argumentation », *Cahier de linguistique*, n°24, 2002, p.92-103
- « Argumentation interne aux énoncés », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, sans date.

Carel, M., et Ducrot, O.,

- « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue Française* sous titre « Sémantique du Stéréotype », sept. 1999, n° 123, pp. 6-41.
- « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française*, sept. 1999, n° 123, sur le stéréotype, dirigé par O. Galatanu et J. M. Gouvard, p. 27-40.

Charbonel, N.,

« Lieux communs et métaphores : pour une théorie de leurs rapports », dans *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, 1993, pp. 144-151

Declercq, G.,

« L'énonciation et la personne de l'orateur dans le texte dramatique », *Lalies*, n° 3, 1983.

Declercq, G., et Ducrot, O.,

« Les animaux malades de la peste : approche pragmatique et rhétorique », *Colloque d'Albi*, Tome 2, 1983, p.3-38.

Ducrot, O.,

- « Quelques illogismes du langage », *Langages*, n° 3, 1966, p. 126-139.
- « Peu et un peu », *T. A. Informations*, 1969, P. 11-13.
- « Je trouve que », *Semantikos*, 1, 1976, p. 69-88. Repris dans *Les Mots du discours*, 1980.
- « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte*, n° 60, 1979, pp. pp.1-23.
- « Analyses pragmatiques », *Communications*, 32, 1980, p. 11-60.
- « Opérateurs argumentatives et visées argumentatives », *Cahiers de linguistique française*, 5, 1983, p.7-36.
- « Argumentativité et informativité », dans *De la métaphysique à la rhétorique*, M. Meyer ed, Bruxelles, 1986, p. 79-94.

- « Argumentation et topoï argumentatifs », *Actes de la 8^{ième} rencontre de professeurs de français de l'enseignement supérieur de l'université d'Helsinki*, 1987, p.27-57.
- « Topoï et formes topiques », *Bulletin d'études de linguistique française*, Tokyo, n°22, 1988, p.11-14. Réédité dans *Théorie des topoï*, Paris, Kimé, 1994, p. 85-99.
- « Topoï et sens ». *Actes du 9^{ième} Colloque d'Albi*, Université de Toulouse le Mirail, 1989, p. 1-22.
- « Les topoï dans la Théorie de l'argumentation dans la langue », dans *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Kimé, 1993, p. 233-247
- « Pour une description non véridative du langage », *Linguistics in the Morning Calm*, n° 3, Séoul, 1995, p.46-57 (p.1-14 dans une publication dactylographiée)
- « Les Modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, vol. 24, 1995, p. 145-165.
- « Une sémantique énonciative peut-elle être structurale ? », *Actes du Colloque Michel Bréal, San Marin, octobre 1997*, Université de Bologne, 1998.
- « Argumentation et inférence », *6^{ième} Congrès de Pragmatique*, Reims, juillet 1998. p. 117-129.
- « De l'argumentation comme moyen de persuasion », *Actes du Colloque de Mexico* d'avril 1998, p. 1-10.
- « Quelques raisons de distinguer « locuteurs » et « énonciateurs » », *Polyphonie linguistique et littéraire*, Aarhus, n°3, 2001, p. 20-41.
- « La Force des mots », Entretien avec Oswald Ducrot (N. Journet et G. Chapelle) dans *Le Langage*, Editions Sciences Humaines, Paris, 2001, pp. 81-85.
- « Les internalisateurs » dans *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, édité par Andersen et Nolke, berne, Peter Lang, 2002, p. 1-11.

- « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, juin 2001, n° 142, p. 22-40.

Fouconnier, G.,

« Remarques sur la théorie des phénomènes scalaires », *Semantikos*, 3, 1976, p.13-36.

Galatanu, O.,

« La dimension axiologique de l'argumentation », in *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002, pp. 95-107.

Garcia Negroni, M. M.

« Scalarité et Réinterprétation : les Modificateurs Surréalisants » in *Théorie des topoï*, Kimé, 1995, 101-144.

H. P.,

« Logique et conversation », dans *Communications* 30, pp. 52-72.

Kida, K.,

« Le concept d'argumentation interne : à quoi ça sert ? », in *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 2002, pp. 157-165.

Letoublan, F.,

« *Pourtant, Cependant, Quoique, Bien que* : Dérivation des expressions de l'opposition et de la concession », *Cahiers de linguistique française*, n° 5, 1983, p.85-109.

Le Guern, M.,

« L'Ethos dans la rhétorique française, de l'âge classique », in *Stratégies discursives*, Presses universitaires de Lyon, 1981, p. 281-287.

Losier, G.,

« Les mécanismes énonciatifs de la réfutation », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 1, Montréal, 1989, p. 109-128.

Plantin, Chr.,

« Le paradoxe sceptique chez Pascal », in Chr. Plantin (éd), *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, 1993, p.423-432.

Prandi, M.,

« La métaphore : de la définition à la typologie », in *Langue française*, n° 134, mai 2002, pp. 6-20.

Rabatel, A.,

« Mais dans les énoncés narratifs. Un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel », *le français moderne*, 1999, n° 1, p. 49-60.

Raccah, P. Y.,

« Signification, sens et connaissance, une approche topique », *Cahiers de Linguistique Française*, Université de Genève, n°11, 1990, p.179-198.

Roulet, E.,

« L'organisation polyphonique d'une conversation et d'une sous-conversation de Nathalie Sarrault ». Olsen, M. (éd), *Polyphonie linguistique et littéraire*, n°3. Samfundslitteratur Roskilde, RUC, p.1-17.

Schnedecker, C.,

« Présentation : les adjectifs « inclassables », des adjectifs du troisième type ? », In *Langue française*, n° 136, Décembre 2002, p.3-19

Schulz, P.,

« Le caractère relatif à la métaphore », in *Langue française*, n° 134, mai 2002, pp. 21-37.

Searle, J.R.,

« Le sens littéral » in *Langue française*, n° 42, Larousse, Paris, 1979.

Sirdar-Iskandar, Ch.,

- « Eh bien ! Le russe lui a donné cent francs », in *Les mots du discours*, Ducrot, O., et al, Paris, Minuit, 1980, p. 161-191.
- « Voyons » in *Cahiers de linguistique française*, n° 4, Université de Genève, 1983.
- « Allons » in *Sémantikos*, vol. 7, n° 1, Paris, 1986.
- « Assez et l'argumentation », in *Revue de langue et de littérature française*, Stuttgart, 1988, pp. 225-236

Sperber, D., et Wilson, D.,

- « Les ironies comme mentions », *Poétique*, 34, p. 399-412
- « Formes linguistique et pertinence », *Cahiers de linguistique françaises* 11, Université de Genève, 1990, p. 13-53.

Suleiman, S.,

- « Le récit exemplaire. Parabole, fable, roman à thèse », in *Poétique* n° 32, novembre 1977, p. 468-489.

Dictionnaires

Aquien, M., et Molinié, G.,

Dictionnaire de rhétorique et de poétique, Paris, Pochotèque. Librairie générale française, 1999.

Charaudeau, P., et Maingueneau, D.

Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil, 2002.

Ducrot. O., M. Schaeffer, J.,

Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, 1995.

Frolov, I., et alii,

Dictionnaire philosophique, Moscou, Editions du Progrès, 1985

Hachette,

Dictionnaire Hachette encyclopédique, 2001

Furetière, A.,

Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière, Paris, Le Robert, 1984.

Godin, Ch.,

Dictionnaire de philosophie, Paris, Fayard, éditions du temps, 2004.

Huguet, E.,

Petit Glossaire des Classiques Français du dix-septième siècle, Genève-Paris, Slatkine Reprints, 1989 ?

Lalande, A.,

Dictionnaire technique et critique de la philosophie, PUF, Quadrige, 1997

Moeschler, J., et Reboul, A.,

Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, Paris, Seuil, 1994.

Quillet,

Dictionnaire Quillet de la langue française, Paris, Editions Quillet, 1975.

Picoche, J., Rolland, J. C.,

Dictionnaire du français usuel, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2002.

Tamine, J. G., et Hubert, M. C.,

Dictionnaire de critique littéraire, Paris, Armand Colin, 2004.

Dubois, J., et alii,

- *Dictionnaire du français classique du XVII^e siècle*, Paris, Larousse, 1988.

- *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002.

Robert

Dictionnaire des Expressions et Locutions figurées, Les usuels du Robert, 1979

Thèses

Abdel Fattah, E.,

La polyphonie dans Jacques le fataliste de D.Diderot, thèse de magistère présentée à la faculté des lettres, Département de langue et de littérature française, Université du Caire, dactylographiée, 1988.

Balique, F.,

Etude rhétorique des discours dans Les Fables de La Fontaine, thèse de doctorat présentée à l'Université de Paris IV- Sorbonne, 2002.

Carel, M.,

Vers une formalisation de la théorie de l'argumentation dans la langue, thèse de doctorat de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1992.

Habashy, B.,

La persuasion dans quelques exemples du théâtre de Jean Anouilh : La Sauvage, Le voyageur dans bagage et Antigone, thèse de doctorat présentée à la faculté des lettres, Département de langue et de littérature française, Université du Caire, 1998.

Elewa, M.,

De la polyphonie dans le théâtre comique. Essai d'analyse pragmatique des Fourberies de Scapin, de Crispin rival de son maître et de La Double inconstance, thèse de doctorat présentée à la faculté

des lettres, Département de langue et littérature

Index des auteurs

A

Adam : p. 219

Amossy : p. 46

C

Calglar : p. 323

Carel : pp. 108, 139, de 141 à 151, 157, 169

Charbonnel: p. 233

Charaudeau : pp. 240, 308, 313

Chevalier: p. 175

Chevrel: p. 186

Christine-Iskandar : pp. 310, 313

Crysippe: p. 221

D

Danblon: p. 94

Darmon: p. 354

Declercq: p. 47

Descartes : p. 157

Diderot : pp. 29, 34

Ducrot : pp. 2, 3, 7, 12, 18, 21, 23, 27, 28, 29, de 32 à 36, 65, 67, 95, 100, 106, 119, 142, 136, 137, 142, 143, 147, 150, 155, 158, 165, 169, 170, 171, 175, 178, 180, 189

F

Frege: p. 96,

Frilov: p. 137

Fromilhague: p. 235

Furetière: p. 100

G

Galatanu: p. 157

Garcia Négroni: pp. 148, 162, 171, 199, 200, 220, 222, 227

Genette: p. 286

Godin: p. 59

Goes: p. 187

Grice: p. 3

Guimier: p. 191

H

Hobbes: p. 344

Huguet: p. 283

K

Kida: p. 328

Kerbrat-Orecchioni: pp. 42, 43

L

Lalande : p. 208

Le Guern: pp. 46, 235, 275

Lebrun: p. 242

M

Mangueneau: pp. 59, 240

Martin: p. 61

Meyer: p. 81,

Milly: p. 232

Milner: p. 200

Moeschler: pp. 60, 94, 96, 212

Molinié: p. 216

Montaigne: p. 156

N

Noailly: p. 209

Nyckees: p. 177

O

Ockam: p. 60

Olbrecht-Tyteca : p. 99, 240

P

Pascal: pp. 156, 218

Perelmann : pp. 64, 99, 240

Perrin: p. 209

Philippe: p. 59

Plantin: pp. 122, 156, 185

Prandi : pp. 231

R

Reboul : pp. 59, 93,

Récanati : pp. 42, 43

Rivara : p. 253

Rossari : pp. 169, 171, 296

Roulet: pp. 61, 96

S

Sancier-Château : p. 236

Schaeffer : p. 179

Schnedecker : p. 180

Schulz : p. 234

Searle : p. 42

Sperber : pp. 5, 51

Suleiman : p. 205

T

Tesnière : p. 185

W

Weinrich : p. 46

Wilson : pp. 5, 52

Z

Zenon de Cittium : p. 231

Nous ne mentionnons pas Jean de La Fontaine vu que son nom revient presque à toutes les pages.

Index des notions

A

- A force de* : p. 128
- A peine* : p. 94
- Acte de langage : p. 42
- Acte dérivé : pp.53
- Acte illocutoire : p. 42, 43
- Adjectif : pp. 180
- Adverbe : pp. 132 (adverbes d'énonciation),
- Appréhension argumentative : p. 115
- Argumentation contextuelle (extrinsèque) : p. 151, 152
- Argumentation discursive : p. 103
- Argumentation extensive : pp. 264, 265, 266, 290
- Argumentation externe : pp. 142, 143 (aspect exceptif), 146, 327
- Argumentation inférentielle : p. 103
- Argumentation intensive : pp.264, 265, 266, 290
- Argumentation interne : pp. 142, 143, 146, 147, 327, 330
- Argumentation rhétorique : pp. 104, 105
- Argumentation structurelle (intrinsèque) : pp. 151, 152
- Argumentativisme radical : pp. 70, 92
- Articulateur : p. 329
- Aspect normatif : pp. 141, 143, 145, 327, 328
- Aspect transgressif : pp. 141, 143, 145, 327, 328
- Assertion : pp. 22, 339 (acte d'assertion dérivé)
- Assez* : pp. 313, 314, 315
- Atténuateur : p. 170,
- Atténuation : pp. 176, 178, 190
- Aussi...que* : pp. 67, 68, 69
- Avec succès* : p. 129

B

Blocs sémantiques : pp. 9, 65, 134, 136, 139, 142 144, 163, 169, 325, 335

C

Cadre : p.231 (cadre de la métaphore)

Car : pp. 57, 58, 326

Circularité méthodologique : p. 19

Cohésion : p. 38

Comparatif d'égalité : pp. 68, 69, 72, 73

Concession : pp. 25, 257

Condensation (idéologique) : p.240

Condition d'adéquation : p. 235

Connecteur : pp. 169, 329

D

Datation : pp. 267, 269, 293, 294.

Déréalisant : pp. 162, 163, de 168 à 177, 179, 180

Doxal : pp. 153, 155

Déduction empirique : p.77

Descriptivisme : pp. 66, 70

Diaphonie : p. 61

Donc : pp. 136, de 140 à 148, 154, 326, 327, 329

E

Echelles argumentatives : pp. 134

Eh bien ! : pp.310, 311, 317

Élément lexical : p. 179

Élément grammatical : p. 179

Enchaînement (argumentatif) : pp. 78, 107, 121,122, 153 et 156
(enchaînements linguistiquement doxal et paradoxal)

Énoncé : pp. 14, 15, 22 à 25, 43 (énoncé historique), 52 (énoncé ironique négatif)

Énonciateur : pp. 16, 26, 29, 47, 51, 116

Énonciation : pp. de 21 à 25, 42, 43

Etant donné que : p. 131

Ethos : p. 46

Extraction : p.187
 Extra-diégétique : p. 204

F

Facile à : p.127
 Fonction d'apposition : p. 186
 Fonction persuasive : p. 361

Force argumentative : pp. 82
 Foyer : p. 231 (foyer de la métaphore)

G

Gradation : pp. 81
 Gradualité : pp. 160, 179

H

Habitus : p. 208
 Hypothèse : pp. 13, 18, 19, 21 à 35, 159
 Hyperbole : p. 206

I

Illocutoire : p. 42
 Incidence : pp. 191, 192
 Indépendance : pp. 38, 39
 Inférence : pp. 90, 91, 92, 135, 144, 146
 Instances de discours : p. 44
 Interdépendance sémantique : pp.139, 325, 327
 Interjection : p. 313
 Internalisateur : pp. 146, 332 (normatif et transgressif), 333, 337, 340 à 355.
 Interprétation argumentative topique : p. 263
 Interprétation factuelle : p. 67
 Interprétation ironique : p. 261
 Interprétation métalinguistique : pp.186, 261
 Interprétation métaphorique : p. 206
 Interprétation métonymique : p. 206
 Interrogation : pp. 94, 95

Inverseur : p. 170

Inversion : pp. 154 (inversion du connecteur), 176, 178, 182, 190

Ironie : pp. 51, 225

J

Je trouve que : p. 72, 132

Justification : pp. 25, 327 (relation de justification)

L

Locuteur : pp. 116,

Locuteur *en tant que tel* : pp.26, 45 à 48

Locuteur *en tant qu'être du monde* : pp. 26, 45 à 48

Locutions à polarité positive et négative : p.228

Logicisme : p. 137

Lois de discours : pp. 69, 70

M

Mais : pp. 111, 124, de 164 à 176, 184, 185, 359

Même : pp. de 164 à 176, 184, 185, 359

Métonymie : p. 216

Métaphore : pp. 29, 331

Modificateur : pp. 164 à 175, 339 (contextuel réalisant)

Morphèmes métalinguistiques : p. 161

Mots lexicaux : pp. 179, 193

Mots-outils : p. 328, 329

Mots pleins : p. 328

N

Négation : pp. 50, 148, 176

Ne...que : pp. 10, 225, 248 à 266, 293, 294, 334

O

Opérateur : pp. 76, 79, 85, 87 (opérateur numérique), 105, 329.

Orientation argumentative : pp. 107, 175 (anti-orientation et co-orientation),

P

Par conséquent : p. 131

Parce que : p. 326

Paradoxal : pp. 152, 153, 156

Paradoxe : pp. 56, 141, 152, 154, 156

Parenthèse : p. 178

Performatif : pp. 21, 42

Perlocutoire : p. 357

Persuasion : p. 46

Pertinence : (principe de pertinence) : p. 5

peu et un peu : pp. 18, 67, 68, 70, 71, 72, 76, 77, 78, 105, 120, 241

Phrase : pp. 13 à 15, 30, 39, 117

Polyphonie : pp. 8, 9, 49, de 57 à 62

Portée sémantique : pp. 191, 192

Possibles narratifs : pp. 54, 55

Pourtant : pp. 125, 137, de 140 à 148, 154, de 169 à 172, 326, 327, 329

Pragmatique cognitive : pp. 5, 6

Pragmatique intégrée : pp. 5, 6

Prédicat : p. 267 (prédicat d'état et prédicat d'événement), 268.

Prédicatif : p. 192 (position intra-prédicative et position extra-prédicative)

Prédication : p. 187

Prédication attributive : p. 148

Presque : pp. 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 34, 94, 96, 97

Présumé : pp. 70, 71

Présupposition : pp. 53, 54, 177

Promesse

Pronom ON : pp. 58, 59

Propos : p. 178

Puisque : pp. 57, 58

R

Rasoir d'Occam : p. 59

Réalisant : pp. de 162 à 177, 179, 180

Référence interne : pp. 92

Réfutatif

Réfutation

S

Scalarité : pp. 162, 198, 222

Sens : pp. 14, 39, 42

Sens littéral : pp. 3, 4, 29, 95, 96

Si bien que : pp. 239, 240, 317 (*si...que* conjonction consécutive)

Simulation : p. 12

Signification : pp. 4, 13, 14, 39

Sujet parlant : p. 45

Sujet primaire : p. 231, 235

Sujet subsidiaire : p. 231, 235.

Surréalisant : pp. 162 à 165, 171 à 173

Syllogisme : pp. 89, 90, 91

T

Topoï (topos) : pp. 62, 65 ; de 78 à 86, 93, de 96 à 112, 114 (topoï concordants et topoï discordants), 135, 122 (topoï intrinsèques et topoï extrinsèques), 123

Topoï rhétorique : pp. 103, 106

Transposition : 330

Trop : pp. 41, 134, 139, 150 (*trop inverseur*), 321 (*trop peureux*), 352, 353

U

Univers de croyance : p. 61

V

Valeur argumentative : pp. 93 à 95

Valeur informative : pp. de 93 à 95

Valeur posée : p. 70

Valeur présumposée : p. 70

Variables argumentatives : p. 41

Vériconditionnel : p. 90

Pour les items trop récurrents, comme : phrase, énoncé, énonciation, énonciateur, sens, modificateur (réalisant, déréalisant et surréalisant), locuteur, énonciateur, argumentation, opérateur et connecteur, nous ne mentionnons pas dans cet index toutes les pages où ils reviennent.

Table des matières

	Page
<i>Introduction</i>	1
<p>Objet et but de la recherche (p.2), La théorie pragmatique en linguistique (p.3), La notion de sens littéral (p.3/4), La notion de signification instructionnelle (p. 4), La pragmatique cognitive (p5/6), La théorie de l'argumentation dans la langue (p.5/7), La notion de topoî (p. 7/8), La notion de polyphonie (p.8/9), Justification du choix du corpus (p.8), Plan sommaire et méthode de travail (p.9-10).</p>	
<i>Première partie :</i>	
<i>Fondements méthodologiques</i>	11
<p>Méthode de simulation (p.12), Observation et explication des faits (p.17/21).</p>	
CHAPITRE I	
<i>Les hypothèses externes</i>	21
<p>Interprétation sémantique (p.21), Conception énonciative du sens (première hypothèse) (p.21), Distinction entre phrase et énoncé (deuxième hypothèse) (p.24), Notion de polyphonie (troisième hypothèse)(p.26), Pensée d'autrui (quatrième hypothèse) (p.27), Configuration intrinsèque du sens (cinquième hypothèse) (p.28).</p>	

CHAPITRE II

Les hypothèses internes.....31

Explication des faits linguistiques (p.31/33), Notions fondamentales dans l'ADL(p. 33/34), Notion d'argumentation linguistique (34/35).

CHAPITRE III

La polyphonie dans la langue.....36

Postulats des recherches linguistiques (p.36/37)

A. Distinction entre l'énoncé, la phrase et l'énonciation.....37

Notion de cohésion (p.38), Notion d'indépendance (p.38, 39),

Notion de phrase (p.39) Notions de signification et de sens (p.39, 40,

Notion de variables argumentatives (p.41),

Notion de force illocutoire (p.42).

B. Les instances de discours.....44

Propriétés du sujet parlant (p.45), Auteur empirique (p.45),

Notion de locuteur (*locuteur en tant que tel* et *locuteur*

en tant qu'être du monde) (p.45/48), Notion d'énonciateur (p.47),

Stratégies du locuteur vis-à-vis de ses énonciateurs (p. 47/48),

Phénomènes de polyphonie (p.49), Négation (p.50), Ironie

(p.51), Énoncé ironique négatif (p.52), Actes dérivés (p.53),

Présupposition (p.53/54), Possibles narratifs (p.54/55),

Problème du paradoxe (p.56), Conjonctions : *puisque, car* (p.57/58),

Pronom *ON* (p.58/59), Critiques de la théorie polyphonique (p.59).

Deuxième partie :

L'argumentation et les topoi.....62

Définition de l'argumentation dans l'ADL (p.63/65)

CHAPITRE I

<i>Du descriptivisme à l'argumentation</i>	66
<i>Informativité et Argumentativité</i>	
1. Descriptivisme radical	66
Interprétation factuelle des enchaînements (p.67), Comparatif d'égalité (p.68/69)	
2. Descriptivisme présuppositionnel	70
Valeur posée et valeur présupposée (p.70), <i>Peu</i> et <i>un peu</i> (p.70), Difficultés de la description présuppositionnelle (p.74/75),	
3. Argumentation comme constituant dans la signification	75
Propriétés argumentatives des opérateurs (p.76), Dédution empirique et enchaînement argumentatif (p.77/78)	
4. Argumentativisme radical	79
Signification et topoï (p.79/85), Opérateurs et topoï (p.85/88), Récapitulation : Position descriptiviste (p.88), Position argumentativiste (p.92) A- Référence interne (p.92/96) B- Notion de topoï (96/98)	

CHAPITRE II

<i>La théorie des topoï</i>	99
--	-----------

Argumentation et topoï (p.99/103), Argumentation discursive et argumentation inférentielle (p.103),
Topoï et argumentation rhétoriques (p. 104/108),
Caractéristiques des topoï et formes topiques (p.113/120),
Conséquences de la représentation topique du sens (p.120/121),
Enchaînements : conclusifs et non conclusifs (p.121)
Topoï intrinsèques et topoï extrinsèques (p.122/123),
Critère de *Mais* (p.124), Critère de *Pourtant* (p.125),
Constructions du type : *X est facile à + infinitif* (p.127),
Constructions du type : *A force de V1, V2* (p.128),
Combinaison avec « *avec succès* » (p.129/130),
Proverbes et formes sentencieuses (p. 131/133).

CHAPITRE III

<i>La théorie des blocs sémantiques</i>	134
--	------------

Notion d'échelle argumentative et ses problèmes (p.134/136),
Notion de bloc sémantique (p.136),

Notion d'interdépendance sémantique (p.139),
Parenté entre *Donc* et *Pourtant* (p.140),
Aspect normatif et aspect transgressif (p.141).

1) Argumentation externe et argumentation interne.....142

Notion d'argumentation externe (p.142),
Notion d'aspects : normatif et transgressif (exceptif) (p.143),
Aspect externe à droite de l'entité (p.145),
Aspect interne à gauche de l'entité (p.145/146),
Notion d'argumentation interne (p.146/148),
Prédications attributives (p.148),
Effet argumentatif de la négation sur l'argumentation interne
(p.148), *Trop* et l'argumentation interne (p.150).

2) Argumentation structurelle et argumentation contextuelle..151

Notion d'argumentation structurelle (p.151),
Notion d'argumentation contextuelle (p.152),
Notion de paradoxe (p.152), Conditions de l'enchaînement
linguistiquement paradoxal (p.154).

Troisième partie :

***Les modificateurs argumentatifs*.....158**

CHAPITRE I

Notions théoriques :

***Modificateurs déréalisans et modificateurs réalisants*.....164**

I. Définition des modificateurs.....164

Types de modificateurs (p.164/165)
Test de *Mais* et test de *Même* (p.165/168),
Analyse de la définition de modificateurs (p.168/170),
Opposition argumentative directe et opposition argumentative
indirecte (p.170), *Mais* de co-orientation argumentative (p.171),
Modificateurs surréalisants (p.172), Notion de situation
argumentative complexe et notion d'agrammaticalité (p.173),
Anti-orientation de *Mais* et co-orientation de *Même* (p.175)

Notion d'argumentativité inhérente à la langue (p.175).

II. Les formes de la déréalisation.....176

Atténuation et inversion (p. 176), Déréalisant en position de propos et déréalisant en position de parenthèse (p.178).

CHAPITRE II

***Les mots lexicaux*.....179**

Rapport entre la gradualité topique et les comparatifs :
plus et *moins* (p179/180).

I. Les adjectifs.....180

Position d'épithète et position d'attribut (p.180/184),
Mais et le déréalisant inverseur en position de propos (p.184),
Le critère de *Même* pour les réalisants (p.184/185),
Notion d'interprétation métalinguistique (p.186),
Fonction d'apposition (p.186/187).

2. Les adverbes.....187

Adverbe comme objet d'extraction (p.187),
Adverbe par rapport au verbe (p. 188),
Incidence et portée sémantique de l'adverbe (p.191),
Position intra-prédicative et position extra-prédicative (p.192),
Notion de double impact (p. 193), Analyse d'un adverbe surréalisant
(l'exemple de *gloutonnement*) (p.196).

**Analyse des modificateurs : adjectifs et adverbes dans203
« Le Chêne et le Roseau »**

Bien comme adverbe réalisant (p.205)
Interprétation métaphorique et interprétation métonymique (p.206),
Roitelet (p.207), *Moindre* (p.208), *D'aventure* (p.208),
Pesant (p.209), *Pareil* (p.110), *Caucase* (p.211),
Humide (p.214), *Injuste* (p.214), *Redoutable* et *épouvantable* (218)
Théorie des modificateurs surréalisants (p.220),
Résister sans courber le dos (p. 230),

Conception linguistique de la métaphore (p.231),	
Analyse argumentative de la métaphore (p.233),	
Notion de déclenchement topique dans la métaphore (p.234),	
Condition d'adéquation (p. 235),	
Analyse polyphonique de la métaphore (p.236),	
<i>Si bien que</i> comme modificateur réalisant (p.239/240),	
Conclusions de l'analyse des modificateurs (p.239/ 246),	
Condensation idéologique (p.240),	
Opposition et parenté entre <i>peu</i> et <i>un peu</i> (p.241)	

CHAPITRE III

<i>La problématique de la déréalisation</i>	247
I. <u>Le problème du <i>ne...que</i></u>	248
<i>Ne...que</i> évaluatif (p.248/251), Modificateur contextuel (p.251),	
<i>Ne...que</i> non évaluatif (p.252)	
<i>Ne...que</i> comme équivalent à <i>pas plus que</i> et <i>ne...que</i> comme	
équivalent à <i>pas moins que</i> (p.253), <i>Ne...que</i> et l'inversion (p.254),	
Règles d'utilisation du <i>ne...que</i> (p.256),	
<i>Ne parler que par doubles ducats</i> (p.257),	
Combinaison du <i>ne...que</i> avec <i>peu</i> (p.260),	
Combinaison du <i>ne...que</i> avec un modificateur réalisant	
(Interprétation ironique et interprétation métalinguistique) (p.261),	
Argumentation intensive et argumentation extensive (p.264)	
II. <u>Les expressions de datation</u>	267
Prédicats événementiels et prédicats d'états (p.267),	
Classes des expressions de datation (p.268),	
3. <u>Les datations d'événements</u>	269
<u>Analyse de « Le Mal Marié » (1^{ère} partie)</u>	
Structure argumentative de la fable (p.269/270),	
Déréalisation et réalisation (p.270), <i>Mal</i> (p.271),	
<i>Hardiment</i> (p.271), Argumentativité de <i>tard</i> et de <i>tôt</i> (p. 272).	
<u>Analyse de « Le Lièvre et la Tortue » (extrait)</u>	277
<i>Partir tôt et partir tard</i> (p.277),	

Caractère tardif et déréalisation (p.278) :

A. Thèse logique (p.278)

B. Thèse linguistique (p.279).

Postériorité et déréalisation (p.282), Antériorité et déréalisation (p.283), Caractère lointain et déréalisation (p.284),

Verbe *voir* et *loin* (p.288), verbes de perception (p.290),

Argumentativité intensive et argumentativité extensive (p.).

4. Les datations de moments.....293

Analyse de *Il n'est que 8 heures* (p.293),

Expressions de datation (p.294)

Analyse de « L'Horoscope » (extrait).....294

Analyse de « *sans sortir* » (p.295), *avec mépris* (p.295)

Analyse de « *Il fut en l'âge où* » (avec schéma) (p.297/299),

Plaire le plus (p.299), *Il est faux* et la négation (p.300),

Pourquoi le tard réalise les prédicats d'état ? (p.300/ 302).

Analyse de « Le Rieur et les Poissons » (extrait).....302

Effet de *loin* sur *être* (p.303), Prédicat d'état modificateur

on demeura surpris (p.304), *ce menu fretin* (p.304),

La négation : modificateur déréalisant inverseur(p.304/305)

Analyse de « Le Mal Marié » (2^{ème} partie).....305

Métaphore réalisante *blanc et noir* (p.307),

Négation : *Monsieur ne songe à rien* (p.307/308),

Phénomène de réciprocité argumentative : *tant...que* (p.308/309),

L'adjectif *adoucie* (p.309/310)

Analyse du connecteur *Eh bien !* (p.310/312),

Description de *Mais* (p.312),

Description de *Assez* (p.312/313), Effet de *peu* (p.316),

Tout à l'heure (p.317), Conjonction consécutive *si hargneux que* (p.317), *Le monde ne demeure qu'un moment...* (p.318),

Le monde ne revient qu'au soir (p.318/319),

toute la journée (p.319), *jour et nuit* (p.320),

Avoir sans cesse (p.321),

Observations argumentatives (p.321/323).

CHAPITRE IV

Les modificateurs et les internalisateurs

<i>dans la théorie des blocs sémantiques</i>	324
Ressemblances et différences (p.324), Distinctions essentielles dans la théorie des blocs sémantiques (p.327), Redéfinition des mots pleins et mots outils (p.328), Redéfinition des opérateurs et des modificateurs (p.329), Notions d'argumentation interne et de dualité (p.330), Notion de transposition (p.330), Analyse de <i>trop peureux</i> (p.331), Gradualité non topique (p.332), Notion d'internalisateurs : normatif et transgressif (p.332).	
Analyse de « L'Oiseau blessé d'une flèche »	334
<i>Mortellement atteint</i> (p.334), <i>une flèche empennée</i> (p.336), <i>sa triste destinée</i> (p.337), <i>un surcroît de douleur</i> (p.338), <i>Cruels humains</i> (p.339), machines mortelles (p.340), <i>Engeance sans pitié</i> (p.342), <i>ne vous moquez point</i> (p.343), Conclusions sur les internalisateurs (p.343).	
Analyse de « Le Renard et les Poulets d'Inde »	345
<i>Servir de citadelle</i> (p.346), la loi commune (p.347), <i>ruses scélérates</i> (p.348), Négation inversante (p.349), <i>Avoir la vue toujours tendue</i> (p.350), <i>à la longue éblouis</i> (p.350), Analyse de <i>trop</i> internalisateur : <i>trop attentif</i> (p.351), Observations argumentatives (p.353).	
<i>Conclusion</i>	356
<i>Bibliographie</i>	362
<i>Index des auteurs</i>	394
<i>Index des notions</i>	399
<i>Tables des matières</i>	405

